Au dossier du capitaine Saulnier

Une TV-couleurs de $700 d'un hôtelier



Le maire Drapeau

Le directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier, a accepté d'un propriétaire d'hôtel un cadeau d'une valeur de $700, alors qu'il était officier-commandant de l'escouade de la moralité. Le seul fait d'accepter ce cadeau - un appareil de télévision couleur - constituait une infraction grave au Code de discipline de la police de Montréal et aurait dû normalement entraîner, de l'avis de personnes versées dans ces questions, des sanctions sévères.

Cette infraction faisait chronologiquement suite à de nombreuses irrégularités qui se seraient produites pendant que M. Jacques Saulnier dirigeait l'escouade de la moralité. Ces irrégularités ont fait l'objet de représentations auprès des autorités compétentes, de la part d'enquêteurs de l'escouade de la moralité et des dirigeants de la Fraternité des policiers de Montréal. Un dossier à ce sujet fut d'abord remis au directeur de la police d'alors M. Jean-

par Jean-Pierre Charbonneau

Paul Gilbert, puis au maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Ce dernier avait pris connaissance du dossier bien avant de choisir M. Jacques Saulnier pour remplir les fonctions de directeur du Service de la police de Montréal.

Les circonstances de l'affaire du "cadeau" sont relatées dans un rapport d'enquête spéciale transmis le 14 février 1967 au directeur Jean-Paul Gilbert par l'intermédiaire de l'assistant-directeur Leslie Hobbs, aujourd'hui directeur de la police du port de Montréal. L'enquête avait été menée par le lieutenant-détective Jules Charbonneau (aujourd'hui capitaine-détective à l'escouade des enquêtes criminelles) et l'inspecteur Maurice Vadeboncoeur (aujourd'hui directeur adjoint en charge de la police judiciaire).

Cette enquête concernait un appareil de télévision couleur d'une valeur de $709 que le capitaine Jacques Saulnier reçut en cadeau en décembre 1966, alors qu'il était officier-commandant de l'escouade de la moralité. Cet appareil de télévision lui avait été offert par M. Israël Kugiel, propriétaire de l'hôtel LaSalle (1280 rue Drummond).

Le rapport remis au directeur Gilbert fait mention des entretiens qu'ont eu le lieutenant Charbonneau et l'inspecteur Vadeboncoeur avec le propriétaire de l'hôtel LaSalle, M. Kugiel, deux de ses employés qui ont livré l'appareil de télévision au domicile de M. Saulnier et enfin le capitaine Saulnier lui-même.

Il ressort de ce rapport que le capitaine Jacques Saulnier avait effectivement accepté de M. Kugiel un téléviseur couleur de marque RCA Victor d'une grandeur de 20 pouces, d'un modèle console no FG 551 C et portant le numéro de série 1044. Le "cadeau" de M. Kugiel avait été fait, selon les explications données, en remerciement pour des services rendus par le capitaine Saulnier durant l'exercice de ses fonctions comme officier-commandant de l'escouade de la moralité.

Au sujet de leur rencontre avec M. Kugiel, les deux enquêteurs ont écrit dans leur rapport:

"Nous avons rencontré M. Kugiel à son domicile et, après lui avoir fait connaître le but de notre visite, il nous répondit en ces termes. Certainement, j'ai donné une télévision en couleur au capitaine Saulnier; c'est un homme intègre et il n'y a aucun mal là-dedans. Puis il ajoute que, depuis six mois, le capitaine Saulnier et deux de ses hommes se rendaient à l'hôtel presque tous les soirs et qu'ils avaient débarrassé l'hôtel de la Mafia, des bandits et des putains et que c'était en guise de reconnaissance que durant la période des fêtes il avait commandé 155 télévisions en couleurs pour son hôtel et qu'il avait placé une de ces télévisions dans son bureau. Lors d'une visite du capitaine Saulnier à son bureau, ce dernier aurait dit que c'était son rêve d'en avoir une. Alors sans con-

Voir page 2: Une TV-couleurs



Le directeur Saulnier

■ la météo

Périodes ensoleillées.
Venteux. 32 et 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Hilaire | VOL. LXIII - NO 10 | Montréal, jeudi 13 janvier 1972 | 15 CENTS

Plus d'un million de délits

La criminalité a augmenté de façon sensible au pays

OTTAWA (PC) – Les délits relevant du Code pénal ont dépassé pour la première fois en 1970 le total de 1,000,000, au Canada; par ailleurs, on a résolu un pourcentage moindre de ces infractions soit 36.9 pour cent, a rapporté hier Statistique Canada.

Le total de fautes criminelles, en 1970, au pays, a été de 1,109,988, soit l'équivalent de 8,964.4 délits par 100,000 habitants, ou une augmentation de 9.1 pour cent.

C'est en Colombie - Britannique que l'on a rapporté le taux le plus élevé de fautes criminelles, soit 9,362.9 par 100,000 habitants et à Terre-Neuve le taux le plus bas, soit 3,476.8. L'Alberta, le Manitoba et l'Ontario avait aussi un taux de criminalité inférieur à la moyenne du pays.

Le Québec a résolu le nombre le moins élevé des actes criminels, soit 25.6 pour cent, commis dans ses limites, mais le Nouveau-Brunswick en a résolu le plus grand nombre, soit 43.3 pour cent. Le pourcentage de crimes réglés en Colombie-Britannique a été inférieur à la moyenne nationale, soit 33.8 pour cent.

Lorsqu'on considère les 12 grandes agglomérations urbaines du pays, Edmonton a eu le taux le plus élevé d'actes criminels, soit 9,868.8 offenses par 100,000 habitants, et Québec a eu le taux le plus bas, soit 4,197.7.

Montréal venait immédiatement avant Québec, avec un taux de 4,992.5 crimes par 100,000 habitants.

Ottawa a résolu le plus petit nombre des actes criminels commis dans ses limites, soit moins de 20 pour cent; mais à Toronto on a résolu le plus grand nombre, soit 43.7 pour cent.

Toronto a par contre rapporté le plus grand nombre de délits criminels, soit 122,580. Mais dans l'ensemble ces crimes semblaient beaucoup moins graves qu'à Montréal, avec 38 meurtres.

Vancouver a rapporté 22 meurtres. Toronto et Edmonton, 14 chacune.

Il a eu 69 tentatives de meurtres à Montréal, 13 à Edmonton, neuf à Vancouver et sept à Toronto.

Il y a eu 86 viols rapportés à Montréal, qui a une population de 2,1 millions d'habitants, et 80 à Edmonton qui compte environ 435,000 citoyens.

A Toronto, où la population atteint

Voir page 6: Criminalité

Libérations conditionnelles: les policiers sont en colère

Les quelque 10,000 policiers du Québec entendent prendre tous les moyens à leur disposition pour se faire écouter des autorités gouvernementales fédérales et des personnes qui ont la responsabilité des libérations conditionnelles.

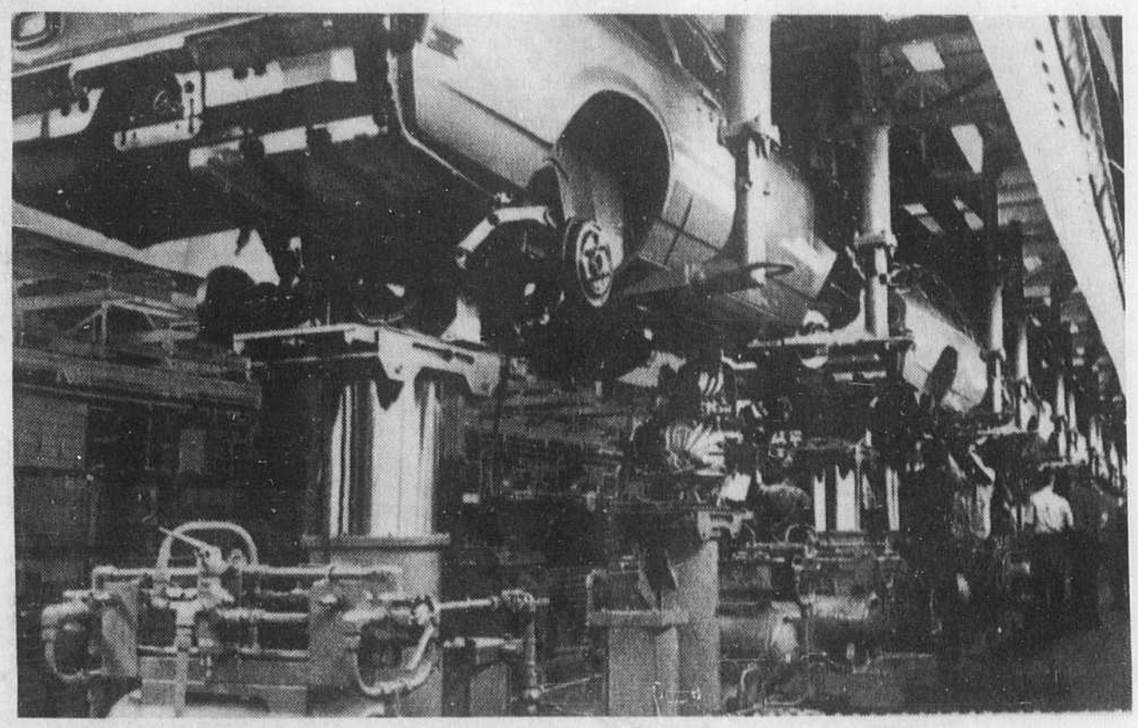
"Nous sommes tannés de parler dans le désert. S'il le faut, nous allons prendre des moyens des plus radicaux pour que nos revendications soient écoutées", a déclaré, hier soir, au Devoir un membre de l'exécutif de la Fédération des policiers municipaux du Québec.

Au cours d'une réunion de l'exécutif de la Fédération, tenue hier à Montréal, le sujet a été longuement discuté et une autre rencontre, dont le sujet principal sera la mise en liberté conditionnelle, doit avoir lieu au cours des prochains jours.

L'an passé, à Montréal, plusieurs individus en liberté conditionnelle ont été arrêtés par les membres de la Section des enquêtes criminelles à la suite de vols à main armée.

Par contre, un détenu en congé à même assassiné une jeune danseuse à gogo dans un appartement de l'est de la métropole.

Voir page 6: Libérations



General Motors du Canada a annoncé hier qu'elle assemblerait dorénavant à son usine de Sainte-Thérèse de petites voitures Vega. Les automobiles "compactes" sortiront de la chaine d'assemblage à un rythme de 50 à l'heure. Sur notre photo, l'usine de Sainte-Thérèse. Des vérins hydrauliques soutiennent les voitures pendant qu'on fixe les moteurs et l'essieu arrière. (Téléphoto CP)

Finies les Pontiac

GM (Ste-Thérèse) produira 50 voitures Vega à l'heure

L'usine de Sainte-Thérèse de la compagnie General Motors of Canada produira dorénavant des "compactes" de marque Vega, a annoncé hier le président, M. John D. Baker.

Lors d'une conférence de presse, il a déclaré que les projets actuels prévoient que l'on installera suffisamment d'équipement pour produire 50 automobiles à l'heure.

"Au début de la production, l'usine fonctionnera avec une seule équipe mais une seconde équipe sera introduite par la suite. Le taux de production réel et le début de l'activité de cette seconde équipe de production dépendront des besoins du marché", a-t-il déclaré.

La première voiture Vega devrait sortir de la chaîne de montage à la mi-septembre. Il s'agira alors du modèle 1973. Présentement, l'usine produit des voitures Pontiac. La production sera interrompue quand on aura terminé les modèles de 1972. Ce type de voiture sera par la suite assemblé à l'usine d'Oshawa, en Ontario.

M. Baker a révélé qu'environ 800 des 2,450 employés de l'usine de Sainte-Thérèse seront mis à pied pendant deux mois, alors qu'on procèdera aux modifications à la chaîne de montage. Il a pourtant ajouté que les employés mis à pied recevront environ 90 p.c. de leur salaire regulier pendant cette période, sous la forme d'assurance-chômage et de prestations de la compagnie.

M. Baker prévoit que le nombre d'employés pourra atteindre 3,000 d'ici cinq ans, à l'usine. C'était le nombre des employés avant une série de mises à pied motivées, ces dernières années, par les conditions économiques générales.

Les Vega fabriquées à Sainte-Thérèse iront sur le marché canadien de même que dans le nord-est des Etats-Unis.

"Le personnel de Sainte-Thérèse a été heureux d'apprendre que l'usine fabriquerait désormais des Vega, a déclaré M. Baker. L'un des facteurs qui ont le plus

Voir page 6: GM

Hausse du prix des automobiles

WASHINGTON (AFP) – Les trois principaux constructeurs américains d'automobiles ont reçu hier l'autorisation d'augmenter une nouvelle fois les prix de leurs modèles, de un pour cent environ, pour tenir compte du coût des équipements de sécurité supplémentaires dont sont pourvus les

Voir page 6: Hausse

Bangla Desh

Cheikh Mujib forme le nouveau cabinet

Le cabinet de M. Tajuddin Ahmed a démissionné hier à Dacca et cheikh Mujibur Rahman, qui avait été nommé président de la république démocratique du Bangla Desh alors qu'il se trouvait en prison, a été désigné pour former le nouveau gouvernement.

Le Dr Abdu Syed Chouchury devient président de la république.

Cheikh Mujib qui a déjà formé son cabinet, assumera ses nouvelles fonctions en vertu du décret constitutionnel provisoire promulgué dans la nuit et qui prévoit l'instauration d'un régime parlementaire.

Composé de onze membres, le gouvernement reprend tous les membres de l'équipe ministérielle sortante. Il s'agit de: M. Syed Nazrul Islam, ancien président par intérim du Bangla Desh, M. Tajuddin Ahmed, ancien chef du gouvernement, M. Mansour Ali, M. Khondoker Moushtaque Ahmed, M. Abdus Samad Azad, M. A.H.M. Kamaruzzaman, cheikh Abdul Aziz, M. Yusuf Ali, M. Zakur Chowdury, M. Babu Phani Bkusan Mujumsar et le Dr. Kamal Hussain, un expert constitutionnel qui fait son entrée dans le gouvernement et qui était auparavant détenu au Pakistan.

L'affectation des portefeuilles doit être prochainement annoncée.

Tous les représentants des missions diplomatiques ou commerciales étrangères – à l'exception des Chinois et des Américains – ont assisté à la cérémonie de prestation de serment de cheikh

Voir page 6: Mujib

Sanction de la loi sur les produits de la ferme

OTTAWA (PC) – Le projet de loi C-176 sur la commercialisation des produits de la ferme et la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de la ferme a reçu hier matin la sanction royale.

C'est le juge Ronald Hartland, de la Cour suprême du Canada, qui a sanctionné le projet de loi au nom du gouverneur général, M. Roland Michener, en présence d'une soixantaine de députés et d'une trentaine de journalistes.

La loi C-176 crée des offices nationaux de commercialisation des produits agricoles et prévoit que seuls les producteurs d'oeufs et de poules y seront automatiquement soumis. Elle avait été

Voir page 6: Sanction

Smallwood dira aujourd'hui s'il démissionnera ou pas

ST.JOHN'S, Terre-Neuve (d'après CP) – M. Joseph Smallwood doit rencontrer aujourd'hui les membres de son cabinet et le caucus libéral de Terre-Neuve; après quoi, il fera une déclaration qui précisera s'il a l'intention de démissionner ou non comme premier ministre de cette province atlantique.

En dernière heure on apprenait que M. Burgess chef du parti du Nouveau Labrador, dont les rumeurs persistantes annonçaient la réconciliation avec le parti de M. Smallwood, était devenu membre du Parti libéral.

C'est M. Frank Moores, chef du parti conservateur de Terre-Neuve, qui croyait pouvoir compter sur l'appui de M. Burgess, qui a annoncé la nouvelle, ajoutant que Tom Burgess tenterait également d'obtenir l'investiture libérale lors du prochain congrès de leadership.

Les résultats de l'élection du 28 octobre, après la décision de cour rendue publique mardi, donnent 20 sièges aux libéraux, 21 aux conservateurs et le 42ième siège va au NPL.

M. Smallwood tentera-t-il de gouverner avec 21 députés, alors que la nomination d'un "speaker" réduirait sa re-

Voir page 6: Smallwood

■ au gré du temps

Les "citrons"

A l'occasion du Salon de l'auto, l'Association pour la protection des automobilistes aura son kiosque où les "citrons" seront à l'honneur, si l'on peut dire.

Cependant, certaines gens se fourvoient quand ils identifient les autos-citrons uniquement à de vieilles bagnoles sur le point de rendre l'âme. Sait-on que les véhicules-citrons peuvent avoir la peau et les os apparemment tout neufs, avoir rang au nombre des limousines de grande classe? Ignorez-vous, Monsieur ou Madame, que vous pouvez rouler au volant du dernier et du plus luxueux modèle de l'année, sans vous douter un instant que vous êtes la poire d'un de ces "citrons"?

Il en est de ces "citrons" comme de ces cires miraculeuses dont on dit fallacieusement "qu'elles ne jaunissent jamais".

Albert BRIE

Allocations familiales et "package deal"

Bourassa dément les prétentions d'Ottawa

QUEBEC (par Gilles Lesage) – Le premier ministre a démenti hier soir une prétention d'Ottawa voulant que le règlement de la question des allocations familiales soit lié à celui de deux autres problèmes.

De retour de vacances, bronzé par quinze jours au soleil, M. Robert Bourassa a soutenu que le gouvernement fédéral prend "ses désirs pour des réalités" lorsqu'il dit que la question des allocations familiales est liée à celle de la formation professionnelle des adultes et à celle des centres de main-d'oeuvre.

En demandant que ces deux dernières questions soient étudiées "dans le même esprit" que la première, comme il l'a fait en septembre dernier, il n'exigeait nullement un règlement global ou un "package deal". C'est ce que prétendent les informations qui émanent d'Ottawa.

M. Bourassa n'est pas d'accord. Tout au contraire. Il a dit qu'Ottawa devra en porter la responsabilité s'il n'y a pas d'entente concernant les allocations familiales.

L'entente à laquelle en sont venus les fonctionnaires des deux gouvernements, fin novembre, a été entérinée par Québec, mais elle ne l'a pas encore été par Ottawa, qui soutient qu'il faut en même temps régler les deux autres questions.

Le ministre du travail, M. Cournoyer, a proposé vendredi dernier de reconduire pour une autre année l'entente relative à la formation professionnelle, de façon à faciliter le règlement de la question des allocations familiales.

Répondant aux questions des journalistes, M. Bourassa a soutenu hier soir que les discussions se poursuivent entre les deux gouvernements sur les deux dernières questions. Mais le gouvernement québécois n'a nullement l'intention de modifier sa position quant aux allocations familiales. "Notre position est raisonnable et conforme à un fédéralisme décentralisé, dit-il. Elle vise à éviter le gaspillage des fonds publics et à assurer un système fonctionnel et efficace. Si le gouvernement fédéral la refuse, il en portera la responsabilité."

Le premier ministre a annoncé d'autre part qu'il rencontrera la semaine prochaine, probablement mardi à Montréal, les dirigeants du Mouvement pour un Québec français.

Et le premier ministre et son ministre des finances, M. Raymond Garneau, ont par ailleurs démenti que le gouvernement de Québec consentirait $16 millions pour éponger le déficit de l'intégration des forces policières de la CUM, contrairement à ce que croyait pouvoir espérer le président Lucien Saulnier.

M. Jérôme Choquette avait d'ailleurs précédemment pris une position semblable.

AIR CANADA



Ce qu'on est bien quand tu nous mènes à Paris, avant d'aller en Italie

"Cadeau" d'un hôtelier

Une TV-couleurs de $700

Suite de la première page

sulter le capitaine Saulnier, M. Kugiel lui fit livrer une télévision en couleur à son domicile..."

Quant à leur rencontre avec le capitaine Saulnier qui s'est déroulée le lundi 13 février 1967, vers 20h30, au domicile de l'intéressé les enquêteurs écrivent:

La version du capitaine Saulnier

"Ce dernier nous avoua qu'il avait reçu en cadeau une télévision en couleur de M. Kugiel. Il nous fit voir l'appareil, il s'agit d'un modèle console RCA Victor 20", modèle PG 551 C nos série 1044. Après lui avoir demandé en quelles circonstances il avait reçu cet appareil, il nous raconta ce qui suit: Vers la fin de l'été 1968, il reçut un coup de téléphone de M. Kugiel au bureau de la moralité et ce dernier lui demandait de se rendre à son bureau. Le capitaine Saulnier s'y rendit et M. Kugiel lui raconta qu'il avait du trouble avec ses employés qui le volaient et le capitaine Saulnier le conseilla de se débarrasser de ses employés. Il ajoute que, par la suite, soit lors de visites à l'hôtel ou par téléphone, il conseilla M. Kugiel à plusieurs reprises au sujet de troubles avec ses employés ou menaces que recevait M. Kugiel. Le capitaine Saulnier dit avoir fait quatre ou cinq visites à l'hôtel. Lors d'une de ces visites, il aurait remarqué quelque 150 télévisions emballées dans une salle et, à ce moment, M. Kugiel lui fit part qu'il voulait lui en donner une en cadeau. Rendu dans le bureau de M. Kugiel, le capitaine Saulnier voyant une télévision en couleur fit remarquer à M. Kugiel que cet appareil était trop gros pour lui. Quelques temps plus tard, soit à la fin de décembre, il reçut un téléphone de son épouse alors qu'il était au bureau et elle l'informa que M. Kugiel lui avait fait livrer une télévision en couleur à son domicile. Le capitaine Saulnier nous a fait remarquer qu'il n'a jamais pris aucune action policière à l'hôtel La Salle, depuis que M. Kugiel est propriétaire, et qu'il n'a pas revu M. Kugiel depuis qu'il lui a fait part qu'il voulait lui donner une télévision en couleur."

Le capitaine Jacques Saulnier, en acceptant ce cadeau, enfreignait le paragraphe (2) de l'article 6.08 relatif "aux opérations entachées de fraude" du chapitre six du Code de discipline de la police de Montréal. Ce chapitre du Code de discipline est intitulé "Tableau des infractions". Et, le paragraphe (2) de l'article 6.08 se lit comme suit:

"Commet une infraction, tout employé qui exige, sollicite ou accepte, une contre-partie ou un avantage personnel dans l'accomplissement de son devoir ou de sa charge, ou accepte de qui que ce soit tout argent récompense cadeau ou autre compensation pour dommage subis ou dépenses encourues dans l'exercice de ses fonctions eu égard et sans préjudice à ses droits civils."

Il commettait un acte que reprouve le Manuel du policier et des agents de la paix du Québec, publié en 1969 par Me Charles Codebecq et largement utilisé dans les cours de formation donnes aux aspirants-policiers.

Dans ce manuel, il est dit que le policier "ne doit pas accepter de cadeaux dans l'exercice de ses fonctions", qu'il "ne doit pas être trop lié d'amitié avec les propriétaires d'hôtels ou de taverne", et qu'il doit éviter, sous peine de commettre un manquement à la discipline, "d'accepter directement ou indirectement quelque gratification, sans le consentement du chef de police", ou de "se laisser corrompre par quelque présent".

Un grave dossier sur la moralité

Le dossier remis au directeur Jean-Paul Gilbert (aujourd'hui professeur de science policière à l'université de Montréal et membre du Service national des libérations conditionnelles) et au maire Jean Drapeau comprenait une cinquantaine de documents portant sur le fonctionnement de l'escouade de la moralité vers les années 1965 et 1966 période où le capitaine Jacques Saulnier en était le directeur.

Dans le dossier soumis au directeur Gilbert et au maire Drapeau, on signale, à l'aide de nombreux témoignages et rapports d'enquêtes l'existence à Montréal de plusieurs réseaux de prostitution opérant de connivence avec de nombreux établissements.

Les auteurs affirment natamment:

1) que des tenancières de maisons de débauche auraient été prévenues à l'avance de raids policiers devant être effectués chez elles;

2) que des policiers de l'escouade de la moralité, détenant des mandats d'amener contre des personnages louches, auraient évité de les arrêter pendant plusieurs jours, et ce au vu de plusieurs témoins;

3) que des endroits où se pratiquait ouvertement le racolage auraient été soumis à une surveillance très relâchée;

4) que des policiers auraient entretenu avec les milieux de la prostitution des relations d'une familiarité douteuse et que certains toucheraient même des pots-de-vins de ces milieux;

5) que l'on se serait livré, dans certaines causes, à des fabrications de preuves;

6) que des dossiers et documents importants auraient disparu des archives de l'escouade de la moralité;

7) que la direction de l'escouade, au lieu d'encourager les membres à poursuivre sans répit leur travail, tendrait plutôt à leur créer des difficultés, à les gêner dans leur travail, à saboter indirectement leur moral;

8) que les moyens et le personnel mis à la disposition de l'escouade de la moralité étaient nettement insuffisante pour permettre à celle-ci de s'acquitter efficacement de son travail.

Le capitaine Jacques Saulnier était mentionné à diverses reprises dans le dossier. Les auteurs lui reprochaient, entre autres, d'entretenir des relations familières avec des personnages du monde de la prostitution et de se montrer très tolérant envers certains de ses collaborateurs dont le comportement faisait planer des doutes sérieux sur leur intégrité. Parmi ces collaborateurs certains sont aujourd'hui affectés à la Section de recherche sur la criminalité, dont l'une des principales tâches est la lutte et la cueillette d'informations en relation avec le crime organisé.

Documents remis à Gilbert et Drapeau

Ces documents furent remis au directeur Jean-Paul Gilbert par des enquêteurs de l'escouade de la moralité dans la période comprise entre le 14 octobre 1966 et le 3 avril 1967.

Quant au maire Drapeau, il fut mis au fait du dossier, pour la première fois, un dimanche du mois de novembre 1966. A cette occasion, un enquêteur de l'escouade de la moralité lui remit en main propre, à son domicile, plusieurs documents. Le maire assura alors le policier qu'il communiquerait avec lui, Cependant, le maire Drapeau ne donna, par la suite, aucun signe de vie au policier et cela, malgré les nombreuses tentatives de l'enquêteur pour entrer en communication avec le maire.

Six mois après la première rencontre, le même policier accompagné de son supérieur immédiat se rendit de nouveau au domicile du maire Drapeau afin de lui remettre d'autres documents. Cela se passait le 7 mai 1967 vers la fin de la matinée. Les deux policiers ne purent cette fois-là rencontrer personnellement le maire, ce dernier n'étant pas chez-lui. Ils remirent donc les documents scellés et confidentiels à Mme Drapeau.

Trois jours plus tard, afin de s'assurer que le maire Drapeau prendrait connaissance au moins de la teneur générale du dossier, l'un des enquêteurs fit parvenir au maire, par poste recommandée, un bref rapport de deux pages résumant le dossier.

Encore une fois, le maire Drapeau ne donna aucune réponse aux deux policiers.

C'est pourquoi, mercredi le 24 janvier 1968, un des policiers adressa une lettre personnelle au maire Drapeau dans laquelle il rappelait notamment au maire que "le cas présent nécessite urgence et collaboration". La lettre rappelait de plus au maire que, depuis le premier entretien, les deux policiers qui lui avaient remis des documents avaient été transférés de l'escouade de la moralité. Le policier affirmait aussi dans sa lettre que, depuis le transfert de certains policiers, aucune arrestation n'avait été portée par la Moralité relativement au proxénétisme. La missive menaçait enfin le maire Drapeau de rendre les documents publics.

Cette fois, la démarche porta fruit. Un ou deux jours plus tard, le president de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Jean-Paul Picard (aujourd'hui assistant-inspecteur en chef et candidat mentionné au poste de directeur de la police de la CUM) téléphona aux deux policiers intéressés par le dossier afin de les avertir que le maire Drapeau les convoquait avec lui à son bureau de l'hôtel de ville pour 14h00 le dimanche suivant, le 28 janvier 1968.

Auparavant, la Fraternité des policiers de Montréal avait été saisie du dossier à l'occasion de griefs provoqués par des transferts dont avaient été l'objet les quatre policiers qui poursuivaient l'enquête sur le proxénétisme et l'escouade de la moralité.

Le dimanche 28 janvier 1968, les deux enquêteurs et le président du syndicat policier se présentèrent au rendez-vous. La conversation dura environ cinq heures.

Me Drapeau fit part à ses interlocuteurs qu'il avait pris connaissance du dossier mais qu'il hésitait à y donner suite parce qu'il croyait que salir des réputations n'était jamais payant. Le maire aurait rappelé qu'il avait vécu avec difficulté l'expérience des années 50.

Au cours de cette longue conversation, le maire aurait déclaré que la prostitution à Montréal était sous contrôle et que la ville était fermée.

Finalement, Me Drapeau aurait suggéré aux policiers de préparer un autre dossier, cette fois sur la façon dont l'escouade de la moralité pourrait être structurée afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise. La Fraternité des policiers de Montreal ne devait pas recevoir d'autres nouvelles du maire Drapeau à ce sujet.

Le 21 août 1968, le comité exécutif de la ville de Montréal, sur recommandation du directeur Jean-Paul Gilbert, élevait le capitaine Jacques Saulnier au rang d'inspecteur. Etaient présents lors de cette réunion du comité exécutif, MM. Lucien Saulnier, Garry Snyder, Jean Drapeau et Gérard Niding.

Enfin, le mardi 20 avril 1971, le maire Jean Drapeau annonçait publiquement le choix de l'inspecteur Saulnier au poste de directeur de la police de Montréal en remplacement du directeur Marcel Saint-Aubin qui avait, quelques jours auparavant, remis sa démission. L'inspecteur Saulnier devançait ainsi une trentaine de ses supérieurs pour se retrouver, du jour au lendemain, à la tête du plus important corps policier du Québec.

Les raisons du maire Drapeau

Le maire Drapeau justifia son choix en déclarant que l'inspecteur Saulnier était, de tous les candidats dont le comité exécutif avait étudié le dossier, le plus compétent et le plus apte à remplir les fonctions de directeur de la police de Montréal.

Le communiqué émis par le maire Drapeau et M. Gérard Niding, président du comité exécutif à l'occasion de cette nomination se lisait d'ailleurs comme suit:

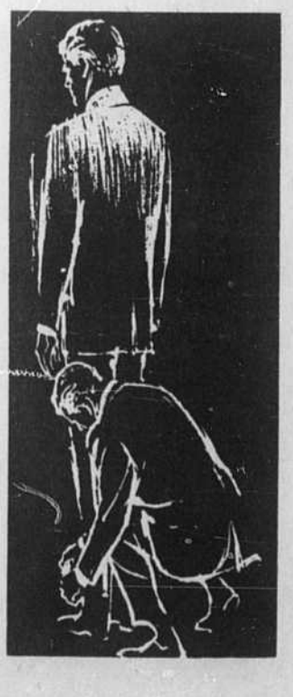
"Par suite du départ du directeur Marcel Saint-Aubin, les membres du Comité exécutif et le maire ont étudié avec soin les qualifications des diverses personnes qui pourraient lui succéder à la direction du Service de la Police de Montréal. Ils en sont venus à la conclusion d'inviter l'inspecteur JACQUES SAULNIER à accepter de remplir cette fonction (...).

"L'administration, en invitant l'inspecteur JACQUES SAULNIER à accepter le poste de DIRECTEUR du Service de la Police de la Ville de Montréal, a tenu compte d'un ensemble de qualités jugées de la plus haute importance, notamment: sa connaissance de toutes les principales activités du Service, sa conception du rôle du Service, son expérience pratique dans diverses fonctions et dans un grand nombre de districts et les diverses appréciations favorables à tous points de vue, contenues à son dossier et exprimées par ses supérieurs successifs.

"L'administration a aussi cherché à assurer à la direction du Service une durée souhaitable pour son bon fonctionnement".

Au sujet de l'étude des dossiers et des appréciations favorables à tous points de vue exprimées, selon le maire Drapeau, par les supérieurs successifs de M. Jacques Saulnier, plusieurs membres de l'état-major de la police de Montréal ignorent encore quand une telle étude a été faite et quels sont les supérieurs qui ont été sollicités pour exprimer leur avis. Ils se demandent aussi quels étaient les candidats en lice et quels étaient les dossiers en possession du comité exécutif de la ville de Montréal.

Encouragez
nos annonceurs



VENTE SPÉCIALE

de COMPLETS
faits sur mesures
Valeur régulière jusqu'à $110.
Réduits à $79.95

20%
DE RABAIS
sur
TOUTE
CONFECTION
en
MAGASIN

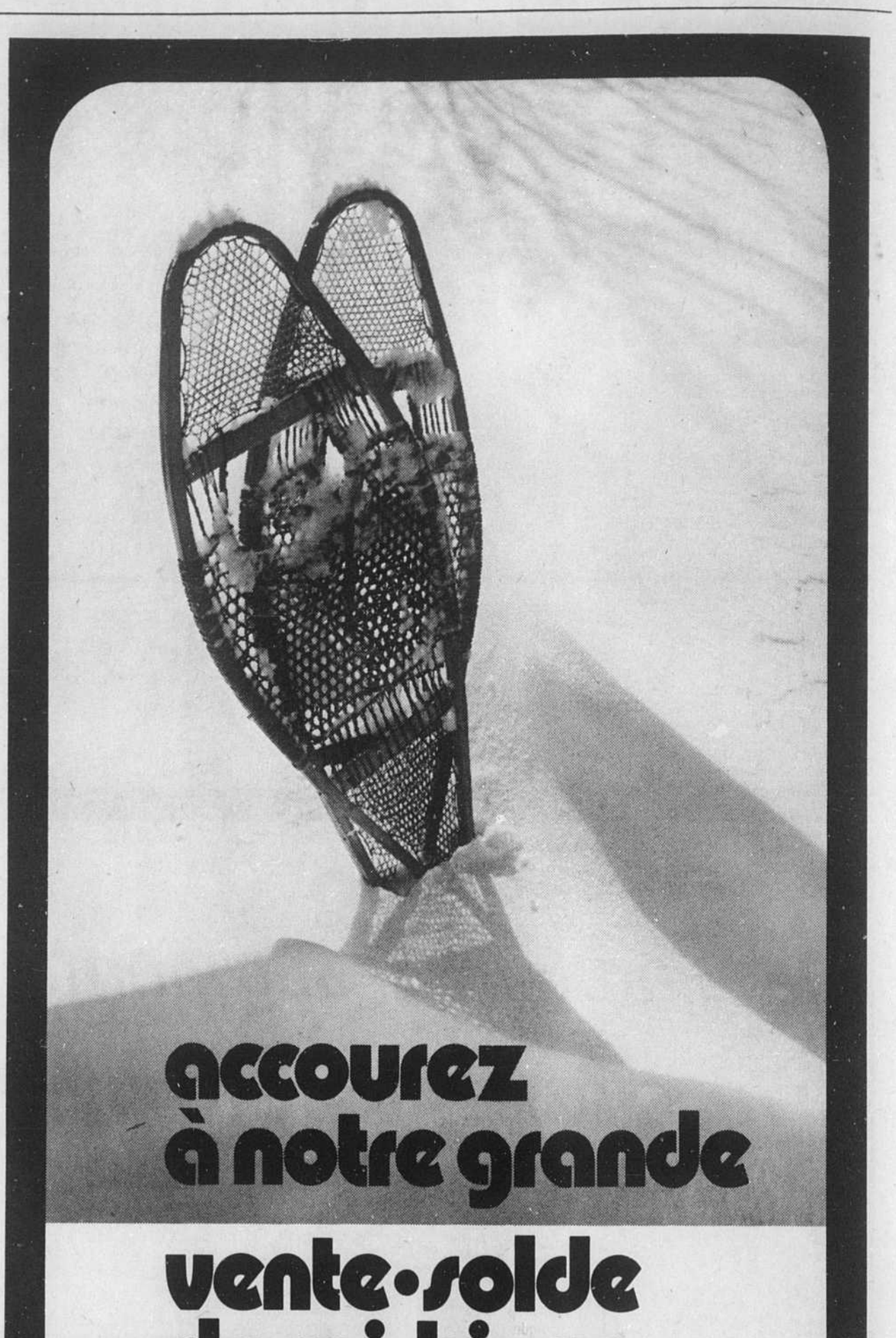
Nous honorons la carte
CHARGEX

Stationnements gratuits coin Berri et Ste-Catherine

H. PRÉVOST LTÉE

À cent pas de la sortie du métro Berri et Ste-Catherine

406 est, rue Ste-Catherine, Coin St-Denis — Tél. 288-6153



accourez
à notre grande
vente•solde
de mi•hiver

Rangez vos raquettes et venez vous réchauffer à l'idée de profiter d'aubaines incomparables, d'une occasion unique pour choisir parmi un assortiment illimité de meubles faits à la main provenant du Danemark.

* Charriots à thé; tables à dîner, à café, de bout, gigognes en bois de rose exclusif ou teck au fini naturel huilé.
* Modules muraux élaborés, superbes buffets, rayons de bibliothèques, pupitres, secrétaires. Chaises-confort aux tissus nouveaux, sofas à deux, trois et quatre places. Sofas-lits pour studio ou chambre d'invités.
* Berceuses de style classique ou contemporain. Tabourets utilitaires pour dînette ou bar. Tapis importés aux couleurs des plus variées qui réchaufferont et égaieront votre foyer.
* Meubles fascinants pour la chambre à coucher: lits ultra-grands, tables de chevet, commodes-secrétaires, commodes-toilette.

Notre grande vente de mi-hiver bat son plein à nos trois établissements: Centre commercial Fairview, Place Ville-Marie et entrepôt-débit de Côte de Liesse (sortie 23e avenue).

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

À notre entrepôt-débit, nous soumettons à votre choix plus de 5000 verges de tentures d'importation. Notre spécialiste de la décoration intérieure vous aidera avec plaisir.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

LA MAISON DANOISE
THE DANISH HOUSE
9501 CÔTE DE LIESSE, DORVAL 631-3591
CENTRE D'ACHAT FAIRVIEW, POINTE CLAIRE 697-1899
1, PLACE VILLE MARIE 861-3734

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, jeudi 13 janvier 1972

Des citoyens déclenchent une offensive contre le programme Initiatives locales

par Solange Chalvin

Quatre représentants de groupes de citoyens mécontents, de Pointe-Saint-Charles, rencontrent ce matin, à dix heures, les responsables à Montréal du programme fédéral d'Initiatives locales.

Au même endroit, rue Union, à quelques pas du Centre de main-d'oeuvre, aura lieu une manifestation de solidarité organisée par le comité anti-pauvreté (Greater Montreal Anti-Poverty Coordinating Committee) dont plusieurs projets ont essuyé des refus non motivés du Centre du main-d'oeuvre.

Lors d'une assemblée publique qui avait lieu hier après-midi et qui réunissait 200 personnes appartement à différents groupes communautaires de la métropole (aussi bien de Côte-des-Neiges que de Saint-Henri ou Rosemont), un front commun a été constitué en vue de faire échec à l'approbation partisane des projets, a-t-on dit.

Le Conseil du travail de Montréal (FTQ), par l'intermédiaire de M. Henri Gagnon, ainsi que le conseil central de Montréal (CSN), par la voix de M. Michel Chartrand, ont tous deux assuré les groupes contestataires de leur appui.

"On a demandé 400 emplois parce qu'on a trouvé facilement 400 chômeurs autour de nous", a dit M. Robert Tremblay, porte-parole du regroupement de projets connus sous le nom "Du pain sur la planche". On n'accep-

tera pas des miettes d'un programme fédéral. On continuera le combat jusqu'au bout, même s'il faut remplacer le pouvoir actuel par un nouveau pouvoir populaire".

"On est en beau maudit", a-t-on scandé au cours de la réunion qui a duré plus de trois heures.

Le porte-parole du conseil central, Michel Chartrand, tout en promettant son appui, a rappelé aux citoyens réunis au sous-sol de l'église de la Pointe-Saint-Charles qu'il y avait actuellement à Montréal 100,000 chômeurs et que cette raison était bien suffisante pour déclencher une grève générale.

Il a accusé Le Devoir d'avoir mis à la une, dans son édition d'hier, une nouvelle en provenance de la Presse Canadienne et ainsi titrée: "Le chômage en décembre: une nette amélioration". Pour M. Chartrand, le chômage est un fléau national permanent qui loin de s'améliorer, s'aggrave tous les jours.

Dans un communiqué remis à la presse, les représentants du comité anti-pauvreté annonce qu'ils exigeront la présence à Montréal du ministre fédéral du travail et de l'immigration, M. Otto Lang, afin de connaître les véritables raisons des refus essuyés par les groupes communautaires, dans le cadre du programme fédéral. On demande en outre que les projets soient acceptés jusqu'au 29 février, au lieu du 31 janvier, tel que prévu par le gouvernement.

Les représentants de l'Association des locataires de Montréal qui assistaient à la rencontre d'hier et qui pour leur part ont reçu $260,000 du programme fédéral, ont offert aux citoyens de l'Association des locataires de Pointe-Saint-Charles de les inclure dans leur projet et de faire bénéficier leurs 10 chômeurs de l'octroi reçu.

Suite à la page 6



Le slogan "Au Canada, ça marche" qui est inscrit sur les affiches que le Centre de main d'oeuvre distribue aux citoyens qui ont reçu des subventions de Initiatives locales, a été remplacé ici par: "Le Canada, terre des ligotés".
(Photo Le Devoir par Bernard Lauyé)

Le MDPPQ constitue un "fonds Chartrand"

par Clément Trudel

Un "fonds Michel Chartrand" vient d'être constitué par le MDPPQ (Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois) afin de permettre au leader syndical de "choisir librement" entre l'amende et la prison – l'échéance étant le 19 janvier à minuit. Il s'agit d'amasser $1,000 – tout surplus éventuel devant servir à la défense des prisonniers politiques dans leur ensemble.

Dix membres du MDPPQ dont le poète Gaston Miron, le député péquiste Robert Burns, les syndicalistes Fernand Daoust et Emile Boudreau, l'avocat Robert Lemieux et le comédien Jean-Pierre Compain, président du mouvement, ont annoncé hier leur intention de lutter contre l'injustice de la "Justice" et plus particulièrement contre "l'offense colonialiste et paternaliste" représentée par l'outrage au tribunal (ou mépris de cour).

Le père Vincent Harvey, directeur de "Maintenant", a dit de Chartrand qu'il était une figure prophétique, "à la fois séduisant et très déroutant". Comme la plupart de ceux qui expriment leur solidarité à l'égard du président du CCSNM, condamné à un mois de prison (ou $1000 d'amende) par la Cour d'appel, Vincent Harvey se dit inquiet devant un système judiciaire "pourri", lui qui a pu constater que les grandes civilisations s'étaient toujours illustrées par l'admirable qualité de leur justice.

"Maintenant" a déjà reproduit le texte d'un jugement du Conseil privé (A. C. 1899 McLeod vs St-Aubyn) où l'outrage au tribunal est déclaré "désuet en ce pays" – la Grande-Bretagne. Dans les petites colonies où il y a surtout une population de couleur, continue le jugement, il peut être nécessaire d'utiliser cette procédure "afin de préserver chez ces peuplades la dignité et le respect qui sont dus à la cour."

Le MDPPQ juge que Michel Chartrand avait d'excellentes raisons et le droit absolu de demander au juge Roger Ouimet de se récuser (Me Lemieux signale que le juge n'a pas demandé à Chartrand, comme le Droit le prescrit, de dire pourquoi il ne serait pas cité, selon lui, pour outrage au tribunal).

Le MDPPQ estime que Chartrand ne doit passer aucun moment de plus en prison, lui qui a déjà purgé quatre mois sans qu'aucune accusation ne soit retenue contre lui – de plus, la sentence a été prononcée un mois et huit jours avant que Chartrand ne soit libéré, ce qui éliminerait l'alternative de l'amen-

Suite à la page 6

les tribunaux

par Guy Deshaies

27 mois en prison par erreur

Un homme de 63 ans, M. Joseph-Paul Pelletier, qui avait été envoyé derrière les barreaux pour une période de 7 ans, vient d'être acquitté à l'issue d'un second procès pour la même accusation de fraude mais après avoir passé 27 mois en prison.

Il s'était pourvu en appel du verdict en avril dernier mais la cour d'appel refusait la requête pour prorogation de délais. Depuis le moment de sa condamnation, en effet, les délais d'appel étaient expirés mais l'accusé fasait valoir qu'il n'avait pas eu les moyens de préparer plus rapidement sa défense.

Son avocat, Me André Saint-Cyr, de l'assistance judiciaire, s'était alors adressé directement au ministre de la justice du Québec, lequel ordonnait, le 30 juin dernier, au nouveau procès.

Le 7 juillet dernier, Pelletier était libéré sur parole en attendant son second procès qui s'est terminé, hier, par un jugement d'acquittement.

Me Saint-Cyr a déclaré néanmoins que jamais la société ne pourrait rembourser à son client les 27 mois qu'il a passés en prison à la suite de cette condamnation.

Le fond de la preuve de la défense repose sur une expertise d'écriture relative à la signature prétendue de l'accusé qui apparaissait au bas d'un faux chèque de voyage de $2,700.

Au nouveau procès, la Couronne et la défense ont offert la même preuve mais cette fois le juge a admis la preuve d'expertise selon laquelle la signature qui apparaissait au bas des chèques n'était pas celle de Joseph-Paul Pelletier.

Le juge Redmond Roche a conclu, hier: "Le tribunal n'a aucune autre alternative que d'acquitter l'inculpé."

Suite à la page 6

Le prévenu se retrouve sans avocat

Le droit à une défense pleine et entière a subi, hier, devant le juge Irénée Lagarde, un dur coup, dans le cas d'un homme d'une quarantaine d'années qui s'est retrouvé sans avocat devant la cour.

L'homme, accusé d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a fait valoir au juge que son avocat avait été avec lui ainsi que son témoin durant l'avant-midi mais que ledit avocat avait dû partir durant l'après-midi de même que le témoin.

Au lieu d'accorder une remise, comme cela se fait couramment, le juge Lagarde a déclaré: "Never mine! On procède, on procède!"

L'accusé a plaidé non coupable, la Couronne a fait entendre trois policiers qui ont produit des pièces à conviction que l'on a même pas pris la peine de montrer à l'accusé après quoi le magistrat a demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à dire pour sa défense.

Après quelques balbutiements de la part de l'homme à la barre, le juge a dit: "Coupable! Avez-vous quelque chose à dire quant à la sentence?" L'homme a simplement fait valoir qu'il était opérateur de machines lourdes, qu'il avait besoin de son permis pour travailler et que jamais auparavant il n'avait été condamné. Le juge Lagarde l'a alors condamné à $50 d'amende et a ordonné la suspension du permis de conduire pour une durée de trois mois.

A ce sujet le juge a ajouté: "Au titre de fonctionnaire provincial, je dois suspendre votre permis."

On sait qu'habituellement, pour les causes de ce genre, les accusés qui plaident coupable dès la comparution écopent d'une amende et que leur permis n'est pas nécessairement suspendu. Au contraire, il est plutôt rare que les permis soient suspendus aux comparutions surtout dans les cas d'une première offense et quand l'accusé a besoin de conduire pour gagner sa vie.

Couple accusé de sorcellerie

Un couple singulier, vêtu de collants, de maillots et de mantes multicolores, du type "Superman" ou "Batman", est apparu en cour, hier, pour répondre à une accusation de sorcellerie.

M. et Mme Daniel Laflamme, accompagnés de deux autres jeunes gens habillés de la même manière et d'une fillette de 4 ans, vêtue elle aussi d'un costume semblable, sont arrivés au palais de justice dans une limousine Cadillac toute rouge.

Leur procès a été remis au 1er février par le juge Irénée Lagarde qui a pu apprendre, de la bouche de l'accusé, Daniel Laflamme, qu'il avait affaire à la famille "Plastic Gum", "chargée de faire la paix sur la terre".

Les deux accusés auraient, selon l'acte d'accusation, illégalement exigé de l'argent en échange de leurs prédictions de l'avenir, en violation de l'article 323 du code pénal qui traite de la bonne aventure, de la sorcellerie, de la conjuration, etc.

C'est le 16 novembre, au 1323 rue Ducharme, à Outremont, que la police a arrêté le couple Laflamme. Ils sont passibles d'une peine maximale de $500 ou 6 mois de prison. Daniel Laflamme portait un collant jaune, un maillot rouge, des bottes rouges et une longue mante de satin turquoise. Son épouse portait le col-

Suite à la page 6

aujourd'hui

A 12h.15, au Sheraton Mont-Royal, M. **Maurice Tessier,** ministre des affaires municipales du Québec, prendra la parole au cours d'un déjeuner du Lions Club of Montreal.

La partie de cartes mensuelle organisée par le Comité des Dames auxiliaires des soeurs de Notre-Dame-du Bon-Conseil a lieu cet après-midi à 14 heures au Centre du Bon-Conseil, 1215 boulevard Sainte-Foy, Longueuil.

L'assemblée annuelle de l'Association des oeuvres de santé, membre fondateur de la Campagne des Fédérations, débute à 15 heures, à la Chambre de commerce, 1080 Beaver Hall Hill, au salon 4, au cinquième étage. M. Félix Guibert, président sortant, sera à la disposition des journalistes, à partir de 15h30.

Au cours d'un 5 à 7, le **Centre d'éducation permanente** de la commission scolaire régionale de Chambly, situe au 1295 Chemin de Chambly, **à Longueuil,** sera inauguré officiellement.

A 20 heures, **M. Jean Lévesque** prononcera une causerei intitukée **"L'information au Québec"**, devant les membres de la section Outremont-Côte-des-Neiges, de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans la salle B 2419 du Centre social de l'Université de Montréal 2332 boulevard Edouard-Montpetit.

A l'hôtel-de-ville de Beloeil, à 20 heures, un **rapport sur le transport en commun intégré sur la Rive-Sud** sera rendu public au cours d'une conférence de presse.

A 20 heures, à l'hôtel-de-ville de Saint-Laurent, **M. Maurice Tessier,** ministre des affaires municipales du Québec, **rencontre les maires de la banlieue** pour discuter des problèmes que pose la Communauté urbaine de Montréal. Cette rencontre a lieu à huis clos.

LECTEURS DES ANTIPROPOS
JEAN LÉVESQUE
parlera de
L'INFORMATION
AU QUÉBEC



jeudi,
13 janvier, 20 h.
Centre Social,
Salle B-2419
Université de Montréal
2332, boul. Edouard Montpetit
ENTRÉE LIBRE
Section Outremont-Côte-des-Neiges
S.S.J.B.

MAGASINEZ CONFORTABLEMENT À L'INTÉRIEUR

PEUGEOTS

1970, 504, sedan, toit ouvrant, automatique, radio AM-FM, dégivreur arrière . . . . . $2,495.

1970, 504, sedan, manuelle, toit ouvrant, radio, gris métallisé. . . . . $2,195.

1969, 204, station wagon, automatique, vert foncé . . . $1,695.

1969, 204, coupé sport, traction avant, roues type "Mag" $1,695.

1969, 204, station wagon, traction avant, pneus Michelin, porte-bagages . . . . . $1,295.

Les automobiles PEUGEOT sont garanties 90 jours à 100%.

1968, Ford, Custom, 2 portes, 6 cylindres, bas millage . . $1,095.

1967, Pontiac, strato, station-wagon, V8, tout équipé . $1,095.

1965, Volvo, 122S, 2 portes, automatique, très bonne condition. . . . . $795.

Financement bancaire

Roger
AUTOMOBILE LTÉE
4269 ouest, rue Sainte-Catherine 932-2925

CLUB NAUTIQUE DEUX-MONTAGNES
Conférence sur la voile par
Marcel Létourneau
NAVIGATION EN FINESSE
Gold Medal Sailor
Demain soir,
Vendredi le 14 janvier
à 20:00 heures
CHAMP-DE-MARS
Le Vieux St-Gabriel,
442, St-Gabriel,
Entrée libre.

copies
XEROX
.02 à .10 ch.
SECRÉTARIAT MONT-ROYAL
4503 Saint-Denis - Montréal
- 843-3112 -



Vos meubles remis à neuf
Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans
Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.
Estimation gratuite
LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Mtl. 721-0947
Nous nous occupons aussi de rembourrage

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
1001 boul. Crémazie est, Montréal 352
COLLÈGE PRIVÉ
RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
EXTERNAT MIXTE
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
PRÉPARATION AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES
ADMISSIONS 1972-73
PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
RENSEIGNEMENTS: 388-5745
de 9 h. à 17 h., du lundi au vendredi incl.

SUCO
CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION (CENDOF)

Cours de formation
Le SUCO offre pour 1972 des cours qui tendent à sensibiliser le public au problème crucial du sous-développement.

À QUI S'ADRESSENT CES COURS?
À ceux qui désirent avoir une certaine connaissance de la planete ou ils vivent, des peuples qui l'habitent et des évolutions qui s'y préparent. Leur esprit universaliste les amenera à s'interroger sur leur destin futur, sur leurs rapports avec les autres hommes et a rechercher les cultures qui leur permettront de saisir la réalité des faits.

DEUXIÈME SESSION - FÉVRIER 1972
Je serais intéressé(e) au(x) cours suivant(s)
(cochez la ou les cases désirées).

☐ DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE
Professeurs: Abdoul BARRY, Serge LE FRANÇOIS
LUNDI, de 19h. à 22h., du 14 février au 22 mai 1972

☐ ASIE: CIVILISATIONS ET PERSPECTIVES SUR L'ORIENT
Professeur: Robert GARRY
MARDI, de 19h. à 22h., du 15 février au 23 mai 1972

☐ AFRIQUE EN MUTATION: UNE TRANSITION DIFFICILE
Professeurs: Abdoul BARRY, Essama EMBOLO
MERCREDI, de 19h. à 22h., du 16 février au 24 mai 1972

☐ LE MAGHREB, CET INCONNU
Professeurs: Faïçal KELLIL, Said RAHAL
MERCREDI, de 19h. à 22h., du 16 février au 24 mai 1972

☐ L'AMÉRIQUE LATINE: CONNAISSANCE DE L'AMÉRIQUE LATINE
Professeur : Pierre BEAUCAGE
JEUDI, de 19h. à 22h., du 17 février au 25 mai 1972.

S.V.P. écrire en lettres moulées ou à la machine à écrire.
NOM M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ . . . . . .
Prénoms . . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . .
Veuillez retourner dument rempli à:
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, SUCO,
4824, Côte des Neiges, Montréal 247
TÉLÉPHONE: 735-4561, poste 39 ou 56.
D-13-1



VIENT DE PARAITRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
L'UNIVERS HOMOSEXUEL
par Martin Hoffman
• La société toute entière doit modifier son attitude vis-à-vis des homosexuels et vis-à-vis de l'homosexualité.
En vente partout au prix de $5.00 - distribué par le Service des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8325. (si la ligne est occupée : 849-2228).
ROBERT LAFFONT
EDITIONS DU JOUR

éditorial

Initiatives dans un cul-de-sac

Il y a quinze jours, M. Duquette, responsable des activités québécoises du ministère fédéral de la main-d'oeuvre et de l'immigration, conviait les journalistes à une séance d'information. Il avait besoin de leur collaboration pour l'aider à dépenser les millions consacrés par Ottawa à son programme d'encouragement aux initiatives locales. Hier, le même M. Duquette refusait systématiquement de parler aux journalistes et les renvoyait à un secrétaire de presse qui n'est certes pas mandaté pour donner autre chose que des réponses officielles aux critiques qui se font jour. Quand M. Duquette aura de nouveau besoin de propagandistes, la presse recouvrera sans doute quelques-unes de ses vertus pratiques. D'ici là, même si les promesses de M. Duquette sont vingt fois prises en défaut, les critiques du milieu "ne percent pas le parapluie de son indifférence".

●

Ce qui épaissit le mystère, c'est l'opposition évidente entre la situation que constatent les milieux populaires de Montréal et le tableau que M. Otto Lang cherche à vendre à l'opinion canadienne.

M. Lang a débloqué hier des crédits supplémentaires de $50 millions pour ce programme des initiatives locales. Comme les projets soumis par les citoyens ont engagé à peine $26 millions à même le bloc des $50 millions qui leur était réservé, on peut dire que le ministre se montre au moins prévoyant et peut-être présomptueux. Ce rajustement est-il rendu nécessaire par un excès dans les demandes que peuvent, elles aussi, formuler les municipalités? Pas du tout. Les municipalités pouvaient compter, comme les citoyens, sur un budget de $50 millions et, en date du 10 janvier, elles n'avaient dépensé qu'un total de $12 millions. M. Lang a cependant jugé que cette réserve de $62 millions ne pouvait suffire aux trois dernières semaines de vie du programme. Donnons-lui raison et félicitons-nous qu'un ministre puisse ainsi en arriver à toujours devancer la demande de façon aussi ambitieuse.

Cette prévoyance de M. Lang n'a pas empêché les administrateurs du programme de commettre une série de lettres intempestives et presque insultantes. Dans la seule zone animée par les comités de citoyens de Pointe-Sainte-Charles, quinze projets ont déjà été refusés et seulement deux des vingt-six projets soumis ont obtenu un verdict favorable. Peut-être est-ce le privilège de nos millionnaires fédéraux de n'accepter ainsi qu'une infime partie des projets soumis, mais ils se moquent des gens quand les goussets remplis, ils font répondre par une secrétaire "qu'il n'a pas été possible d'accorder l'aide financière nécessaire". Or, c'est là la réponse – et la seule – que reçoivent les auteurs de projets refusés. Il faut souhaiter un resserrement du dialogue entre M. Lang et ses fonctionnaires.

●

Au moment de la rencontre avec les journalistes, M. Duquette avait joué avec conviction le rôle du dévoué serviteur du public qui cherche simplement à rendre les plus grands services aux citoyens dans leur seul intérêt! "Trouvez-nous, de grâce, les moyens de vous donner tout l'argent que nous avons en réserve pour vous". C'était beau, émouvant, à briser le coeur. Le méchant René Lévesque aurait été là qu'il aurait versé un pleur repenti et déchiré sa carte de militant péquiste. M. Duquette, le chèque dans une main et le coeur dans l'autre, montrait à quel point il était facile de respecter quelques critères bénins et de provoquer à quelques petits jours d'avis la manne fédérale.

Aujourd'hui, on sait que les administrateurs du programme ont appliqué sans préavis quelques autres petits critères de derrière les fagots. Tel groupe voulait "relancer la clinique mobile de Pointe-Saint-Charles pour la prévention et le dépistage des maladies, organiser l'accueil aux cliniques médicales et assurer aux mères malades un service de garderie". Refusé. Tel autre groupe du même quartier voulait "former des avocats populaires pour vulgariser les lois touchant la consommation et les prêts". Refusé. "Enquête sur la situation des jeunes travailleurs par de jeunes chômeurs, puis mise sur pied d'un comité d'information, de liaison, de logement, etc." Refusé. Et la liste s'allonge indéfiniment.

En revanche, le généreux programme tant vanté par M. Duquette approuve le projet de Service-Secours qui se définit ainsi: "Dépannage pour vieillards et handicapés (pelleter la neige, jeter les ordures), déblayage des patinoires pour les enfants". Dix emplois naissent ainsi au coût de $38,020. Autre projet accepté. Pointe-Saint-Charles aura un "atelier de couture" qui fabriquera des articles essentiels et les vendra au prix coûtant. Douze autres emplois naissent au coût de $35,100. Et c'est fini pour Pointe-Saint-Charles. Sans jouer les économistes, on peut parier sa chemise que ceci ne réduira que de très peu le chômage et la misère que subit le quartier...

Tragiquement, on constate que les seuls projets approuvés – et qui sont, malgré tout, conformes aux normes – n'aident guère la population à prendre en main ses destinées. A l'inverse, ce qui pourrait mettre en place une infrastructure de participation, d'information, de stimulation, tout cela prend le chemin des "grandes filières grises". Le milieu a besoin d'information, de textes légaux vulgarisés, de recours sociaux, légaux, éducatifs infiniment plus souples, et on lui a fait croire que la générosité fédérale mettrait, par le biais des initiatives locales, certaines sommes à leur disposition pour créer des services adaptés au milieu. La déception est grande.

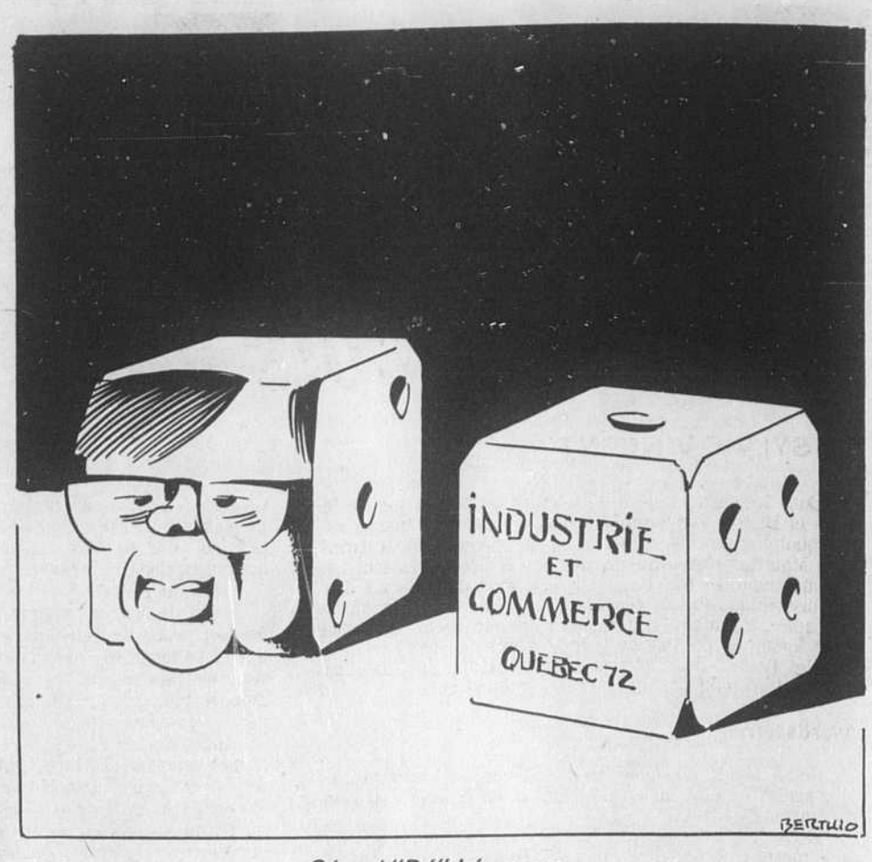
●

Si M. Duquette recouvre un jour la parole, il voudra sans doute expliquer que certains projets soumis invitaient le fédéral à envahir des domaines de juridiction québécoise: éducation, culture, administration de la justice, etc. Et M. Duquette aura raison. Mais le problème durera aussi longtemps que le fédéral persistera à sauter par-dessus la tête des autorités québécoises pour tendre la main à des populations qui ont surtout besoin des instances les plus rapprochées de leurs misères. Ce n'est quand même pas la faute du Québec ni de Pointe-Saint-Charles si les difficultés que créent le chômage et la misère impliquent au premier chef l'éducation, les affaires sociales, la recherche d'une identité, la mise en place de structures moins capitalistes. Si Ottawa veut demeurer à l'intérieur de sa juridiction, qu'il ne vienne pas s'enquérir des besoins de Pointe-Saint-Charles, car les réponses ne lui viendront pas en termes de lutte à l'inflation, de politique étrangère, de reconnaissance de la Chine continentale.

Un programme d'initiatives locales financé par le fédéral et contenu dans les limites constitutionnelles ne vaudra pas grand-chose aux quartiers défavorisés. Il y aura sans doute moins de branches mortes et plus de peinture blanche, moins de neige dans les routes et moins de cimetières d'automobiles, mais on n'aura pas commencé à résoudre le problème.

Les mêmes sommes laissées entre les mains des ministres Saint-Pierre, Castonguay, Choquette, Cloutier auraient permis l'approbation de projets infiniment plus stimulants. Entre les mains d'un ministre fédéral, le programme ne peut que rejeter les projets controversés ou envahir systématiquement le champ de la juridiction provinciale. Face aux refus nombreux et fort mal motivés que les citoyens de Pointe-Saint-Charles viennent d'essuyer, on peut cependant se demander si les responsables du programme fédéral se montrent réticents à cause de semblables scrupules. Peut-être sont-ils tout simplement décontenancés en constatant que des citoyens démunis ont trop bien compris le sens du mot "initiative".

Laurent LAPLANTE



Gérard "Dé" Lévesque

bloc-notes

Le défi de Mujibur Rahman

Cheikh Mujibur Rahman est enfin revenu au milieu de son peuple. Tout au long de la crise tragique qui a éprouvé le Bangla Desh sous l'occupation pakistanaise, la disparition et l'emprisonnement du chef de la ligue Awami avaient été un obstacle considérable à l'organisation politique de la résistance. Mujib incarnait pour l'opinion mondiale les aspirations politiques des habitants du Pakistan oriental. Leur leader arrêté puis mis en procès, les résistants paraissaient devoir ne jamais sortir de l'anonymat où sa perte les plongeait. Son retour triomphal complète l'image du nouvel Etat indépendant.

Au cours des prochaines semaines, plusieurs capitales vont reconnaître le nouvel Etat. L'Inde et le Bouthan l'avaient déjà fait. La République démocratique allemande et la Bulgarie viennent d'emboîter le pas, suivies de la Pologne et de la Mongolie. D'autres suivront qui vont vraisemblablement aider à trouver pour résoudre ce problème de reconnaissance une solution plus appropriée que celle qui fut appliquée aux deux Vietnams et aux deux Chines, sans parler des deux Corées et des deux Allemagnes.

Depuis toujours Islamabad n'avait chapeauté que des provinces artificiellement réunies. Le lien politique étant rompu, les peuples ont retrouvé leur liberté respective. L'ONU devra faire place et à l'un et à l'autre.

La normalisation du statut international du Bangla Desh est d'autant plus importante et pressante que le nouvel Etat aura besoin de la collaboration de nombreux pays et des agences internationales pour faire face aux problèmes sanitaires et alimentaires qui, avec le retour des réfugiés, vont doublement se poser. La machine économique, qui était dirigée souvent de la partie occidentale de l'ancien Pakistan, risque également de rester paralysée si le commerce extérieur ne reprend pas prochainement. Pendant combien de temps encore l'ombre du séparatisme bengali va-t-il empêcher Ottawa de reconnaître le Bangla Desh?

L'emploi des anglophones à Lachine

Le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, a décidé que désormais les employés municipaux devront être recrutés au pro rata de la population anglophone (40%) et francophone (60%). Cette politique n'est pas une innovation au Canada. Le gouvernement fédéral, non sans rencontrer de sérieuses résistances, tente de rééquilibrer quelque peu la présence des francophones dans la fonction publique. En principe, en effet, il est souhaitable qu'on retrouve au sein de l'Etat des employés qui proviennent de la plupart des groupes ethniques. De la sorte, les citoyens peuvent compter sur la présence de fonctionnaires qui sont capables, non seulement de les comprendre dans leur langue, mais surtout dans leur culture et leur situation sociale particulière.

Si cette règle avait été appliquée plus tôt au pays, les diverses fonctions publiques seraient moins devenues le fief de groupes particuliers, et les groupes non suffisamment représentés n'auraient pas subi de la part des services publics les injustices qu'on relève à leur sujet. Ce fut particulièrement le cas des Canadiens français dans la fonction publique fédérale. Ce le fut peut-être aussi pour les Canadiens anglais dans la fonction publique québécoise. Ce l'est encore un peu partout à l'endroit des Indiens et des Esquimaux.

Certains services publics gagneraient à ouvrir leur recrutement. Ainsi dans son rapport sur l'intégration policière, l'ancien conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine recommandait que la police métropolitaine engage des candidats "issus des divers groupes ethniques composant la Communauté urbaine de Montréal".

Dans le film à-la fois émouvant et stimulant qu'est "L'Acadie, l'Acadie", présenté par Radio-Canada samedi dernier on a pu noter que les francophones de Moncton (40%) s'étonnent que les services municipaux du maire Jones soient aussi massivement occupés par des anglophones.

Le partage des emplois de la fonction publique en général, entre les groupe ethniques, doit cependant être examiné parallèlement au partage des emplois dans le secteur privé. Si les francophones ont aussi massivement occupé le secteur public au Québec par exemple, c'est parce que le secteur privé, dans ses meilleurs postes, leur était en pratique interdit et que les anglophones gardaient l'assiette au beurre dans la famille. Dans la mesure où les entreprises privées de Lachine n'exercent pas de discrimination contre les francophones, il est normal que l'administration publique de cette ville soit ouverte aux candidats anglophones.

Cette politique n'est pas une politique linguistique. C'est d'abord une mesure de justice à l'endroit des aspirants à la fonction publique. Le sous-ministre des affaires municipales s'est étonné de la décision prise par Lachine. Il craint d'y voir de la discrimination. Malheureusement, là où comme aux Etats-Unis par exemple, le problème de la juste répartition des emplois s'est posé, ce n'est pas l'absence de mesures spécifiques aux Noirs qui empêchait la ségrégation contre eux. En l'absence de règle, c'est la discrimination imposée par le plus fort qui s'exerce. C'est quand la loi intervient pour mettre de l'ordre que les ségrégationnistes muets d'hier se révèlent alors comme de soi-disant victimes de ségrégation.

Il n'y a pas, par exemple, de règle interdisant aux femmes d'être sous-ministres à Québec. Il n'empêche qu'il n'y a pour ainsi dire pas de femmes qui le soient. Les hommes crieraient peut-être à la ségrégation si une mesure administrative leurs réservait au moins le tiers de ces postes. J'aime mieux une mesure "ségrégationniste" qui réduit effectivement le ségrégation, que l'absence de politique qui laisse se perpétuer la ségrégation des gens en place et de ceux à qui ils réservent leur succession.

Le meurtre de Hull

Décidément, le sort s'acharne contre les libérations conditionnelles. Samedi dernier, trois policiers de Hull arrêtaient, présumément en train de commettre un vol, Gilles Meloche, "libéré conditionnel". Ils l'embarquent dans le fourgon cellulaire, pour aller à la poursuite d'un présumé complice. Entre-temps, Meloche, qui avait encore sur lui un revolver, tire à la tête du policier Fernand Bertrand, resté au volant du fourgon. Depuis, Meloche est lui-même décédé. On avait d'abord cru qu'il était mort des suites des blessures que lui auraient infligé les autres policiers, en tirant à travers le fourgon. Le rapport de l'autopsie affirme plutôt que les balles des policiers n'ont pas traversé les parois du fourgon, et que Meloche s'est suicidé.

Dans l'émoi et l'indignation que suscitent des drames semblables, plusieurs citoyens et policiers ont sans doute été portés à dénoncer de nouveau le programme de libération conditionnelle. Devant le cas de Hull sans doute faut-il répéter que pour 500 "libérés" peut-être un seul donne-t-il prise à des récidives aussi sanglantes. Mais il faut surtout souligner que la tragédie survenue à Hull n'était pas inévitable.

On aura d'abord remarqué que, pris présumément sur le fait d'un vol ou d'une tentative de vol, Meloche aurait normalement dû faire l'objet d'une fouille minutieuse. Manifestement, le Colt .38 qu'il cachait sur lui a échappé à la vigilance des policiers. Encore là, cette erreur n'était pas fatale. Une fois dans le fourgon, le détenu n'aurait pu abattre le policier resté au volant si le véhicule avait été le moindrement muni d'un grillage vraiment sécuritaire entre la cellule et la cabine. Voilà un cas patent où une négligence d'ordre technique et administratif a coûté la vie à un policier. Au lieu de s'en prendre au Service national des libérations conditionnelles, il faut se tourner vers la ville de Hull et le ministère québécois de la justice.

Il y a plus de trois ans, en effet, la commission Prévost, dans un rapport spécial sur certaines évasions, avait formulé une série de "recommandations d'application immédiate". Les commissaires recommandaient notamment "que le ministère de la justice assure une sécurité maximale dans le déplacement de détenus et de prévenus en établissant des mesures adéquates à l'égard (...) des véhicules utilisés pour le transport des prévenus et détenus: (...) que les fourgons cellulaires soient munis de vitres incassables de manière à protéger policiers et gardiens".

Comme si cette recommandation "d'application immédiate" était tombée dans des oreilles de sourds, dans son dernier rapport en date du 31 mars 1970, la commission Prévost revenait à la charge:

"Que dans les devis de construction de prisons et d'aménagement de quartiers de détention et de fourgons cellulaires, l'on spécifie de préférence l'emploi de verre incassable et à l'épreuve des balles afin de protéger efficacement les surveillants, gardes et policiers et le public en général."

Quand le gouvernement aura fini de gaspiller en tapis et autres nécessités libérales les crédits accrus consacrés à ce secteur, peut-être trouvera-t-on de quoi protéger la vie des policiers et du public.

Jean-Claude LECLERC

■ lettres au DEVOIR

L'aide de l'État aux journaux en France et en Italie

Les premiers jours de 1972 ont été marqués en Europe par deux décisions très importantes dans le domaine de la presse écrite. Le 2 janvier, le gouvernement italien a déposé devant le parlement de Rome un projet de loi qui accordera une somme annuelle de 160 millions de dollars aux entreprises de la presse écrite. Cette subvention permettra principalement aux 79 quotidiens italiens de moderniser leur infrastructure technique et de garantir de meilleurs salaires à leurs journalistes. Le projet de loi prévoit également des exemptions de taxe et une baisse sensible des tarifs postaux. En plus de rescaper plusieurs quotidiens, ce projet de loi qui, selon les observateurs, sera adopté sans difficulté, permettra d'empêcher la hausse du prix de vente des journaux déjà à 15 cents la copie.

Le 6 janvier, le gouvernement français décidait pour sa part une aide de 15 millions de francs aux quotidiens sous la forme d'une réduction du prix du papier. D'autres mesures suivront au printemps.

La presse écrite française comme celle de la plupart des pays démocratiques traverse une crise grave. Le Canada n'y fait pas exception. Les derniers mois nous ont laissé voir l'ampleur de cette crise. Et les propositions timides du Rapport Davey ou les lents travaux de la Commission de la liberté de la presse à Québec semblent démontrer le peu de compréhension que l'on a du fond du problème et le peu d'originalité dans les propositions de solutions. Alors que la plupart des pays occidentaux dont les Etats-Unis adopteront en 1972 des mesures d'aide économiques aux entreprises de presse, notre pays croit encore, comme au début du siècle, que les interventions de l'Etat entravent toujours la liberté.

La mission d'information est une mission essentielle. "Parce qu'elle est essentielle, elle doit être aidée par les pouvoirs publics". Ce qui complique aujourd'hui le plus le problème de la liberté de la presse, c'est l'apparition de facteurs économiques qui sont souvent, quoique moins voyants, plus déterminants que les facteurs politiques. Parmi ces facteurs, par exemple, la publicité a une incidence indirecte, mais très importante sur la liberté de la presse, en ce sens que la publicité a tendance à éliminer tout journal qui n'est pas premier dans sa catégorie; dans ces conditions, les autres journaux sont beaucoup moins pourvus; disposant de moins de recettes, ils sont obligés de brider l'ensemble de leurs dépenses et offrir à leurs lecteurs qu'un service de plus en plus modeste. A la longue, ils sont éliminés. La publicité en provoquant la raréfaction du nombre de journaux contribue indirectement à une diminution de la liberté de presse.

Le pluralisme de l'information constitue pour une société libre une nécessité fondamentale car "plus nombreuses sont les sources capables, indépendamment les unes des autres, de nous informer de ce qui se passe, de mesurer les résultats de nos actes et de nous indiquer ce qu'il conviendrait de faire, plus il nous est facile de nous gouverner efficacement" (Rapport Davey, tome I, page 3). La liberté de s'informer, et jusqu'à un certain point la liberté de penser, dépend du nombre de sources auxquelles peut s'alimenter le public. Sans une certaine multiplicité, il n'y a pas de liberté. Le problème de l'information à sens unique qui est le fait de tous les pays totalitaires, se trouve ainsi posé dans notre démocratie, mais pour des raisons économiques. L'intervention de l'Etat est donc impérieuse. Celle-ci pourrait reposer sur ces deux points:

– Toute publicité à la télévision doit, au moins dans une certaine mesure, être accompagnée d'une publicité dans la presse écrite. Car la concentration de la publicité sur les supports leaders de la radio et de la télévision conduit la presse vers le monopole; et ce monopole fait ainsi perdre à la presse écrite son caractère essentiel de support diversifié du dialogue social dans une société pluraliste et démocratique.

– La multiplicité des organes de la presse écrite quotidienne est indispensable à une société libre. L'Etat doit donc empêcher la concentration de la presse en subventionnant les organes de presse déficitaires, en leur versant des crédits pour la modernisation de leur technologie, en les exemptant de certaines taxes, et en leur accordant des tarifs spéciaux de poste et de communications.

Rien de moins.

Jean-Pierre NADEAU
Sciences de l'Information-Paris
Paris, le 8 janvier 1972

Le rapport Dumont vu par deux oecuménistes catholiques

M. Claude Ryan,
Vice-président de la Commission d'étude sur les laics et l'Eglise.

Nous avons lu le rapport de votre commission et nous avons été impressionnés par sa courageuse lucidité.

Oeuvrant en oecuménisme, nous nous sommes réjouis de voir l'Eglise catholique romaine du Québec faire cet immense effort de prise de conscience en vue de se mieux situer dans l'actuelle destinée des Québécois. Nous croyons que la cause de l'unité des chrétiens progressera précisément dans la mesure où chaque Eglise se renouvellera dans sa fidélité au Christ et à l'Evangile. Nous avons compris que c'était bien là l'objectif de votre commission par rapport à l'Eglise catholique romaine, compte tenu du contexte vivant ou elle évolue chez-nous.

Nous souhaiterions que, profitant de l'expérience de votre commission, les autres Eglises chrétiennes du Québec s'engagent aussi dans une semblable prise de conscience. Votre rapport est conforme à l'esprit de l'Evangile et nous pensons que dans l'ensemble votre approche devrait être acceptable de la plupart des Eglises chrétiennes implantées en notre province.

Il est certain qu'après Vatican II les catholiques romains du Québec ne peuvent vivre repliés sur eux-mêmes. Votre rapport le rappelle. D'ailleurs la charité du Christ ne nous pousse-t-elle pas à chercher à mieux comprendre nos frères anglicans, protestants et orthodoxes, d'autant que les relations sont rendues plus délicates à cause des facteurs linguistiques et culturels? Mais cet effort de compréhension ne doit pas s'accomplir à sens unique. Il exigera beaucoup de courage et de franchise de part et d'autre. C'est à ce prix que les membres de nos Eglises pourront ensemble témoigner de leur foi commune en Jésus-Christ et de l'espérance qu'ils apportent à une société qui se veut plus juste. Tâche énorme?... Mais est-elle vraiment impossible?

Irénée BEAUBIEN, s.j.
directeur
et Stéphane VALIQUETTE, s.j.
directeur-adjoint,
Office national d'oecuménisme de la C.C.C.
Montréal, le 11 janvier 1972.

Intégrer n'est pas assimiler

On s'acharne en divers milieux à déformer le nationalisme québécois en jouant sur les mots ou en abolissant des distinctions essentielles. C'est d'ailleurs un des exercices favoris du sophiste Trudeau.

M. R. Rakhmanny apportait dernièrement sa contrubution à ce concert dans une libre opinion publiée dans le Devoir du 3 janvier sous le titre "Les Ukrainiens et l'identité québécoise". Faisant référence sans doute au désir de la majorité francophone d'intégrer les néo-québécois, R. Raskhmanny parle de "ce vieux slogan devenu si familier prônant l'assimilation des minorités étrangères" et continue démagogiquement ainsi: "Une telle exigence... resonne etrangement a l'oreille de ces minorités ethniques. La plupart des Néo-Canadiens se souviennent encore des persécutions culturelles, religieuses et politiques dont eux-mêmes ou leurs parents ont été les victimes dans certains pays européens soumis à des régimes d'intolérance extrême".

Voici les nationalistes québécois chargés de toutes les intolérances qui ont germé en Europe. Facile, n'est-ce pas, de condamner par association d'idées: intégrer, assimiler; exiger, persécutions et intolérance extrême. Cette dialectique de deux sous - ou deux cents? ou même trois cents si l'on tient compte de l'inflation - trahit soit de la mauvaise foi, soit une incompréhension de la mentalité québécoise, incompréhension qui d'ailleurs m'est incompréhensible.

Par "ces persécutions culturelles, religieuses ou politiques" veut-on nous faire croire que les nationalistes québécois veulent assimiler, convertir et asservir les néo-québécois? Voyons donc! Il n'est pas question d'interdire l'enseignement de quelque langue ou de quelque religion que ce soit, mais plutôt de promouvoir l'usage du français. Selon mon interpretation, les demandes des nationalistes québécois signifient essentiellement ceci: on veut obliger les néo-québécois non anglophones et leurs descendants à choisir entre l'école privée non ou peu subventionnée et l'école publique francophone de sorte que, pour la plupart d'entre eux, la principale - mais non pas nécessairement la seule - langue de scolarisation soit le français. Ceci ne brimerait pas le "droit strict (?) de conserver et de développer les caractéristiques particulières de leur héritage culturel" dont parle R. Rakhmanny puisque l'anglais, qui serait alors remplacé par le français, ne fait pas partie des caractéristiques particulières en question.

Evidemment, cette intégration ne serait pas facile dans les structures scolaires francophones actuelles. Mais, les mêmes nationalistes proposent aussi de modifier ces structures afin qu'elles puissent accueillir les néo-québécois tout en respectant leur héritage culturel.

R. OUELLET
Longueuil, le 5 janvier 1972

P. S. M. Rakhmanny ne connaît rien à l'histoire du Canada, qui parle du "fair-play" des Anglais.

La forme la plus récente de pollution

De même que l'intoxiqué ressent un vif besoin de ce qui l'empoisonne, ainsi l'homme ne saurait se passer de pollution. Son besoin n'est donc pas de la fuir, mais de la varier.

Las de la pollution industrielle de la ville, fatigué de l'ambiance effrénée de la métropole, il s'évade en pleine nature pour y savourer la pollution "sportive" de la motoneige. Il découvre dans l'hystérie de la vitesse le doux apaisement de son agressivité. Il se procure dans le bruit et les hydro-carbures, la satisfaction nécessaire à sa "toxicomanie".

Son enchantement vient alors de ce qu'il s'empoisonne dans un cadre différent.

Jean ROBILLARD
Anjou.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Taracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année, six mois: $22, trois mois: $12. Edition du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

"Mon espace contre une chaudière de farine"

Les Québécois vus par les Montagnais

par SYLVIE VINCENT

Sylvie Vincent travaille au Laboratoire d'anthropologie amérindienne. Séjournant à Natashquan en juillet dernier, elle a rencontré des Montagnais adultes qui, par le truchement de son magnétophone, ont dit ce qu'ils pensent des Blancs du Québec. Ces propos ont été endossés par des jeunes indiens du village, notamment Caroline Malec, Agnès Bellefleur et Joseph Malec, qui ont contribué à la traduction. Caroline Malec a spécialement participé aux conversations et revu le texte français.

Dans les villages de la Côte Nord les tensions entre Indiens et Blancs sont omniprésentes, faites de petites agaceries quotidiennes qui, pour l'étranger, tiennent de la caricature. Mais les ressentiments des uns et des autres sont très profondément ancrés, basés sur une série d'arguments d'ordre historique, social, économique... J'ai essayé de mettre sur papier, à l'intention des Blancs, ce que disent des Montagnais lorsqu'ils parlent de leur territoire, de leurs relations avec les Blancs, des différences de mentalité, des conditions qu'il faudrait remplir pour que l'avenir soit vivable.

Avertissement

Cette façon de faire en elle-même est ambiguë. Le Montagnais ne croit ni en l'écriture ni en la faculté de compréhension du Blanc.

Ecrire et s'adresser aux Blancs c'est donc, dans une certaine mesure, reconnaître son appartenance à cette autre culture tant critiquée par les Indiens, et cela ne peut être imparti qu'à un Blanc. Mais le texte qui suit est, pour l'essentiel, un document brut qui a été écrit à la suite et à l'aide de conversations tenues dans un village indien de la Côte Nord. Les passages entre guillemets sont des traductions aussi précises que possibles des opinions recueillies auprès de deux personnes agées de 77 ans (M.A.) et de 40 ans (M.B.). Les paragraphes de liaison ont pour but d'expliciter ce que j'ai compris de la pensée des Indiens, ils ont été écrits grâce à d'autres passages enregistrés et non cités, grâce aux conversations non enregistrées tenues lors de ce même séjour ou grâce aux informations que tout individu reçoit tous les jours (Journaux, rencontres, etc...)

Les Blancs ne savent même pas qu'ils ont volé

Les Blancs savent en général que les Indiens sillonnaient le Québec et l'Amérique entière bien avant que les premiers bateau n'apparaissent à l'embouchure du Saint Laurent. Mais il y en a peu parmi eux qui seraient prêts à dire avec les Indiens que ceux-ci étaient alors maîtres d'un espace qu'ils ont perdu, dont ils ne se sont départis que sur la promesse qu'ils pourraient continuer à chasser et qu'en cas de famine, ils auraient droit à une partie de la richesse qui viendrait de l'exploitation des territoires offerts. Alors que les Blancs leur reprochent d'être des parasites du gouvernement et de la société, les Indiens considèrent que l'aide gouvernementale n'est qu'une pauvre contrepartie à la perte de leurs territoires. Lorsqu'ils mettent en balance ce qu'ils ont donné et ce qu'ils ont reçu, ils constatent qu'ils se sont fait jouer par des gens qui ont profité de leur ignorance des règles d'une

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES PAR LES BLANCS

"(Les Indiens) (il s'agit des Algonquins du Témiscamingue) deviennent de plus en plus misérables tous les ans et cela par la faute des Blancs qui ravagent leurs terres de chasse, déboisent leurs forêts et détruisent même le gibier, unique source d'existence pour ces pauvres gens..." J. P. Grégen, omi, Annales de la Propagation de la Foi, juin 1879, p. 114.)

société qu'ils jugent malhonnête, sans scrupule et sans générosité. Ils disent que leurs ancêtres ont accepté de partager leur espace, parce qu'ils pensaient que les Blancs avaient du partage la même conception et qu'il s'établirait un échange et une aide perpétuelle entre les deux parties. Ils disent aussi s'apercevoir aujourd'hui que les Blancs se sont enrichis à leurs frais et ils sentent qu'ils ont perdu, avec leurs territoires, une grande partie d'eux-mêmes.

"Même aujourd'hui tous les Blancs, français et anglais, s'imaginent que le territoire est à eux. Mais non, Aujourd'hui encore c'est nous qui sommes propriétaires de tout le Canada que nous habitions. Autrefois, quand le Blanc est arrivé, partout où il allait, il trouvait des Indiens. Là-bas, à Québec et aussi tout le long du fleuve, et à Gaspé et au Nouveau-Brunswick... et à la Baie d'Hudson et aussi à Goose Bay, dans ces endroits il y avait des Indiens... Aujourd'hui les Canadiens français disent: "c'est à nous le territoire". Je pense, moi, que le territoire n'est pas aux Français. Il appartient aux Indiens, il leur appartiendra toujours... Les Canadiens français pensent que le territoire leur appartient. Ils ne savent même pas qu'ils l'ont volé... Aujourd'hui, on peut dire que ce sont les Indiens qui ont enrichi les Blancs. Et l'Indien, après s'être fait jouer, qu'obtient-il en retour? (M.B.)

Lorsqu'il parle des Canadiens français qui s'imaginent que le territoire leur appartient, M.B. pense plus particulièrement au Parti québécois auquel il reproche de n'avoir pas songé officiellement aux Indiens. Mais sa mention des Blancs enrichis par les Indiens est plus générale. Au cours d'autres conversations il a expliqué que beaucoup de gens venus des quatre coins du monde travaillent et deviennent riches grâce au territoire indien. Il donne comme exemple ceux qui exploitent la mine de Schefferville, et les immigrants qui y sont employés. Cette mine est située sur le territoire indien, a été découverte par un Indien. Mais l'Indien, lui qu'en retire-t-il?

Avant de demander une réponse à cette question, voyons comment M.A. parle de l'entente qui a son avis, est à l'origine de la dépossession pour les Indiens de la richesse pour les Blancs, en particulier pour les gens importants comme les membres des gouvernements et les "Monsieurs" (c'est ainsi que l'on appelle sur la Côte Nord les propriétaires de clubs privés).

"Quand les Blancs sont arrivés, ils ont demandé aux Indiens de leur donner le territoire. La première fois l'Indien n'a pas accepté. La deuxième fois le Blanc a fait pousser de la farine. La farine a poussé. Alors le Blanc a demandé encore le territoire. Il a dit: "quand il y aura beaucoup de farine, à l'avenir, si l'Indien manque de quoi que ce soit, s'il n'a plus rien pour vivre, en pourra le nourrir grâce à la farine." C'est ce que l'homme blanc a donné comme argument. Il a dit à l'Indien: "n'aie pas peur que tes enfants aient faim". C'est ce qu'il a dit. Le gouvernement retire des profits du territoire et de tout ce qu'il y a dans la forêt. Il se doit de nourrir les Indiens." (M.A.).

Et plus tard M.A. dira:

"L'Indien avait peur que ses enfants meurent de faim. Il pensait: "si j'abandonne le territoire aux Blancs, mes enfants vont avoir faim... Comme tu le vois, le nombre des enfants augmente toujours... L'Indien a accepté parce que le Blanc lui a dit: "quand le blé aura poussé, si jamais l'Indien n'a pas de quoi vivre ou n'a pas de travail, on lui en donnera toujours. Toujours. N'aie pas peur que tes enfants aient faim ni qu'ils soient pauvres". C'est ce que le Blanc a dit. L'Indien a donné son territoire. C'est ainsi que nous en sommes arrivés à ce que nous sommes aujourd'hui." (M.A.).

D'après M.A., quand la guerre a été terminée entre les Indiens et les Blancs, "l'Indien est allé dans le bois, Le Blanc est resté sur le bord de la mer"... Et le blé commença à pousser... Quant à la farine...

Il n'y avait pas de farine. Les Blancs n'en apportaient que six sacs par an. Ils n'en donnaient qu'une chaudière par famille, deux chaudières pour les familles nombreuses. C'était tout. Pour douze mois... On n'en aurait évidemment pas eu assez, mais on avait de la viande. On ne se servait pas souvent de la farine. Tout ce que les compagnies fournissaient, nous l'avons payé. Les Indiens n'ont pas volé, non, ils ne les ont pas volés, ils ont tout payé. (M.A.).

Pour M.A., il est donc clair que l'entente a été prise à la légère par les Blancs, que ceux-ci n'ont jamais eu l'intention de sauvegarder les Indiens de la famine.

Du moins il fut un temps, que les vieillards comme M. A. ont partiellement connu, où il restait la chasse pour vivre, et une partie du territoire, la forêt, dans laquelle l'Indien restait maître de ses actes. Mais bientôt les Blancs ont pénétré les territoires de chasse.

"Le Blanc a dit à l'Indien que c'était le gouvernement qui lui avait donné le territoire. Quand ils ont vu les sentiers des Indiens, ils les ont suivis. C'est ainsi qu'ils ont pu connaître le pays... que ce soit à eux ou non, cela ne comptait pas pour eux. Ils y allaient quand même... Les Blancs ne veulent rien comprendre." (M.A.).

M.A. dit encore:

"Les Indiens n'auraient pas faim si le gouvernement ne leur avait pas demandé leur territoire. Celui à qui on a donné le territoire, ce sera de sa faute si les Indiens meurent de faim. Déjà les Blancs sont nombreux ici-même, dans le bois. C'est de la faute du gouvernement si l'Indien a faim. Il veut empêcher l'Indien de faire quoi que ce soit..."

Interrogé, M.A. explique que le gouvernement et les Blancs en général empêchent l'Indien de chasser et le réduisent à vivre d'allocations variées. D'autres Indiens m'ont expliqué que la chasse et la trappe sont difficiles à pratiquer actuellement en raison des coûts trop élevés par rapport aux revenus possibles. Comme ce sont les Blancs qui décident des prix et qui réglementent la chasse et la pêche (cf. plus bas), ce sont eux qui acculent l'Indien à ne rien faire. Constatant cette inactivité forcée, M.A. demande:

"Au moins qu'on n'ait faim et qu'on ait des maisons habitables... Le Blanc veut toujours du mal à l'Indien, toujours, toujours. Il aimerait pouvoir tuer les Indiens. Si l'Indien mourrait, le Blanc s'en irait dans le bois".

Autrement dit, le Blanc est perçu comme un être qui désire l'extermination des Indiens pour pouvoir s'emparer des derniers territoires qui leur restent. L'Indien se dit qu'il a donné libre accès à son espace, qu'il a guidé le Blanc dans un pays où il aurait été incapable de survivre seul, tout cela pour se trouver aujourd'hui acculé au vide. Car non seulement les Blancs sont partout, n'ayant pas laissé une parcelle de terre vraiment indienne, s'emparant des portages et des rivières, mais en plus il ne peut même pas pêcher librement. Les endroits où, depuis des générations, ses ancêtres venaient pêcher tous les étés, appartiennent à des gens qui résident loin de là (Américains et riches Québécois), qui n'ont pas besoin de poisson pour vivre et qui tentent de faire régner sur les rivières la terreur du garde-pêche.

"Quand les Blancs ont commencé à avoir des clubs, ils ont commencé à avoir des garde-pêche. Maintenant l'Indien a peur. C'est de la faute du garde-pêche si l'Indien a peur. Et les chemins... Tous les portages indiens, depuis des années ce sont les Blancs qui les utilisent. Autrefois il n'y avait pas encore de Blancs et l'Indien avait son portage. Les Blancs s'en servent encore aujourd'hui, ils ne veulent pas que les Indiens y passent. Les "Monsieurs", ça ne fait pas longtemps qu'ils sont ici et ils empêchent l'Indien de pêcher. Ils ne restent qu'une semaine ou deux... ils n'ont aucune raison d'empêcher les Indiens de vivre. Leur territoire à eux est loin d'ici, leur pays, leurs maisons (sont loin, là-bas). Nous, on a toujours peur." (M.A.).

Cette peur dont parle M.A. est loin du sentiment qui anime les plus jeunes lorsqu'ils pensent aux clubs de pêche. Mais, à part la peur ou la colère, que reste-t-il au bout du compte à un peuple qui a vu son espace se rétrécir à la dimension de réserves et qui voit des étrangers "jouer" à chasser et à pêcher les sources de son alimentation traditionnelle? Que restera-t-il quand, à force d'aller à l'école, adultes et enfants auront complètement désappris la chasse? Que leur offre la société blanche, sinon une situation de sous-prolétaires dépendant pour vivre des bons vouloirs du gouvernement? Les Indiens disent qu'ils sont les maîtres du territoire mais savent qu'ils n'ont plus pour se nourrir que les allocations gouvernementales. Piètre réconfort hypothéqué par les gérants des magasins avant même que les chèques n'arrivent.

"Même aujourd'hui les Blancs ne s'entendent pas avec nous. Ils continuent à vouloir nous enlever notre terre... (Que veulent-ils en faire?) Je me le demande. Je ne sais pas. Ils prennent n'importe quoi, le fer... les arbres, les poissons aussi, le saumon... Peut-être qu'ils cachent ce qu'ils veulent en faire... Même aujourd'hui, depuis que les Indiens reçoivent les allocations du gouvernement, les Blancs ne s'entendent pas avec eux. Ils prennent les chèques et les empochent..." (M.A.)

M.A. pense aussi qu'il y a quelque part à Montréal des sommes considérables qui appartiennent aux Indiens mais dans lesquelles le gouvernement puise pour ses propres besoins, notamment pour des dépenses militaires. M.A. n'a sans doute pas la prétention de connaître les rouages du système économique canadien, mais il pense comprendre les motivations profondes des agissements des Blancs. Il a perçu que ceux de la communauté voisine reprochent aux Indiens de vivre aux dépens du gouvernement, il sait que leur méfiance et leur pouvoir les autorisent à saisir les chèques d'allocations pour se payer eux-mêmes dans les cas où ils ont fait crédit aux Indiens, ou bien à refuser arbitrairement ce crédit.

Ainsi, malgré l'immensité et la richesse d'un territoire dont ils revendiquent la propriété, certains Montagnais ont tendance à se dire qu'ils ont perdu le contrôle de leur destinée. Pour de simples et bonnes raisons de survie physique ils se voient obligés d'accepter une place de sous-prolétaire, au dernier rang de cette société blanche dont ils n'ont pas une haute opinion.

Les Blancs feraient n'importe quoi pour de l'argent

Le Montagnais dont l'économie traditionnelle était basée sur l'exploitation directe des ressources plaint le Blanc d'être obligé de travailler pour un autre. Mais il remarque surtout que ce système donne à ceux qui le pratiquent une

LA PERCEPTION DU BLANC COMME VOLEUR (NASKAPI)

"Le Grand Esprit créa l'Esquimau de sa tête (il s'agit du récit de la création des races raconté au Père Lacasse par un Naskapi)...Il créa aussi (l'Iroquois). Celui-ci fut fait des bras du Grand Esprit...Le Grand Esprit créa l'homme au visage pâle de ses ongles. C'est pourquoi celui-ci veut toujours voler ce qui appartient aux sauvages. Ils vont partout pour s'emparer des terres du monde entier. Ils fabriquent de l'eau de feu pour rendre fous ceux qu'ils veulent voler. Ils se croient fins tandis qu'ils ne sont que coquins. Le Grand Esprit créa ensuite...l'homme par excellence, l'homme des hommes, le Naskapi enfin. Il le créa de son coeur... c'est pourquoi (il) a un sang si noble, si généreux". (R. P. Lacasse, omi, Mission des Naskapis, Annales de la Propagation de la Foi, février 1879.)

mentalité de calculateurs, de gens qui ne partagent pas, qui sont prêts à tout pour s'enrichir, même au vol et au meurtre.

"Si le Blanc ne trouve pas un "Monsieur" pour qui travailler, il ne peut pas gagner d'argent. L'Indien, lui, ça ne lui fait rien (de n'avoir personne pour qui travailler). Quand il n'a pas de nourriture, il va en chercher. A mon sens, c'est ce que fait l'Indien et ce que fait le Blanc. Les Blancs s'entretuent pour de l'argent... Aujourd'hui les Blancs ne pensent qu'à se faire de l'argent. C'est pour cela qu'ils ne pensent qu'à eux." M.A.

D'après M.A. c'est pour cela que les Blancs ne veulent pas qu'il y ait des Indiens auprès d'eux, et qu'ils ne veulent rien partager avec les Indiens. M.B. disait que les Blancs ont peur que les Indiens deviennent forts et nombreux. Les Blancs, obnubilés par l'argent auraient donc peur de la concurrence et s'ingénieraient à écraser ceux qui les entourent. Par ailleurs M.A. dit que, autrefois, ce n'était pas ainsi parce que les Blancs allaient à la chasse comme les Indiens. Pour M.A. c'est donc la perte du contact avec la nature et le système économique mis au point par les Blancs qui nuisent aux bonnes relations entre les hommes. Ce n'est pas extrapoler beaucoup que de dire que, pour les Montagnais, les Blancs ont remplacé le partage par la concurrence. A cela s'ajoute la malhonnêteté...

"Moi je connais un peu le Blanc, je le connais bien trop le Blanc, ce qu'il est et ce qu'il pense... Pourquoi l'Indien n'est-il pas là? (absent de la société)... L'Indien fait les choses de façon trop droite et le Canadien français est trop malhonnête, il fait les choses de travers. Et s'il voulait être honnête, comme ça marcherait bien..." M. B.

Les Montagnais alignent les torts des Blancs: malhonnêteté, racisme, amour démesuré pour l'argent...Ils énumèrent les actions des Blancs: ils ont spolié l'Indien de son territoire, ils l'ont exploité, ils continuent à ne pas vouloir le considérer comme un égal.

M. A. a dit que le système socio-économique a coupé le Blanc de la nature et des autres hommes. Il va plus loin. Il dit que le Blanc a une pensée de sédentaire qui l'empêche de comprendre beaucoup de choses. Sa pensée a les dimensions du carré qui entoure sa maison tandis que celle de l'Indien n'a pas plus de limites que l'espace de son ancien nomadisme. Pour M. A. si le Blanc ne sait vivre que par et pour l'argent, l'Indien, lui, s'abreuve à la forêt. C'est d'elle qu'il tire non seulement sa nourriture mais aussi ses connaissances, ses pouvoirs, sa philosophie, sa pensée.

"L'Indien, l'été, est ici (au village). Il travaille pour lui-même, il fait des canots ou n'importe quoi d'autre. Et alors il pense à tout ce qu'il a vu dans le bois. En y pensant, il commence à travailler pour ça...(il fabrique canots, raquettes, etc. pour refaire ce qu'il a fait l'année précédente, en s'aidant de l'expérience acquise). Dans sa pensée il revoit tout ce qu'il a vu partout dans le bois, parce que sa tête reste toujours là-bas, afin qu'il n'oublie pas". (M. A.).

En effet il semble que, même loin de la forêt, la pensée de l'Indien reste toujours en contact avec elle. C'est imprégné de ce qu'il a vu au cours des hivers précédents qu'il prépare ce qui servira aux prochaines chasses. A force d'observations constamment remémorées se constituent peu à peu ses connaissances. Par la concentration constante sur ce qu'il a vécu dans la forêt semble s'élaborer sa philosophie...Quand on demande à M. A. si la pensée du Blanc est différente, il répond:

"Oui. Pourquoi ne le serait-elle pas? Le Blanc mesure. Le terrain de sa maison, son travail se trouvent ici. (M. A. dessine du doigt un carré sur la table pour indiquer que maison et travail sont inscrits dans un espace restreint, bien délimité, qu'ils sont comme enfermés.). Il ne pense pas plus loin. C'est pour ça qu'il n'a pas de pensée. L'Indien, lui, va partout, c'est pourquoi il peut avoir une pensée. C'est grâce à cela aussi qu'il est intelligent".

Conclusion

Nous revenons donc, irrémédiablement au territoire. Sa perte est beaucoup plus qu'une perte économique, elle représente la fin d'une civilisation. Il est des vieillards perspicaces et désespérés qui se disent qu'en oubliant son espace, en travaillant pour d'autres, en se fiant à l'écriture porteuse de mensonge l'Indien est en train de se renoncer à lui-même.

"Pourquoi ne se forceraient-ils pas pour vivre comme des Blancs, ils font tout ce qu'ils peuvent pour vivre avec eux. Ils veulent abandonner leur identité d'Indien". M. A. (en parlant de quelques Indiens)

J'ai l'impression que d'autres, de la génération moyenne surtout, ont été forcés d'opter pour la société blanche, même si c'est en la contestant, en la niant, en la détestant. Pour eux il s'agit de revendiquer au maximum, de dresser la liste des griefs, d'obtenir réparation autant que possible et ce en utilisant les tactiques et les lois des Blancs. Ils réclament en fait le minimum: que les enfants n'aient pas faim, que les maisons soient habitables, que les Blancs cessent de les manipuler, qu'ils les laissent libres de choisir leurs métiers, qu'ils leur donnent un accès égal à l'éducation...Ce sont les demandes de tous les groupes socialement et économiquement inférieurs. Par là les Indiens me paraissent rejoindre les comités de citoyen, les regroupements de chômeurs et d'assistés sociaux. Ces réclamations sont donc le signe d'une entrée, par le bas, dans la société québécoise et en même temps d'une démission culturelle qui n'échappe pas aux vieillards, et qui est attribuable à la sédentarisation, à la destruction de la vie économique, au système scolaire, etc.

C'est entre les mains des plus jeunes, ceux qui ont tâté de près aux "grandeurs" de la culture euro-américaine et qui sont en mesure de les comparer à la pensée indienne que repose le sort de la culture montagnaise, particulièrement de la langue et des valeurs; c'est du moins une impression que l'on acquiert au contact de certains jeunes qui commencent, eux-mêmes, à faire des choix même s'ils se sentent ignorants de leur propre culture.

La plupart des peuples qui sont dans une situation de colonisés ne voient d'issue que dans le départ des colonisateurs. Par force ou par sagesse, certains Montagnais sont autrement plus exigeants, eux qui demandent au Blanc d'essayer de comprendre, d'appliquer la justice, de cesser la discrimination, donc de modifier sa pensée, de l'élargir au-delà de ce malheureux champ de blé qu'il n'a même pas su partager. Au moment où se fera l'aménagement du Québec, les Blancs vont-ils entendre? Il est permis d'en douter...

"Les Blancs ne comprendront jamais rien...Ceux qui essaient de comprendre vont se faire tuer". (M. A.)

Dialogue sur la mainmise étrangère

"On a une vie à vivre...à tous les quatre ans"

par Gérard D. LÉVESQUE et la presse parlementaire de Québec

Nous reproduisons ci-dessous les deux extraits de la conférence de presse donnée le 10 janvier par le ministre québécois de l'industrie et du commerce, où M. Gérard D. Lévesque, en réponse aux questions des journalistes, a tenté de préciser la position du gouvernement Bourassa sur la mainmise étrangère et les velléités de contrôle d'Ottawa à cet égard. Quelques incohérences ont dû être supprimées.

Premier extrait

JOURNALISTE: On nous a dent, depuis quelque temps, que le gouvernement fédéral s'achemine vers une politique de restrictions, vers un contrôle quelconque des investissements étrangers. Est-ce que vous avez été consulté là-dessus? Est-ce que vous aurez votre mot à dire?

M. LEVESQUE: La politique du gouvernement québécois a été énoncée à maintes reprises par le premier ministre du Québec et il a fait connaître la politique du gouvernement à ce sujet là. Je crois bien, que cela dépasse, à ce moment-là, les prérogatives du ministre de l'industrie et du commerce parce que c'est une question beaucoup plus vaste que celle qui concerne ce ministère. M. Bourassa a clairement établi, si ma mémoire est fidèle – du moins, c'est de cette façon que je l'interprète – que les investissements étrangers étaient nécessaires pour le développement du Québec et particulièrement pour la création d'emplois, surtout dans le contexte actuel au Québec où il y a tellement de nouveaux arrivés sur le marché du travail. Nous n'avons pas le moyen de refuser les investissements étrangers. Au contraire, nous les recherchons pour mettre en valeur toutes les possibilités du Québec.

JOURNALISTE: Je ne vous demande pas votre politique là-dessus. Je vous demande si vous avez été consulté...

M. LEVESQUE: Nous sommes évidemment en relation avec le gouvernement central. Je suis personnellement en relation avec M. Pepin, M. Marchand en particulier, ce sont mes homologues du côté fédéral. Par contre, je sais que M. Garneau est en relation avec M. Benson, M. Bourassa avec M. Trudeau et, à divers niveaux, il y a de ces rapports. Alors, que ce soit M. Castonguay avec M. Munro, ou enfin M. Cournoyer avec M. MacKasey, il est normal qu'il y ait des consultations. Quant à moi, je dis, en tant que ministre de l'industrie et du commerce, que nos rapports sont continus et excellents avec nos homologues du côté fédéral, tant au niveau ministériel qu'au niveau des fonctionnaires.

JOURNALISTE: Etes-vous au courant des intentions du gouvernement fédéral en ce qui a trait au contrôle des investissements étrangers?

M. LEVESQUE: Quant à moi, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'apporter des contrôles qui seraient de nature à affecter défavorablement le Québec.

JOURNALISTE: Etes-vous au courant des intentions du gouvernement fédéral, vous, personnellement?

M. LEVESQUE: Personnellement, je ne suis pas au courant des intentions que vous avez peut-être à l'esprit.

JOURNALISTE: M. Trudeau a dit hier soir (NDLR. 9 janvier) que nous sommes à quelques semaines d'une grande politique qui sera annoncée par le gouvernement fédéral dans ce domaine-là et qui fera l'enjeu – c'est M. Trudeau qui le dit – de la prochaine campagne électorale fédérale. Comment se fait-il que vous, ministre de l'industrie et du commerce du Québec, vous ne soyez pas au courant de cela?

M. LEVESQUE: Je ne puis répondre autrement qu'en vous disant qu'il n'y a rien dans les relations que j'ai avec mon homologue à Ottawa qui soit de nature à m'indiquer qu'il y aura des restrictions du côté des investissements étrangers au Québec.

JOURNALISTE: Et s'il y en a?

M. LEVESQUE: Il s'agit d'une question hypothétique. Il faudrait, évidemment, savoir quelle sorte de restrictions. Quelles en seraient les modalités? Mais si elles ont pour effet de nuire à la création d'emplois, de diminuer la reprise, la relance économique au Québec, c'est évident que nous ne sommes pas en faveur de telles mesures.

JOURNALISTE: Mais la question que nous vous avons posé, c'est: est-ce que vous avez été consultés?

M. LEVESQUE: Nous sommes continuellement consultés. Mais il n'y a pas eu de consultations entre le ministre fédéral, M. Pepin, et moi-même. Il n'y a pas été question de mesures qui seraient prises par Ottawa pour réduire les investissements étrangers au Québec. C'est clair, il n'y en a pas eu.

JOURNALISTE: M. Le ministre, vous avez certainement discuté du Rapport Gray avec votre homologue fédéral...

M. LEVESQUE: Pardon?

JOURNALISTE: J'imagine que vous en avez discuté...

M. LEVESQUE: Ah! Vous vous imaginez! Il y a des choses tellement urgentes et pratiques et immédiates que tout ce qui peut arriver, le rapport au sujet duquel il y a eu telle ou telle fuite etc... – ce n'est pas, évidemment, le genre de choses dont nous discutons lorsque nous avons ces rapports réguliers, parce qu'il y a des choses urgentes qui prennent une grande partie de notre temps.

JOURNALISTE: On nous a quand même annoncé, au moment de la fuite du Rapport Gray, qu'il se formait un comité formé de vous, de M. Tetley et de M. Garneau pour étudier cette question-là...

M. LEVESQUE: Oui, c'est un comité interministériel. Il n'y a pas de rapport à faire à l'heure actuelle. Le premier rapport qu'un comité interministériel doit faire, c'est au cabinet.

Deuxième extrait

JOURNALISTE: Est-ce que vous pourriez nous dire le fond de votre pensée sur le mouvement de nationalisme économique qui prend de l'ampleur au Canada actuellement?

M. LEVESQUE: Il me semble que j'ai été assez clair tout à l'heure. C'est entendu que si l'on veut laisser passer un peu plus d'émotivité, un peu plus de fierté nationale ou un peu plus d'autres facteurs, à ce moment-là on parlerait plutôt comme citoyen que comme ministre de l'industrie et du commerce. Mais moi, ma "job", c'est de voir à ce qu'il y ait plus d'emplois au Québec, le plus possible d'emplois. S'il y en a d'autres qui ont d'autres conceptions, d'autres mandats ou d'autres jobs à faire, c'est à eux à les faire. Quant à moi, s'il y a des politiques qui sont de nature à réduire la création de nouveaux emplois, à créer plus de chômage, je ne peux pas être en faveur de cela. Vous pouvez peut-être dire que je suis à court terme, mais enfin, qui n'est pas à court terme? On a une vie à vivre et nous, nous sommes à tous les quatre ans!

JOURNALISTE: M. Trudeau a dit récemment que le Canada était rendu au point où il pouvait se permettre de choisir entre les investissements étrangers qui s'offraient à lui. Est-ce que vous êtes d'accord?

M. LEVESQUE: Si que...?

JOURNALISTE: Que le Canada en était rendu au point où il y avait tellement de choix dans les investissements étrangers qu'il pouvait se permettre d'en refuser certains pour en prendre d'autres. Etes-vous d'accord avec cette idée-là en ce qui concerne le Québec?

M. LEVESQUE: Bien, voici. Je n'ai pas l'intention de me substituer à M. Trudeau, d'autant plus que je n'ai pas eu le privilège d'entendre cette conférence. Alors, je dirai simplement ceci: s'il y a dans cette politique qui est annoncée des modalités ou des éléments de substitution qui nous permettent d'atteindre à la fois cet objectif de nationalisme économique et en même temps d'expansion et de progrès du côté de la création d'emplois, à ce moment-là, nous verrons. Je ne conçois pas que M. Trudeau puisse dire: nous allons apporter telle ou telle politique qui serve une certaine idéologie du côté du nationalisme économique, mais qui ne tienne pas compte en même temps des besoins particuliers au Québec dans le domaine de la création d'emplois. S'il y a dans la conception de M. Trudeau – je donne un exemple hy-

Suite à la page 6

VOLS CANADA-EUROPE CANADA
Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $172
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève
VOLS aller simple vers l'Europe à partir de
$100
S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél.: 861-0200

suites de la première page

MUJIB

Mujib comme premier ministre au cours de la soirée.

Le remaniement ministériel et le nouveau projet de constitution, rendus publics hier au Bangla Desh, tendent à prouver que cheikh Mujibur Rahman et ses collaborateurs ont rejeté dans l'immédiat toute idée de gouvernement de coalition ou de nouvelle consultation populaire.

La formation d'un gouvernement de coalition et l'organisation d'un scrutin constituaient deux des principales revendications des représentants des partis de gauche au sein du comité consultatif créé dans la clandestinité en septembre 1971.

Le comité consultatif se composait de la Ligue Awami, de la faction dite "gauchiste" du Parti national Awami du Bangla Desh, de la faction dite "droitiste" (pro-soviétique) du même parti, du Parti communiste du Bengale et du Congrès national.

Les communistes pro-soviétiques, dont le principal porte-parole reste M. Muszaffar Ahmed, qui vient de faire un bref séjour à New Delhi, avaient réclamé à plusieurs reprises des élections générales au Bangla Desh et l'inclusion, dans le gouvernement provisoire, d'hommes favorables à un socialisme moins réformiste que celui préconisé jusqu'à présent par la Ligue Awami.

Le remaniement ministériel, qui fait de Cheikh Mujibur Rahman aussi bien le chef suprême du Bangla Desh que le premier ministre du pays, écarte d'emblée le premier point. Toutes les personnalités figurant sur la liste du cabinet et du gouvernement sont issues directement ou indirectement de la Ligue Awami.

Les revendications concernant de possibles élections générales sont rejetées, d'autre part, par le projet de constitution provisoire qui stipule, en effet, que l'assemblée constituante de la jeune république se composera des anciens députés élus aux assemblées provinciale et nationale de l'ancien Pakistan oriental, à l'occasion des élections générales pakistanaises de décembre 1970, janvier et mars 1971.

Hier également, le gouvernement polonais a officiellement reconnu la République populaire du Bangla Desh, Varsovie "désirait établir des relations diplomatiques à l'échelon des ambassadeurs" avec le nouvel Etat.

"Le gouvernement de la Pologne populaire, indique l'agence de presse polonaise, animé des sentiements d'amitié envers le peuple du Bangla Desh et tenant compte de réalités existantes sur le sous-continent indien, a décidé de reconnaître officiellement la République populaire du Bangla Desh en tant que pays indépendant et souverain".

D'autre part, le gouvernement de la république populaire de Mongolie a officiellement reconnu la république démocratique et populaire de Bangla Desh, a annoncé hier l'agence Tass.

M. Unchajine Tsedenbal, président du conseil des ministres de Mongolie, a adressé à M. Tanjuddine Ahamed un télégramme l'informant de cette décision.

Fidèle à une tactique qui lui a réussi lors de la crise indo-pakistanaise, l'URSS évite pour sa part toute précipitation et prend soin de ne pas se mettre en avant dans l'affaire de la reconnaissance du Bangla Desh.

Voici par ailleurs les principaux points du projet de constitution provisoire de la république populaire du Bangla Desh.

● Le cabinet du Bangla Desh se composera de ministres dirigés par un premier ministre.

● Le président exercera ses fonctions conformément aux conseils et avis que lui donnera le premier ministre.

● Le président désignera comme premier ministre un membre de l'assemblée constituante ayant recueilli la confiance de la majorité des députés siégeant à l'assemblée constituante. Tous les autres ministres seront nommés par le président en accord avec le premier ministre.

● En cas de vacance intervenant dans l'exercice du mandat présidentiel avant la mise au point de la constitution par l'assemblée constituante, le cabinet nommera comme président un citoyen du Bangla Desh qui deviendra président jusqu'à ce qu'un autre président entre en fonctions conformément aux stipulations de la constitution qu'adoptera l'assemblée constituante.

● La Haute cour du Bangla Desh se composera d'un président et d'un certain nombre de juges qui seront nommés par intervalles.

● Le président de la Haute cour du Bangla Desh déjà nommé prêtera serment au président de la république qui, lui-même, prêtera serment au premier ministre. Le premier ministre prêtera serment aux ministres et aux autres membres du gouvernement. La nature du serment sera prescrite par le cabinet.

HAUSSE

modèles 1972 par rapport à ceux de l'année précédente.

Ford s'est vu accorder une augmentation de 1.07 pour cent par la commission des prix créée par l'administration Nixon dans le cadre de la lutte contre l'inflation. General Motors pourra, de son côté, augmenter ses prix de 0.9 pour cent et American Motors de 0.83 pour cent. Chrysler, pour sa part, augmentera ses prix dans les limites d'une précédente autorisation.

Les constructeurs s'étaient déjà vu autorisés, le mois dernier, à relever les prix de leurs modèles 1972 entre 2 et 4.5 pour cent (ce dernier chiffre s'appliquant à Chrysler) pour tenir compte des hausses du prix des fournitures et des salaires.

Les constructeurs se sont engagés à ne pas demander d'autres augmentations d'ici la fin de l'année 1972.

SANCTION

déposée aux Communes il y a 22 mois.

Quant aux autres producteurs, notamment ceux de porcs et de boeufs, ils pourront également être soumis à la nouvelle loi, à condition que l'ensemble des producteurs le demande.

Présenté à l'occasion de la troisième session de la 28e législature, ce projet de loi avait suscité de longs débats au mois de décembre et il avait même forcé les députés à revenir siéger entre Noël et le jour de l'An.

Ce n'est qu'après entente entre les représentants des différents partis que les discussions avaient pu être limitées. Au stade de la troisième lecture, le débat sur le bill C-176 avait duré toute la nuit et il s'était terminé à 6h45 du matin.

SMALLWOOD

présentation à 20 députés (contre les 21 conservateurs)?

A plusieurs reprises, M. Smallwood a déjà dit que si son gouvernement était défait par une faible marge, il pourrait obtenir la dissolution de la chambre et la convocation de nouvelles élections.

Le comté où les résultats étaient douteux depuis le 28 octobre, soit Ste-Barbe Sud, a donné huit voix de majorité seulement au conservateur Maynard; les libéraux ont échoué dans leur tentative de faire annuler l'élection de M. Maynard en invoquant l'absence de 105 bulletins de vote brûlés par inadvertance, semble-t-il.

Le leader conservateur Frank Moores dit que M. Smallwood veut s'accrocher au pouvoir jusqu'au congrès libéral du début de février. A 71 ans, M. Smallwood a déjà annoncé son intention de se retirer de la vie politique le 7 février, une fois élu son remplaçant à la tête des libéraux de Terre-Neuve.

LIBÉRATIONS

Dernièrement, un policier de Hull, l'agent Fernand Bertrand, a été assassiné par Gilles Meloche, en liberté conditionnelle pour la deuxième fois.

"La situation ne peut plus durer, les policiers sont à bout de nerfs. Il va falloir que ça change", de déclarer le policier.

CRIMINALITÉ

environ deux millions, on a enregistré 78 viols.

Dans la classe des vols, c'est Montréal qui l'emporte sur toutes les autres villes canadiennes avec 3,756 vols à main armée. Toronto n'a connu que 1,288 vols à main armée.

Il y a eu un total de 23,406 vols avec effraction à Montréal, 14,380 à Toronto et 14,092 à Vancouver. C'est aussi à Montréal qu'on a rapporté le plus grand nombre d'automobiles volées, soit 9,422 au regard de 7,875 à Toronto.

Toronto a connu 6,513 assauts sur la personne, Montréal 5,128. Mais, compte tenu de la population, cette offense a été plus fréquente à Vancouver, Hamilton et Edmonton.

Les fraudes enregistrées ont été de 12,362 à Toronto, mais de seulement 3,052 à Montréal.

C'est Toronto qui vient maintenant en tête pour les délits touchant la prostitution, avec 823 cas contre 479 à Montréal et 219 à Vancouver. Les arrestations opérées contre des organisateurs de paris illégaux ont été au nombre de 889 à Toronto, mais de seulement 328 à Montréal et de 42 à Vancouver.

A Montréal, où tout est utilisé depuis la dynamite jusqu'aux mitraillettes pour la réalisation de vols à main armée audacieux il n'y a eu que 454 arrestations pour possessions d'armes. Ce nombre a été de 944 à Toronto, de 394 à Vancouver et de 286 à Edmonton.

Malgré le nombre impressionnant de vols avec effraction commis à Montréal, il n'y a eu que 634 cas de possession de marchandises volées. Ce nombre a été de 3,497 à Toronto et de 785 à Edmonton.

Finalement, à tout considérer, c'est au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest que les statistiques sont les plus bouleversantes.

GM

pesé dans notre décision de fabriquer ces voitures à Sainte-Thérèse est la réputation remarquable de qualité de travail dont bénéficie notre personnel de cette usine."

Les travaux de transformation de l'usine coûteront environ $14 millions. C'est en août 1965 que l'usine a commencé la fabrication de ses premières voitures; à la fin de 1971, elle avait fabriqué 478,554 automobiles.

La nouvelle chaîne de montage aura 3 1/2 milles de longueur. Les carrosseries seront transportées tout au long de la phase d'assemblage par un convoyeur aérien à quatre points de suspension, réglable à la hauteur la plus pratique pour les monteurs.

De janvier à octobre, la vente des voitures économiques de fabrication nord-américaine a constitué, au Canada, environ 19 pour cent de toutes les ventes d'automobiles neuves, a précisé M. Baker.

Les voitures importées, dont la majeure partie se classent parmi les petites voitures, représentent 26.3 pour cent du total des livraisons effectuées durant cette période.

"Par conséquent, les ventes combinées de petites voitures nord-américaines et de voitures importées représentent environ 45.3 pour cent des ventes au détail de voitures neuves, pour les dix premiers mois de 1971."

LE MDPPQ

Suite de la page 3

de au temps déjà passé en prison.

(Un autre cas est en appel, après une sentence de 15 mois de prison imposée à Jean Boisjoly par le même juge Ouimet).

Le MDPPQ, dans son communiqué, juge encore que la décision de la Cour d'appel, contient des "propos diffamatoires" à l'égard de Michel Chartrand (le juge en chef parle à son sujet de "donquichottisme truculent").

Me Lemieux a déjà écrit au greffe de la Cour d'appel, exprimant l'avis que la peine d'un mois était déjà purgée par Chartrand. Réponse lui fut faite que le dossier transmis pour interprétation à l'un des conseillers du ministre québécois de la justice: Me J.-M. Dussault, dont l'avis devait être prêt avant le 12 janvier... Cet avis n'a pas encore été donné et le temps court pour Chartrand qui a dit ne pas avoir l'intention de faire servir l'argent des travailleurs à défrayer une amende dont il conteste le bien-fondé.

A titre d'écrivain engagé dans la lutte contre le colonialisme Gaston Miron, compagnon de Chartrand depuis au moins 15 ans tient à marquer sa solidarité avec Chartrand. Le Dr Serge Mongeau fait de même. Fernand Foisy, secrétaire du CCSMM, annonce que le 18 janvier, à l'école Laurier, des enseignants, des membres de la FTQ et d'autres militants se joindront à son groupe de syndicats pour étudier les implications de cette sentence prononcée contre Chartrand.

Jean-Guy Vaillancourt, professeur à l'université de Montréal, invite les professeurs, les journalistes et tous les intellectuels privilégiés à "mettre leurs dollars où se trouvent leur g...et leur plume".

Fernand Daoust, secrétaire de la FTQ et membre du MDPPQ, est fier de participer à ce geste de solidarité envers "un gars qui dérange des gens en place" en disant tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas.

Ce qui arrive à Michel Chartrand, selon Me Robert Burns, pourrait se produire à l'encontre de quelque justiciable que ce soit: "je m'associe à ces récriminations contre le maintien de façon indue des plaintes en mépris de cour", a notamment dit le député de Maisonneuve qui a déjà exprimé l'avis que si la justice est à ce point faible au Québec qu'elle ne puisse pas supporter les critiques, même violentes, il est temps qu'on y fasse un ménage si ce n'est un hara-kiri.

Le MDPPQ se défend de donner dans le culte de la vedette à propos du cas de Michel Chartrand. M. Mongeau mentionne le caractère provisoire du fonds et un autre rappelle que si "Maintenant" a dû réimprimer son numéro sur "les Chartrand", (10,000 exemplaires de plus) ce n'est pas la présente campagne qui ajoutera à la propagation d'une certaine image de Chartrand. M. Harvey a dit qu'il était symptomatique que, dans le peuple, bien des réactions mènent à de la non-confiance envers une justice qui écrase: "ce n'est pas pour nous; on est sûr de perdre" est une réflexion caractéristique de ceux que le MDPPQ entend défendre, de quelque milieu qu'ils proviennent, ajoute le directeur de "Maintenant".

(Chèques ou mandats à l'ordre du "Fonds Michel Chartrand", 3459 rue Saint Hubert. Tél.: 523-1001).

LES TRIBUNAUX

Suite de la page 3

C'est en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 617 (ancien article 596) du code pénal que le ministre de la justice peut ordonner un nouveau procès à l'encontre des prescriptions du droit d'appel.

Outre la preuve d'expertise d'écriture, il est mis en preuve que la caissière de la banque qui a remboursé le chèque ne peut identifier avec certitude l'accusé.

COUPLE

Suite de la page 3

lant noire, le maillot rouge et la mante noire. Ils ont expliqué au juge que tous ces délais leur faisaient perdre de l'argent mais le magistrat a argué que lorsque l'on travaille pour une si grande et belle cause que la paix, on ne saurait avoir des vues aussi matérielles.

DES CITOYENS

Suite de la page 3

Rappelons que les projets ayant pour objet la formation d'avocats populaires pour venir en aide aux assistés sociaux, ou l'information des citoyens quant à leurs droits civiques, ou encore la mise sur pied de services parallèles à des services publics existants déjà, ont été refusés. C'est ainsi qu'une étude sur la situation du chômage dans différentes villes du Québec – dont Hull, Drummondville, Sherbrooke, Rimouski, a été refusée, a dit le porte-parole du Centre de recherche en éducation politique, Yves Vaillancourt. Il s'agissait d'un projet de $45,000 qui aurait donné du travail à 15 personnes.

Initiatives locales, un ballon politique, un ballon-pré-électoral, a-t-on maintes fois répété au cours de la rencontre. Certains groupes qui ont obtenu l'acceptation de leurs projets reprochent aux autorités de les obliger à mettre bien en vue dans leur local une pancarte qu'ils qualifient de propagande politique et qui s'intitule "Au Canada, ça marche".

A la fin de la rencontre, un comité de coordination a été élu, lequel regroupera des représentants de tous les secteurs impliqués à l'intérieur des projets refusés. Ce comité de coordination sera l'outil de travail du Front commun qui met sur pied une action de harcèlement auprès des responsables du programme fédéral Initiatives locales.

Les syndicats entendent négocier d'un bloc les demandes d'argent de 200,000 employés de l'État

par Giséle Tremblay

La CSN, la CEQ et la FTQ ont réclamé officiellement hier, dans une lettre au ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, de poursuivre à une même table les négociations salariales de leurs 200,000 adhérents salariés de l'Etat.

Les présidents de la CSN et de la CEQ, MM. Marcel Pepin et Yvon Charbonneau, ainsi que le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, signataires de la lettre, en ont révélé publiquement le libellé en fin d'après-midi au cours d'une conférence de presse.

A l'appui de leur projet qui, dans sa version initiale, avait été rejeté par le ministre et par la CEQ, les centrales invoquent le piétinement des pourparlers aux tables particulières des secteurs engagés dans la négociation (employés d'hôpitaux, enseignants, fonctionnaires, etc.).

Les centrales rappellent d'ailleurs que cet état de fait "désolant" a précisément incité les unités d'accréditation qui leur sont affiliées à demander l'intervention d'un conciliateur (le 21 novembre pour la CEQ, le 7 janvier pour la CSN et la FTQ). Cette initiative rend légalement possible dès le début de mars la grève des 200,000 syndiqués impliqués.

Le front commun intersyndical entend négocier à la table centrale la question des salaires, certains avantages sociaux, la sécurité d'emploi et le cadre général de problèmes particuliers. Il appartiendra aux tables sectorielles – déjà établies – de régler les clauses normatives et les points propres à chaque secteur.

Dans une entrevue exclusive publiée hier par la Presse canadienne, M. L'Allier déclare qu'il accepterait la formule de la table commune à la condition que les pourparlers y lient toutes les parties: il n'est pas question pour le gouvernement, a-t-il dit, d'abattre là toutes ses cartes pour ensuite tout renégocier aux tables sectorielles.

Le ministre, à qui l'idée de table unique paraît toujours peu réaliste, suggère plutôt aux centrales de négocier "de bonne foi" les questions salariales aux quelque vingt tables sectorielles, quitte à réexaminer ensuite au sommet les problèmes d'intérêt général qui seront demeurés en suspens.

"Je suis incapable de promettre à tous les employés de l'Etat du Québec et de ses partenaires un salaire minimum de $100 par semaine, a affirmé en outre M. L'Allier, pas plus que le front commun syndical ne pourra défendre cette demande jusqu'au bout."

Le minimum hebdomadaire de $100 est l'un des objectifs que le front commun compte poursuivre à la table centrale. Il est fondé sur une constatation du rapport Castonguay-Nepveu qui fixait il y a plus d'un an à $91 par semaine le seuil de la pauvreté pour une famille de quatre personnes.

M. Claude Castonguay est maintenant ministre des affaires sociales et la moitié des 100,000 employés de l'Etat affiliés à la CSN ont un revenu hebdomadaire brut inférieur à $100.

M. L'Allier explique que le gouvernement doit se comporter en l'occurrence comme tout autre employeur et qu'il faut donc établir une nette distinction entre sa politique salariale et sa politique sociale: si le salaire moyen auquel souscrit le gouvernement est insuffisant, observe-t-il, l'aide sociale comblera les lacunes.

Le sous-ministre de la fonction publique, M. Roch Bolduc, qui assistait à l'entrevue, indique pour sa part que si elle était satisfaite, l'exigence des centrales se traduirait dans les cas extrêmes par une hausse salariale de 40%.

Sans compter, rappelle le sous-ministre, que près de la moitié du budget provincial étant consacré aux salaires, toute augmentation à ce niveau réduit d'autant la marge de manoeuvre du gouvernement partout ailleurs.

Prié de commenter le refus du ministre, M. Daoust a répondu hier qu'il appartiendra aux conciliateurs de rapprocher les parties, à la lumière de l'échéance prochaine. C'était là formuler, de manière elliptique, une première menace de grève.

Les centrales ont consacré quatre journées de travail au sommet, depuis la mi-décembre, à préciser les objectifs des deux types de négociation qu'elles proposent (table centrale et tables sectorielles) de même qu'à mettre au point les mécanismes de coordination du front commun.

Ces mécanismes comprennent un comité exécutif de six personnes, c'est-à-dire les présidents des trois centrales, assisté chacun d'un adjoint; et un conseil de coordination formé d'une vingtaine de représentants par centrale. Les centrales ont également convenu d'échanger des observateurs à leurs réunions respectives sur les négociations en cours, et de partager les dépenses au pro rata des membres représentés. Elles donneront enfin à ces mécanismes des articulations régionales.

Cette organisation, a précisé M. Pepin en réponse à une question, n'a rien à voir avec la structure permanente que les centrales comptent établir par ailleurs en vue d'un front commun sur les objectifs politiques et sociaux.

De l'avis des observateurs cependant, le front commun inter-syndical dans le secteur public est un test important quant à l'aptitude des centrales à mener ensemble une action soutenue.

Les éditeurs québécois peuvent se prévaloir du Fonds culturel français

Désormais, les diffuseurs de l'édition québécoise auront accès au Fonds culturel français.

Commissaire à la coopération extérieure, M. Yves Michaud soulignait hier qu'il s'agit là d'une entente heureuse intervenue au terme de démarches entreprises par le gouvernement du Québec.

Précisant que le Fonds culturel français sert essentiellement à la promotion de l'édition française, M. Michaud fait observer que cet accord permettra aux diffuseurs de l'édition québécoise de bénéficier de subventions du gouvernement français.

De plus, le commissaire à la coopération faisait savoir qu'une autre entente aurait pour effet de favoriser la diffusion de l'édition québécoise. Les nouveaux arrangements lient, du Québec, le Conseil supérieur du livre et, de France, la Librairie de l'Ecole.

Par ailleurs, M. Michaud laissait entendre que les mesures protectionnistes ne sont pas nécessairement souhaitables, concernant la participation étrangère au domaine de l'édition. Il refusait ainsi les allégations du directeur général du Conseil supérieur du livre, M. Patenaude qui prétend que le gouvernement québécois devrait porter de 50 à 80% la part des intérêts québécois dans les commerces de l'édition et de la librairie.

A maintes reprises, le président du Conseil supérieur du livre a dénoncé l'achat récent de la librairie Garneau par le Centre éducatif et culturel (CEC). Il accuse la maison Hachette, qui détient 45% du capital-actions du CEC, de vouloir prendre le contrôle de l'édition québécoise. Selon M. Patenaude, la maison Hachette constitue un empire qui suscite des craintes dans plusieurs pays du monde.

Mais selon les dirigeants de Hachette tout comme pour ceux du Centre éducatif et culturel, il n'en est rien. Ils se disent fort ennuyés par la controverse qu'a fait naître l'achat de la librairie Garneau par le CEC.

Le directeur général du CEC, M. Charles Letarte, affirme que la gestion de l'entreprise est totalement autonome et qu'il est faux de prétendre que Hachette y exerce un quelconque contrôle. De leur coté, les dirigeants de la maison Hachette ont tenu à faire la même mise au point.

Brûlé au volant de son camion

IRWIN, Pa. (PA) – Un manoeuvre à l'emploi de l'Etat de la Pennsylvanie est mort brûlé dans la cabine de son camion à bascule, en présence d'une poignée de sauveteurs, qui ont vainement tenté de le sauver.

L'incident est survenu après la collision de deux camions sur l'autoroute à peu de distance d'Irwin. Un autre employé de l'Etat a été tué sur le coup et deux autres hommes ont été blessés.

Un camion-remoque a tenté de doubler un autre camion-remorque, sur la voie en direction ouest, quand un pneu du deuxième véhicule a crevé. Après l'accrochage, les deux mastondontes ont franchi une rampe en métal et sont passés sur la voie en direction est, où les employés de l'Etat étaient en train de boucher un trou du pavé.

Nouvelle victime

Un autre adepte de la motoneige a trouvé la mort hier, son véhicule ayant heurté l'arrière d'un petit camion en stationnement, dans le rang Saint-Eusèbe, village Bellevue, près de Saint-Philicien.

La Sûreté du Québec a identifié la victime comme étant Christian Verreault, 15 ans, demeurant dans le rang mentionné plus haut.

$335 avec une arme factice

Un individu armé d'un pistolet factice s'est emparé de $335, vers 21h45 hier, au "Dépanneur Antoine", au 2516, rue L-O David, dans le nord de Montréal.

Dorval: arrêt de travail aux radars?

Les techniciens des radars, des instruments de navigation et des communications de l'aéroport international de Dorval et de l'aéroport de Saint-Hubert devaient déclencher à compter d'une heure ce matin, des séances d'étude pour examiner les dernières propositions du gouvernement dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Le directeur du contrôle du trafic aérien à l'aéroport de Dorval a déclaré que ce geste " aurait sûrement pour effet de provoquer des ralentissements du trafic aux heures d'affluence". Les techniciens s'occupent des radars, des systèmes de fréquence de transmission et d'instruments de navigation pour les atterrissages.

"ON A UNE VIE À VIVRE"

Suite de la page 5

pothétique, celui de la Canadian Development Corporation, par exemple – des éléments qui peuvent répondre à d'autres politiques ou se substituer à d'autres politiques, qu'il envisage, c'est toute une autre question, vous savez. C'est pour ça que répondre d'une façon hypothétique, dire que nous allons appuyer ou rejeter telle ou telle politique – tout dépendra comment cette politique est présentée et comment nous allons évaluer les conséquences d'une telle politique. La politique ne peut pas sans doute n'avoir qu'une facette, elle aura probablement plusieurs aspects et certains aspects pourraient corriger l'aspect négatif que je craignais il y a quelques instants.

JOURNALISTE: M. le ministre, est-ce que cela ne vous dérange pas que le contrôle de l'économie québécoise entre les mains des Québécois francophones ne soit que de 15 pour cent, selon M. André Reynauld?

M. LEVESQUE: Oui. Je n'aime pas cela. J'aimerais mieux que ce soit en proportion avec la population. C'est entendu.

JOURNALISTE: Est-ce que cela ne fait pas autant partie de votre mandat de faire quelque chose à cet égard, d'améliorer la situation, que de créer des emplois?

M. LEVESQUE: Je ne crois pas que le mandat du ministère de l'industrie et du commerce, comme tel, soit rattaché à une question linguistique...

JOURNALISTE: Ce n'est pas une question linguistique. J'ai dit Québécois francophones parce qu'ils sont en majorité, mais j'aurais pu dire Québécois tout simplement. Le pourcentage ne serait guère plus élevé...

M. LEVESQUE: Dites-le donc et je vais vous répondre. Voulez-vous reformuler votre question pour écarter la question linguistique et rester sur la question économique?

JOURNALISTE: Est-ce que cela ne vous dérange pas que le pourcentage de l'économie québécoise contrôlée par les Québécois soit si bas?

M. LEVESQUE: Oui, certainement. D'ailleurs, il faut bien comprendre que nous n'avons pas créé cette situation. Il n'y a aucun doute que je suis pour la vertu, contre le vice et que je serais très heureux si des Québécois contrôlaient entièrement leur économie, certainement.

JOURNALISTE: Mais vous ne considérez pas que cela fait partie de votre mandat d'oeuvrer dans ce sens...

M. LEVESQUE: Ce dont nous devons nous assurer, c'est que les Québécois aient du travail demain matin. C'est la première chose. Ensuite, nous pouvons passer à toutes ces autres considérations. La première considération, tel que je comprends mon rôle – si je le comprends mal, le premier ministre va me le dire et ce ne sera pas long – c'est de voir le plus possible à la création d'emplois au Québec.

JOURNALISTE: Vous avez la même réponse, face au nationalisme économique de M. Trudeau, que celle que les libéraux fédéraux formulaient, il y a quelques années, face au nationalisme politique des péquistes et des rinistes, en définitive!

M. LEVESQUE: Voulez-vous répéter?

JOURNALISTE: Je dis que vous servez au nationalisme économique de M. Trudeau l'argument que celui-ci a toujours servi aux nationalistes: ce qui compte d'abord, c'est de vivre au jour le jour...

M. LEVESQUE: C'est une façon de voir les choses.

JOURNALISTE: Mais pendant ce temps, les centres de décision s'éloignent toujours et deviennent de moins en moins perceptibles...

M. LEVESQUE: Je ne pense pas qu'il faille être aussi pessimiste. Je crois que, de plus en plus, on voit des Québécois atteindre des postes de plus en plus élevés au sein de l'entreprise. Peut-être, la propriété... Ensuite, quand on parle de propriété...

JOURNALISTE: ...et de contrôle...

M. LEVESQUE: Quand on parle de propriété, il faut bien faire attention parce qu'aujourd'hui, vous le savez comme moi, la propriété est tellement disséminée à travers, non pas seulement le pays, mais le monde, qu'il est très difficile de parler de propriété comme telle. Le seul "management", en fait, qu'est la décision dont on vient de parler, est que de plus en plus de Québécois accèdent présentement à des postes importants de direction dans nos entreprises. Qu'on les appelle américaines, étrangères ou canadiennes, de plus en plus de nos Québécois – si on veut parler de francophones, on peut le dire pour une seconde – de plus èn plus de francophones sont en train d'occuper des postes importants dans la direction des entreprises... Et, chose certaine, c'est que les Québécois, qu'ils soient francophones ou anglophones, s'ils n'ont pas la même langue, ils ont le même langage!

JOURNALISTE: Je ne suis pas d'accord avec le parallèle que vous avez cité parce que, pour prendre le cas d'IBM-Canada, qui a 9,000 employés dont trois seulement sont des Américains, il ne faut pas se leurrer, c'est une société dirigée par les Américains. Alors, c'est le contrôle et c'est la propriété qui compte. L'économie devient donc de plus en plus multinationale; mais où sont les Québécois là-dedans?

M. LEVESQUE: Soyons donc réalistes: IBM contrôle 80 pour cent, si je me rappelle bien, de l'industrie des ordinatrices dans le monde entier. On parle de milliards d'humains et à un moment donné on va dire: IBM va-t-il contrôler la situation, l'usine au Québec? Ce n'est pas nouveau, ils sont partout dans le monde entier.

JOURNALISTE: Tout cela revient à dire que la propriété compte?

M. LEVESQUE: Oui.

LOYOLA

DEPT. D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

présente

ROGER GARAUDY

"Present Marxist Christian Understanding"

F.C. Smith Auditorium
7141 rue Sherbrooke ouest

vendredi à 8:30 p.m.
le 14 janvier

Entrée libre

LOYOLA 75

LIQUIDATION de DISQUES

chez Archambault









7) GAMMA GS-146 - **Robert Charlebois** - Y a sa pichou - Le Mont-Athos - Le Sud de la Louisiane - Terre - Love - etc.
Spéc.: **4.49**

8) PHILIPS 6641-030 - Pleins feux sur **Félix Leclerc** - Un album de 2 disques contenant 20 grands succès dont "Bozo" - L'Hymne au printemps - Moi, mes souliers - Attends-moi Ti-Gars - etc.
Spéc.: **4.49**

9) BARCLAY 80117 - **Isabelle Pierre** - Le temps est bon - Tu vas - Lili Marlene - Mourir de plaisir, etc.
Spéc.: **4.49**

10) PHILIPS 6325-300 - **Nana Mouskouri** - Chante pour les enfants - Le tournesol - Mon enfant - L'enfant au tambour - Un n'haricot dans l'oreille - L'enfant et la gazelle, etc.
Spéc.: **4.49**



1) Le Nordet GVN-1000 - **Gilles Vigneault** - Le temps qu'il fait sur mon pays - Chanson pour Bob Dylan - L'eau de l'ennui - La Tite toune, etc.
Spéc.: **4.09**

2) DAFFODIL SBA-16005 - **Mozartmania** - Waldo de Los Rios - La Petite Musique de nuit - "Andante'N du conderto pour piano No. 21 "Elvira Madigan" - "Le Mariage de Figaro" ouverture - etc.
Spéc.: **4.49**

3) TRANS-CANADA TCM-973 - **"Monsieur Pointu"** - Paul Cormier - Clarinet Polka - Reel de Ste-Anne - L'oiseau moqueur, etc.
Spéc.: **2.29**

4) POLYDOR 2424033 - **Yvon Deschamps** - Vol. 4 - Le Câble T.V. - Dans ma cour.
Spéc.: **4.49**



5) COLUMBIA GFS-90009 - Les grands succès de **Monique Leyrac** - Un album de 2 disques - contenant ses 20 plus grands succès dont "La Manikoutai". C'est toute une musique et la joie de vivre".
Spéc.: **5.29**

6) PATHÉ SPEX-68052 - **Maurice Chevalier** chante et raconte ses 4 fois 20 ans - Un album de 5 disques contenant 56 chansons dont "La Marche de Menilmontant" - Valentine - Ma Louise - Ma pomme - etc.
Quantité limitée
Spéc.: **16.49**







11) DEUTSCHE GRAMMOPHON - 2563-114 - **A Joy Forever** - **Mozart** - La Petite Musique de Nuit - Tchaikovsky - Sérénade pour cordes - H. Von Karajan et l'Orchestre Philharmonique de Berlin.
Spéc.: **99¢**

12) SERAPHIM SIC-6071 - **Beethoven** - Les 9 Symphonies - (Intégrale) Album de 7 disques.
Spéc.: **15.69**

13) COLUMBIA C-4-X:30865 - **Chigago au Carnegie Hall** Album de 4 disques (et Photos)
Spéc.: **11.19**

14) TRANS CANADA TCM-979 - Un autenthique disque de danse (Vol. 3) avec **Léonard Duquette** et son orchestre.
Spéc.: **2.29**

15) PHILIPS 6504-041 - **Alexandre Lagoya** - Interprète J.S. Bach, Haendel, Scarlatti, etc.
Spéc.: **4.49**

16) APPLE SW-3386 - **Paul Mc Cartney** - Wings - "Wild life" "Mumbo" Bip bop - Love is strange, etc.
Spéc.: **4.69**









17) PHILIPS 6332-014 - **Frida Boccara** - "Pour vivre ensemble" - "Les quatre chemins de l'amour" - Venise va mourir - La croix, l'étoile et le croissant, etc.
Spéc.: **4.49**

18) BARCLAY 80.116 - **Renée Claude** - Tu trouveras la paix - Et après ça - N'y vas pas - J'ai besoin d'un grand amour, etc.
Spéc.: **4.49**

19) COLUMBIA KC-30595 - **Santana** - Vol. 3
Spéc.: **4.89**

20) BETA BE-10 - Les Cyniques, Vol. 6
Spéc.: **4.49**

Tél. 849-6201
Livraison gratuite
de toute commande de 4.00 ou plus, partout sur l'Ile de Montréal et la banlieue immédiate, durant cette vente.

Surplus d'inventaire
SPÉCIAL JEUNESSE

Fameux artistes tels que: **LED ZEPPELIN, JIMMY HENDRIX, MÉLANIE, DEAN MARTIN, BLACK SABBATH, TOM JONES, GRAND FUNK, ELVIS PRESLEY, JOHN ROWLES, ROLLING STONES, PINK FLOYD, THE WHO** et des centaines d'autres, offerts à des prix extraordinairement bas.

Exemple:
LED ZEPPELIN IV:
3.99

ESCOMPTE DE 15% SUR CASSETTES ET CARTOUCHES 8 PISTES

BON NOMBRE DE CES NUMÉROS DISPONIBLES EN CASSETTES ET CARTOUCHES 8 PISTES

TOUS nos DISQUES à rabais de 25% et plus

Quantités limitées

COLUMBIA

M-30650 - DEBUSSY - Ravel - Quatuor a cordes - Juilliard Quartet. *Spéc.:* **4.89**
M-30587 - BERLIOZ - Symphonie fantastique - Boulez, dir. *Spéc.:* **4.89**
M-30516 - STRAVINSKY - Danses concertantes - Concerto en Ré - Stravinsky, Directeur. *Spéc.:* **4.89**
M-30080 - BEETHOVEN - Variations - G. Gould, piano. *Spéc.:* **4.89**
M-30056 - TCHAIKOVSKI - Lac des Cygnes (ballet) Bernstein, Urchestre Philharmonique de New York. *Spéc.:* **4.89**
MS-7528 - PROKOFIEV'S - Greatest Hits - Pierre et le Loup - Symphonie classique, etc. *Spéc.:* **4.89**
MS-7524 - DVORAK'S - Greatest Hits - Humoresque - Symphonie "Nouveau Monde" - Danses slaves Nos 1 et 8 etc. *Spéc.:* **4.89**
MS-7362 - BOULEZ dirige Debussy - Vol. 2: Images pour orchestre - Danses sacrée et profane. *Spéc.:* **4.89**
MS-7286 - WALTER CARLOS et le "Synthetizer" bien tempéré (musique electronique). *Spéc.:* **4.89**
MS-7269 - E. POWER BIGG'S Greatest Hits - (orgue) Bach, Handel, Schubert, etc. *Spéc.:* **4.89**

MS-7197 - CONCERTOS au "Clair de Lune" Mouvements favoris des concertos de Grieg, Tchaikovsky, Rachmaninoff, Gershwin - P. Entremont, piano. *Spéc.:* **4.89**
MS-6869 - HAYDN - Symphonie No. 88 - Mozart - Symphonie No. 40 B. Walter, dir. *Spéc.:* **4.89**

ANGEL

S:36814 - MOZART CONCERTO NO. 21 - "Evira Madigan" et Symphonie No. 40 D. Barenboim - English Chamber Orchestra. *Spéc.:* **4.69**
S-36683 - MOUSSORGKY - Portrait d'une exposition - Ravel - Ma Mere l'Oye - S. Baudo, dir. *Spéc.:* **4.69**
S-36333 - ORFF - CARMINA BURANA - R. Fruhbeck de Burgos, dir. *Spéc.:* **4.69**
S-36005 - SAINT-SAËNS - Concerto pour violon No. 3 en Si mineur - A. Fistoulari, violon. *Spéc.:* **4.69**
S-35728 - CHOPIN - 6 Polonaises - Malcuzynski, piano. *Spéc.:* **4.69**

SERAPHIM

60183 - CAPRICCIO - Serenade en La - Duo concertant - Igor Strabinsky, pianiste (mono) *Spéc.:* **2.29**
60054 - RÉCITAL B. GIGLI *Spéc.:* **2.29**
SELECT SSC-24188 - ROGER MATTON - "Te Deum" Robert Savoie Orchestre Philharmonique et Choeurs de l'O.R.T.F. *Spéc.:* **4.49**
DEUTSCHE GRAMMOPHON 2538152 - Stockhausen - Festival of Hits. *Spéc.:* **4.49**
DGG-2538119 - BEETHOVEN - Festival of Hits. *Spéc.:* **4.49**
ERATO EFM-8005 - Autour du célèbre canon de **Pachelbal.** *Spéc.:* **4.49**
PHILIPS 6500-175 - PAGANINI - Concerto No. 3 pour violon, H. Szeryng Orchestre Symphonique de Londres *Spéc.:* **5.29**

Quantités limitées

ARGO ZRG-654 - VIVALDI - 4 Saisons - Academy St. Martin in the fields - Neville Marriner. *Spéc.:* **4.69**
TELEFUNKEN SAWT-9557 - J.S. BACH - Concerto pour violon et hautbois - Concerto pour clavecin en Ré mineur - Concertus Musicus Vienna. *Spéc.:* **4.69**
LONDON CS-6563 - BEETHOVEN - Hammer Klavier Sonata - Ashkenazy, piano. *Spéc.:* **4.69**
CS-6437 - DEBUSSY - "La Mer" - E. Ansermet - L'Orchestre de la suisse Romande. *Spéc.:* **4.69**
CS-6392 - BACH - Concertos pour clavecin Nos. 1 et 2. K. Munchinger Orchestre de Chambre de Stuttgart. *Spéc.:* **4.69**
CS-6097 - TCHAIKOVSKY - Suites Casse-Noisettes Nos. 1 et 2 - E. Ansermet et l'Orchestre de la Suisse Romande. *Spéc.:* **4.69**
PHILIPS 6833-032 - Le monde de **Tchaikovsky** - Ouverture 1812 - Cappriccio Italien - valse des fleurs, etc. *Spéc.:* **2.99**
LONDON SPA-4014 - Le monde du ballet - Vol. 2 *Spéc.:* **2.29**
LONDON SPA-4005 - Le monde de la guitare, Vol. I - N. Yepes - **"Jeux Interdits"**. *Spéc.:* **2.29**
ACE OF DIAMONDS - SDD-2183 - CHANT GRÉGORIEN avec le Choeur des Moines de l'Abbaye St-Pierre de Solesmes. *Spéc.:* **2.29**

Quantités limitées

ALBUMS

ANGEL SCL-3639 - SAINT-SAENS - "Samson et Dalila" J. Vickers - E. Blanc - Choeurs R. Duclos - Orchestre Théâtre National de l'Opéra du G. Prêtre - Album de **3** disques. *Spéc.:* **14.99**
ANGEL SBL-3624 - BRAHMS - Requiem Allemand - E. Schwarz Kopf - D. Fischer - Dieskau - O. Klemperer, dir. Philharmonia Orchestra et Choeurs - A lbum de **2** disques. *Spéc.:* **9.69**
SERAPHIN IC-6066 - A. SCHNABEL - Vol. 4 - Beethoven - Sonates Nos. 28 à 32 - (Mono) Album de **3** disques. *Spéc.:* **6.69**
SERAPHIM IC-6064 - A. SCHNABEL - Vol. 2 - Beethoven - Sonates Nos. 11 à 17 - Album de **3** disques. *Spéc.:* **6.69**
SERAPHIM IC-6044 - Six Chefs d'oeuvres de la musique de Chambre Beethoven - Mendelssohn - Brahms - Fauré - Debussy - Mozart - Album de **3** disques. *Spéc.:* **6.69**
MUSIDISC - RC-6 - MOZART - Les grandes symphonies - Nos. 33-34-35-36-39-40-41 - Orchestre Symphonique d Cologne Dir. G. Wand - Album de **4** disques. *Spéc.:* **8.99**
PHILIPS 6799-002 - TCHAIKOVSKY - Les Symphonies et les suites pour orchestre (complet) New Philharmonia Orchestra, Dir. J. Markevitch. Orchestre Symphonique de Londres, Dir. A. Dorati - Album de **10** disques. *Spéc.:* **33.00**
PHILIPS 6797-001 - SPLENDEUR DU BAROQUE - avec 8 orchestres renommés - Album de **6** disques *Spéc.:* **19.00**
PHILIPS 6723-001 - WAGNER - Le vaisseau fantôme - Tannhaüser - Parsifal - (Chacune des 3 oeuvres est complète) Enregistrés au Festival de Beyrouth - album de **11** disques. *Spéc.:* **36.00**
HILIPS 6799-006 - MONTEVERDI - "madrigali" - Livres 8-9-10 - Glynbourne Opera Group. Dir. R. Lappard - Album de **3** disques. *Spéc.:* **16.00**
DEUTSCHE GRAMMOPHON 2720-036 - WAGNER - "Lohengrin" - J. King - G. Janowitz - G. Jones - Choeurs et Orchestre des Bayerischen Rundfunks. Dir. R. Kubelic - Album de **5** disques. *Spéc.:* **21.00**

DEUTSCHE GRAMMOPHON 2720-032 - SMETANA - "Ma Vlast" - Ma Patrie - Orchestra Symphonique de Boston - Dir. R. Kubelik - Album de **2** disques. *Spéc.:* **8.00**
DEUTSCHE GRAMMOPHON - 2720-030 - MOZART - Les concertos pour piano (complet) Geza Anda, pianiste - Album de **12** disques. *Spéc.:* **40.00**
DEUTSCHE GRAMMOPHON 2720-033 - G. MAHLER - Les Symphonies (10) - Orchestre des Bayerischen Rundfunks, dir. R. Kubelik - album de **14** disques. *Spéc.* **47.00**
DEUTSCHE GRAMMOPHON 2720-029 - Schoenberg - Berg - Webern - "Les Quatuors à cordes" - La Salle Quartet "Album de **5** disques. *Spéc.:* **22.00**
DEUTSCHE GRAMMOPHON 2720-031 - MOZART - "Les Sonates" (complet) C. Eschenbach, piano. Album de **7** disques *Spéc.:* **26.00**
DEUTSCHE GRAMMOPHON 2720-034 - WAGNER - "Parsifal" - Pierre Boulez au Festival de Beyrouth 1970 - Album de 5 disques *Spéc.:* **21.00**
DEUTSCHE GRAMMOPHON 2722-003 - J.S. BACH - L'Oeuvre pour orgue - Vol. 2 - Helmut Walcha a l'orgue de l'Église St.-Pierre Le Jeune de Strasbourg - Album de **7** disques. *Spéc.:* **27.00**
HELIODOR 2730-001 - BEETHOVEN LE POPULAIRE - Symphonies Nos. 3-5-6-9 - Sonates pour piano Nos. 8-14-23-25 - Concertos pour piano Nos. 3 et 5 - Concerto pour violon, etc. Album de **10** disques. *Spéc.:* **14.49**

COMMANDES POSTALES

S.V.P. ajouter les frais-postaux suivants:
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

1 microsillon	27¢
2 microsillons	45¢
3 microsillons	75¢
4 microsillons	85¢
5 microsillons	1.05

Ontario et maritimes tarif Québec + .05
Saskatchewan et Manitoba Tarif Québec + .10
Alberta et Colombie-Britannique Tarif Québec + .15
Résidants au Québec S.V.P. ajouter 8% taxe

COURS DE LANGUES "ASSIMIL" AUSSI À 25% DE RABAIS







21) COLUMBIA GFS-90012 - **Claude Léveillée** - Un album de 2 disques contenant 20 grands succès dont "Frédéric" - Soir d'hiver - Les vieux pianos - Le chemin du Roy - etc.
Spéc.: **5.29**

22) BARCLAY 80114/15 - **Jean-Pierre Ferland** - "Soleil" - Un album de 2 disques contenant 13 nouvelles chansons.
Spéc.: **8.99**

23) TRANS-CANADA TCM-975 - Une soirée canadienne avec **Louis Bilodeau** - Les meilleurs airs de cette émission du canal 7.
Spéc.: **2.29**

24) DAFFODIL SBA-16003 - **"Sinfonias"** - Waldo de Los Rios - Mozart - Symphonie No. 40 - Beethoven - Symphonie No. 9. etc.
Spéc.: **4.49**



25) DISNEYLAND DF-1020 - **Mickey Mouse** présente les grands succès de Walt Disney.
Spéc.: **1.49**

26) COLUMBIA ES-90034 - **André Gagnon** - "Let it be me" - Butterfly - Love Story - Bridge over trouble water - etc.
Spéc.: **4.09**

27) POLYDOR 2917-001 - Ça roule avec **Dominique Tremblay** et **Philippe Gagnon** - Ma noire - La noce à Jean-Guy - Y'a sa pichou, etc.
Spéc.: **3.19**





28) POLYDOR 2393026 - **Serge Reggiani** - L'Italien - Edith - La Putain - Ma fille - Rupture - etc.
Spéc.: **4.49**

29) CAPITOL DTCL-2953 - **Edith Piaf** - Un album de 3 disques contenant 30 grands succès dont "L'Hymne à l'amour" Milrord - Non, je ne regrette rien - Mon Dieu - La vie en rose, etc.
Spéc.: **8.99**





30) PHILIPS 6641-024 - **Pleins feux sur Eva** - Un album de 2 disques contenant 20 chansons dont "Dis, quand reviendras-tu? "L'homme blanc dans l'Église noire - Mikelai - etc.
Spécial :
4.49





LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, angle Berri

2 terrains de STATIONNEMENT voisins du magasin — **849-6201** — À la sortie du MÉTRO Berri - Ste-Catherine

BON NOMBRE DE CES NUMÉROS DISPONIBLES EN CASSETTES ET CARTOUCHES 8 PISTES





35) POLYDOR 2393-019 - **Georges Moustaki** - Il y avait un jardin - Marche de Sacco et Vanzetti - Je ne sais pas où tu commences, etc.
Spéc.: **4.49**

36) APPLE SW-3379 - **John Lennon** - "Imagine".
Spéc.: **4.69**

37) SELECT SSP-24184 - **John Littleton** - Amen - Vol. I
Spéc.: **4.49**

38) SELECT SSP-24189 - **John Littleton** - Amen - Vol. II
Spéc.: **4.49**

39) SELECT S-398198 - **Georghe Zamphir** - La flûte de pan roumaine, Vol. I
Spéc.: **2.99**





31) COLUMBIA GFS-90006 - Les grands succès d'**André Gagnon** - Un album de 2 disques contenant 20 chansons dont "Pour les amants" Notre amour - Hymne au printemps.
Spéc.: **5.29**

32) COLUMBIA MS-7194 - **"Switched on Bach"** - Musique électronique - Walter Carlos.
Spéc.: **4.89**

33) TRANS-CANADA TSF-1439 - **Fernand Gignac** - Indiscutablement - La côte de Beaupré - Maria - Maria - etc.
Spéc.: **4.49**

34) PHILIPS 6641-025 - **Pleins feux sur Jacques Brel** - Un album de 2 disques contenant 20 chansons dont "Ne me quitte pas - Quand on a que l'amour - L'air de la bétise - etc.
Spéc.: **4.49**





40) OG-57 - ALBUM SOUVENIR
OLIVIER GUIMOND
AVEC
GILLES LATULIPPE
ALBUM DE 2 DISQUES
Spécial **5.29**





Les Indiens contestent jusqu'à l'utilité de leur ministère

OTTAWA (d'après la PC) – Si le gouvernement canadien se préoccupe de plus en plus du sort des Indiens au pays, les Indiens, eux, n'apprécient pas toujours la manière avec laquelle il le fait.

C'est ainsi que la Fraternité nationale des Indiens a très mal accueilli la nouvelle selon laquelle le ministère des affaires indiennes assumerait sans doute la responsabilité du programme des centres éducatifs et culturels pour les Indiens.

La somme de $42 millions qui a été prévue pour le programme serait gaspillée par le ministère dont la politique est d'éliminer les écoles indiennes et de placer les étudiants indiens dans des écoles de juridiction provinciale, affirme la fraternité dans un communiqué publié hier.

Jusqu'à la semaine dernière, la responsabilité du programme était partagée également entre le ministère des Affaires indiennes et le secrétariat d'Etat. Ce programme vise à fournir aux communautés indiennes l'occasion de créer et de mener à bon terme des programmes éducatifs conformes à leurs besoins socio-culturels.

Les dirigeants indiens affirment qu'ils se sont toujours mieux entendus avec le secrétariat d'Etat qu'avec le ministère des affaires indiennes. Et c'est pourquoi ils ont très mal accueilli les rumeurs, apparemment fondées, selon lesquelles le Conseil du trésor voudrait placer les programmes éducatifs et culturels uniquement sous le contrôle du ministère des affaires indiennes.

Selon la Fraternité nationale des Indiens, le poste de M. Jean Chrétien et son portefeuille aux affaires indiennes devraient faire l'objet d'une nouvelle étude au cabinet.

Hier, à Ottawa, M. Chrétien a déclaré qu'il n'avait "absolument aucun commentaire" à faire à la suite de ces critiques de la Fraternité des Indiens.

La veille de la publication de ce communiqué, un porte-parole du bureau de M. Jean Chrétien, ministre des affaires indiennes, a déclaré que le ministère avait l'intention de sauver de la faillite l'Association des indiens de l'Alberta.

M. John Giaccia, sous-ministre adjoint, a fait savoir qu'un prêt de $191,000 allait être fait à l'association afin de lui permettre de demeurer active.

M. Chrétien aurait pris cette décision après avoir rencontré les dirigeants de l'association, mardi, à Yellowkniffe.

Plus tôt cette semaine, le trésorier de l'association, M. Les Healy, avait révélé que l'organisme devait $200,000 en salaires à 70 personnes qui ont travaillé pour l'association jusqu'au 30 décembre dernier. Depuis novembre, les fonds provenant d'Ottawa avaient été coupés.

Par la suite, le président de l'Association des Indiens de l'Alberta, M. Harold Cardinal, devait démissionner, à la suite de ce qu'il a appelé des divergences d'opinions entre lui et le ministre Chrétien. L'association a maintenant un nouveau président, M. Clarence McHugh. Et les relations avec le ministère seraient meilleures.

Par ailleurs, dans un rapport de 460 pages rendu public hier à Calgary, M. Andrew Bear Robe affirme que le manque de fonds pourrait obliger les centres d'amitié pour les Indiens et les Esquimaux à fermer leurs portes.

Nixon renonce à intégrer les Indiens

WASHINGTON (AFP) – L'administration Nixon a annoncé hier un revirement complet dans sa politique à l'égard des Indiens d'Amérique: plutôt que d'essayer de les intégrer à la société industrielle, on les encouragera à l'autodétermination.

L'abandon de la politique d'intégration, qui s'est soldée par de nombreux échecs, a été annoncé par M. Louis Bruce, directeur du Bureau des affaires indiennes au ministère de l'intérieur.

L'autodétermination dont il s'agit ne s'exercera bien entendu que dans le cadre administratif des réserves indiennes, mais l'aspect essentiel de la nouvelle politique sera de substituer à l'enseignement technique qui était fourni depuis 15 ans aux Indiens autochtones poussés à émigrer vers les grands centres urbains, un enseignement qui leur permettra de faire un meilleur usage de l'agriculture et de l'élevage et, ainsi, de rester sur leurs terres.

Le programme envisagé coûtera $40 millions par an à l'état fédéral. Il est le fruit de conciliabules tenus directement entre la Maison Blanche et un groupe de Caciques.

M. Bruce a déclaré à ce sujet: "C'est le début d'une solution au problème indien", l'un des objectifs visés étant "le sauvetage de leur culture".

Le Royer

Saint-Léonard devra prouver dans neuf jours sa capacité de financement

par Jean-Pierre Charbonneau

La Commission scolaire régionale Le Royer a fixé hier soir un délai final de neuf jours à la municipalité de Saint-Léonard afin qu'elle fournisse les preuves de sa capacité de financement pour le projet du bloc sportif de l'école polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry.

Cette école polyvalente est depuis plusieurs mois au coeur de la lutte politique qui oppose l'administration Ouellet-DiZazzo au Comité des citoyens de l'Unité civique de Saint-Léonard.

Au sujet des preuves de capacité de financement de la municipalité, la régionale a de plus exigé que celles-ci soient vérifiées par la Commission municipale du Québec.

Si, après l'expiration du délai, la ville de Saint-Léonard ne s'est pas conformée aux exigences imposées, la régionale entreprendra elle-même la construction du bloc sportif, en évitant, cependant, de démolir la piste et pelouse, comme de nombreux citoyens de Saint-Léonard en ont exprimé le voeu.

Actuellement, les plans de la ville approuvés par le ministère de l'éducation mais à l'étude à la Commission municipale du Québec, prévoient la démolition d'une partie de la piste et pelouse construite il y a trois ans au coût de $180,000.

Les principales raisons qui ont justifié la décision de la régionale Le Royer sont: (1) le manque de preuves des capacités de financement de la ville de Saint-Léonard; (2) l'absence d'un calendrier des travaux qui doivent être terminés pour septembre 1972 et (3) la démolition de la piste et pelouse.

Par ailleurs, l'administration Ouellet-DiZazzo a décidé mardi soir de construire une bibliothèque municipale et un hôtel de ville sur le terrain de la piste et pelouse, s'opposant ainsi aux désirs de nombreux citoyens.

En effet, les électeurs de Saint-Léonard avaient déjà bloqué trois importants règlements d'emprunt qui auraient permis à la ville de démolier la piste et pelouse récemment construite au profit du fameux projet "La Cité dans la cité".

Cependant, malgré les décisions du conseil municipal, rien ne permet encore de croire que cette piste et pelouse sera effectivement construite puisque les règlements de financement font actuellement l'objet d'une étude serrée à la Commission municipale du Québec.



MORRISON JEANNINE

A Chomedey, le 6 janvier 1972 est décédée Mme David Morrison, née Jeannine Bisson.

Mère de Louise et Anne-Marie, lui survivent ses parents et M. et Mme Joseph E. Bisson, sa soeur Denise (Mme Pierre Doray) 2 frères Jean et Raymond, ses beaux-parents M. et Mme A. Morrison, ainsi que ses frères et soeurs.

Le convoi funèbre est parti des Salons J.M.D. Cyr Enrg. 3845 St. Martin, Chomedey, le service a été chanté en l'Eglise St.-Norbert (Boul. Cartier à Chomedey) à 10 A.M.

Inhumation au cimetière Sault-au-Récollet.

DÉCÈS

DURANCEAU William. A Montréal, le 11 janvier 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé, M. William Duranceau, fils de feu Basile Duranceau, et de feu Alphonsine Lefèvre. Frère de feu Joseph, feu Adélard, feu Jean-Baptiste, feu Alexandre et feu Charles Duranceau. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée. No 6259 boul. Monk à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGEANT Dr. J. Emilien. A Montréal, le 11 janvier 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé, Docteur J. Emilien Vigeant, époux de Elmire Larocque. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 janvier. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire Magnus Poirier Inc. No 6520 rue St-Denis à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 9:00 heures. Et de là au cimetière de St-Jean Iberville lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le pirate de l'air réclamait $1 million: arrêté à Dallas

DALLAS (AFP) – Un jeune pirate de l'air, qui avait pris hier le contrôle d'un Boeing 127 de la "Braniff" a été arrêté dans la soirée après que les sept membres d'équipage se trouvant à bord aient quitté l'appareil garé sur l'aéroport de Dallas. Une demi-heure après le départ de l'équipage, le jeune homme est sorti de l'appareil vers 21h. locales et a été arrêté par le FBI.

Le jeune pirate de l'air, un blanc âgé de 22 ans environ, grand et solidement bâti, avait pris le contrôle du Boeing peu après le décollage de l'appareil de Houston. Il affirmait avoir une bombe dans un attache-case mais un porte-parole de la police a déclaré qu'il n'aurait probablement pas pu faire exploser les sept bâtons de dynamite sans sauter avec. On ignore s'il avait également un revolver comme le bruit en a couru.

Le jeune homme qui a déclaré avoir fumé de la marijuana, réclamait un million de dollars, deux parachutes et un fusil ainsi qu'un petit équipement de survie pour la jungle. Il voulait en effet aller en Amérique du Sud, sauter au-dessus de la forêt et gagner Bogota, en Colombie, pour rejoindre des amis. A Dallas, il laissa descendre les 94 passagers de l'avion qui fut aussitôt entouré par des véhicules de la police et du FBI. Là, une longue attente s'instaura tandis que le dialogue se poursuivait entre la tour de contrôle et le radio de l'avion.

Les réservoirs de l'appareil furent remplis mais les techniciens affirmèrent qu'une fuite d'huile nécessitait une longue réparation. Pour tromper la faim, le pirate se fit apporter 17 repas et des cigarettes d'un motel proche de l'aéroport.

Le pirate avait fixé comme une heure limite pour le décollage 22h 40 GMT mais à mesure que les heures passaient, il devenait plus nerveux. Après plus de six heures d'attente fiévreuse, les sept membres d'équipage descendirent de l'avion – on ignore encore dans quelles conditions – et une demi-heure plus tard, le jeune homme sortit à son tour et fut immédiatement arrêté par le FBI. Il affirmait qu'il avait un quotient d'intelligence très élevé: 138, mais cela ne lui a apparemment pas servi.

Le pirate de l'air qui, en novembre dernier, a sauté dans le nord-ouest des Etats-Unis avec 200.000 dollars a fait des émules mais tous se sont révélés malchanceux jusqu'à présent. En attendant, l'épopée du mystérieux M.D.B. Cooper a permis à certains de s'enrichir en composant des chansons à sa gloire ou en vendant des T-shirts ornés d'un parachute flottant avec un paquet d'argent. Beaucoup, persuadés qu'il n'a pas pu atterrir indemne après avoir sauté en pleine nuit au-dessus de la forêt, sont partis à la chasse au trésor espérant retrouver le magot de 200,000 dollars.

Pénurie de sang

Les hôpitaux de la région de Montréal sont obligés de retarder des opérations à cause d'une pénurie de sang qui est considérée comme très grave.

Pour le moment, les médecins ont reçu ordre d'utiliser les approvisionnements de sang que dans les cas d'extrême urgence. Les autorités ont avisé les familles des patients qui attendent une intervention chirurgicale qu'elles devraient donner du sang pour éviter des retards.

Mlle Marguerite Wilson, de la Croix-Rouge, a expliqué mercredi que l'organisation n'avait pu suffire la semaine dernière à répondre aux besoins de sang de 128 hôpitaux de l'ouest du Québec.

Mlle Wilson a attribué cette pénurie à l'affluence traditionnellement faible dans les cliniques de sang au temps des Fêtes et à l'ignorance de la population, surtout chez les jeunes qui prennent de la drogue.

"Plusieurs jeunes ne savent pas s'ils peuvent donner du sang et quel moment en prenant de la drogue. Les gens qui fument de la marijuana ou du hashish peuvent donner du sang s'ils s'abstiennent d'en prendre pendant 72 heures avant d'aller à la clinique."

Jurés vaccinés

LONDRES (AFP) – Les douze jurés sélectionnés à Londres pour assister à un grand procès de fraude devant le tribunal de l'Old Bailey, ne devront pas se contenter d'être des citoyens majeurs d'une probité au-dessus de tout soupçon: ils devront être vaccinés contre la grippe. C'est du moins ce que leur a vivement recommandé, après les avoir félicités de leur esprit civique, le juge qui présidera le tribunal.

Le juge a été victime récemment d'une attaque de grippe et il craint que, la contagion aidant, la maladie ne fasse des coupes sombres parmi les membres du jury condamnés à une longue cohabitation. Le procès qui doit durer cinq mois risquerait de s'éterniser si les membres du tribunal étaient à leur tour atteints par le virus de Hong Kong.

"Quelle famille" à la TV française

PARIS (PC) – La télévision française présente, depuis une semaine, la série d'émissions écrites par Jeannette Bertrand et Jean Lajeunesse, "Quelle famille".

Avant la présentation du premier épisode, sur la deuxième chaine couleur, un journal du soir disait que "Quelle famille est une émission de télévision les plus populaires du Canada."

"En 1969, elle a remporté le trophée décerné à la meilleure émission de télévision lors du Gala des Artistes."

Après cette première émission, première impression pas trop favorable d'un journal du matin: "Quelle famille n'est pas sans rappeler "Les oiseaux rares" diffusée sur la première chaine en 1969 et qui nous laissèrent une fâcheuse impression de médiocrité."

"En outre, l'accent canadien agrémenté de joual, ce franglais particulier à la province de Québec, ne facilite guère la compréhension du texte aux téléspectateurs français. Il faut même craindre, pour cette raison, qu'une bonne partie des dialogues échappe à leur compréhension et diminue ainsi l'intérêt des aventures de la famille Tremblay."

Ailleurs, aucune réaction, aucune critique.

Comme la télévision française vient de présenter une série d'émissions qui portait précisément le titre de "Quelle famille", la présente série canadienne est présentée sous un titre un peu différent, "Les Tremblay, quelle famille."

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

DEMANDES D'ADMISSION à temps complet ou partiel avant le 1er MARS 1972

BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS 72/73

Conditions d'admission :

a) D.E.C. ou l'équivalent avec profil pertinent
b) Adultes : 23 ans, diplôme d'études secondaires, expérience pertinente au programme.

FAMILLE DES ARTS

Baccalauréat spécialisé en Design (2D)
Baccalauréat spécialisé en Design (3D)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Gravure)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Peinture)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Sculpture)
Baccalauréat spécialisé en Histoire de l'Art
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Arts plastiques)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Musique)

FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES

Baccalauréat spécialisé en Information scolaire et professionnelle
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement élémentaire (pour le préscolaire et l'élémentaire)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Enfance inadaptée)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Éducation physique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Sexologie)

FAMILLE DES LETTRES

Baccalauréat spécialisé en Linguistique
Baccalauréat spécialisé en Lettres (Études françaises)
Baccalauréat spécialisé en Animation culturelle*
Baccalauréat spécialisé en Éducation culturelle*
Baccalauréat spécialisé en Information culturelle*
Baccalauréat spécialisé en Recherche culturelle*

* (Avec ou sans mention du champ d'études : études littéraires, études théâtrales, esthétique, linguistique ou études étrangères).

FAMILLE DES SCIENCES

Baccalauréat spécialisé en Sciences (Biologie)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Chimie)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Physique)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Mathématiques)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Géographie physique)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Géologie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Biologie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Chimie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Physique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Mathématiques)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement professionnel (Techniques de la mécanique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement professionnel (Électrotechnique)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Baccalauréat spécialisé en Administration
Programmes de certificats en Administration (soir)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Administration)

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES

Baccalauréat spécialisé en Lettres Classiques (Études Anciennes)
Baccalauréat spécialisé en Histoire
Baccalauréat spécialisé en Géographie
Baccalauréat spécialisé en Philosophie
Baccalauréat spécialisé en Psychologie
Baccalauréat spécialisé en Science Politique
Baccalauréat spécialisé en Sciences Religieuses
Baccalauréat spécialisé en Sociologie
Baccalauréat spécialisé en Travail Social
Baccalauréat spécialisé en Relations humaines
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Histoire)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Géographie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Sciences Religieuses)

Liste des Baccalauréats spécialisés en instance d'approbation au Conseil des Universités, pour septembre 1972 : *

Baccalauréat spécialisé en Administration publique
Baccalauréat spécialisé en Études urbaines
Baccalauréat spécialisé en Informatique
Baccalauréat en technologie

* Les demandes d'admission à ces programmes sont conditionnelles.

Information supplémementaire :

Découper, remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le 1er mars 1972 à :

Université du Québec à Montréal,
Bureau du registraire,
Service de l'admission,
Case Postale 3050,
Succursale "b",
Montréal 110, Québec.

☐ Je désire recevoir le prospectus du ou des baccalauréats spécialisés en : . . . . . .
☐ Je désire recevoir un formulaire de demande d'admission

. . . . . .

NOM . . . . . ADRESSE . . . . . .
PRÉNOM . . . . . NO DE TÉLÉPHONE . . . . . .

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

ENSEIGNEMENT CULTUREL
TRIMESTRE D'HIVER 1972

DROIT ET CRIMINOLOGIE
• Information juridique
• Droit du travail
• Sciences policières

SCIENCES POLITIQUES
• Le système politique québécois
• Pour mieux comprendre la réalité québécoise

DÉBUT DES COURS : 7 FÉVRIER

Brochure sur demande au :
Service d'éducation permanente
3333, Chemin de la Reine-Marie
Tél. : 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
COURS POUR ADULTES

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION

Un programme spécialement conçu pour le personnel des entreprises rattachées aux secteurs de la finance et du commerce.

COURS OFFERTS

Comptabilité	101-201-301
Finance	110
Initiation à la vie économique	915
Initiation au droit des affaires	107
Marketing	115
Mathématiques	111
Mathématiques financières	418
Organisation et méthodes	117
Placements	122
Structure de l'entreprise	116
Science du comportement et gestion du personnel	130

Date limite d'inscription : 21 janvier 1972
Début des cours : 7 février 1972
L'inscription à ces cours est gratuite

Service de l'Éducation Permanente
332-3000
332-2902

DENTIERS:
3 problèmes,
3 solutions

Saupoudrez vos dentiers de FASTEETH et constatez *les résultats:* (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux gencives (2) elles ne vous gênent pas (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

VOLS TRANSATLANTIQUES
VERS L'EUROPE
À partir de $160 aller-retour
Départs pour : Paris - Genève
Zurich - Bruxelles - Amsterdam
Francfort - Londres
Aussi vols aller simple vers l'Europe et de l'Europe à partir de $100.
Liste des vols sur demande.
W-W-H-C
(CLUB VACANCES)
1411 ave Crescent, Suite 504
Montréal 107,
(514) 849-1159 et 849-6521

COLLÈGE BEAUBOIS
9509 ouest, boul. Gouin
Pierrefonds
Institution d'enseignement secondaire privé
Externat - Internat
Secondaire I à Secondaire V
Admission pour septembre 1972:
22 janvier - 29 janvier - 12 février
Tél.: 684-7642

Publiquement vôtre . . .
"une ligne ouverte avec les personnalités de l'heure"
tous les jours à 13 heures

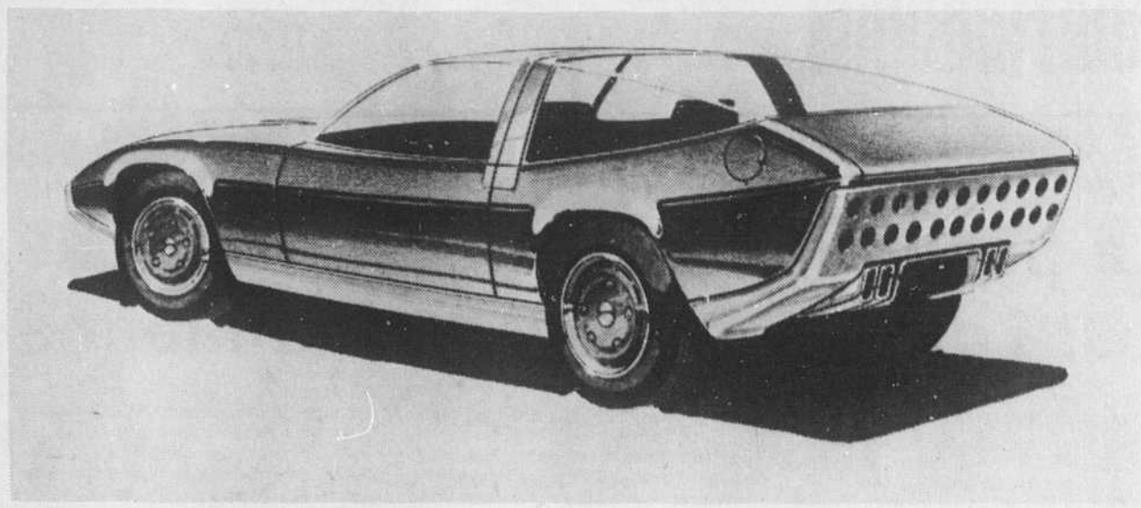


14 CKLM 16
1570 Montréal,

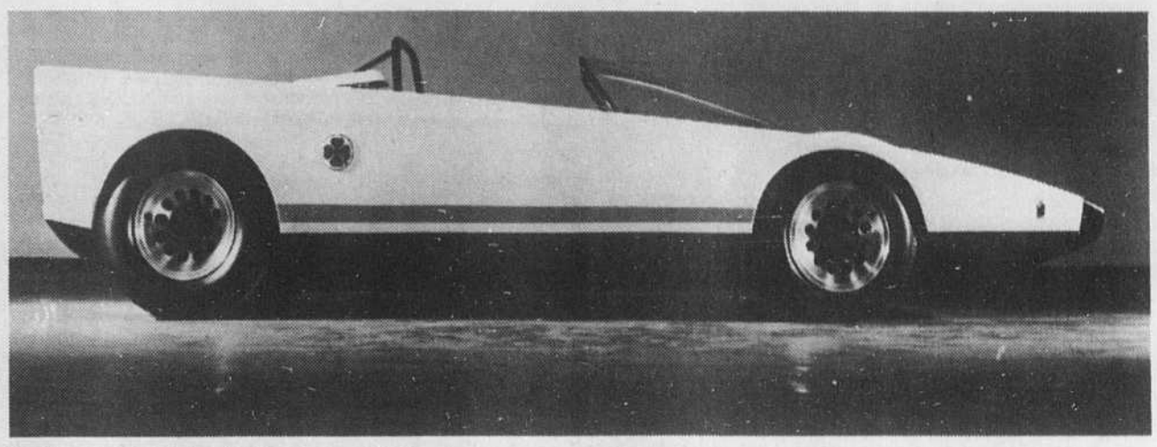
À NE PAS MANQUER...
AUJOURD'HUI — Mlle Élise Pouliot, relations extérieures de Loto-Québec
JEUDI 13 JANVIER — M. Jacques Tétrault, Maire de Laval
VENDREDI 14 JANVIER — M. Robert Lévesque, du bureau de l'ombudsman de Montréal

AUTO '72

Des plus beaux monstres roulants aux voitures les plus ordinaires



La grande vedette du Salon, la Sotheby Special.



De l'écurie Pininfarina, l'Alfa Romeo P33 Spyder.

D'ici dix jours, près d'un quart de million de personnes se seront pressées au quatrième Salon international de l'auto de Montréal, Place Bonaventure, pour y admirer les quelque 250 voitures en montre.

Il faut avouer que cet étalage d'automobiles astiquées a un aspect bien fascinant. Malgré tout, le vrai spectacle est celui que donnent les amateurs, lorgnant d'un air intéressé une mécanique à laquelle la plupart ne comprennent goutte, donnant les inévitables coups de pied sur les pneus, au désarroi des représentants qui protegent jalousement leurs monstres à roues, claquant les portières à qui mieux mieux et reluquant du coin de l'oeil les hôtesses court vêtues.

Les connaisseurs verront le Salon Auto '72 d'un autre oeil. Leurs premiers regards iront à l'unique Sotheby Special de Ogle Design Ltd., Grande-Bretagne.

Créé spécialement pour Auto '72 à la suite de longs mois de négociations et de planification, ce superbe véhicule de haute performance établit de nouveaux standards dans le domaine du luxe et de la précision mécanique.

L'une des principales caractéristiques de cette automobile est le tout de verre teinté. Cette innovation procure aux passagers une très bonne visibilité et un agréable sentiment d'aisance et de dégagement. Ceux qui prennent place dans cette "serre", comme on pourrait l'appeler, ne sont pas plus incommodés de claustrophobie qu'ils le sont par la chaleur. De fines bandes d'or incrustées dans le verre empêchent les rayons du soleil de surchauffer la cabine.

Le dessin de la Sotheby Specila se résume en un long museau joint à une queue arrière surélevée. Des phares escamotables rendent possible ce profil aérodynamique. Ces phares peuvent d'ailleurs être lavés et essuyés automatiquement à la façon d'un pare-brise.

D'autres prototypes ne manqueront pas d'attirer l'attention. Pour la première fois hors du continent européen, on pourra voir trois modèles italiens: la Matra-Laser de Studio Michelotti de Turin, la Stratos de Muccio Bertone et, ce qui fut la perle des Salons de Genève et de Turin, l'Alfa-Roméo P33 de Paninfarina.

A côté de ces modèles aux lignes fuyantes, le contraste qu'offre la McLaughlin-Buick modèle F 1908 n'est que plus frappant. Cette automobile, l'une des 154 construites en 1908 à Oshawa, constitue l'une des pages de l'histoire automobile au Canada. Dix ans après la construction de cette automobile, la compagnie McLaughlin devenait la propriété de General Motors du Canada.

Ce modèle F 1908 était propulsé par un moteur Buick à deux temps monté à Flint, au Michigan, qui développait 22 chevaux-vapeur. Munies de pneus de 32 pouces de diamètre et de quatre pouces de large, cette automobile se vendait à l'époque mille quatre cents dollars.

La carrosserie a été réalisée par la McLaughlin Carriage Company d'Oshawa qui, en 1905, était le plus important fabricant canadien de carrioles et de traîneaux avec un chiffre d'affaires d'un million de dollars et une production de 25,000 unités.

En 1915, cette compagnie offrit la McLaughlin Chevrolet, véhicule à carrosserie canadienne mue par un moteur Chevrolet.

Une autre vieille voiture, moins vénérable celle-là, sera l'Alfa-Roméo 1938. Ce modèle sport pourrait bien être celui au volant duquel Nuvolari remportait les honneurs des Mille Miglia 1938 et est très certainement l'une des Alfa qui remportèrent les trois premières places lors de cette course célèbre.

Les trois grands de l'industrie automobile japonaise, Datsun, Mazda et Toyota, seront de nouveaux présents au Salon de la Place Bonaventure.

Chacune des trois compagnies présentera la ligne complète de ses nouveaux modèles, mettant de l'avant les caractéristiques connues et recherchées des voitures japonaises: construction soignée, économie et plusieurs accessoires optionnels vendus comme équipement standard.

Le plus important de ces trois fabricants japonais, Toyota, montre une Corona Hardtop avec un tout nouveau moteur à puissance accrue de 2000 c.c. Cette nouvelle Toyota offre des sièges baquets inclinables et une lunette arrière chauffante en équipement standard.

La série Corona comporte également des modèles quatre portes et deux portes "hardtop" ainsi qu'une familiale. Egalement à l'honneur dans la présentation Toyota, on pourra admirer le modèle sport Celica ST, qui a fait ses débuts au Salon de Montréal l'an dernier.



La Toyota Celios ST 2 portes, "hardtop".

L'écurie Mazda offre en première nord-américaine le 808, version sedan et coup. Caractérisée par un moteur quatre cyclindres de 1586 c.c. avec 70 c.v., la version coupée de la 808 présente un tachymètre, une horloge électrique, un volant imitation bois et des fenêtres coulissantes à l'arrière en équipement standard.

Premier fabricant au monde du moteur rotatif Wankel, la compagnie Mazda compte attirer à nouveau l'attention des visiteurs avec ses modèles quatre portes et avec le coupé RX 2 à moteur rotatif.

En vedette à la présentation Datsun: la sportive 240–Z, qui fait fureur depuis son apparition sur le marché. Cette année, la Datsun 240–Z a fait ses preuves encore une fois en remportant la palme au safari de l'Afrique orientale.

Les visiteurs pourront également voir de près les modèles Datsun deux portes et "fastback" de la série 2000, les deux et quatre portes de la série 1600, la familiale et, enfin, la camionnette.

Les fabricants allemands seront aussi représentés très honorablement au Salon international de Montréal.

L'apport de BMW, de Mercedes-Ben, de Porsche et de Volkswagen sera certes remarqué à travers cette collection des plus belles voitures au monde.

BMW dévoilera son nouveau CS trois litres, la plus rapide, la plus luxueuse et la plus raffinée sur le plan technique des automobiles construites jusqu'à ce jour par ce réputé manufacturier.

Un moteur de 182 pouces cubes développant 190 chevaux-vapeur permet à cette voiture une vitesse de pointe de 133 milles à l'heure avec une accélération du point mort à 60 milles en moins de huit secondes. L'une des caractéristiques inédites de cette CS réside dans la suspension avant qui procure une meilleure adhérence dans les virages et, partant, une tenue de route améliorée.

BMW expose de plus ses modèles 2002, 2002 TII et Bavaria réputés pour l'excellence de leurs performances et de leur confort.

Mercedes-Benz présente aussi sa nouvelle 350 SL, la première automobile à deux places construite par Mercedes h depuis huit ans. La 350 SL est si impressionnante qu'une importante revue américaine l'a citée comme l'une des dix meilleures autos au monde avant même qu'elle n'ait atteint le marché américain.

Volkswagent et Porsche introduisent la nouvelle Porsche 914 avec moteur monté au centre. Tous apprécieront cette réalisation venant s'ajouter à la ligne de ces voitures propulsées par des moteurs à quatre cylindres refroidis à l'air et capables d'atteindre 110 milles à l'heure.

Les voitures italiennes exposées à Auto '72 présentent les caractéristiques allant du brio le plus exotique à la plus pratique simplicité. Alfa-Romeo, Ferrari, Fiat et Lamborghini sont représentés.

Fiat, le troisième plus important fabricant d'automobiles au monde, présente en grande primeur nord-américaine la Sport Coupé SL 1300.

Issu de la famille populaire des 128, mais d'un prix plus élevé et d'un style différent, ce modèle de performance supérieure fait classe à part.

Ferrari offre pour sa part trois fougueuses voitures: la Dino, la 365 GTB4 et la 365 GTB4 Spyder.

Bien que toutes les Ferrari soient reconnues pour leur race particulière, la 365 GTB4 avec son moteur de 4.4 litres est particulièrement considerée comme la meilleure voiture de catégorie GT qui se puisse acheter.

Un autre produit italien de grande classe est la Lamborghini que nous pourrons admirer sous trois formes; l'Espada, la Jurama et la Miura.

L'Alfa Romeo, d'un prix abordable pour plusieurs, tout en étant luxueuse, racée et hautement sécuritaire, est aussi présentée.

Deux des plus grands manufacturiers de France ont choisi Auto '72 comme lieu du lancement, en Amérique du nord, de nouveaux et intéressants modèles.

Renault et Peugeot offrent deux premières au Salon de Montréal. Citroen ajoute à la participation française une gamme complète de ses nouvelles voitures de luxe.

Les nouvelles Renault font l'objet d'une curiosité mondiale depuis leur dévoilement récent en Europe. Ce sont la Renault 15 et la Renault 17, chacune en deux versions, les TL et les TS.

Ces deux voitures sont issues de la série Renault 12 à traction avant, mais ont été complètement transformées. La Renault 15 est une sedan quatre portes et la Renault 17 un "fastback" deux portes coupé sans appui de fenêtre.

Peugeot montre au Salon la version familiale cinq portes de la populaire 304. La Peugeot 504 est aussi exposée dans ses versions sedan et familiale, les deux étant équipées de transmissions manuelles ou automatiques.

La voiture vedette du kiosque Citroen sera de nouveau la spectaculaire Citroen SM, un mariage des technologies Citroen et Maserati, alliant le luxe à la vitesse.

A l'enseigne British Leyland sont exposées toutes les voitures britanniques connues, de le Triumph à la Jaguar. British Leyland présente en outre cette année la dernière née des automobiles compactes, sport et de luxe, la Marina.

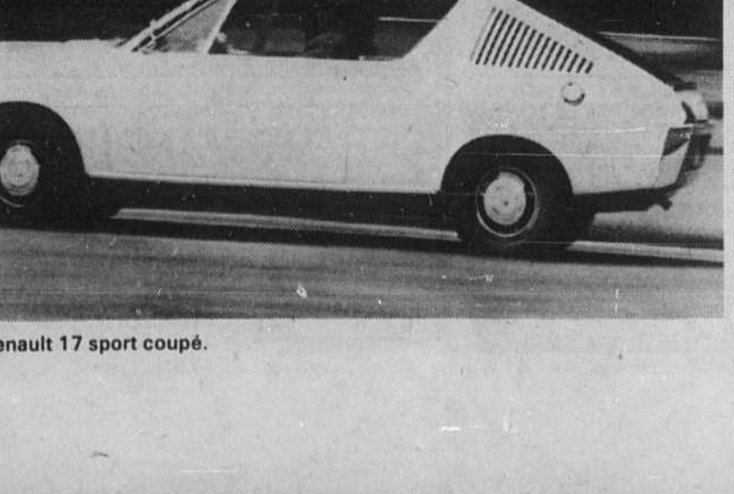
Construite à partir d'éléments mécaniques déjà existants, la Marina possède déjà une sûreté de fonctionnement instantanée.

Il faut noter que les carrosseries de toutes les Marina ont été scellées sous un double traitement anti-corrosif.

En présence de toutes ces voitures étrangères, les modèles américains ne font quand même pas piètre figure, loin de là.

Les compagnies Ford, Chrysler, American Motors et General Motors sont bien représentées avec toute la gamme de leurs produits, en couleurs diverses, en modèles mariés.

General Motors consacre une bonne partie de son kiosque à exposer ses réalisations dans le domaine de la lutte antipollution. Sur un châssis de Chevrolet Monte Carlo, on a réuni tous les dispositifs antipollution mis au point depuis 1961, ainsique ceux proposés pour les modèles 1975 et 1976. Un conférencier explique le fonctionnement de ces divers dispositifs, qui sont de couleurs différentes. Une projection de diapositives accompagne les explications données aux visiteurs.



La nouvelle Renault 17 sport coupé.

Venez donc faire un tour au kiosque Toyota!

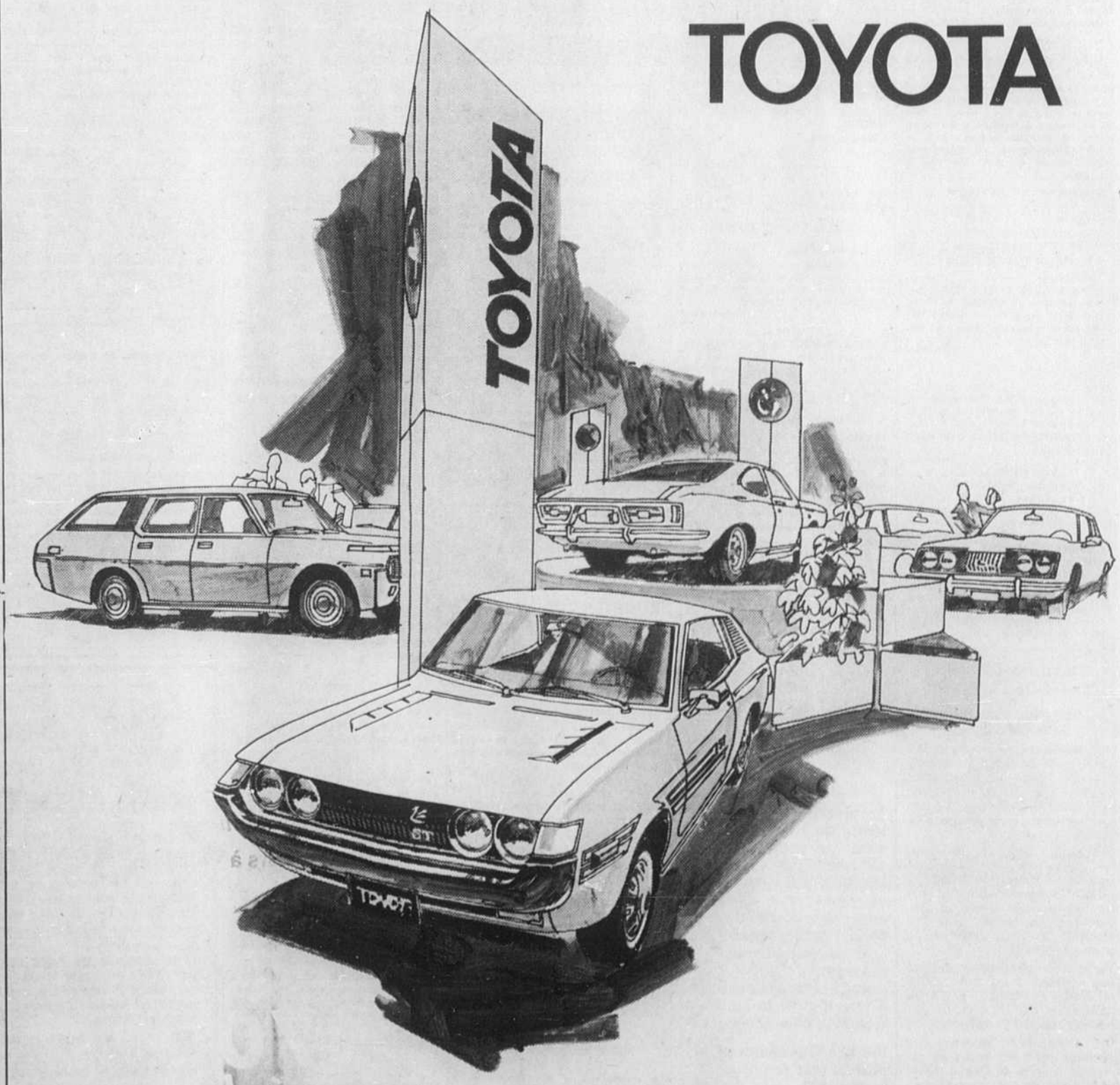
Cette année, le kiosque Toyota met en vedette vingt voitures Toyota. Corolla. Corona. Mark II. Crown. Celica. Hi-Lux. Land Cruiser. 2 portes, 4 portes, coupés, sedans.

Compris en équipement standard: dégivreur électrique de la glace arrière, freins à disque à l'avant, sièges inclinables, etc. Venez voir pourquoi Toyota se classe au premier rang des importateurs au Canada.

Ça vous fera passer un quart d'heure intéressant!

Venez donc faire un tour.

TOYOTA



Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

informations internationales

Inquiétude à Washington

La position de Nixon est menacée par l'offensive nord-vietnamienne

WASHINGTON (AFP) – Les multiples signes d'une recrudescence de l'activité "ennemie" à travers toute l'Indochine ravivent les craintes que les dirigeants américains éprouvent chaque année depuis 1968 à l'approche des fêtes du "Tet".

Si l'offensive nord-vietnamienne qui s'amorce prend de l'ampleur et aboutit à quelques succès, la position du président Richard Nixon lors de ses voyages à Pékin et à Moscou et dans la campagne électorale qui commence aux Etats-Unis serait dangereusement affaiblie, estiment les observateurs politiques.

Depuis quelques jours, toutes les nouvelles qui arrivent d'Indochine sont mauvaises:

● Les sources proches du Pentagone commencent à reconnaître que la récente vague de bombardements du Nord-Vietnam, destinée à prévenir une nouvelle offensive, n'avait pas eu les résultats escomptés en raison du mauvais temps.

● La double offensive qui se poursuit au Laos, dans la Plaine des Jarres au nord et sur le plateau des Bolovens au sud, dépasse le changement saisonnier de ces régions stratégiques pour prendre les dimensions d'une véritable menace pour la survie du régime "neutraliste" de Vientiane et pour la défense des accès au Sud-Vietnam.

● Les Nord-Vietnamiens sont encore suffisamment maîtres de la piste Ho Chi Minh pour avoir été capables d'installer au Sud Laos des bases de fusées "Sam" qui ont tiré mardi pour la première fois sur des avions américains dans la région de Tchépone à proximité de la frontière du Sud-Vietnam.

● Une offensive communiste semble en préparation dans la région des hauts plateaux du Sud-Vietnam. L'avion du secrétaire américain à l'armée Robert Froelke, qui se rendait dans la région pour étudier la situation, a été attaqué par la DCA du Vietcong à six milles de Pleiku.

● La menace de cette offensive a amené le Sud-Vietnam à accélérer le retrait de ses troupes du secteur de Krek au Cambodge, ce qui laisse les troupes encore mal aguerries et mal organisées du gouvernement Lon Nol à la merci d'une offensive nord-vietnamienne le long de la route numéro un qui relie Phnom Penh à Saigon.

● L'attaque de commandos communistes sur la base de bombardiers B-52 d'Utapao en Thaïlande est venue montrer aux chefs militaires américains qu'ils ne pouvaient espérer mener en toute tranquillité la guerre aérienne à partir de ce pays.

Les dirigeants américains, aussi bien au département d'Etat qu'au Pentagone, se déclarent confiants que les Nord-Vietnamiens et leurs alliés dans les autres pays d'Indochine, n'ont plus les moyens de déclencher une offensive assez importante pour forcer les Etats-Unis à abandonner précipitamment l'Indochine.

Mais les commentateurs de la presse et de la radio ne perdent pas une occasion de leur rappeler que si l'offensive du "Tet" en 1968 a coûté suffisamment cher aux communistes pour pouvoir apparaître finalement comme une défaite militaire, elle n'en avait pas moins été une victoire psychologique qui cristallisa aux Etats-Unis l'opposition à la guerre et contribua à "l'abdication" du président Johnson.

Au risque de voir la guerre du Vietnam redevenir un problème électoral de première importance s'ajoute cette fois pour M. Nixon celui d'arriver à Pékin le 21 février dans une position de faiblesse qui ne lui permettrait pas de négocier utilement avec les dirigeants chinois un règlement politique d'ensemble en Asie du Sud-Est.

Accusé d'"atlantisme"

Pompidou répond par "l'hilarité"

PARIS (AFP) – M. Georges Pompidou, président de la république, a opposé hier un démenti silencieux mais clair aux affirmations de M. Georges Marchais, le numéro un du parti communiste français qui, depuis une semaine, accuse le chef de l'Etat d'abandonner "les aspects positifs" de la politique étrangère du général de Gaulle pour glisser vers "l'atlantisme".

Devant le conseil des ministres qui était réuni hier à l'Elysée, M. Pompidou a répondu aux allégations du secrétaire général adjoint du parti communiste par "l'hilarité", ainsi que l'a révélé dans sa conférence de presse le porte-parole du gouvernement, M. Léo Hamon.

Cette réaction est la première qui soit exprimée par l'Elysée à la véritable campagne de presse déclenchée par M. Marchais. Celui-ci évoquant les propos tenus par le président français le 4 janvier sur les bombardements américains au Vietnam, avait affirmé y voir l'indice d'un changement de politique par rapport au discours prononcé par le général de Gaulle à Phnom Penh en 1966. Le Quai d'Orsay s'était alors inscrit en faux contre cette affirmation.

Mardi, dans une interview accordée à un poste périphérique, M. Marchais s'en était pris cette fois à l'"atlantisme" du président Pompidou. "Tout se passe, avait-il dit, comme si le gouvernement Pompidou cherchait à faire réintégrer à la France l'OTAN de façon camouflée". Pour ne pas suivre l'habile leader du parti communiste sur la voie de la polémique, le chef de l'Etat a choisi de traiter ces accusations par le rire et on laisse entendre dans son entourage que M. Marchais n'obtiendra pas d'autre réponse.

Dans ce "procès", le nouveau secrétaire général de l'OTAN, M. Josef Luns, qui est venu hier rendre visite au président Pompidou à l'occasion de son entrée en fonction, a versé une pièce: "Je ne crois pas que la France ait retourné sa politique à l'égard de l'OTAN", a-t-il dit après un entretien de 50 minutes avec le chef de l'Etat. Il a précisé qu'il avait parlé avec M. Pompidou de "certains problèmes de l'OTAN" mais en notant qu'il s'en était entretenu "dans les limites de la politique française à l'égard de l'organisation".

Lord Pearce est arrivé

La ratification des accords de Salisbury sera acquise en avril

SALISBURY (d'après l'AFP) – La ratification par toutes les parties intéressées, des propositions d'accord signées en novembre 1971 entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie, sera acquise aux environs du mois d'avril 1972, estime M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, dans une interview exclusive au magazine "To The Point".

La position de la Rhodésie par rapport à la Grande-Bretagne sera alors modifiée et légalisée, et dès que cette légalisation sera notifiée par la Grande-Bretagne aux Nations unies, le régime des sanctions tombera automatiquement, a ajouté M. Smith.

Le premier ministre rhodésien a ajouté cependant que pour la suite, il n'avait pas encore envisagé de faire une demande d'admission à l'ONU.

Faisant allusion ensuite aux enquêtes menées par la mission Pearce en Rhodésie pour juger de "l'acceptabilité" des accords, M. Smith a déclaré que les chefs tribaux "représentent la majorité des Africains", et qu'ils pouvaient se prononcer "au nom de cette majorité".

C'est hier également que M. Ian Smith a reçu lord Pearce, arrivé la veille à la tête de la commission britannique. Lord Pearce était accompagné par Lord Harlech, vice-président de la commission, et par M. Harold Smedley, son secrétaire général.

Lord Pearce s'est refusé à commenter l'entrevue. Les observateurs estiment cependant que le président de la commission britannique a demandé au chef du gouvernement rhodésien que les Africains hostiles à l'accord puissent exprimer librement leur opinion.

Dans une conférence de presse, lord Pearce avait auparavant lancé un appel à la "majorité silencieuse" de Rhodésie, demandant aux individus, groupes d'individus et organisations de prendre contact, par écrit ou personnellement avec la commission afin de l'informer de leur opinion sur l'accord anglo-rhodésien.

CROATIE

La répression prend un tour nouveau

BELGRADE (AFP) – La répression de ce qu'on appelle maintenant "contre-révolution" a pris hier à Zagreb, capitale de la république yougoslave de Croatie, un tour nouveau, avec la mise en détention préventive de onze personnes, dont certaines étaient très connues en Croatie, et qui font l'objet des plus graves accusations impliquant de très lourdes peines.

Après la démission, le 12 décembre dernier, de la plupart des dirigeants croates, pour cause de tolérance envers le "nationalisme", puis les arrestations de plusieurs centaines d'étudiants mais dont quelques dizaines seulement semblent avoir été maintenues et suivies de condamnations en tribunal d'instance ne dépassant pas deux mois de prison), c'est la phase des procès criminels qui va s'ouvrir, constatent les observateurs.

Les onze personnes dont l'arrestation a été annoncée hier par le président du tribunal départemental de Zagreb appartenaient, pour neuf d'entre elles, à la direction de l'Association culturelle croate "Matica Hrvatska", qui est désormais considérée comme le foyer de la "contre-révolution".

Il s'agit notamment de deux personnalités qui étaient pratiquement les plus connues de cette association, M. Sime Djodan, l'un de ses secrétaires, et le Dr Marko Veselica, ancien député fédéral et professeur d'économie. Le secrétaire général de l'Association, le rédacteur en chef de son hebdomadaire, qui a cessé de paraître, "Hrvatski Tjednik", et un général en retraite figurent parmi les personnes arrêtées.

Elles sont accusées pour l'instant d'avoir voulu renverser l'ordre établi en Croatie et arracher par la force cette république à la fédération yougoslave, en relation étroite avec des organisations émigrés d'Oustachis (nationalistes croates pro-nazis) et des services de renseignements étrangers. Une tentative de porter atteinte par la force à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie peut théoriquement entraîner jusqu'à la peine de mort. Toutefois, le parquet n'a invoqué contre les personnes arrêtées qu'un article du code prévoyant la détention criminelle.

MOYEN-ORIENT, en bref

KOWEIT (AFP) – M. Mahmoud Riad, ministre égyptien des affaires étrangères, qui effectue une tournée dans le Golfe, a interrompu son voyage pour regagner d'urgence Le Caire, annonce Radio-Koweit citant des informations en provenance du sultanat d'Oman.

C'est à la suite d'un message urgent du président Anouar Sadate demandant à M. Riad de "rentrer immédiatement" au Caire, que le diplomate égyptien a décidé de regagner hier son pays.

M. Riad devait, après sa tournée dans le Golfe entamée dimanche dernier, se rendre à Pékin et Moscou.

●

LE CAIRE (AFP) – Le président égyptien Anouar Sadate s'adressera aujourd'hui 17h00 GMT à la nation égyptienne.

●

WASHINGTON (AFP) – La chaîne de télévision CBS annonce que les nouvelles livraisons, de chasseurs-bombardiers "Phantom" à Israël commenceraient dans trois mois.

Les milieux officiels américains se refusent à donner aucun détail sur la reprise des livraisons d'avions militaires à Israël. Les milieux informés rappellent toutefois que le gouvernement de Jérusalem avait demandé que les Etats-Unis lui fournissent 40 Phantom et 80 Skyhawk.

●

NATIONS UNIES, (AFP) – Dans une lettre adressée en date du 12 janvier au président du Conseil de sécurité, le représentant permanent d'Israël au Nations Unies, M. Yosef Tekoah, fait état d'une "nette intensification des actes de terrorisme perpétrés contre Israël depuis le territoire libanais".

Le représentant d'Israël énonce une liste de tels actes qui se sont produits entre le 10 décembre 1971 et le 11 janvier 1972 avant d'affirmer que le gouvernement d'Israël "a le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires de légitime défense pour la protection de son territoire et de sa population".

Le gouvernement libanais, déclare par ailleurs la lettre israélienne, a le devoir de mettre fin aux attaques perpétrées contre Israël depuis le territoire libanais et en ignorant ses obligations est responsable de graves violations du droit international, de la charte des Nations unies et du cessez-le-feu établi par le conseil de sécurité et accepté par le Liban le 31 juillet 1967.

Légère détente à l'OPEP

GENEVE (AFP) – L'atmosphère s'est légèrement détendue hier à la conférence pétrolière de Genève, qui avait frisé mardi le point de rupture. Il apparaît probable qu'un élément nouveau, sur lequel on ignore encore tout, a été apporté par les représentants des compagnies. "Nous avons eu une longue et bonne discussion", a déclaré l'un d'eux, au sortir d'une séance d'une heure 45 avec les ministres et hauts fonctionnaires des pays membres de l'OPEP. Mais il s'est obstinément refusé à parler de contre-propositions.

Cette hypothèse paraît pourtant d'autant plus plausible que les pays de l'OPEP avaient laissé entendre dans la matinée que seules de nouvelles suggestions des compagnies pourraient débloquer la négociation. "Autrement, avait dit sans ambages l'observateur d'Algérie, on ne voit pas comment la négociation se poursuivrait." De fait, une nouvelle séance de travail est prévue aujourd'hui et M. Nadim Pachachi, secrétaire général de l'OPEP, a précisé, en réponse à une question, que la conférence pourrait bien durer encore deux jours.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 25 novembre 1971, par lequel A.E. Blake Sales Ltd., a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 21 jour de décembre 1971 sous le No. 2319795.

Banque de Montréal, le 10 janvier 1972.

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 novembre, 1969 par lequel Burotek Limitée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28ième jour de novembre, 1969 sous le No. 2176605.

Banque de Montréal, le 7 janvier, 1972".

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-818-458-71

JOSEPH TRIPODI, JOSEPH TRIPODI, es qualité, exécuteur de succession de la succession de feu Angelo Tripodi, **JOSEPH TRIPODI, tuteur de son enfant mineur et JOSEPHINE TRIPODI**

demandeurs

-vs-

DAME GINETTE BENOIT, INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL, ses agents et preposés, et HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT, ses agents et préposés, **DR. ARTHUR THIVIERGE et DR. GHISLAINE GILBERT**

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, Dame Ginette Benoit, **est par les présentes, requise de comparaître** dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure.

MONTREAL, le 10 janvier 1972.
(S) Marius d'Amours
Protonotaire Cour Supérieure.

Mes Paré, Holden, Steinberg & Delorme,
360 ouest, rue St. Jacques, suite 1210,
Montréal 126. Tel: 844-9341.

VILLE DE DELSON
COMTE DE LAPRAIRIE

DEMANDE PUBLIQUE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées par la Ville de Delson, comté de Laprairie, pour la construction d'égouts pluviaux et sanitaires, de conduites d'aqueduc, de bordures de béton, et de pavages d'asphalte.

Les plans, devis et conditions, les formules de soumissions peuvent être obtenus de ROSARIO FRIGON, Ingénieur-Conseil, dont les bureaux sont situés au 5165 ouest, rue Sherbrooke, suite 303, Montréal 260, sur dépôt de la somme de $100.00.

Toutes les enveloppes devront être scellées et les mots "SOUMISSIONS POUR EGOUTS, AQUEDUC, BORDURES, ET PAVAGES" devront y être inscrits.

Ces soumissions devront être déposées entre les mains du gérant de la Ville de Delson, Comté de Laprairie, au plus tard mardi le 25 janvier 1972 à 8:00 p.m.

Gérard G. GAGNE,
Gérant

AVIS

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente, cession et transport exécuté le 21 décembre, 1971 à CENTRAL FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes les créances présentes et futures payable à TROIKA FASHIONS LTD. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'Enregistrement de Montréal, le 10 janvier 1972, sous le numéro 2322902.

CENTRAL FACTORS CORPORATION LIMITED
le 10 janvier, 1972.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-816 582-71

LES INDUSTRIES CANADIENNES LTEE, corps politique dûment constitué ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

Demanderesse

-VS-

HAYSSEN MANUFACTURING COMPANY, corps politique dûment constitué selon la loi ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à Sheboygan, Wisconsin, un des Etats Unis d'Amérique

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse HAYSSEN MANUFACTURING COMPANY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour **Supérieure de Montréal à son intention.**

MONTREAL, ce 11ième jour de janvier 1972
Marius D'Amours P.C.S.M.

Mes Tansey, De Grandpré & Ass.,
360 rue St-Jacques
Montréal, Qué.

CITE DE WESTMOUNT

Je proclame par les présentes qu'à l'expiration du délai fixé pour la nomination d'un candidat comme Curateur de la Bibliothèque, où ayant reçu une seule nomination audit bureau, je déclare par conséquent

M. Raymond Caron,
Avocat,
du 77 avenue Sunnyside
à être ipso facto élu Curateur de la Bibliothèque.

Donné à Westmount ce dixième jour de janvier 1972.

R.B.Seaman
Greffier

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 12 décembre 1970 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Boutique XIV Liée furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 7 juin 1971 au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2280129. Montréal, Québec, le 7 janvier 1972.

Signé Banque Canadienne Impériale de Commerce par P.H.D. McCarthy."

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
DISTRICT DE MONTREAL

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Directeur des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. et portant la mention:

"SOUMISSION POUR LAVAL, P.Q.
– INSTITUT LECLERC –
SOUMISSION PRELIMINAIRE
POUR FOURNITURE DES LUMINAIRES"

seront reçues jusqu'à quinze (15.00) heures (heure de Montréal), le 26 janvier 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante: 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. (283-6553).

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood,
Directeur des
Services Administratifs.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
DISTRICT DE MONTREAL

APPEL D'OFFRES

W72-32P

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Directeur des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q., et portant la mention:

"SOUMISSION POUR LAVAL, P.Q.
– INSTITUT LECLERC –
SOUMISSION PRELIMINAIRE POUR
APPAREILS DE VENTILATION"

seront reçues jusqu'à quinze (15.00) heures (heure de Montréal), le 26 janvier 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante: 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. (283-6553).

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D. B. Norwood,
Directeur des
Services Administratifs.

APPEL D'OFFRE
NO.: E.Q. 32-71
AUDIO-VISUEL

La Commission Scolaire Régionale Papineau recevra jusqu'à 15h. le 27 janvier 1972 des offres sous enveloppes scellées pour fourniture d'Audio-Visuel.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9h., le 14 janvier 1972 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Normand Beauchamp, blvd des Jeunes, Buckingham, P.Q. Tél.: 986-8511.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 15h. le 27 janvier 1972 au bureau de la Commission Scolaire Régionale Papineau, blvd des Jeunes, Buckingham, P.Q.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Antoine Morin
Directeur général
Secrétaire-trésorier
Le 6 janvier 1972

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 05-818556-71

MOBA TRUST, corporation légalement constituée ayant son siège social à Vaduz Leichtenstein,

demanderesse

-contre-

DAME NAIMA S. SHAMASH, ménagère épouse contractuellement séparée de biens de MENASHI E. SOFAER, domiciliée et résidant à Ville Mont-Royal, district de Montréal,

-et-

ABRAHAM SOFAER, domicilié et résidant à Ville Mont-Royal district de Montréal,

-et-

DAVID SOFAER, domicilié et résidant à Ville Mont-Royal district de Montréal,

-et-

JACK SOFAER domicilié et résidant à Ville Mont-Royal district de Montréal

-et-

ELIAS SOFAER, domicilié et résidant à Londres, Angleterre,

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à ELIAS SOFAER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 7 janvier 1972

MARIUS D'AMOURS
PROTONOTAIRE

Mes Roy & Charbonneau
484 rue McGill
suite 53
Montréal
Avocats de la demanderesse

AVIS

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec que le contrat de vente, cession et transport, exécuté le 28 décembre, 1971 à MONTREAL, et le 29 décembre, 1971 à TORONTO à CENTRAL FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes les créances présentes et futures payable à C & P DRY GOODS LIMITED a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'Enregistrement de Montréal le 10 janvier, 1972 sous le numéro 2321799.

CENTRAL FACTORS CORPORATION LIMITED
le 10 janvier, 1972.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Division de divorce

NO: 12-016937-71

MARIE ESTELLE REJEANNE LEPITRE, résidant en les cité et district de Montréal,

Requérante

– et –

EMERY (GEORGES) THOMAS, des lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimé Emery (Georges) Thomas est requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication du présent avis. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée pour lui au greffe de la Division des Divorces de Montréal.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6 octobre 1971.

Jacques Perron,
Régistraire

ME JULIUS ROSENBLUM, D.R.
1010 St. Catherine Ouest,
Montréal, P.Q.

Avis vous est donné que le dix (10) février, mil neuf cent soixante-douze (1972) une requête sera présentée à la Cour Supérieure District de Terebonne, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Dame NOELLIE MARCOTTE, épouse de MARC TOUCHETTE et MARC TOUCHETTE, domiciliés tous deux au numéro 79, rue St-Charles, St-Augustin, Comté de Deux-Montagnes, constatées en un contrat de mariage passé le seize (16) avril, mil neuf cent soixante-et-onze (1971) devant Me René Lachance, notaire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET No 11063 – INSTALLATION PILOTE POUR LE CONTROLE DE LA VENTILATION ET DE LA POLLUTION, BATIMENT No 2, COMPLEXE DU CHEMIN CORKSTOWN, OTTAWA (ONTARIO).

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure normale de l'Est), LE JEUDI, 27 JANVIER 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.J. Carette,
Le Chef des Services financiers
et administratifs.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-818 154-71

LAURENT CHAPDELAINE, et ALINE KELLY-CHAPDELAINE, épouse de Laurent Chapdelaine, tous deux résidant à Ville de St-Laurent district de Montréal,

– VS –

DOMINICO D'ALLISIO, autrefois résidant **en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,**

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur DOMINICO D'ALLISIO est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref D'Assignation et de la Declaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 11ième jour de janvier 1972
Marius d'Amours P.C.S.M.

Mes Deschesnes, De Grandpré & ass.,
2501 tour de la Bourse, Place Victoria
Montreal, Que.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE

NO: 05-000 094-72

BANQUE DE MONTREAL, corps politique et incorporé dûment constitué selon la loi ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

Demanderesse,

– VS –

DAVID READ, autrefois résidant en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Défendeur

et

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL & al,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur DAVID READ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 11ième jour de janvier 1972
MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes McMaster, Meighen & Ass.,
129 ouest St-James
Montréal 126, Que

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTRÉAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "SOUMISSION POUR LE BÉTONNAGE DE POTEAUX D'AMARRAGE ET TRETEAUX POUR UN QUAI À PÉTROLIERS, SECTION 75, PORT DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, QUÉBEC", seront reçues au bureau du Directeur du port, Conseil des Ports Nationaux, Port de Montréal, Édifice du Port de Montréal, Cité du Havre, Montréal 104, Qué., jusqu'à trois heures de l'après-midi, vendredi le 21 janvier 1972, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Directeur intérimaire du port.

On peut se procurer les devis, plans, formules de soumission et de contrat avec la cédule "A" et l'enveloppe pré-adressée en s'adressant au bureau du Directeur du port, Conseil des Ports Nationaux, Montréal, Qué., contre dépôt de cinquante ($50.00) dollars, lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deça d'un mois de la date fixée pour l'ouverture des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur intérimaire du port,
N. Beshwaty

Montréal, le 13 janvier 1972.

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelles, de certains immeubles situés dans le quadrilatère borné par le chemin Upper Lachine, l'avenue Wilson, la rue Saint-Jacques et l'avenue Melrose.

C.S.M. 987 – B.E.M. 710 – 3e rapport plan W-101 Notre-Dame-de-Grâce – 66-0087.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 15 décembre 1971, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 3e rapport, en date du 10 décembre 1971, dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 4e jour de février 1972, à 10.30 du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal:

ITEM	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
21	175	P-8	Lot Wilson	Pio Ciampini

MARC BOYER, c.r.
Greffier de la ville

MONTREAL, 13 janvier 1972

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelle, de certains terrains situés au sud-est de la rue de Louvain, entre la Quatorzième avenue et la Quinzième avenue.

C.S.M. 1502 – B.E.M. 946 – rapport plan Q-50 St-Michel – 70-0135.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 15 décembre 1971, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son rapport, en date du 13 décembre 1971, dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cor Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 4e jour de février, 1972, à 10.30 du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	SItuation	Propriétaires
1	354	6-212 (ruelle)	Lot arr. 14e ave.	Jean Ratelle
2	354	6-211 (ruelle)	Lot arr. 14e ave.	Armando Panaccione

MARC BOYER, c.r.
Greffier de la ville

MONTREAL, 13 janvier 1972

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelle, de certains terrains situés au sud-est de la rue de Louvain, entre la Quatorzième avenue et la Quinzième avenue.

C.S.M. 1502 – B.E.M. 946 – rapport plan Q-50 St-Michel – 70-0135.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 15 décembre 1971, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son rapport, en date du 13 décembre 1971, dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cor Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 4e jour de février, 1972, à 10.30 du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	SItuation	Propriétaires
1	354	6-212 (ruelle)	Lot arr. 14e ave.	Jean Ratelle
2	354	6-211 (ruelle)	Lot arr. 14e ave.	Armando Panaccione

MARC BOYER, c.r.
Greffier de la ville

MONTREAL, 13 janvier 1972

informations internationales

L'archevêque de Malte intervient en médiateur entre La Valette et Londres

ROME et LONDRES (d'après l'AFP) – "Le dialogue continue, une atmosphère de bonne volonté s'est créée grâce à ma visite, bien que les positions, d'un côté comme de l'autre, soient restées inchangées", a déclaré Mgr. Michaele Gonzi, archevêque de Malte, au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier après-midi après son arrivée à Rome.

Il a révélé qu'une offre de l'OTAN lui avait été communiquée à Londres, mais qu'il l'avait refusée comme étant insuffisante.

Mgr. Gonzi, qui vient de séjourner à Londres, a indiqué que pour le moment, une rencontre entre M. Don Mintoff et le premier ministre britannique, M. Edward Heath, est à exclure.

L'archevêque a indiqué que l'Italie et les Etats-Unis s'étaient montrés les plus favorables à un règlement rapide grâce à une participation financière plus élevée des pays de l'OTAN. Il a précisé qu'une réponse à ce propos pourrait être donnée incessamment à Bruxelles.

L'archevêque de Malte a indiqué qu'avec "le concours d'autorités" qu'il ne pouvait pas citer, il avait pu "persuader certaines nations de l'OTAN d'augmenter leur quota", actuellement de trois à quatre millions. Il s'est refusé à préciser si parmi les autorités qu'il avait contactées se trouvait un représentant des Etats-Unis.

Le prélat a exprimé en terminant son espoir que la question "n'était pas close et qu'elle pourrait être résolue."

Pendant ce temps, La Valette était en effervescence:

La manifestation convoquée hier soir par les sympathisants du Parti nationaliste maltais pour protester contre la politique du premier ministre M. Dom Mintoff s'est transformée en un véritable triomphe en faveur du chef du gouvernement.

Kingsway, la rue principale de La Valette, était noire de monde dès dix sept heures. De nombreux partisans de Mintoff étaient arrivés dans l'après-midi pour une contre-manifestation à bord de voitures particulières hérissées de drapeaux du Parti travailliste, sillonnant les rues dans un concert d'avertisseurs. Ce sont eux qui ont fait la manifestation tandis que les partisans du maintien des bases britanniques demeuraient introuvables.

Enfin à Londres, d'intenses consultations diplomatiques ont eu lieu hier entre la Grande-Bretagne et ses alliés en vue d'aplanir les sérieuses divergences concernant Malte, et cela en prévision de la réunion spéciale du conseil permanent de l'Otan qui se tiendra demain à Bruxelles et qui sera consacrée exclusivement à la crise maltaise.

A Whitehall, on s'attachait hier à minimiser la gravité de la "querelle" surgie entre le gouvernement britannique d'une part et les Etats-Unis et l'Italie d'autre part. Ces deux pays – et surtout le premier – insistent pour que l'offre conjointe faite à Malte par le Royaume-Uni et l'Otan – neuf millions et demi de livres par an pour le loyer des bases britanniques – soit augmentée de quatre millions de livres afin de "rencontrer à mi-chemin" M. Mintoff, qui exige dix-huit millions par an.

Il est maintenant clair que le gouvernement britannique non seulement refuse d'accroître sa quote part, qui est de 5,250 millions, mais estime que toute augmentation de la contribution des autres pays de l'OTAN à l'offre globale ne ferait qu'"aiguiser l'appétit" du premier ministre maltais, qui ne manquerait pas de faire monter les enchères. On souligne d'ailleurs avec ironie, à Whitehall, que certains des alliés qui poussent Londres à des concessions n'ont pas encore versé leur acompte.

Cependant, tout espoir d'arriver à une solution du conflit anglo-maltais n'est pas perdu. Whitehall n'exclut nullement la possibilité que M. Mintoff prolonge ouvertement ou tacitement – le délai imparti aux troupes britanniques pour quitter l'île, délai qui vient à expiration le 15 janvier. Le fait que quatre messages aient été échangés entre les deux premiers ministres en l'espace de trois jours est significatif. L'intervention discrète à Malte d'autres gouvernements ne l'est pas moins.

Car, en réalité, c'est à une "partie de poker" très serrée que l'on assiste depuis bientôt trois semaines. Les officiels anglais n'hésitent pas à accuser, en privé, M. Mintoff de se livrer à un "âpre marchandage" et même à un "chantage". Aussi ont-ils accueilli sans broncher, et même avec un certain esprit sportif, les paroles d'un homme d'affaires maltais pro-britannique qui, dans une lettre publiée hier par le "Times", écrivait: "Notre premier ministre (M. Mintoff) a été peut-être dur mais, après tout, on sait très bien que lorsqu'on négocie avec Whitehall, il faut adopter des méthodes employées dans les bazars d'Extrême-Orient".

2,000 en avaient fait la demande

80 journalistes, tous Américains, accompagneront M. Nixon en Chine

WASHINGTON, (AFP) – 80 journalistes environ, tous Américains, seront autorisés, à l'exclusion de tout correspondant de presse non-américain, à accompagner le président et Mme Richard Nixon au cours de leur voyage en Chine populaire du 21 au 28 février prochain, annonce la Maison-Blanche.

Plus de 2,000 journalistes du monde entier avaient sollicité l'autorisation de "couvrir" le voyage historique de M. Nixon en Chine, mais les autorités de Pékin ont imposé une limite de 80 environ, photographes, caméramen et ingénieurs du son compris. Elles ont fait savoir en outre à M. Ronald Ziegler, le porte-parole présidentiel qui vient de séjourner en Chine, que les journalistes étrangers désireux de se rendre dans leur pays au moment du voyage présidentiel devront adresser des demandes de visa séparées.

M. Ziegler, qui a fait partie d'une troisième mission préparatoire à Pékin, a confirmé d'autre part que le président Nixon séjournera successivement à Pékin, à Hang Cheou et à Changhai. C'est à Hang Tcheou, pense-ton, qu'il rencontrera le président Mao Tsé-toung, tandis que ses entretiens avec le président du conseil Chou En-lai se dérouleront à Pékin pendant son séjour dans la capitale chinoise, M. Nixon visitera notamment la grande muraille de Chine, la cité interdite et les tombeaux de la dynastie Ming. A Hang Tchéou, il se rendra sur les bords du lac occidental et à Changhai il visitera notamment l'exposition industrielle. Pendant la durée de ses entretiens politiques, son épouse, Pat Nixon, visitera des écoles et des hôpitaux.

Le programme détaillé du voyage présidentiel en Chine populaire ne sera annoncé qu'après le retour d'une quatrième et dernière mission préparatoire au niveau technique dont le départ pour Pékin est prévu pour le 1er février.

M. Ziegler s'est déclaré "très satisfait" du nombre des journalistes américains que les autorités chinoises se sont déclarées prêtes à recevoir en faisant valoir qu'il était sept ou huit fois supérieur au nombre de journalistes autorisés à entrer en Chine à l'occasion de la visite d'autres chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers à Pékin. Le chiffre de 80, a-t-il également souligné, représente "une augmentation substantielle" par rapport au chiffre envisagé initialement. Les Chinois se sont montrés "extrêmement coopératifs", a-t-il dit.

Les autorités chinoises, l'ont assuré qu'il n'y aura aucune censure des dépêches au départ de leur pays et que les 80 journalistes seront autorisés à couvrir chacune des phases du périple présidentiel, y compris son expédition à Hang Tcheou. Pendant leur séjour à Pékin, où ils arriveront le 20 février au soir, veille de l'arrivée du président, ils seront logés à l'hôtel des Nationalités situé sur le Boulevard de la Paix éternelle.

A Shanghai, ils seront logés à l'hôtel Ching Kaing, et à Hang Tchéou, à l'hôtel du même nom. A leurs moments libres, ils seront invités à visiter usines, communes populaires et hôpitaux.

Les transmissions vers l'extérieur seront assurées grâce à l'installation d'une station terrestre pour communications par satellite, construction qui a été confiée à une compagnie dont le principal actionnaire est le célèbre multimillionnaire Howard Hughes. La station reliée à un centre de transmission déjà construit à l'aéroport de Pékin, permettra l'envoi des images télévisées, des enregistrements radios, des téléphotos et des dépêches acheminées par téléphone et par télétypes.

On ignore encore, quels seront les moyens de transport mis à la disposition du président Nixon pendant son séjour en Chine. Les journalistes ne se déplaceront qu'en avion, à bord d'appareils "Ilyochine 18" chinois.

M. Ziegler a précisé d'autre part qu'au cours de sa dernière soirée à Pékin, le premier ministre Chou En-lai a été "assez aimable" pour nous recevoir "à dîner à la Maison du peuple et il l'a prié de transmettre à M. Graham Steenhove, président de l'Association américaine de tennis de table, un message indiquant qu'une équipe de pongistes chinois serait heureuse d'effectuer une visite-retour aux Etats-Unis au printemps prochain." Le porte-parole présidentiel a laissé entendre qu'une invitation dans ce sens ne manquera pas d'être envoyée à Pékin.

Jack Anderson révèle

Les USA ont failli fournir des armes au Pakistan, par pays arabes interposés

WASHINGTON (AFP) – Le journaliste américain Jack Anderson a révélé que le mois dernier les Etats-Unis "ont été à deux doigts hier de fournir des armes au Pakistan, subrepticement, par l'intermédiaire de plusieurs pays arabes alliées" au gouvernement de Rawalpindi.

Depuis quelques jours Jack Anderson a publié des documents secrets de la Maison-Blanche et des câbles confidentiels du département d'Etat révélant une politique américaine pro-pakistanaise et anti-indienne alors que les Etats-Unis avaient fait savoir, dès le début du conflit du sous-continent, qu'ils resteraient strictement neutres.

Citant les "câbles diplomatiques secrets", le columniste américain – dont l'article est reproduit dans le "Washington Post" – révèle que "les Etats-Unis voulaient que l'Inde continue de croire à la possibilité imminente" de la fourniture d'armes américaines au Pakistan par l'intermédiaire d'une tierce puissance. "Ainsi aurait été renforcée la position du Pakistan".

Le câble "le plus révélateur" des dessous de la politique américaine envers l'Inde et le Pakistan en décembre, a été adressé par le sous-secrétaire d'Etat John Irvin aux ambassadeurs américains en Inde et en Arabie séoudite:

"Nous ne voulons d'aucune façon diminuer les craintes de l'Inde à propos de l'aide que le Pakistan pourrait recevoir de sources extérieures", affirmait le document cité par Jack Anderson. Le télégramme faisait état, à l'appui de ces vues, "de rapports de services de renseignements énonçant les objectifs militaires de l'Inde au Pakistan oriental".

"En conséquence, ajoutait M. Irvin Irwin, l'ambassade ne devrait fournir aucune, ie rénète aucune, assurance au gouvernement indien à propos de transferts (d'aide au Pakistan) par l'intermédiaire d'une troisième puissance". La tierce puissance susceptibles, le cas échéant, de fournir à cette époque des armes américaines au Pakistan aurait pu être la Jordanie, selon les documents secrets. Jack Anderson mentionne en effet un câble du sous-secrétaire d'Etat à l'ambassadeur des Etats-Unis en Jordanie montrant le roi Hussein "soumis à une forte pression du Pakistan pour que la Jordanie lui fournisse des armes". A son tour, le monarque adressait aux Etats-Unis des "appels d'urgence pour qu'ils l'aident à effectuer ces livraisons.

Belfast

Les personnalités politiques seront désormais armées

BELFAST (AFP) – Devant l'évolution de la situation en Irlande du Nord, le gouvernement de Belfast a décidé de renforcer les mesures de sécurité autour des personnalités politiques, qui pourront désormais être armées en permanence. Les autorités ont décidé également d'accroître le nombre et le rôle des auxiliaires de police, et de développer la surveillance dans les prisons.

Les auxiliaires de la police, actuellement au nombre de 1,500 verront leurs effectifs portés à 2,500 et seront désormais mobilisés en permanence pendant de brèves périodes. Initialement, ces auxiliaires, créés pour emplacer les B–spéciaux il y a deux ans, constituaient une force d'appoint de 1,000 hommes non armés affectés à temps partiel à des tâches telles que le contrôle de la circulation ou à des travaux administratifs. Leur rôle a été considérablement accru depuis près d'un an. Ils ont été armés et participent à la plupart des opérations de sécurité aux côtés de l'armée et de la police.

Un membre du gouvernement de l'Irlande du Nord sir William Fitzsimmons, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, a déclaré mardi soir à son domicile: "Je me suis procuré un revolver pour ma propre protection. Bien que je n'ai jamais reçu de menaces directes, cela me donne confiance et j'en ai besoin dans ce climat d'insécurité".

Cependant, les rumeurs selon lesquelles les treize membres du gouvernement s'entraîneraient régulièrement au tir demeurent sujettes à confirmation. Interrogé, un porte-parole du gouvernement a refusé d'évoquer les mesures prises pour assurer la sécurité des ministres.

Nombreux sont ceux qui pensent que les ministres et les députés unionistes, au pouvoir ne tarderont pas à devenir la cible des provisionnals de l'IRA.

Rumeurs de coup d'État: Honduras dément

TEGUCIGALPA (AFP) – Les rumeurs d'un possible coup d'Etat en préparation au Honduras ont été démenties de sources officielles hier à Tegucigalpa.

Selon ces mêmes sources, si certaines radios de la capitale ont effectivement fait mention de rumeurs de coups d'Etat ces jours deriniers, il ne s'agissait là que d'analyses spéculatives faites sur la foi de plusieurs publications étrangères. Les émissions captées dans les pays voisins (notamment le Guatémala) ont ensuite été interprétées dans le sens d'un coup d'Etat imminent contre le président Ramon A. Cruz.

VENTE!

COMPLETS $69.–$84.

VESTONS SPORT $29.

PALETOTS MOINS 20%

SOULIERS HARTT $26.98

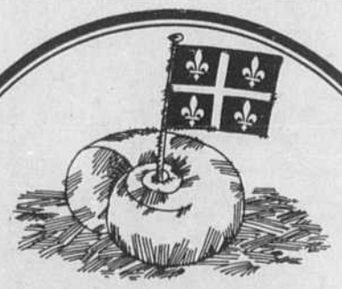
CHEMISES $5.69

CHAUSSETTES $1.39

Max Beauvais de la rue st-jacques

385 RUE ST-JACQUES • 288-9261

(A quelques pas de la station Métro Square Victoria)
Stationnement gratuit: coin St-Pierre et Notre-Dame



Ski Plus

AU LAC BEAUPORT, QUÉBEC

Du ski et... **CE QUELQUE CHOSE DE PLUS** que vous cherchez pour vos vacances, vous le trouverez au Manoir St-Castin. De réputation internationale, Le Manoir est classé * ⚜⚜⚜⚜+ : cote d'excellence décernée par le ministère du Tourisme et réservée aux établissements offrant la meilleure qualité d'équipement et de services en plus d'un accueil hospitalier et raffiné.

+ **Une cuisine française (La Vraie!)** préparée et servie par un personnel formé à l'européenne.

+ **50 chambres agréables et confortables** avec thermostat individuel, salles de bain, téléviseurs.

+ **La montagne de ski à votre porte. Pas besoin de prendre la voiture.** Une petite marche vers le Chalet des Skieurs vous conduira au bas des pistes toujours maintenues en bonne condition et desservies par un télé-siège et 5 "T-Bars". **Pas d'attente!** 19 moniteurs diplômés. Atelier de ski. Patinage sur la terrasse du Café Normand. Pendant tout l'hiver, semaines de ski de 7 ou 8 jours. Tarifs réduits en décembre et janvier à compter de $120.

+ **L'après-ski! Formidable!...** au Manoir, dans les autres hôtels du Lac Beauport et dans les clubs de la ville de Québec où l'on se rend en 15 minutes seulement.

+ **La neige... ça ne manque pas** au nord de Québec. C'est connu! Et si parfois la nature oublie, nous la fabriquons!

* ⚜⚜⚜⚜+ : *symbole officiel du Québec décerné aux hôtels de villégiature de la plus haute catégorie.*

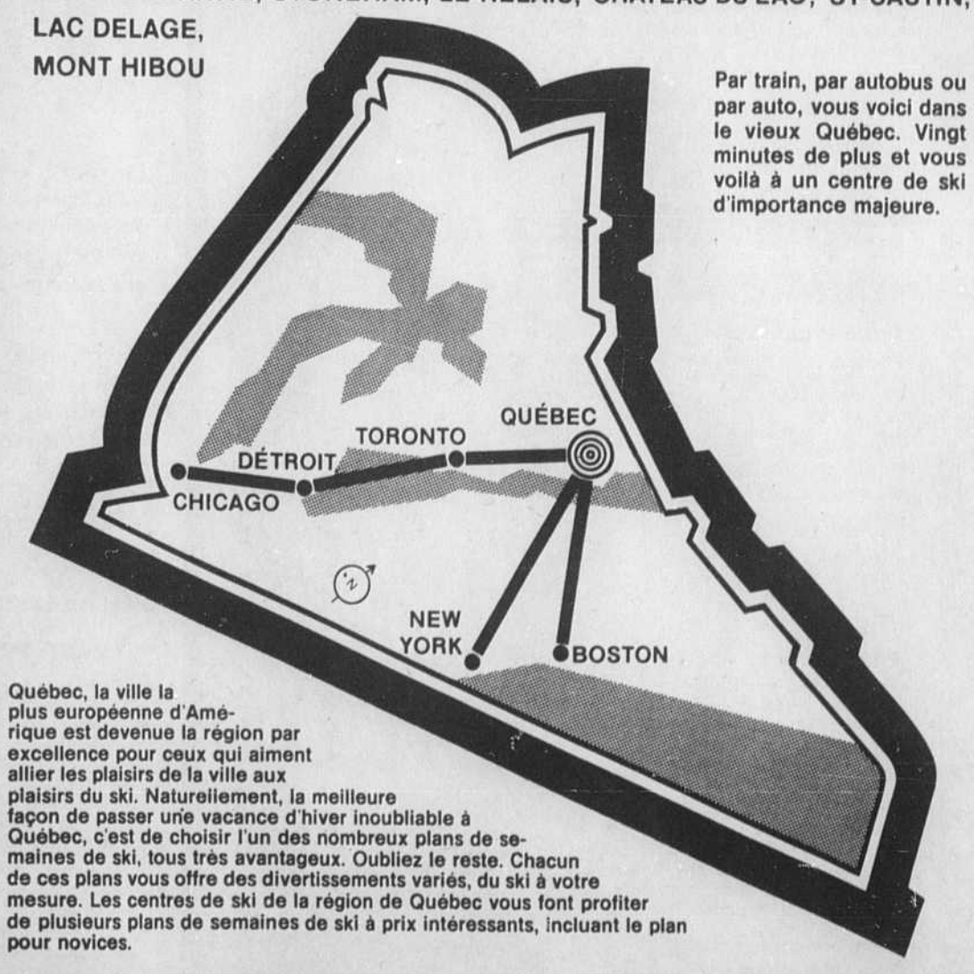
Pour réserver ou recevoir notre brochure (12 pages en couleurs) adressez-vous à votre agent de voyages, écrivez ou téléphonez:

MANOIR St.Castin Lac Beauport

Québec (134), P.Q. Tél.: (418) 849-4461

A QUÉBEC LE SKI BANLIEUE

MONT STE-ANNE, STONEHAM, LE RELAIS, CHÂTEAU DU LAC, ST-CASTIN, LAC DELAGE, MONT HIBOU



Par train, par autobus ou par auto, vous voici dans le vieux Québec. Vingt minutes de plus et vous voilà à un centre de ski d'importance majeure.

Québec, la ville la plus européenne d'Amérique est devenue la région par excellence pour ceux qui aiment allier les plaisirs de la ville aux plaisirs du ski. Naturellement, la meilleure façon de passer une vacance d'hiver inoubliable à Québec, c'est de choisir l'un des nombreux plans de semaines de ski, tous très avantageux. Oubliez le reste. Chacun de ces plans vous offre des divertissements variés, du ski à votre mesure. Les centres de ski de la région de Québec vous font profiter de plusieurs plans de semaines de ski à prix intéressants, incluant le plan pour novices.

4 différents plans de semaines de ski

4 centres de ski d'importance majeure

De l'après-ski unique

Pour plus d'informations, ou pour réserver, écrivez à:

HOSPITALITÉ HÔTELS et TOURS Inc.

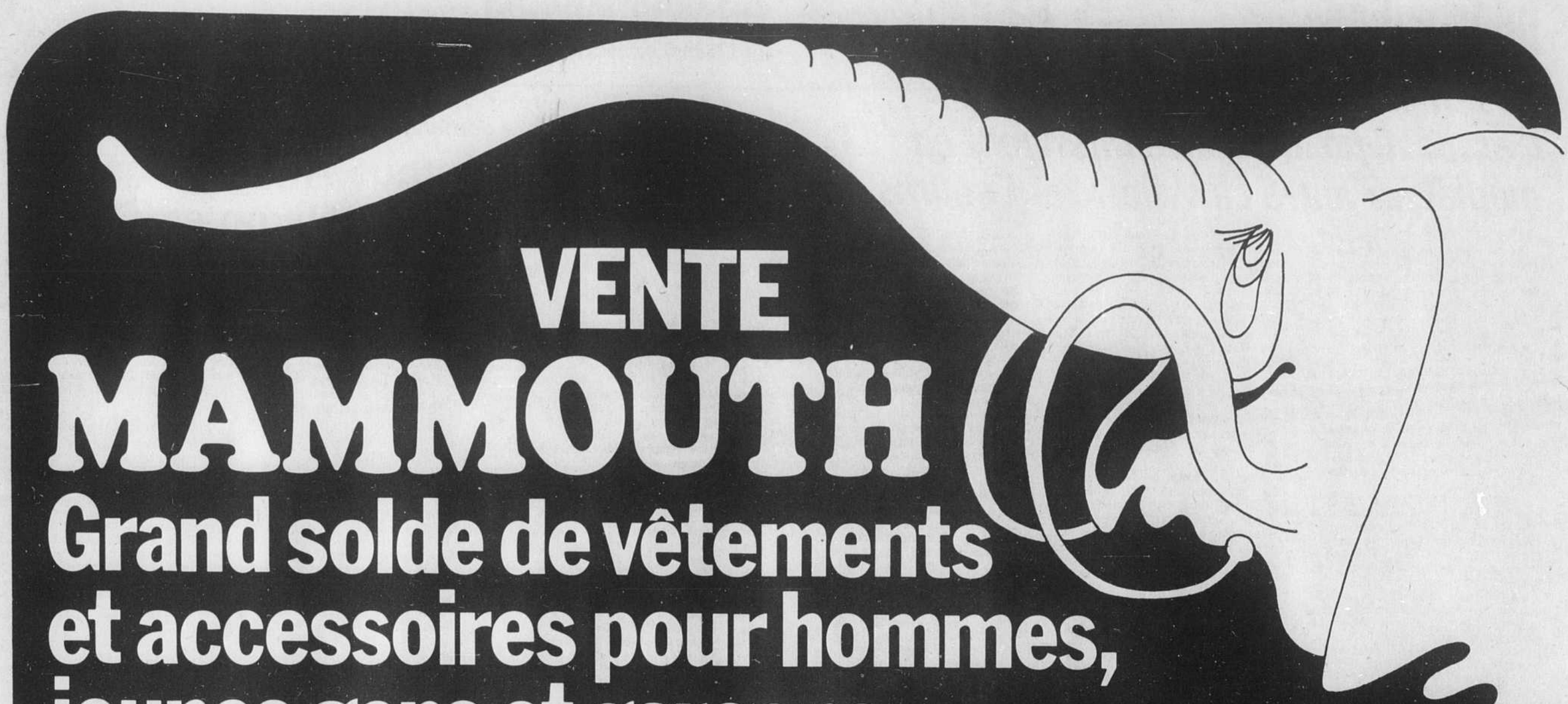
B.P. 9, Haute Ville, Québec 4, Canada,
ou téléphonez à (418) 525-5153

Nom:.....

Adresse:.....

.....

Province:.....



VENTE MAMMOUTH

Grand solde de vêtements et accessoires pour hommes, jeunes gens et garçons

DÉBUTANT AUJOURD'HUI à 9h. 30

Prix très spéciaux pour jeunes gens!

Pantalons à motifs fantaisie — 5.99
En un fin mélange polyester et laine. Tailles 28 à 36 dans le lot. *Spécial*
Vêtements pour jeunes gens. Rayon 332

Pantalons tout laine — 5.99
Variété de rayures fantaisie. Tailles 28 à 36 dans le lot. *Spécial*
Vêtements pour jeunes gens. Rayon 332

Pantalons en flanelle — 7.99
Tout laine ou mélane polyester et laine. Teintes unies seulement. Tailles 28 à 36. Spécial
Vêtements pour jeunes gens. Rayon 332

Vestons sport pour jeunes — 18.99
Vestons sport en tissus tout laine ou mélange de laines. Boutonnage droit; motifs fantaisie. Tailles 36 à 42. *Spécial*

Complets pour jeunes — 29.99 et 35.99
Complets tout laine ou laine/polyester. Modèles à boutonnage droit ou croisé et à motifs fantaisie. Tailles 34 à 42 dans le groupe. *Spécial*
) étements pour jeunes gens. Rayon 332

Complets pour garçons — 18.99
Grande variété de complets à boutonnage droit pour garçons. Rayures à la mode, tons unis ou quadrillés. Tailles 8 à 18. *Spécial*
Vêtements pour garçons. Rayon 232

Blazers pour garçons — 9.99
Quantité limitée. Blazers de tons unis attrayants pour garçons. Tailles 8 à 18 dans le lot. *Eaton centre-ville seulement.* *Spécial*
Vêtements pour garçons. Rayon 232

Pantalons lavez-portez pour garçons — 2.29
Pantalons de styles variés en différents tissus lavez-portez. Tons unis ou à motifs dans les tailles 8 à 18. *Spécial*
Vêtements pour garçons. Rayon 232

Pantalons à jambes évasées — 4.29
Pantalons à la mode pour garçons. Mélange nylon et viscose. Tons unis ou rayures dans le lot. Tailles 8 à 18. *Spécial*
Vêtements pour garçons. Rayon 232

La mode à votre portée messieurs!

Élégants pantalons tout-aller pour hommes — 9.99
Grand choix de pantalons tout-aller en laine. Caractéristiques à la mode : jambes finement évasées, passants de ceinture de 2", rayures élégantes, quadrillés ou motifs géométriques à la mode. Tailles 30 à 44. *Spécial*
Vêtements sport pour hommes. Rayon 429

Pantalons en tricot pour hommes à la mode seulement — 12.99
Une belle sélection de pantalons à la mode pour hommes. Habillement taillés dans des tricots polyester ou des mélanges laine et polyester. Teintes unies, quadrillés ou motifs géométriques dans le lot. Tailles 30 à 44. *Spécial*
Vêtements sport pour hommes. Rayon 429

Vestons-sport pour hommes — 29.99
Vestons-sport de coupe élégante à la boutique Monsieur chez Eaton. Tissus variés : boutonnage droit ou croisé; couleurs variées; tente médiane au dos; deux poches à rabat. Tailles 36 à 46 pour les statures moyennes, petites ou élancées dans le lot. *Spécial*
Vêtements sport pour hommes (centre-ville seulement) - Rayon 429

Pantalons lavables pour hommes — 4.49
Ces pantalons élégants se lavent à la machine. Tons unis variés ou rayures attrayantes au choix. Passants de ceinture de 2" et poches devant genre "Western". Sans repassage. Tailles 30 à 44. *Spécial*
Vêtements sport pour hommes. Rayon 429

Complets tout-laine pour hommes — 49.99 et 59.99
Grande variété de complets tout-laine pour hommes. Taillés à l'européenne dans tissus quadrillés ou à motifs géométriques. Boutonnage droit ou croisé à 2 ou 3 boutons. Tailles 36 à 46 dans les statures petites, moyennes ou élancées dans le lot. *Spécial*

Par-dessus tout laine — 49.99
Un choix intéressant de par-dessus finement taillés par un fabricant canadien de renom. En tissus tout-laine de couleurs unies attrayantes. Boutonnage droit ou croisé. Tailles 36 à 46 pour statures moyennes.
Manteaux pour hommes. Rayon 429

Ce solde impressionnant se prolongera vendredi et samedi

UN FILON D'AUBAINES

Le voici! Vous l'attendiez! Un solde MAMMOUTH d'articles d'habillement à prix exceptionnellement spéciaux. Le stock comprend de la marchandise courante, des articles défectueux et des soldes spéciaux de manufacturiers.

Ne manquez pas la ruée vers les aubaines, demain à compter de **9h. 30.** Arrivez tôt et profitez du meilleur choix. Et n'oubliez pas votre carte comptable Eaton!

- **Achats au magasin seulement**
- **Aucun remboursement ni échange**
- **Retouches non comprises**

Heures d'ouverture :
Jeudi et vendredi :
de 9h. 30 à 21h.
Samedi : de 9h. à 17h.

EATON

INATTENDU!

INCROYABLE!

EXTRAORDINAIRE!

Votre vieille chemise en échange!



Oui monsieur! Vous avez bien compris! Envoyez votre femme fouiller le fond des tiroirs, la cave et le grenier; ramassez toutes les chemises que vous ne voulez plus porter et apportez-les chez Eaton sans tarder!

Pour chaque chemise que vous apporterez, Eaton vous remettra un coupon qui vous vaudra **1.50** à l'achat de n'importe quelle chemise habillée pour homme dans notre collection. (Encolure 14 à 17, manches 32 à 35).

Eaton acceptera toute chemise habillée (chemise à col ordinairement portée avec une cravate) pourvu que :

1. La chemise soit en état d'être portée
2. La chemise ait été lavée et soit propre.

Seulement un (1) coupon pourra servir à l'achat de chaque chemise. Vous pourrez utiliser le nombre de coupons que vous désirez pour acheter un nombre égal de chemises.

Les chemises données en échange seront offertes à l'Armée du Salut

Cette offre sera valide les 13, 14 et 15 janvier 1972 seulement. Êtes-vous heureux de ne pas avoir jeté toutes vos vieilles chemises?

Accessoires pour hommes. Rayon 228

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H À 18 H. – JEUDI, VENDREDI DE 9H 30 À 21 H – SAMEDI DE 9H A 17 H – LE STANDARD OUVRE À 8H 30. 842-9211

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 13 janvier 1972

Le Centre La Bonté est ouvert 24 h. par jour mais pour combien de temps?

par Renée Rowan

Si un octroi ne vient pas d'ici quelques jours du fédéral, du provincial ou du municipal, le Centre La Bonté, à Longueuil, garderie unique en son genre, ouverte sept jours par semaine, 24 heures par jour, se verra forcée de fermer ses portes malgré les énormes services qu'elle rend aux familles du secteur et du grand Montréal.

"On ne pourra tenir le coup davantage, nous dit la directrice, Mme Andrée Bertomeu. On nous promet de l'aide de partout, mais rien n'aboutit. Nous sommes à la limite de nos ressources et de nos forces. Menacés de saisie et d'expulsion, nous avons besoin d'appui pour prendre l'essor voulu.

"Les cinquante enfants qui fréquentent régulièrement la garderie cinq jours par semaine sont insuffisants; nous avons besoin pour continuer à fonctionner dans les locaux actuels qui sont très vastes et coûteux de cent cinquante enfants. On pourrait en accueillir jusqu'à 212, mais est-ce vraiment souhaitable? Depuis le 1er janvier, nous avons eu une douzane d'inscriptions nouvelles, mais avant d'avoir atteint le chiffre qui nous permettrait de faire nos frais, nous devons être soutenus."

"Il incombe aux pouvoirs publics à tous les niveaux de mettre sur pied les programmes, d'organiser les services nécessaires, dont ceux de consultation, et de subventionner ces établissements dans la mesure où ils ne peuvent pas faire leur frais, en se partageant le coût de ces subventions", peut-on lire dans le rapport de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada

Qu'attend-on pour aider la garderie La Bonté?

Les garderies qui existent actuellement ne peuvent qu'aider un petit nombre de femmes et de partout on ne cesse d'en réclamer de nouvelles. On ne peut donc que s'étonner d'en trouver une qui réponde aux critères d'une bonne garderie (espace voulu, aménagement fonctionnel et agréable, normes de sécurité exceptionnelles, personnel qualifié, bons soins et affection) et qui ne soit pas remplie à capacité.

Pourquoi? On peut se le demander. Parce qu'on n'a pas fait autour d'elle toute la publicité nécessaire? Parce que les personnes qui en ont le plus besoin ne peuvent payer le tarif demandé qui est pourtant très raisonnable? Parce que le centre n'est pas situé dans un secteur où la demande est suffisamment grande ou parce que l'établissement est trop éloigné du domicile des parents? Parce qu'on préfère laisser son enfant à des gens beaucoup moins qualifié mais qui demandent une très légère rémunération, parce qu'à cause de préjugés (c'est "sans coeur" de laisser son enfant à la garderie) on préfère encore s'en remettre à une voisine?

Quoi qu'il en soit, Mme Bertomeu est déçue et ne peut croire que tout son travail et celui de l'équipe qui l'assiste va ainsi s'écrouler comme un château de cartes.

"J'avais pourtant pris certaines précautions, nous dit-elle au cours d'une entrevue. On m'avait dit de toutes parts qu'une garderie dans ce secteur répondait à un véritable besoin. Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas a été enthousiasmé par le projet qu'il a dit endosser pleinement.

"Des démarches ont été entreprises au cours des derniers mois auprès des ministères des affaires sociales et du travail, à Québec, auprès du secrétariat d'Etat, à Ottawa. On nous promet de faire enquête, mais nous attendons encore les réponses. Nous aurions besoin d'un octroi de $20,000 à $25,000.

L'initiatrice du Centre, Mme Andrée Bertomeu, française d'origine, est institutrice diplômée et exerce sa profession depuis 1958, d'abord en Algérie, puis en France et enfin au Canada. Mme Bertomeu a enseigné à tous les niveaux scolaires. L'an dernier, elle était à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le Centre La Bonté offre aux parents de la rive sud et à ceux du Grand Montréal un service que l'on ne trouve pas ailleurs: un centre où sept jours par semaine, 24 heures par jour, un personnel compétent est en mesure d'acceuillir les enfants de la naissance à 6 ans. On y reçoit également les plus âgés (de 6 à 10 ans) pendant les fins de semaine si bien que les parents qui ont besoin de prendre ensemble une fin de semaine de "congé", peuvent le faire en toute tranquillité.

L'enfant y dort, y mange, s'y amuse et reçoit toute sa ration de tendresse et d'attention comme dans une grande famille. L'image du père et des grands frères y est puisque Mme Bertomeu est secondée par son mari que les enfants appellent "papi", et par ses garçons qui sont étudiants à l'université.

A la pouponnière, les plus petits sont pris en charge par une puéricultrice diplômée qui assure tous les soins à donner à des bébés.

Au moment de notre visite, il y en avait deux de trois mois à peine. Mme Bertomeu nous dit en avoir déjà reçu un dès sa sortie de l'hôpital, alors qu'il n'avait que cinq jours. La maman, malade, avait dû confier son bébé au Centre où elle venait le visiter régulièrement.

Le Centre loge dans une vaste demeure qui appartient aux Chevaliers de Colomb, conseil de Longueuil, qui louent le local à Mme Bertomeu pour la somme de $1,500 par mois ce qui nous semble beaucoup. Il est vrai que les salles sont vastes, mais les nouveaux locataires ont dû nettoyer, rénover, faire percer des sorties d'urgence, installer des escaliers de sauvetage, des projecteurs, des extincteurs, le tout à leurs frais. Aujourd'hui, il leur est impossible de rencontrer leurs obligations mensuelles.

Deux étages entiers permettent aux enfants de se livrer à leurs activités. A côté de la pouponnière, il y a une salle de jeu pour les moins de quatre ans. Au rez-de-chaussée, on a installé une prématernelle et une maternelle pour les 4 et 5 ans. Trois professeurs spécialisés, assistés d'aides, sont là pour s'occuper de tout ce petit monde.

Les enfants font du dessin, de la peinture, du chant, de la musique, du modelage, du découpage, des marionnettes. Quand cela est possible, ils vont jouer à l'extérieur sous surveillance, bien entendu. Il y a des temps de silence où l'on raconte des histoires, où l'on feuillette des livres de contes. Chaque après-midi, la sieste est obligatoire.

Deux cuisinières sont là pour préparer repas chauds et collations. Hier matin, on servait aux enfants du jus d'orange et des tartines de beurre d'arachide.

Nous avons communiqué avec quelques-uns des parents dont les enfants fréquentent le Centre La Bonté.

"Ce serait un veritable malheur si le Centre disparaissait, nous dit Mme Ouaniche dont le fils Karin va à la garderie chaque jour tandis que sa maman, physiothérapeute travaille dans un hôpital de 8h30 à 15h. J'ai déjà eu des gardiennes à la maison: une étudiante, puis une personne âgée qui est tombée malade. Il n'y avait pas de continuité. Je ne savais jamais si je pouvais compter sur ces personnes. Ici, je peux me fier et mon entant profite de soins professionnels et profite de la compagnie d'autres enfants de son âge".

"Ce serait trop triste, nous dit une autre maman. On a besoin du Centte. Je souhaite pour Mme Bertomeu et pour nous qu'il continue à fonctionner".

"Ce serait une perte énorme, nous dit à son tour M. Paul Fleury qui a également un enfant au Centre. Il règne dans cette garderie un esprit de famille absolument remarquable. On ne place pas un enfant pour s'en débarrasser, on tient à ce qu'il reçoive non seulement des soins professionnels, mais aussi de l'attention. Les Bertomeu adorent les enfants et cela nous semble essentiel. Je ne crois pas qu'un pareil esprit existe ailleurs".

On ne peut que souhaiter que le Centre La Bonté reçoive l'appui qui lui permette de continuer sa course. On a trop peu de garderies pour que les meilleures disparaissent.



Après le déjeuner, les enfants font la sieste sur des lits de camp. (Photo Le Devoir par Claude Léger)

Nominations

Le ministre des terres et forêts, M. Kevin Drummond, annonce la nomination de quatre nouveaux membres à la Commission de géographie du Québec.

Il s'agit de M. Gilles Leclerc, agent culturel à l'emploi de l'Office de la Langue française, du docteur André Laurin, directeur des services géologiques au ministère des richesses naturelles, de M. Robert Bourassa, coordonnateur au même ministère, ainsi que de M. Jean-Charles de LaDurantaye, directeur de l'information au ministère des terres et forêts.

Agents du Québec

Le ministre de l'immigration du Québec, M. François Cloutier, annonce la nomination de quatre agents du Québec à l'étranger. Trois de ces agents seront en poste dans les bureaux fédéraux d'immigration de Rome, d'Athènes et de Beyrouth, en vertu d'une entente Québec-Ottawa signée à cet effet en mai dernier. Le quatrième agent assumera la direction du Service de l'immigration à la délégation générale du Québec, à Paris. MM. Michel Archambault, René Marleau et Roger Thériault occuperont respectivement les postes d'agent d'orientation du Québec à Rome, Athènes et Beyrouth, alors que M. Jean Tainturier occupera le poste de Paris.

Des péronistes enlèvent un brésilien

BUENOS AIRES, (AFP) – Un commando des "forces armées péronistes" (FAP) a enlevé hier matin un Brésilien de 17 ans, Antonio Carlos Duarte.

L'enlèvement s'est produit dans la ville de Santa Fe, après l'arrivée d'une délégation de jeunes membres du Rotary Bresilis invités par leurs collègues argentins à séjourner pendant toute une saison dans des familles de Santa Fe.

COLLÈGE Notre-Dame

dirigé par les Frères de Sainte-Croix

Déclaré d'intérêt public

Pensionnat - Externat

Cours secondaire complet : Secondaire I à Secondaire V

Examens d'admission à 13 heures 30,
les samedis 15, 22 et 29 janvier, 12 et 19 février 1972

Pour renseignements :

Bureau des admissions
Collège Notre-Dame
3791, ch. de la Reine-Marie
Montréal 247 739-3371

perfectionnement des cadres en administration

LE COLLÈGE MARIE-VICTORIN ET MANEX INC.

offrent une

SESSION EN MANAGEMENT

aux cadres supérieurs et aux cadres moyens des entreprises et organisations

Cette session, animée par des consultants en administration, vise de façon toute spéciale à l'exploitation des ressources et des aptitudes de chacun face à des situations de responsabilité. Une importance particulière est accordée au facteur comportement.

Date : du 25 janvier au 9 mai 1972
chaque mardi soir, de 7h. à 10h.

Pour tout renseignement :

Éducation permanente
Collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal 462 Tél. 322-3903 - 322-9920

perfectionnement des cadres en administration

perfectionnement des cadres en administration

Conférence nationale sur la rénovation des vieux logements

Le Conseil canadien de développement social tiendra une conférence nationale sur la rénovation des vieux logements, les 14, 15 et 16 mai prochains à Montréal.

Dans un communiqué, le président de cette conférence, M. Joseph Baker, membre de la faculté d'architecture de l'université McGill, explique qu'il est urgent de penser de nouvelles possibilités pour éviter que les citoyens n'aient qu'une alternative: vivre en banlieue ou vivre dans des édifices à logements multiples.

M. Baker ajoute que souvent la rénovation consiste à démolir les vieilles maisons et mettre sur le pavé les anciens locataires à revenu modique.

Les objectifs de cette conférence à laquelle sont invités les responsables d'agences gouvernementales et non gouvernementales aux niveaux fédéral, provincial et municipal, les groupements communautaires, des locataires et des propriétaires, des spécialistes, des financiers et des constructeurs, sont les suivants:

- Permettre aux intéressés de programmes de rénovation domiciliaire à travers le pays d'échanger leurs vues et leurs expériences;
- examiner les procédures techniques, administratives et financières qui s'imposent pour effectuer la rénovation domiciliaire;
- sensibiliser le public à la nécessité d'élaborer des programmes de rénovation domiciliaire;
- étudier les changements de politique nécessaires à tous les niveaux gouvernementaux afin de promouvoir la rénovation domiciliaire.

208,5 millions

WASHINGTON (AFP) – La population des Etats-Unis est estimée au 1er janvier 1972 à 208,557,735 habitants annonce le bureau du recensement qui ajoute qu'elle s'est accrue de 2,040,059 personnes pendant l'année qui se termine tandis que le nombre d'habitants avait augmenté respectivement de 2,249,000 et de 2,100,000 pendant 1970 et 1969.

Cette estimation de la population comprend celle des 50 Etats qui forment l'union fédérale, du district de Columbia où est situé Washington, la capitale, des membres des forces armées et des fonctionnaires se trouvant à l'étranger ainsi que de leur famille.

Le bureau du recensement précise que l'augmentation de la population se répartit comme suit: naissances 3,591,000, décès 1,927,000 et immigration, 376,000.

Goldbloom en Afrique

ABIDJAN (AFP) – Le ministre d'Etat du Québec, chargé de l'environnement, M. Victor Goldbloom, est arrivé hier à Abidjan où il sera reçu notamment par M. Jean Lorougnon Guede, ministre ivoirien de la recherche scientifique et à ce titre également chargé de la protection de l'environnement.

M. Goldbloom repartira aujourd'hui pour Yaoundé où il représentera le premier ministre du Québec à la cérémonie d'inauguration d'un centre de rééducation pour enfants handicapés fondé par le cardinal Paul-Emile Léger, ancien archevêque de Montréal.

Vente
3 jours
jeudi, vendredi, samedi
50%
DE RÉDUCTION
... sur
paletots, complets, souliers, chemises et tous les articles chics que l'on trouve habituellement aux deux magasins
Armand Boudrias LTÉE
VOTRE TAILLEUR
ne tardez pas trop !
6818, PLAZA SAINT-HUBERT
Tél. 273-2851
PLACE BONAVENTURE
Tél. 875-2013

Carrières et Professions

ADMINISTRATEUR

Aptitudes manifestes au travail de conception, d'organisation, de coordination et de direction.

Scolarité : Bachelier en commerce.

Expérience : 5 ans dans l'administration.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Case 1693, Le Devoir

REPRÉSENTANT

Une compagnie d'assurance-vie bien établie et affiliée à
une compagnie de fiducie
une compagnie d'assurance générale
un fonds mutuel
recherche un représentant pour la région de Montréal. Salaire et boni.

Téléphoner à: **844-2586**

GÉRANT DE CONSTRUCTION

Entrepreneur général établi depuis longtemps avec chiffre d'affaires de plusieurs millions demande ingénieur ayant expérience dans planification, "follow-up", contrôle du coût, assemblées de chantier.

Voyages occasionnels. Salaire, bénéfices marginaux, boni.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1682, Le Devoir

Demandé par organisation internationale de voyages représentée en Europe, en Amérique, en Afrique et en Orient, pour succursale de Montréal

DIRECTEUR D'AGENCE DE VOYAGES

avec bonne expérience dans le domaine.
Salaire selon la compétence et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 1683, Le Devoir

ÉCONOMISTES

Firme québécoise de consultants opérant à l'échelle internationale recherche les services suivants :

ÉCONOMISTES ayant terminé leur maîtrise en 1970 ou 1971 et dont l'expérience et/ou les aptitudes sont orientées vers la mise en valeur des ressources humaines (main d'oeuvre, santé, éducation, affaires sociales, etc.).

Salaire à discuter. Les candidats doivent maîtriser parfaitement la langue française et être prêts à travailler à l'étranger.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Case 1687, Le Devoir

OLIVETTI CANADA LIMITÉE

À la suite du lancement sur le marché d'un nouvel ordinateur de bureau, la maison OLIVETTI recherche des REPRÉSENTANTS DE VENTES pour Montréal.

Les candidats devront être bilingues posséder une formation universitaire ou au moins une connaissance approfondie des systèmes de comptabilité. L'expérience dans la vente des machines comptables est un atout.

Le poste offre la possibilité d'une rétribution, pour la 1ère année, d'environ $14,000 comprenant salaire et boni.

Pour une entrevue, veuillez téléphoner à:

Mlle Labrosse
761-4861

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

fonction publique municipale

ADMINISTRATEUR

($16,590 - $19,060)

LA FONCTION:

La Ville de Montréal recherche un administrateur pour gérer la division des Restaurants de son service des Immeubles. La division des restaurants est formée de la section Concessions et Licences, dont la surveillance s'exerce sur 260 établissements; de la section Restaurants, Cafétérias et Casse-Croûte; de la section Boutiques, englobant un grand nombre de distributeurs et casiers automatiques et diverses embarcations: trains, gondoles, canots et pédalos. Un personnel de 300 personnes assure l'exécution du travail. À titre de surintendant, et sous direction administrative, il coordonne, dirige et surveille les activités propres à sa division. Il dirige et motive son personnel vers l'obtention des objectifs, applique les méthodes modernes de gestion, s'assure de la rentabilité des opérations et produit des rapports à cet effet. Afin de mieux intéresser le public à la fréquentation des établissements, il innove au besoin et fait des recommandations en ce sens à son supérieur. Enfin, il s'acquitte de ses responsabilités dans le respect des lois, règlements, procédures et conventions collectives en vigueur.

LE CANDIDAT:

Le titulaire de cette fonction doit avoir démontré ses qualités d'administrateur dans un poste d'envergure, posséder le sens des affaires et la connaissance de la gestion moderne. Dynamique et innovateur, il doit pouvoir motiver son personnel et l'entraîner. L'habileté à transiger aisément avec les fournisseurs, les concessionnaires et le public, et à se familiariser rapidement avec le nouveau poste est essentielle. Le candidat doit être bilingue.

Postuler par écrit à:

Chef de Section - Recrutement,
Service du Personnel,
Hôtel de Ville,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal 127.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

VILLE DE MONTRÉAL

Bel avenir pour vendeur

DIPLÔMÉ UNIVERSITAIRE

Compagnie internationale recherche représentant pour district du Montréal Métropolitain. Visiter hôtels, restaurants et boutiques. Vente et service de carte de crédit importante. Bon salaire au début, plus boni et bénéfices marginaux. Excellentes chances pour promotion rapide. Bilinguisme essentiel. *Appeler* **861-9923**

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Important manufacturier de matériaux de construction requiert des candidats dynamiques pour assumer les responsabilités de vendeurs à l'extérieur avec d'excellentes chances d'avancement. (Auto fournie).

Qualifications requises:

- Formation universitaire ou toute autre combinaison d'expérience et d'instruction jugée suffisante pour remplir les fonctions.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais.
- Homme ambitieux et esprit d'initiative.

Les demandes traitées de façon confidentielle devront être adressées à:

MacMILLAN, BLOEDEL LIMITÉE
Gérant des ventes
C.P. 650, Montréal, Qué.

La Commission Scolaire Régionale de la Péninsule
recherche

UN PROFESSEUR

Matière : **Français sec. V**

Qualifications :
15 ans de scolarité minimum et une qualification légale de préférence.

Lieu de travail : Gaspé.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer le plus tôt possible avec :

Michael Sheehan, Directeur
Services au personnel
C.S.R. de la péninsule
C.P. 2003
Gaspé, Qué.
Tél. : (418) 368-3365

ÉCONOMISTE

LE POSTE:
Participer étroitement aux travaux de recherches économiques d'une confédération patronale en pleine expansion. Travaux variés, réalisés seul, ou en équipe.

LE CANDIDAT:
Posséder un diplôme universitaire en économique et quelques années d'expérience, de préférence dans le secteur privé.

LE TRAITEMENT:
Le salaire sera déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux avantageux. Discrétion assurée.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae complet à:

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC,
1080, Beaver Hall, Suite 1105,
Montréal 128, Qué.

COMPTABLE

Le poste:
Le candidat sera entraîné vers la position de Chef Comptable pour un Hôpital de 525 lits pour cas chroniques et de réadaptation.

Le candidat:
Sera une personne qui récemment, aura complété son B. Comm., C.A., ou qui possèdera des qualifications équivalentes. Bilingue. Expérience dans le domaine hospitalier est préférable mais non essentiel.

Salaire:
À discuter.

Adresser votre Curriculum Vitae à:

M. John H. Poupart,
Directeur Général Adjoint,
Hôpital St. Vincent,
60 rue Cambridge,
Ottawa, Ontario

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE JEAN-TALON

Offre d'emploi

POSTE : DIRECTEUR GÉNÉRAL

au sens de l'article 204 de la loi de l'Instruction Publique, tel que modifié par la loi # 27-1971.

Critères d'admissibilité :

1. Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
2. Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
3. Une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;
4. Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service) ou l'équivalent.

Salaire : Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae", pour le 24 janvier (cachet de la poste) à :

Case 1681, Le Devoir

N.B. Mentionner sur l'enveloppe le numéro du concours (72-1) ainsi que "personnelle et confidentielle".

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

(CEGEP)
Offre d'emploi

UN PROFESSEUR EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES
(médico-chirurgicaux) à temps plein
pour la 2e session qui débute le 24 janvier 1972.

Qualifications:
Diplôme dans la spécialité et expérience.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 19 janvier 1972 au:

Secrétaire général
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield, Qué.

Pour la prochaine ouverture de

"AUX ÉLÉGANTS"

Coin Ste-Catherine et la Montagne, Montréal

demandons pour nos différents départements personnel qualifié dans prêt-à-porter homme-dame, pour occuper les postes suivants :

GÉRANTS - GÉRANTES
VENDEURS - VENDEUSES
CAISSIÈRES

Nous exigeons :
- le bilinguisme
- de sérieuses références
- une expérience minimum de 2 ans
- une bonne présentation

Si exigences non remplies, prière s'abstenir.

Se présenter :

53 Amos, Étage A, Place Bonaventure

ADMINISTRATEUR

- Diriger et administrer les opérations d'entreposage, d'embouteillage et d'approvisionnement selon les besoins de distribution.
- Assurer l'efficacite des opérations par un maintien adequat de l'equipement et des édifices.
- Chargé de la direction d'un personnel cadre et d'employés régis par convention collective.
- Participe à la conception, à l'élaboration et à l'implantation de techniques assurant l'efficacité des opérations.
- Posséder un minimum de 15 années de scolarité, plus spécialisation théorique des méthodes modernes de manutention de marchandises et expérience pertinente d'au moins 5 ans.
- Aptitude marquée pour animer et participer au travail d'équipe.

Qualification : Ingénieur professionnel.

Âge : De 35 à 45 ans environ.

Salaire : Rémunération selon la compétence, compte tenu des exigences du poste.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Case 1692, Le Devoir

JOHN ABBOTT COLLEGE (CEGEP)

C.P. 2000, Ste-Anne de Bellevue, Qué.

Offres d'emploi pour septembre 1972

PROFESSEURS DE LANGUE SECONDE

Disciplines :

1. FRANÇAIS
Exigences :
- Maîtrise ou licence en langues ou linguistique.
- Certificat d'aptitude à l'enseignement.
- Spécialisé d'une langue seconde, particulièrement VIF.
- Expérience requise.

2. ALLEMAND
Exigences :
- Maîtrise ou licence.
- Certificat d'aptitude à l'enseignement.
- Spécialisé d'une langue étrangère.
- Expérience requise.

TRAITEMENT :
Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae le plus tôt possible au secrétaire général.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur de l'École, il dirige les services administratifs comprenant les contrôles budgétaires, les achats, la comptabilité, le personnel, les avantages sociaux, l'information administrative, les ateliers, les magasins, l'entretien des bâtiments et des terrains.

QUALIFICATIONS:
Formation universitaire, expérience de la direction de cadres et de la collaboration avec d'autres professionnels.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 24 janvier 1972. Discrétion assurée.

Le Directeur
École Polytechnique
Case postale 501 (Snowdon)
Montréal 248

Voir autres Carrières en page 15

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame,
Montréal - Tél.: 844-3361
Compétence: Bernard Lutz

ASSISTANT-DIRECTEUR DU PERSONNEL

Formation générale. Expérience minimum de 5 ans en gestion du personnel.

Salaire selon formation et expérience.

RESPONSABLE DE BUANDERIE

Formation générale. Expérience minimum de 5 ans à ce titre, de préférence dans le milieu hospitalier. Salaire selon formation et expérience.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1686, Le Devoir

ESTIMATEUR EN CHEF

Compagnie de construction avec siège social à Montréal est à la recherche d'un estimateur en chef pour la division des bâtiments.

Le candidat devrait être ingénieur diplômé de préférence ou posséder une formation académique équivalente, bilingue, expérimenté dans la construction de tout genre d'édifices, soit commerciaux ou industriels, écoles, hôpitaux, etc.

Le salaire sera déterminé selon les qualifications.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1685, Le Devoir

HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS DE QUÉBEC

PSYCHOLOGUE
chef

FONCTIONS :
Assumer la coordination et la supervision d'une équipe de psychologues cliniciens au sein d'un département de psychiatrie infantile et juvénile.
Ce travail s'inscrit dans une perspective de psychiatrie communautaire.

EXIGENCES :
Détenir un diplôme de maîtrise en psychologie.
Être membre de la corporation des psychologues de la Province de Québec.
Posséder 3 ans et plus d'expérience en psychologie clinique.

PÉDAGOGUE

FONCTIONS :
Prise en charge diagnostique thérapeutique d'enfants présentant des troubles d'apprentissage scolaires.
Travail clinique fait au sein d'équipes multidisciplinaires.
Le travail s'inscrit dans une perspective de psychiatrie communautaire.

EXIGENCES :
Détenir un diplôme universitaire en orthopédagogie avec ou sans expérience.

ARTHÉRAPEUTE

FONCTIONS :
Au sein d'un équipe multidisciplinaires de psychiatrie infantile, l'arthérapeute reçoit des groupes d'enfants en atelier thérapeutique d'expression créatrice.

EXIGENCES :
Le titulaire doit posséder un diplôme universitaire dans une discipline tel que psychologie, service social ou dans une discipline connexe et une expérience préalable en expression créatrice (arts plastiques).

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

FONCTIONS :
En collaboration avec l'équipe professionnelle l'Éducateur répond aux besoins physiques et psychologiques de rééducation des enfants. Il organise et coordonne les activités sportives et récréatives d'un groupe d'enfants.

EXIGENCES :
Détenir un diplôme collégial de technicien institutionnel ou l'équivalent en rééducation reconnu par le ministère de l'éducation.

ADRESSER CURRICULUM VITAE À :
Directeur du Personnel
Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus
ave du Sacré-Coeur Québec 8 P.Q.

80,000 emplois d'été pour les étudiants?

OTTAWA (PC) – Bien que les dépenses fédérales pour les programmes d'aile à la jeunesse seront accrues au cours de l'été, des centaines d'étudiants devront une fois de plus affronter un marché du travail passablement restreint.

La situation n'est pas rose, a dit un collaborateur du secrétaire d'Etat M. Gérard Pelletier en songeant à la saison estivale.

M. Pelletier doit annoncer, jeudi, un programme d'aide de l'ordre de $80 millions, comparativement à $67.8 millions l'été dernier.

L'objectif cette année est de 80,000 emplois. Environ 70,000 emplois avaient été créés l'an passé.

Dans le cadre de Perspective-Jeunesse, le gouvernement prévoit dépenser $30 millions, comparativement à $24.7 millions l'année dernière.

Perspective-Jeunesse avait financé 2,312 projets étudiants, des programmes d'aide aux personnes âgées, aux projets anti-pollution et avait créé 27,832 emplois.

Fortement critiqué au début, Perspective-Jeunesse a engendré un enthousiasme certain, et des étudiants et du public, lorsque les résultats sont devenus apparents.

Ironiquement, la plus forte critique venait de M. Pelletier lui-même, celui-ci alléguant que le programme du gouvernement fédéral favorisait les étudiants de la classe moyenne au détriment des jeunes chômeurs et des jeunes travailleurs peu éduqués.

Cette critique a été reprise mardi par le leader néo-démocrate. M. David Lewis. M. Lewis a déclaré que Perspective-Jeunesse était un programme valable mais qui devrait être en vigueur à l'année longue et auquel devraient pouvoir participer tous les jeunes, étudiants ou pas.

En termes généraux, la notion de Perspective-Jeunesse a été intégrée par le ministère de la Main-d'oeuvre à son programme actuel de $150 millions pour les initiatives locales, programme visant la création d'emplois d'hiver. M. Cam Mackie, 34 ans, ancien directeur de Perspective-Jeunesse, dirige le programme dit d'initiatives locales.

M. Michel Bourdon, auteur d'un rapport sur la jeunesse, préparé à la demande de M. Pelletier et rendu public en septembre dernier, succédera à M. Mackie à Perspective-Jeunesse. Le rapport de M. Bourdon soulignait que le chômage chez les personnes âgées de 14 à 24 ans était devenu chronique et il proposait la création d'un conseil de placement pour la jeunesse.

Les emplois d'été, a-t-il déclaré, ne sont plus en mesure de financer l'éducation de la plupart des étudiants.

Par ailleurs, des sources gouvernementales ont tenu à préciser que Perspective-Jeunesse, bien que très positif, ne pouvait prétendre à résoudre le problème général du chômage. Le gouvernement encourage donc fortement les universités dans l'établissement d'un système d'enseignement divisé en trois sessions ou trimestres.

Au lieu d'accorder des vacances à tous les étudiants au cours de l'été, le gouvernement suggère que deux tiers des étudiants poursuivent leurs cours pendant que l'autre tiers sera en congé.

Le 2e volume du rapport Lamontagne sera publié mardi

Le comité du Sénat sur la politique scientifique du Canada (comité Lamontagne) rendra public le deuxième tome de son rapport mardi prochain, le 18 janvier, à Ottawa. Il s'agit de la partie la plus importante de ce rapport puisqu'elle portera sur les objectifs à atteindre et sur la stratégie à adopter.

Le sénateur Lamontagne a révélé hier que son rapport contiendrait une soixantaine de recommandations à l'intention du gouvernement. Ces recommandations proposeront à la fois des objectifs et des structures destinées à multiplier les retombées économiques de l'effort scientifique canadien.

La première partie du rapport avait été publiée il y a déjà plus d'un an. Elle ne présentait qu'une critique des décisions passées du Canada dans le domaine scientifique. La principale conclusion était alors que notre pays n'a aucune politique scientifique cohérente et n'en a jamais eu.

Le rapport prenait alors fermement position en faveur de l'élaboration d'une telle politique. Il critiquait fortement les divers gouvernements qui ont accepté des investissements énormes dans des secteurs comme l'avionnerie militaire ou l'énergie nucléaire sans même se donner une politique scientifique d'ensemble adaptée à nos besoins réels.

Fonds destinés au multiculturalisme

OTTAWA (Le Devoir) – Le secrétariat d'Etat du Canada annonce que, d'ici le 31 mars 1973, $3 millions seront consacrés à la politique fédérale de multiculturalisme. La gestion de ces fonds est confiée à la direction de la citoyenneté et du civisme, au sein du secrétariat d'Etat, et à d'autres organismes gouvernementaux à caractère culturel.

La politique de multiculturalisme se fonde sur les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme relativement à l'apport culturel des Canadiens qui sont de souche autre que francophone ou anglophone.

Au nombre des programmes qui seront entrepris dans le cadre de cette politique, on compte les suivants:

- Le Musée national de l'homme procédera à l'achat d'objets ouvrés; il entreprendra également des projets de recherche sur les cultures des divers groupes ethniques et des projets d'ordre éducatif;
- L'Office national du Film tournera chaque année environ six films sur les groupes ethniques du Canada et assurera le doublage en diverses langues, autres que le français ou l'anglais, d'un certain nombre de films existants; l'Office assurera également la distribution de ces films;
- La Bibliothèque nationale fera l'acquisition d'ouvrages publiés au Canada par des groupes ethniques et montera un Centre national de littérature ethnique;
- Les Archives publiques feront l'acquisition de dossiers et de documents qui ont trait aux groupes ethniques et qui ont une valeur historique pour le Canada.

De la somme totale consacrée à la politique de multiculturalisme, plus d'un million de dollars serviront à subventionner la réalisation de projets par les groupes ethniques eux-mêmes. Le gouvernement a indiqué son intention de venir en aide aux groupes culturels qui sont désireux et soucieux de s'épanouir, qui sont en mesure de prendre de l'ampleur et de fournir un apport appréciable au patrimoine culturel du Canada, et qui peuvent faire la preuve de leurs besoins.

Les groupes culturels qui veulent présenter des projets doivent faire valoirs leurs perspectives d'épanouissement, leur besoin d'aide financière, et leur capacité de préparer et de mettre en oeuvre leurs prtjets. La direction de la citoyenneté et du civisme subventionnera des projets précis plutôt que les frais généraux de fonctionnement des organismes.

Elle accordera la priorité aux projets originaux et novateurs, favorisant les échanges culturels, incitant les Canadiens à prendre davantage conscience de la diversité culturelle de leur pays, et bénéficiant de l'appui et de l'aide financière des collectivités auxquelles ils sont destinés.

On peut obtenir de plus amples renseignements auprès des bureaux régionaux du secrétariat d'Etat, dans tout le Canada, ou auprès de la direction de la citoyenneté et du civisme au sein du secrétariat d'Etat à Ottawa.

M. Spicer propose

Un projet d'échange d'étudiants

EDMONTON (PC) – Un échange régulier d'étudiants universitaires entre le Québec et les autres provinces pourrait bien faciliter et accélérer l'enseignement d'une langue seconde au Canada. C'est ce qu'a affirmé M. Keith Spicer, commissaire fédéral aux langues officielles.

Selon M. Spicer, un tel programme devrait permettre à tout étudiant de passer quelques années d'étude dans une autre province; en retour, il enseignerait durant quelques heures dans des écoles primaires ou secondaires en utilisant sa propre langue.

Le commissaire, qui s'adressait à la Chambre de commerce des jeunes d'Edmonton, a suggéré que le gouvernement fédéral subventionne les dépenses de voyage des Canadiens en vacances, afin de promouvoir les échanges culturels. De telles subventions ne seraient toutefois valables que pour certaines distances dans les limites mêmes du pays.

225,000 habitants du grand Toronto vivent en deçà du seuil de pauvreté

TORONTO (PC) – Sur les 2.1 millions d'habitants du Toronto métropolitain, plus de 225,000 vivent en deçà du seuil de la pauvreté, a révélé hier le conseil de planification sociale de Toronto.

Dans un rapport portant sur les problèmes sociaux de la région, le conseil précise que 89,000 de ces personnes sont des enfants dont les perspectives d'avenir sont plutôt sombres.

Alors que la plupart des Canadiens ont amélioré leur niveau de vie depuis quelques années, note le rapport, de nombreuses familles indigentes de même que les personnes âgées et les assistés sociaux, ont subi un nouveau recul.

"Bien que les familles et les individus classés comme pauvres soient moins nombreux, les revenus des classes moyennes et supérieures ont augmenté à un rythme plus rapide et les inégalités entre les groupes se sont élargies."

Créé pour déceler les problèmes sociaux de Toronto et pour coordonner l'action des groupements privés et du gouvernement, le conseil a recouru aux normes fédérales établies en 1969 pour dresser son tableau de la situation.

D'après ces chiffres, le seuil de la pauvreté est fixé à $1,894 par année pour un célibataire, $3,157 pour un couple; pour chaque personne à charge, il faut ajouter $600.

D'autre part, le conseil souligne que les régions urbaines du Canada ont pris une expansion si rapide que la vie dans les villes deviendra intolérable pour de nombreux citoyens d'ici à la fin du siècle si le gouvernement n'intervient pas.

A ce moment, les deux tiers des Canadiens vivront dans 29 centres d'une population supérieure à 100,000 habitants. Les terrains seront si coûteux qu'il sera impossible de construire des ensembles résidentiels à une distance raisonnable du centre-ville et les familles désireuses d'acquérir des maisons unifamiliales devront parcourir un long trajet quotidien.

Les industries et les travailleurs spécialisés gagneront la banlieue, abandonnant les pauvres et les chômeurs dans les centres urbains et la ségrégation des classes économiques due au prix des terrains fractionnera encore davantage la société à une époque où les dissensions inquiètent déjà le pays.

Voici d'ailleurs quelques-unes des principales conclusions du rapport:

- L'écart s'élargit entre les riches et les pauvres.
- Le chômage ne baissera pas à un taux "acceptable" de 4 pour cent avant au moins trois ans.
- Un contrôle des prix et des salaires s'imposera peut-être pour administrer efficacement l'économie canadienne.
- Les régions urbaines constitueront un désastre d'ici 30 ans si leur croissance n'est pas contrôlée.

Par ailleurs, le conseil note que si les jeunes consomment moins de drogues qu'auparavant, étant mieux renseignés sur les dangers qu'elles représentent, la consommation d'alcool semble regagner de la popularité chez eux.

Le conseil préconise la création de centres d'accueil et d'information pour informer les immigrants sur les lois et les habitudes canadiennes, afin de lutter contre la discrimination.



Les six membres du Conseil de sécurité qui a la responsabilité du nouveau service de police de la Communauté urbaine de Montréal, ont été assermentés hier matin par le juge en chef Lucien Tremblay. Entre autres responsabilités, le nouveau Conseil devra administrer le budget de $84.6 millions pour les dépenses policières au cours de 1972 sur l'île de Montréal. Le nouveau Conseil devra aussi voir à l'unification effective des différents corps de police. De gauche à droite: MM. Pierre Desmarais II, maire d'Outremont, Gérard Niding, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Jacques Coderre, juge et président du Conseil de sécurité, Lucien Tremblay, juge en chef du Québec, Gilles Yergeau, comptable agréé, John Lynch-Staunton, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, et Marcel Saint-Aubin, ex-directeur du service de police de Montréal. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Agitation étudiante à Moncton

MONCTON (PC)– Entre 300 et 400 jeunes Acadiens ont participé à une manifestation dans les rues de Moncton, la deuxième manifestation du genre en trois jours. Le défilé n'a pas donné lieu à des actes de violence et les participants se sont dispersés quelques heures après leur rassemblement. Les manifestants veulent obtenir une copie du film l'Acadie, l'Acadie diffusé par la chaîne française de télévision de Radio-Canada samedi soir dernier.

Le directeur des stations de radio et de télévision de Radio-Canada à Moncton, M. Guy Thériault, leur a déclaré qu'il transmettrait la requête à l'Office national du film qui a produit le documentaire. Celui-ci traite de la lutte menée par les étudiants en 1968 et 1969 en vue d'assurer la promotion de la culture et de la langue française ainsi que l'essor de leur université.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

En bref

TORONTO (CP) – L'économiste à tendance nationaliste, Melville Watkins, vient d'annoncer qu'il cherche rait à se faire élire dans Toronto-Parkdale sous la bannière du NPD, lors des prochaines élections fédérales.

Watkins est l'un des fondateurs du groupe "Waffle". Il a déjà rédigé une étude sur les investissements étrangers pour le compte de l'ex-premier ministre Lester B. Pearson. Le siège de Toronto-Parkdale est actuellement détenu par un libéral: S. Haidasz.

●

TORONTO (CP) – Les organisateurs libéraux estiment que le dîner qui doit avoir lieu le 1er mars en l'honneur du premier ministre constituera sans doute une évaluation de la popularité de M. Trudeau en cette année d'élections. On attend 2,500 convives à ce dîner où chaque invité devra débourser $50.

●

SAIGON (Reuter) – Dans un effort de rationalisation, les membres canadiens du personnel de la Commission internationale de contrôle (CIC) seraient réduits de 34 à 18 (aux deux missions de Hanoi et Saigon). Les informateurs canadiens s'empressent d'ajouter qu'il n'y a aucun lien entre cette décision et le conflit qui a cours entre l'Inde et le gouvernement de Saigon au sujet de la présidence de la CIC.

●

HAMILTON (PC) – Selon le Père Bernard Cox, président de la Commission des écoles séparées de Hamilton, les écoles secondaires catholiques sont menacées de disparaître dans cette province si le courant actuel se maintient. Seules les classes de neuvième et de dixième sont subventionnées, dans ces écoles confessionnelles. Le Père Cox déplore cette ruine financière après plus d'un siècle de dévouement.

OTTAWA (PC) – Le leader du gouvernement au sénat, M. Paul Martin, a fait savoir qu'il aurait des discussions avec les leaders libéraux de la Chambre des Communes pour éviter que ne se reproduise une étude hâtive de législation importante, comme celle de la réforme fiscale et de la Loi sur les marchés agricoles.

La suggestion a été faite par un sénateur conservateur du Manitoba, M. James Haig, qui reflétait le point de vue de très nombreux sénateurs qui se sont sentis bousculés par l'horaire et ont même refusé, en fin d'année 1971, d'adopter rapidement le projet de loi sur les marchés agricoles, estimant avoir d'autres questions à poser avant de clore le débat.

●

OTTAWA (Le Devoir) – Les producteurs de pommes de terre ont jusqu'au 31 janvier pour se prévaloir du programme de participation mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture, à Ottawa. L'Office de stabilisation des prix agricoles a annoncé hier que la participation, à ce jour, avait été médiocre, mais qu'il espérait avoir des offres en quantités suffisantes pour ensuite prendre les dispositions pour acheminer ces pommes de terre vers les féculeries, l'alimentation du bétail, l'exportation ou autres usages.

●

OTTAWA (CP) – La Commission d'assurance-chômage (CAC) espère recouvrer $6.6 millions d'ici au 31 mars des travailleurs qui ont essayé de tricher en demandant des prestations auxquelles ils n'avaient pas droit. Le bureau d'enquête de la CAC a signalé des paiements en surplus d'environ $4 millions, d'avril à novembre 1971. Durant la même période, 150,000 cas ont fait l'objet de recherches et 45,000 travailleurs ont été pris en défaut et devront rembourser le fonds de sommes reçues après des déclarations frauduleuses.

Carrières et Professions

le directeur des services administratifs...

doit **organiser, fournir** et **gérer** efficacement les **services administratifs** internes pour une compagnie importante. Le candidat désiré possède **plusieurs années d'expérience** pertinente acquise à des postes de cadres supérieurs dans l'industrie, la fonction publique ou les forces armées. Le titulaire devra utiliser tout le tact et la diplomatie nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des membres de la haute direction. Parfaitement **bilingue,** il est de préférence diplômé universitaire.

Le poste consiste à **procurer** tous les services de secrétariat et de soutien au siège social d'une compagnie en plein essor. Le **directeur** est **responsable** d'un personnel d'environ 30 employés assurant une gamme variée de services tels que le courrier, les télécommunications, les services de reproduction et de sécurité. Il s'occupera personnellement de la planification des bureaux, les négociations de baux, et de certains services spécialisés pour la haute direction. La rémunération se situera aux environs de $15,000. Lieu de travail : Montréal.

Veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à M. J. Armitage (514) 866-4961

kates, peat, marwick & co.
Montréal: 1155 ouest, boul. Dorchester
Halifax • Ottawa • Toronto • Winnipeg
Calgary • Vancouver • Trinidad
Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

Fonction publique Canada — Public Service Canada

INGÉNIEURS

$12,300 - $16,500

Ministère des Transports

Services de l'Air

DORVAL, P.Q.

RESIDENT : Sous la direction de l'Ingénieur régional de la Construction, dirige et administre sur le chantier le programme annuel de la construction d'un ou de plusieurs chantiers dans la région du Québec.

L'emploi demande beaucoup de voyagement et/ou de longues périodes à l'extérieur du bureau régional, durant la saison de la construction.

CIVIL : Sous la direction du Surintendant régional, Génie civil, planifie et surveille la préparation de plans, devis et formules de soumissions bilingues, pour l'élaboration de projets pour aéroports régionaux; participe à la planification des projets de Génie Civil; planifie et coordonne les cédules de travail.

ADMINISTRATION DE CONSTRUCTION : Sous la direction de l'Ingénieur régional en chef de la construction, planifie, organise, dirige et contrôle les travaux techniques et architecturaux dans la zone désignée de la région du Québec.

QUALITÉS : Diplôme universitaire sanctionnant des études reconnues de génie ou les titres de compétence permettant de devenir membre d'une corporation d'ingénieurs professionnels dans l'une des provinces ou l'un des territoires du Canada.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage et du français et de l'anglais.

Veuillez remplir une demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main d'Oeuvre du Canada, aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et l'adresser comme suit :

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE,
MONTRÉAL 101, P.Q.

Mentionner le numéro de concours 72-200.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Traitement jusqu'à $19,032

Ministère des Communications

Ottawa

SURINTENDANT, PLANIFICATION ET TECHNIQUE DU SPECTRE

FONCTIONS : Sous la direction du Chef de la Division des dispositions techniques, réglementation des télécommunication, le titulaire devra élaborer des plans de perfectionnement et d'utilisation du spectre électromagnétique aux fins des télécommunications au Canada; s'assurer que les utilisations proposées du spectre s'harmonisent avec les besoins nationaux et les engagements internationaux; participer à l'élaboration de la position du Canada en vue des réunions du Comité consultatif international des radiocommunications, à Genève; établir des normes de rendement visant à assurer une utilisation efficace des systèmes de télécommunications; prendre part aux discussions avec les Administrations qui s'occupent de questions techniques touchant les satellites de télécommunications; rédiger des rapports sur la gestion et la technique du spectre en vue de conférences nationales et internationales; diriger une équipe d'environ 15 spécialistes en radiocommunication.

Numéro de référence : 72-203-1

SURINTENDANT RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES - TECHNIQUE DE LA RADIO

FONCTIONS : En collaboration avec les représentants des autres ministères de l'État, des sociétés canadiennes de télécommunications, des fabricants d'équipement de télécommunications, et de certains autres organismes comme Intelsat, Telesat Canada et l'Union internationale des télécommunications, le titulaire du poste précité participera à la planification, à l'organisation et au contrôle des études techniques des projets relatifs aux principes d'utilisation du spectre radioélectrique international. Il devra coordonner un programme d'études, diriger les délégations lors de réunions internationales, agir à titre de consultant et de conseiller, établir les programmes annuels d'exploitation, et élaborer et proposer une politique canadienne en matière de télécommunications.

Numéro de référence : 72-203-2

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Diplôme universitaire de génie ou admissibilité à l'accréditation à titre d'ingénieur professionnel, au Canada, ainsi qu'une connaissance théorique et pratique approfondie de la technique radio. Le titulaire du poste doit être apte à diriger des travaux techniques importants et complexes portant sur la technique de la radio et la gestion du spectre radioélectrique; il doit être apte à diriger un personnel technique hautement qualifié et à représenter le Ministère lors de conférences nationales ou internationales.

NOTA : Il est essentiel que les titulaires de ces postes puissent communiquer de vive voix et par écrit, en anglais et en français. S'il y a lieu, les candidats doivent être prêts à subir un test préparé par la Commission de la Fonction publique et destiné à juger de leurs connaissances linguistiques.

Le traitement à la nomination sera fonction de l'expérience pertinente des titulaires. On accordera la préférence aux citoyens canadiens.

Les demandes d'emploi doivent comporter un curriculum vitae circonstancié et être adressées comme suit :

CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Veuillez mentionner le numéro de concours approprié.

théâtre

LA POUDRIERE: "Relâche"
THEATRE DE QUATSOUS: "Le pays du dragon" de Tenessee Williams
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: (au Gésu) "En attendant Godot" de Beckett. Horaire irrégulier.
RIDEAU VERT: "Feu la mère de madame on purge bébé" de Feydeau, du mardi au vendredi à 20h samedi à 19h et 22h, dimanche à 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Papineau rides again" de M. Gélinas

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: "Gilles Vigneault" 13-14-15 et 16 janvier
SALLE MAISONNEUVE: "Claude Landré" en première partie Les Karrik.
SALLE PORT-ROYAL: "Les oranges sont vertes" de C. Gauvreau par le TNM 20h15.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun

CE SOIR (Jeudi 13 janvier) d'IVAN PASSER
7:00 ÉCLAIRAGE INTIME un grand film tchécoslovaque (v.o. s.-t. a.)
9:30 RÉFLECTIONS IN A GOLDEN EYE de John Huston (teinté en or) Marlon Brando, Elizabeth Taylor
ven. 7:00 A Man Called Horse
ven. 7:00 DRIVE HE SAID
ven. MINUIT : 'THX 1138' de Lucas

1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

Le Roi du Rire — POUR TOUS
charlot revient
laissez-passer non acceptés
ENFANTS MOINS DE 14 ANS-75¢
dans
LES TEMPS MODERNES
ECRIT, DIRIGE ET PRODUIT PAR CHARLES CHAPLIN
3e SEM.
ALOUETTE 318 ST. CATHERINE W. 861-2807
HORAIRES: 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25 p.m. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.15 p.m.

LOYOLA
DEPT. D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES
présente
ROGER GARAUDY
"Present Marxist Christian Understanding"
F.C. Smith Auditorium 7141 rue Sherbrooke ouest
vendredi à 8:30 p.m. le 14 janvier
Entrée libre
LOYOLA

SALLE RESNAIS
DEMAIN 14 ANS
CE SOIR 7.30 seulement "Le Distrait"
Un film de Michel Mardore EASTMANCOLOR
LE SAUVEUR
Horst BUCHOLZ Muriel CATALA Danièle AJORET
5e SEMAINE
élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
SMIC SMAC SMOC
film de CLAUDE LELOUCH

EXPRESSION CORPORELLE
"Formation de nouveaux groupes: aucun pré-requis."
Tarif: $10.00 par mois.
LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENR.
461 ST-SULPICE C MONTRÉAL 125
Renseignements: 843-8768

À VOIR ABSOLUMENT!
DERNIERS JOURS!
1re FOIS au QUÉBEC
...Quel film... le plus beau sans doute que Fellini ait jamais réalisé
... C'est pathétique, grandiose, terrible, hallucinant, c'est toute la magie du cinéma de Fellini...
... C'est du Fellini de la grande cuvée, fou et sage, joyeux et mélancolique.
TOUS
EN PRIMEUR
EN FRANÇAIS EN COULEURS
de Fédérico Fellini
LES CLOWNS
avec ANTONET et BEBY, PIPO et RHUM les AUGUSTES et les FRATELLINI
Semaine 7:15, 9:30
Samedi et dimanche : 2:30, 5:00, 7:15, 9:30
Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

le nouveau couple du cinéma
3e Sem.
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CINEMA V 5550, OUEST RUE SHERBROOKE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

AUJOURD'HUI 1 REPRÉSENTATION À 8:00 P.M.
BILLETS RÉSERVÉS EN VENTE TOUS LES JOURS de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES Mercredi - Samedi 2.00 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES Vendredi - Samedi 5.30 P.M. $4.00
SOIRÉES Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
Commande postales - Service prompt
1010 LAGAUCHETIÈRE OUEST VIA CHATEAU CHAMPLAIN
PLACE DU CANADA 861-1431
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof" On The Screen
United Artists


"The Brothers & Sisters"
Du 27 déc. au 22 jan.
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Premier spectacle: $6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

Cinémas ODEON
DÈS DEMAIN 14 ANS
LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM DE SERGIO LEONE
VERSION INTÉGRALE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
EN COULEURS
Henry Fonda Claudia Cardinale Jason Robards Charles Bronson
DERNIER JOUR : "LUCKY LUKE"
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

ST-DENIS BIJOU
8e SEMAINE
POUR TOUS
LE QUÉBEC C'EST...
MON ONCLE ANTOINE
Jacques Gagnon Jean Duceppe Ovidette Thibault Monique Mercure Lionel Villeneuve Hélène Loiselle
Réalisateur CLAUDE JUTRA
Office national du film du Canada GENDON FILMS
HORAIRE : 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40
Prix spéciaux pour groupes. Veuillez vous adresser au gérant.

théâtre du rideau vert
du MARDI au VENDREDI 20 h.
Samedi: 19 h. et 22 h., Dimanche 19 h.
SOIRÉE FEYDEAU
feu la mère de madame on purge bébé
Mise en scène: ANDRE CAILLOUX
André Lachapelle
Jean Duceppe
Jean-Marie Lemieux
Jacques Lorain
Arlette Sanders
Lénie Scoffié
Gilles Cloutier
Décors Robert Prévost
Costumes François Barbeau
TOUS LES DIMANCHES
theatre enfants
14 h. 30 MARIONNETTES de P. Regimbald et N. Lapointe
"BARBE BLEUE" entrée $1.00
15 h. 30 THEATRE "FRIZELIS ET GROS-GUILLAUME" Comedie d'Andre Cailloux entrée $1.00
Res 844-1793
4664, rue St-Denis
Metro Laurier, sortie Gilford

LE MEILLEUR DESSIN ANIMÉ WESTERN FRANÇAIS... POUR TOUS
LUCKY LUKE 4 SEM.
en couleurs
EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME
'LAUREL & HARDY'
LES MOINS DE 12 ANS 1.00
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
Après "Le Docteur Jivago" le nouveau chef d'oeuvre de David Lean
14 ANS
UN SUPER-SPECTACLE DE 3 HEURES
"LA FILLE de RYAN"
en couleurs
ROBERT MITCHUM • SARAH MILES
RIO SOREL PALACE GRAND'MÈRE
12:50 - 4:30 8:10
CHAMPLAIN STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

le pays du dragon
de tenessee williams adaptation michel tremblay
mise en scène: andré brassard
avec
monique mercure carmen tremblay
denise proulx marc legault
rita lafontaine jean archambault
à partir du treize janvier
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS – 845-7277

KÉBECSPEC INC. & C.K.A.C./73 TÉLÉMÉDIA PRÉSENTENT
Pauline Julien
21-22-23 JANV.
au milieu de ma vie peut-être à la veille de... (Pauline Julien)
BILLETS
SEMAINE: 200 300 400 450
SAMEDI: 250 300 400 450 500
Billets également en vente chez Sauvé Frères, 6554 rue St-Hubert, aux Galeries d'Anjou, et comptoir T.R.S.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

"Un chef-d'oeuvre" - le Figaro 18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
17e Sem.
ÉTUDIANTS 99¢
Arrabal
SALLE HERMES 489-5559 5550 Sherbrooke,w

CE SOIR à 7h. 30 et à 9h. 30
RAYMOND ROHAUER présente
LE FESTIVAL DES FILMS DE Buster Keaton
TOUS
Enfin, voici les chef-d'oeuvre de l'un des quatre génies comiques du cinéma américain. Avec Chaplin, Langdon, Lloyd, BUSTER KEATON connaît aujourd'hui une véritable renaissance cinématographique. Après avoir été acclamés à New-York, Londres, Paris, Venise, Helsinki et Madrid, voici réunis pour la manifestation de Montréal les 10 longs métrages et les 21 courts métrages réalisés et interprétés par BUSTER KEATON au cours des années 1917 à 1927 l'âge d'or du cinéma.
tous les jours à 7:30 et 9:30
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
Avec l'entente des Productions Buster Keaton Inc. et Raymond Rohauer

No.	Long-métrages	Court-métrages	Jours
7	Battling Butler (1926)	Neighbors (1920) The Playhouse (1921)	mer. - ven. 12-13-14 janvier
8	THE GENERAL (1926)	BACKSTAGE (1919) My Wife's Relations (1922)	sam. - lun. 15-16-17 janvier
9	COLLEGE (1927)	Day Dreams (1922) The Frozen North (1922)	mar. - jeu. 18-19-20 janvier
10	STEAMBOAT BILL JR. (1928)	OUT WEST (1917) THE ELECTRIC HOUSE (1922)	ven. - dim. 21-22-23 janvier

sam. dim. et fêtes à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

Salle Renoir
12e SEMAINE 18 ANS
LEA MASSARI BENOIT FERREUX
LE FILM QUI FAIT L'UNAMITÉ
'Le Souffle au Coeur'
EN COULEURS
FILM DE LOUIS MALLE
SEMAINE 7:30 - 9:30
SAM. - DIM. : DÈS 1:20
McLaren 14 ANS
6e SEMAINE
FILM DE ROMAN POLANSKI
"LE BAL DES VAMPIRES"
SEMAINE 7:30 - 9:30
SAM. - DIM. : DÈS 1:30
EN COULEURS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

PRODUCTION : OFFICE NATIONAL DU FILM
On est loin du Soleil
Le destin de l'homme ordinaire dans le contexte du Québec actuel
"J'aime le film de Jacques Leduc et je voudrais que tous l'aiment" Rene Bail
"Un des films les plus importants" André Leroux
"perfection ... un ton de tragédie si pure" Cinema-Québec/J.P.L.
POUR TOUS
Un film de Jacques Leduc
avec:
Marthe Nadeau J. Léo Gagnon
Marcel Sabourin Esther Auger
Pierre Curzi Willie Lamothe
Claude Jutra Reynald Bouchard
Monique Lemieux
Studio B: 7.30 - 9.30 POUR TOUS
Studio A: ANGLAIS Nicol Williamson couleurs
HAMLET UN FILM DE Tony Richardson
7.30 - 9.40
Les Cinémas du Vieux Montréal 136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863

CE SOIR
gilles vigneault
13,14,15 & 16 JANVIER
JEU. ET VEN. $2.50 À 5.50
SAM. ET DIM. $3.00 À 6.00
Billets également en vente chez Sauvé Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

"...de beaux démons, des Satans adolescents..." - VERLAINE 18
"...MAIS NE NOUS DELIVREZ PAS DU MAL"...
JEANNE GOUPIL • CATHERINE WAGENER • un film de JOEL SÉRIA • COULEUR
1.00, 3.10, 5.20, 7.40, 9.50
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102
PLACE Des ARTS

UN DES GRANDS FILMS DE NOTRE TEMPS! 14
GAGNANT DU FESTIVAL DE CANNES 1971
un film remarquable
GRAND PRIX SPECIAL DU JURY
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
PRIX DE L'INTERFILM
GAGNANT DU FESTIVAL D'ATLANTA 1971
GRAND PRIX
PRIX DE LA COLOMBE D'OR
COULEURS
VERSION ORIGINALE SOUS TITRES FRANÇAIS
Dalton Trumbo
Johnny Got His Gun
(johnny s'en va-t-en guerre)
TIMOTHY BOTTOMS DIANE VARSI DONALD SUTHERLAND
12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.30 TEL 878-1451
VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

première ce soir
Les oranges sont vertes
de CLAUDE GAUVREAU
MISE EN SCÈNE: Jean-Pierre Ronfard
DÉCORS: Mousseau
tnm
Du mardi au vendredi: 20h15. Samedi: 16h45 et 20h45. Billets à $1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes travailleurs" du TNM, 15 minutes avant chaque représentation (si disponible).
Réservations: 288-6139
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

arts

spectacles

LES ESSAIS

"Surréalisme et sexualité" de Gauthier

par Naim Kattan

La femme et la sexualité occupent une place centrale dans le mouvement surréaliste. Et c'est en étudiant le rapport entre surréalisme et sexualité que Xavière Gauthier a procédé à une analyse rigoureuse et personnelle de la peinture et de la littérature surréalistes.

Xavière Gauthier juge le mouvement surréaliste à partir des intentions de ses promoteurs et lui oppose son analyse personnelle du réel, et conclut que le surréalisme aboutit à un échec. Elle défend sa thèse avec passion, et on la lit avec une attention et un plaisir soutenus.

Avant d'aller plus loin je voudrais exprimer une réserve sur la méthodologie même de l'auteur. Elle cite abondamment les surréalistes, et surtout Breton, ce qui est normal, mais aussi Eluard et Aragon. On sait que ces deux écrivains ont quitté le mouvement assez tôt, et juger tout le mouvement en citant des poèmes écrits alors qu'Aragon et Eluard n'avaient plus de liens avec le surréalisme me semble difficile à admettre, surtout que Xavière Gauthier aurait pu se contenter des citations qu'elle fait des autres surréalistes même si elle aurait dû, en ce faisant, nuancer certains de ces jugements.

Passons maintenant au fond du problème. "Face à la sexualité", dit Xavière Gauthier, "le surréaliste s'effarouche, se replie, se défend. Or, la sexualité est une pierre de touche qui révèle la contradiction interne d'une volonté révolutionnaire. Toute soumission aux normes sexuelles de la société s'accompagne d'une soumission générale à cette société, quelles que soient les proclamations blasphématoires dont cette soumission s'accompagne. Le blasphème, lui-même, est un mode particulier de soumission."

L'acte sexuel est un acte de violence par lequel s'accomplit la métamorphose du corps. "Ce peut être la révolution et ce peut être l'art" dit l'auteur. "Les surréalistes l'ont su: faire la révolution, écrire ou peindre ne peut être un geste partiel ou innocent. Il y va de bien autre chose que de remaniements sociaux ou de facultés créatrices. Le risque est total: il y va du corps." Ils ont su que l'art change notre perception du monde et permet que nous puissions changer le monde, mais l'artiste court le risque d'être absent de lui-même, d'être privé du monde, d'être mort à la vie. Pour Xavière Gauthier la force du surréalisme c'est d'avoir inscrit dans ses prémisses que l'art comme la révolution est une violence, un rapt et une métamorphose douloureuse du corps.

Tout ceci ne dépasse pas cependant les intentions. Pour le surréaliste la femme est une fixation. Il voit en elle sa propre mère et son propre enfant. Elle éclaire et fait rejoindre deux grands mystères, celui de la naissance et celui de la mort. Elle est médiation entre l'homme et le monde. Tout cela est bien normal car chaque homme est le rêve de sa mère, et la mère est le rêve de chaque homme. Elle est le modèle de son rapport à toute femme, à tout être humain et au monde qui l'entoure. Or le surréaliste évoque les images d'une femme unique au monde. "Cette femme que l'homme cherche dans le futur, comment ne serait-ce pas le passé qui lui en a modelé les contours? Et ces contours, comment ne seraient-ils pas liés à ceux de la mère?" Pour l'enfant la mère est tout et son leurre est qu'elle le sera éternellement.

Les surréalistes idéalisent d'une manière démesurée la femme, d'où cette dichotomie qu'ils font volontiers entre les femmes qu'on "respecte" et celles avec lesquelles ont fait l'amour. Avec la prostituée ils recherchent un plaisir abstrait. Elle est un substitut de la femme aimée. Face à la figure angélique de la mère se dresse celle d'un démon, d'une bête, qu'il faut desexualiser car c'est la femelle qui menace l'homme de castration. L'image du père est celle de la foi. C'est la prohibition de l'inceste.

La véritable révolution c'est celle qui, selon Xavière Gauthier, met tout l'ordre du monde en question. Elle incorpore toute une gamme de moyens qui s'offrent aux pervers, aux névrosés et aux psychotiques pour violer la loi, la suspendre afin de corriger la réalité et de fuir la castration. Chez les surréalistes le père est écarté ou écrasé.

La mère et l'enfant, et plus tard l'homme et la femme, s'aiment d'un amour qui n'offre pas de prise au monde extérieur. C'est le retour au Paradis perdu de l'enfance, innocente et heureuse.

Si dans la poésie surréaliste la femme est idéalisée, dans la peinture elle est mauvaise, et toute la haine de l'enfant de la femme castratrice est exprimée. La femme est un objet tabou qui concerne originairement la mère, lieu sacré par excellence où gît le mystère de la vie, de la procréation, de la naissance. "On peut penser", dit Xavière Gauthier, "que les surréalistes ont trahi Marx et n'ont pas compris Freud; ils nomment Marx et Freud, ils s'en réclament pour n'avoir pas à penser leurs théories et à les appliquer. Comment d'autres mouvements, soi-disant révolutionnaires, le surréalisme a introduit Marx et Freud dans la culture bourgeoise; il a contribué à les apprivoiser. Ne nous étonnons pas qu'il ait lui aussi été apprivoisé par la culture bourgeoise." Et si le surréalisme a été récupéré par cette bourgeoisie c'est qu'au départ il était récupérable.

Cependant, Xavière Gauthier reconnaît au surréalisme un certain apport. "S'il a été quelque chose", dit-elle, "c'est bien au niveau des perversions promues par ses peintres et quelques-uns de ses écrivains. Si l'art, moyen privilégié pour tenter d'échapper à la "loi du père" et "mise en question des regles et des lois" et si le pervers, qui contourne la loi, est "en bonne place pour les renversements et les révolutions qui font progresser les choix culturels", alors en ce sens, le surréalisme fut une révolution."

Ainsi, Xavière Gauthier juge le surréalisme d'après sa propre définition de la révolution. Or, elle réduit ainsi le surréalisme à ses propres prétentions. La quête des surréalisses était celle d'une médiation efficace entre l'homme et le monde. Malgré leur attitude ambivalente envers l'art et la littérature la médiation à laquelle ils ont eu recours était nulle autre que l'art et la littérature. Ils ont emprunté à Marx et à Freud certaines idées-force, mais dans la mesure où ces idées allaient dans leur propre sens. Xavière Gauthier les a mal situés dans le temps. Le surréalisme est né à un moment où les médiations de l'Occident apparaissaient soudain inefficaces, et ce que les surréalistes ont tenté de faire c'était de récupérer l'Occident tout en s'acharnant dans leur critique de la civilisation dont il étaient issus, et dont ils étaient malgré eux, et souvent à leur corps défendant, les défenseurs. S'ils avaient résolu cette contradiction fondamentale ils n'auraient pas emprunté les voies de l'art et de la littérature pour dire leur satisfaction et chanter leur succès. Ils ont vécu cette contradiction qui veut que l'art soit honni, que la poésie soit un crime, mais dont on ne peut se passer sans que les fondements mêmes d'une civilisation qui porte et nourrit ses propres détracteurs ne soient reniés. Et si le surréalisme ne finit jamais de mourir, s'il renaît sporadiquement et d'une manière inattendue, en Europe ou en Amérique, c'est qu'il exprime la contradiction d'une civilisation et, par la force explosive de son apparent refus, il donne la preuve de dynamisme renouvelé de cette civilisation.

NOTA: Le texte "Rires avec Claude Landré", publié hier à la page 11 du Devoir, était l'oeuvre de notre collaborateur Gilles Léveillé.

"Surréalisme et sexualité" par Xavière Gauthier Editions Gallimard, Paris.

Les musiciens de l'OSM l'emportent sur Horacio Gutierrez et Zubin Mehta

par Jacques Thériault

Chaque fois qu'il frappait le podium du talon, Zubin Mehta soulevait un nuage de poussière. On avait l'impression d'assister au tournage d'un western américain. Avec les cactus et les diligences en moins. Avec Harry Freedman, Liszt et Brahms en plus.

Cette séance musicale s'est déroulée à la salle Wilfrid-Pelletier, mardi soir. Au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Montréal, Mehta dirigeait le dernier de cinq concerts dont il a été la figure de proue, depuis le début de la nouvelle année. On pouvait, d'ailleurs, constater de nouveau jusqu'à quel point sa présence est galvanisante: il a été applaudi à tout rompre par un public nombreux qui, sans être nécessairement fanatique, s'est laissé ensorceler un peu trop facilement.

A commencer par l'exécution du pianiste Horacio Gutierrez qui faisait ses débuts canadiens, avec le "Concerto no. 1 en mi bémol majeur" de Liszt. D'origine cubaine et lauréat du concours Tchaikovski en 1970, ce jeune interprète (20 ans) ne manque ni de technique, ni de puissance, ni de souffle, mais il m'a paru manquer de personnalité et d'intériorité. On était tout au plus en présence d'un technicien habile de ses mains, beaucoup plus préoccupé par la justesse de la note que par la place véritable qu'elle occupe au sein de l'oeuvre de Liszt. Je sais bien qu'il est un lieu commun de prôner la supériorité de l'esprit sur la matière, mais la technique pianistique doit avant tout être considérée comme un "moyen" (et non comme un "but") de cerner en profondeur l'esprit d'une partition. Sans exiger d'un interprète qu'il atteigne les cimes du génie, on s'attend toujours à ce qu'il soit au moins convaincant. J'allais dire qu'il nous "trouble"...

Gutierrez était-il fatigué? Mehta a-t-il trop exigé de lui? Aurait-il été préférable qu'il s'en tienne à un ou deux concerts au lieu de trois? Tout cela est dans le domaine des possibilités, et il n'est pas dans mon intention de nier ses talents de pianiste. Mais, ce serait une erreur de croire qu'il est d'ores et déjà un virtuose. La route est longue, bien abrupte, très épuisante pour qui veut se tailler une place sur la scène musicale.

La direction de Mehta n'a pas été transcendante non plus. Sa conception de la huitième symphonie de Bruckner nous avait beaucoup plus impressionné. Dans la quatrième symphonie de Brahms, il s'est avéré tout au plus élégant et racé, tombant parfois (notamment dans l'andante moderato) dans une sorte de sécheresse qui lui est inhabituelle. Comme s'il s'était contenté de solutions toutes faites, comme s'il n'était pas complètement pénétré de la texture intime de la partition.

Somme toute, ce sont les musiciens de l'OSM qui ont le mieux travaillé. A tout instant, ils ont su faire preuve de clarté et de spontanéité, en se jouant des difficultés techniques inhérentes aux partitions en présence. Que ce soit dans Liszt, Brahms, ou Freedman. De ce dernier, on a joué "Tangents", une oeuvre écrite pour l'Orchestre National des jeunes du Canada qui la joua pour la première fois à Montréal en 1967. Le compositeur (il est de Toronto) précise que son oeuvre est une série de variations "posant un défi réel à toutes les familles d'instruments, tant pour le timbre, le volume et l'articulation".

A la Comédie Française

PARIS (AFP) – Les représentations à la Comédie Française sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision a été prise, hier matin, par l'administrateur général de cet établissement national, à la suite de la grève des techniciens qui a fait annuler, au dernier moment, les représentations du réveillon du 31 décembre et du 1er janvier. Elle est également une conséquence de l'arrêt de travail observé le 5 janvier, en cours de représentation, par le personnel de scène.

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 L'Afrique du soleil levant
9.30 Le Franbécois
10.00 Masques et sortilèges de Venise c
10.15 Le sac à malice
10.30 Saturnin. c
10.45 Oum le dauphin
11.00 Les fables de La Fontaine
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Charlie Chaplin
12.30 Bou Bou dans le métro. c
1.30 Cinéma:
"Le Chemin de Damas" (Biographie-Français-1952)
3.00 Femmes d'aujourd'hui. c
4.00 Bobino. c
4.30 Le Major Plum Poudding. c
5.00 Voyage au fond des mers.
"L'Homme crustacé". c
6.00 Le gourmet farfelu. c
6.30 Téléjournal. c
6.50 Nouvelles du sport. c
7.00 Format 30
7.30 Ma sorcière bien-aimée. c
8.00 La soirée du Hockey:
"Pittsburgh à Montréal" c
10.30 Téléjournal. c
10.50 Nouvelles du sport. c
11.00 Ce soir Jean-Pierre. c
11.30 Les Enchanteurs. c
12.00 Cinéma:
"Allemagne, année zéro" (Drame Franco-Italien-1948)
1.30 Téléjournal

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue. c
8.30 Les p'tits Bonshommes.
9.00 Bonjour Montréal. c
10.00 Pour vous mesdames. c
11.30 Supercar
12.00 Le 10 vous informe. c
12.15 Y'a du soleil
1.15 Ciné-jeudi:
"Evasions du capitaine Blood"
3.00 Banco...Banco. c
3.30 Marine Boy
4.00 Le cirque du capitaine. c
5.00 Patrouille du cosmos. c
5.30 Studio 10. c
6.00 Madame est servie. c
7.00 Le 10 vous informe. c
7.25 Les commentaires de maître Marcel Faribault. c
7.30 Cinéma Kraft:
"Les centurions" (Aventures – Franco – Américain – 1966). c
9.00 Sous mon toit. c
9.30 Dan August. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 La couleur du temps. c
11.15 En pantoufles:
"La confession d'un médecin" (Drame-Allemand-1963)
12.45 Dernière édition
12.50 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby Six. c
8.35 Mr. Dress-Up
9.00 Pardon my french. c
9.30 Quebec School Telecast. c
10.00 Canadian School Telecast
10.30 Friendly Giant. c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street. c
12.00 Suivez la piste
12.30 Elwood Glover's Luncheon Date. c
1.00 One o'clock Report
1.15 Standby Noon
1.30 Family court. c
2.00 The Galloping Gourmet. c
2.30 Coronation Street
3.00 Take 30
3.30 The edge of night. c
4.00 Paul Bernard Psychiatrist. c
4.30 Drop-In
5.00 Hi Diddle Day. c
5.30 Get Smart. c
6.00 Reach for the Top. c
6.30 Hourglass
7.30 In the mood. c
8.00 O'Hara U.S. Treasury. c
9.00 All in the family. c
9.30 Program X. c
10.00 Midweek. c
11.00 The national. c
11.22 Viewpoint. c
11.30 Night Report and Sports Final
11.45 Ciné-Six:
"The big Risk" (Français 1963)
1.10 Final Report and Weather

CFCF 12

7.00 Montreal Bulletin Board
7.30 University of the Air
8.00 The Lucille Rivers Show. c
8.15 Rupert Bear. c
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom. c
9.30 Yoga. c
10.00 A Nice Mix. c
10.30 Green Acres. c
11.00 All about Faces. c
11.30 McGowan and Co. c
12.00 The Flinstone. c
12.30 Matinee with Joe Van:
"The Jokers" (Comédie-Américain-1967). c
2.30 Man Trap. c
3.00 Another World. c
3.30 Anything you can do. c
4.00 The Dick Van Dyke Show
4.30 Lassie
5.00 Truth or consequences. c
5.30 Beat the clock. c
6.00 Pulse. c
7.00 Me and the chimp. c
7.30 Longstreet. c
8.30 The Dean Martin Show. c
9.30 Here come the seventies. c
10.00 The bold ones. c
11.00 The CTV National News. c
11.18 Pulse. c
12.00 Thursday Night Feature Movie:
"Harlow" (Drame-1965). c
2.00 Sign-Off

cinéma

ALOUETTE: "Les temps modernes" 12.30 – 2.10 – 3.55 – 5.45 – 7.35 – 9.25.
ANJOU: "Nue comme un ver" et "L'invitation" 6.20
ARLEQUIN: "Liz et Helen" 2.50 – 6.10 – 9.30 et "Toujours plus nu" 2.05 – 4.25 – 7.45
ATWATER: (Cinéma I) "The French connection" 1.00 – 3.15 – 7.25 – 9.35
ATWATER: (Cinéma II) "Carnal Knowledge" 7.00 – 9.30.
BERRI: "Lucky Luke" 2.05 – 4.40 – 7.15 – 9.55, et "Têtes de Pioche" 1.00 – 3.30 – 6.05 – 8.40.
BIJOU: Voir St-Denis
BONAVENTURE: "Next" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
CANADIEN: "Je suis un voyeur" 2.00 – 4.45 – 7.50 – 10.15 et "Je couche avec mon assassin" 12.30 – 3.15 – 6.00 – 8.45
CAPITOL: "Diamonds are forever" 12.35 2.40 – 4.50 – 7.05 – 9.20
CHAMPLAIN: "La fille de Ryan" 12.50 – 4.30 – 8.10
CHATEAU: "Cache ta femme prend ton fusil voici les Scavenders" 2.40 – 6.00 – 9.25 – et "Coups fourrés" 1.05 – 4.25 – 7.45
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma I): "Dollars" 12.45 – 2.55 – 5.10 – 7.25 – 9.35
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma II): "The go between" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
CINEMA DE PARIS: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" 12.00 – 2.00 – 4.00 – 6.00 – 8.00 – 10.00
CINEMA V: Voir cinéma de Paris
COMEDIE CANADIENNE: "Les Clowns" en français 7.15 – 9.30
CREMAZIE: "Love Story" 12.50 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.40
DAUPHIN: Renoir: "Fantasia" 7.30 – 9.30 McLaren: "Le bal des vampires" 7.30 – 9.30
ELECTRA: Voir Château
ELYSEE: Salle Renais: "Smic Smac Smoc" 7.30 – 9.30 – Eisenstein: "Le Distrait" 7.30 – 9.30
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris
FESTIVAL: "Wr. The Mysteries of the Organism" 7.30 – 9.30
SALLE HERMES: "Viva la muerte" 7.30 – 9.30
IMPERIAL: "Docteur ne coupez pas" et "Les fous volants" 11.40 – 1.20 – 3.30 – 5.10 – dernier programme complet à 7.25.
JEAN-TALON: Voir Cinéma de Paris
KENT: "Durty Harry" 10.40 – 12.50 – 3.00 – 5.10 – 7.20 – 9.40
LUCERNE: "Night of dark Shadows" et "House of dark Shadows" dès 6.00
MERCIER: "Lucky Luke" 2.05 – 4.40 – 7.15 – 9.55, et "Les as d'Oxford" 1.00 – 3.30 – 6.05 – 8.40
MONKLAND: "Patton" 2.25 – 7.15 – et "Mash" 12.30 – 5.15.
MAISONNEUVE: Voir Cinéma de Paris
MIDI-MINUIT: "Mazurka du Puceau" 3.30 – 6.35 – 9.35 – et "Une pucelle en or" 2.05 – 5.05 – 8.05
OUTREMONT: "Eclairage intime" 7.00 et "Reflections in a Golden eye" 9.30
PALACE: "Something big" 12.35 – 2.40 – 4.50 – 7.00 – 9.15
PAPINEAU: "Temple du soleil" 1.00 – 4.00 – 7.00 – 10.00 et "Martien de Noël" 2.25 – 5.25 – 8.25
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PARISIEN: "Une chute de reins qui vaut de l'or" 10.30 – 12.30 – 2.35 – 4.40 – 6.55 – 9.10
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" 8.00
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Ivan Denisovich) 12.30 – 2.30 – 4.30 – 6.30 – 8.40
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "Troyan Women" 12.50 – 2.50 – 4.50 – 7.00 – 9.10
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Angelique in black leather" 12.00 – 2.30 – 5.05 – 7.40 – 10.15 et "Diary of Knockers McCalla" 1.10 – 3.45 – 6.15 – 8.50
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "Mon oncle Antoine" 12.35 – 2.55 – 5.15 – 7.35 – 9.40
SEVILLE: "Trash" 1.10 – 3.10 – 5.10 – 7.15 – 9.25
SNOWDON: "Modern times" 1.00 – 2.40 – 4.20 – 6.00 – 7.35 – 9.15
VAN HORNE: "Two Lane black up" 1.20 – 3.20 – 5.15 – 7.15 – 9.25
VENDOME: "Trafic" 12.45 – 2.55 – 5.05 – 7.15 – 9.20
VERSAILLE: (Salle rouge): voir Château.
VERSAILLE: (Salle bleu): "Y'a plus de trou à Percé" et "La peur et l'amour" dès 6.45.
VIDEOGRAPHE: "A de la joie" et "Masse Media" 8.00
VIEUX MONTREAL
STUDIO A: "Hamlet" 7.30 – 9.40
STUDIO B: "On est loin du soleil" 7.30 – 9.30
VERDI: "Battling Butler" (le dernier round) avec "Neighbors" et "The Playnouse 7.30 – 9.30
VILLERAY: "Lucky Luke" 2.05 – 4.40 – 7.15 – 9.55 – et "Laurel et Hardy en croisière" 1.00 – 3.30 – 6.05 – 8.40
WESTMOUNT SQUARE: "Star spangled girl" 1.25 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.30
WESTMOUNT: "Bednobs and Broomstick" 10.00 – 12.30 – 2.50 – 5.05 – 7.20 – 9.25
YORK: "Straw dogs" 1.30 – 3.55 – 6.30 – 9.00
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Le carrosse d'or" J. Renoir (France – 1952) 7.30 et "La collectionneuse" E. Rohmer (France – 1966) 9.30

Quel que soit vos problèmes de décoration, consultez la maison VALLEE...

QU'IL S'AGISSE DE DÉCORER UNE SEULE PIÈCE OU LA MAISON ENTIÈRE, NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS FOURNIR TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN – *Tentures, tapis, lampes, accessoires, meubles sur commande, refinition de meuble et rembourrage.*

EN PLUS LES MEILLEURS CONSEILS EN DÉCORATION VOUS SONT OFFERTS PAR SURCROÎT.

TÉLÉPHONEZ POUR UN RENDEZ-VOUS LE JOUR OU LE SOIR À 336-5877

INTÉRIEURS VALLEE INC.
1100 St. Amour, St. Laurent, Montreal

SPECTACLES Hiver '72



YVON DESCHAMPS 15 JANVIER
YVON DESCHAMPS 22 JANVIER
LES JÉROLAS 29 JANVIER
CHANTAL PARY 5 FÉVRIER
LES CYNIQUES 12 FÉVRIER
LES CYNIQUES 19 FÉVRIER
PIERRE LALONDE 26 FÉVRIER
JACQUES MICHEL 4 MARS
JEAN-PIERRE FERLAND 11 MARS
RENÉ SIMARD 18 MARS
LES JÉROLAS 25 MARS
FRIDA BOCCARA 1er AVRIL

Un véritable gala d'artistes chaque samedi soir, du 15 janvier au 1er avril. Deux représentations à **8:30 heures et 10:30 heures p.m.**

Pour une soirée inoubliable, le Chantecler vous propose également son Buffet-Dansant du samedi soir. Dégustez un fin buffet chaud et froid et dansez aux airs du quatuor Barry Graham.

Profitez aussi du spécial de ski à $21.90 (par personne, chambre à deux — pour l'usage des remonte-pentes pendant deux jours, chambre pour une nuit, un déjeuner et un souper complets — applicable en tout temps).

Seulement $3.00 par personne
(taxes incluses)

le Chantecler
STE-ADÈLE, P.Q.

Réservations:
MONTRÉAL, 866-6661 — STE-ADÈLE, 229-3555

BIRKS B-B

LA VENTE ANNUELLE

SE CONTINUE
JEUDI ET VENDREDI

jusqu'à 50% de rabais

Les articles en vente jeudi et vendredi sont désassortis et proviennent de différents comptoirs. Plusieurs sont uniques; quelques-uns sont légèrement imparfaits ou défraîchis. Tout achat est définitif. Nous regrettons de ne pouvoir accepter les commandes par téléphone ou payables sur livraison et d'emballer ces articles dans des boîtes Birks.

Le groupe à solder comprend:

• PETITS ARTICLES EN CUIR • PORCELAINE ET CRISTAL • PORCELAINE • HORLOGES • CADRES • VALISES • ACCESSOIRES DE TOILETTE

Ce solde ne s'applique pas à toute la marchandise des comptoirs ci-haut mentionnés.

PAS D'ÉCHANGES OU DE REMBOURSEMENT • AUCUNE LIVRAISON PAYABLE À DOMICILE • PAS DE BOÎTE BIRKS.

Prière de compter deux semaines pour la livraison des articles en solde.

BIRKS
JOAILLIERS

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Aide familiale pour s'occuper de 2 enfants (1½ et 8 ans), et entretenir maison, 30-45 ans. Logée ou non. Références exigées. Tél: **276-5738** 15-1-72

Aide ménagère sachant faire cuisine, équipement complètement moderne, références exigées. Chambre privée, télévision. Tél.: **738-6324.** 14-1-72

AIDE générale, logée, 2 écolières, emploi permanent. Bon chez-soi. Tél:**674-6075** 18-1-72

Dame de bonne éducation, 35-50 ans, pour prendre soins maison, un enfant, légers travaux. Logée. Tél.: bureau **861-3401** jour. 22-1-72

Aide familiale pour famille anglaise de Pointe-Claire. Fins de semaine libres. $40. Ne doit pas fumer. Tél.: **695-1837.** 15-1-72

Femme sérieuse, aimant enfants, 3 écoliers, mère travaille. Chomedey. Tél: **688-5026** après 6 p.m. 14-1-72

Aide ménagère avec expérience, logée, chambre et salle de bains privées, 2 enfants-écoliers. Avons femme de ménage. Bon salaire. Ville St-Laurent. Tél: **747-0537** 19-1-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir: **667-0774.** 18-2-72

ANTIQUITE A VENDRE

Grand bureau avec couvercle roulant, antique. Tél.: **731-3914** ou **342-0888.** 17-1-72

ARTISANAT

MAITRE-EBENISTE français vous fera sur mesure et démontable vos meubles et bibliothèques par élément. Travail soigné assuré Tél: **467-2223** 28-1-72

APPARTEMENT A LOUER

LONGUEUIL: 195 Place du Collège, grand 4½, moderne, près Cegep, et métro. $100. par mois. Libre le 1er février 1972. Tél.: **674-6867.** 17-1-12

COTE-DES-NEIGES: 5660 Decelles, 3½, chauffé, piscine, près Université, $150. Libre immédiatement. **731-5398. 381-8684.** 17-1-72

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

ILE DES SOEURS: grand 1½, sous-louer. Appelez matinée et soir **761-1478** 14-1-72

5 grandes pièces, chauffées, poêle-frigidaire fournis, taxes payées. Libre immédiatement 1458 Crescent, apt 1. Tél: **842-6716.** 14-1-72

AUTO A VENDRE

VOLVO 72', tous modèles, prix en bas de toute compétition, échange accepté, n'achetez pas avant d'avoir vu. Fort Chambly Auto. 2575 Bourgogne, Chambly, **658-6624-23.** 15-1-72

FIAT 124, coupé sport 70', Fiat 124, sedan 69', très propre, 850 Sport Spider, tous les modèles Fiat neuve. Fort Chambly Auto. **658-6624-23** 15-1-72

VOLVO 70', modèle 144, un propriétaire, excellente occasion, bas millage, aussi station wagon 69', Volvo, équipée, très propre. Inf.: Serge. Fort Chambly Auto. **658-6624-23** 15-1-72

ACADIAN 1970, V8, servodirection, excellente condition, très propre. Particulier **727-4577** 17-1-72

FIREBIRD 1970, 350, standard, servo-freins-direction, 12,000 milles, radial, $2,200. Tél.: **322-0119.** 20-1-72

CAMION "Chevy-Van", 1966, très bonne condition, bas millage, 2 pneus à neige neufs $500. Tél: jour **522-9032,** soir **256-7828.** 17-1-72

AUTO A VENDRE

FIAT '71, coupé 124, parfaite condition . . . . . **$2,495.**
VOLVO '67, 1445, autom. très propre . . . . . **$1,195.**
VOLVO '65, station wagon, spécial . . . . . **$395.**
VOVO '71, démo. 142 autom. AM-FM . . . . . **$2,995.**
VOLVO '66, 1800S, très propre . . . . . **$1,495.**

Up Town Automobiles Ltée
400 Décarie
Ville St-Laurent, 748-8807
15-1-72

ARTICLE A VENDRE

Ensemble "Stroll-O-Chair", excellente condition, comprenant: carrosse, poussette, chaise haute, table et chaise, valeur $365, pour $150. Tél: **677-9201** 14-1-72

BUREAU A LOUER

Bureaux pour professionnels, bâtisse neuve, face centre d'achats Forest, Montréal-Nord. Occupation immédiate ou plus tard. Idéal pour compagnie d'assurance, comptables, médecins, avocats etc. 2,500 p.c. chauffés. $400. 10,522 Boul. Pie IX. **331-4864.** 22-1-72

MÉDECINS

2000 p.c., situés Jean-Talon près Christophe-Colomb, à proximité hôpital Jean-Talon et métro.

Climatisation centrale. Peut accommoder 4 médecins avec salle de diagnostique attenante à chaque bureau, salle d'attente spacieuse avec espace pour réceptionistes. Tapis mur à mur pour passage et salle d'attente. Loyer $600. par mois. Bail à discuter.

Tél.: 271-3022
17-1-72

A des professionnels qui manquent dans cette localité de 5,000 de population: Comptable, avocat, médecin, dentiste, notaire. Voûte à la disposition si désiré. 400 p. c. de plancher, $125. chauffé, situé centre-ville. Clientèle assurée d'avance. Ecrire Case 201, Le Devoir. 17-1-72

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux style Bavarois, près pentes, 5½ chauffé, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, location semaine ski. Tél: **256-6825** ou **254-6728.** 7-2-72

LAC SUPERIEUR: près Tremblant, chalet complet pour 2, vue magnifique, plage privée. Location: semaine-mois-saison-année. Tél: **(819) 688-2177** 17-1-72

COMMERCE DEMANDEE

BOULANGERIE-PATISSERIE demandée, Montréal et Sud du Québec. Ecrire Case 199, Le Devoir. 17-1-72

COMMERCE A VENDRE

ST-BRUNO: fleuriste bien située, local spacieux, bonnes affaires. Doit vendre cause santé. Renseignements: **653-2616** ou **653-3751.** 20-1-72

FLEURISTE centre-ville, face à un hôpital, aussi hôpital arrière, bonne clientèle. Rens: **842-1088** 17-1-72

RESTAURANT (Café-étudiant), nord-Montréal, heures idéales, bon chiffre d'affaires. Cause double emploi. Tél: **271-5435** entre 6-7 p.m. 19-1-72

SNACK-BAR: 5 jours par semaine, bon chiffre d'affaires, situé près manufactures. Renseignements après 7 p.m. **376-6776.** 14-1-72

COURS PRIVES

Leçons de piano et formation musicale générale. Méthodes les plus modernes sous le contrôle direct du Maître Paul Loyonnet. Leçons en français et en anglais. Téléphoner Raymonde Michaud: **341-6136.** 14-1-72

APPARTEMENT A LOUER

3445 RUE DRUMMOND
IMPERIAL HOUSE

- ÉDIFICE MODERNE AVEC ASCENSEUR
- AIR CLIMATISÉ
- MACHINE À LAVER LA VAISSELLE
- PORTIERS
- STATIONNEMENT SOUTERRAIN
- BAIN SAUNA

3 Chambres à $202.50
4½ Chambres à $247.50
5½ Chambres à $330.00
6½ Chambres à $345.00

OCCUPATION IMMÉDIATE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ ET TOUTES TAXES PAYÉES.

S'ADRESSER AU SURINTENDANT **844-1659**
WESTMOUNT REALTIES
Administrateur d'édifice - Courtier agréé
14-1-72

FEMME DEMANDEE

ADJOINTE À LA RÉDACTION
Pour cabinet de relations publiques

Responsabilités principales: version française d'un journal d'entreprise. Aptitudes à rédiger en bon français et à apprendre techniques graphiques. Sens de la création et esprit d'initiative. Connaissance pratique de l'anglais un atout.

Salaire jusqu'à $7,000.

Pour rendez-vous appeler:

Marlene Worsoff
849-5368

Le Bureau Canadien du Personnel de Publicité et de Marketing,

2100 Drummond, suite 860.
14-1-72

COURS PRIVES

ATELIER CARMEN POIRIER-FRAWLEY
Cours d'artisanat :
— crochet
— tissage à la main
— tapisserie
Début des cours : 24 janvier
Inf : **St-Lambert**
671-8983
17-1-72

DEMANDE D'EMPLOI

Personne sérieuse et qualifiée prendrait travail à domicile; traduction tout genre anglais au français, correction de textes, rédaction., Bonnes références, travail soigné. Tél.: **731-0660.** 17-1-72

DIVERS

DACTYLOS manuels, électriques, louons, vendons, échangeons, réparons, enseignons français, anglais, dactylo, sténo, comptabilité, mathématiques: jour, soir, correspondance, privé, petit groupe. Venez. Frère St-Yves, Directeur **332-0044, 688-5777.** 7-2-72

DUPLEX A LOUER

AVENUE VICTORIA: bas-duplex de luxe, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de jeux finie, $350. par mois. Tél.: **486-1093** 18-1-72

FEMME DEMANDEE

OPERATRICES de machines demandées pour vêtements de dame. S'adresser: 1435 Bleury, chambre 605. 17-1-72

SECRETAIRE de Direction pour clinique de Santé Communautaire. Doit être parfaitement bilingue. Excellente sténo anglaise. Capable de traduire anglais au français. Tél.: **342-1550 après** 13 heures, demandez Mme Couzin. 15-1-72

SECRÉTAIRE
Sténo-dactylo, bilingue. Avec expérience dans bureau de notaire.
Tél.: 861-4735
15-1-72

PHARMACIENNE
Expérience-pharmacie de détail. Service complet.
Tél: 387-3773
15-1-72

SECRÉTAIRE BILINGUE
demandée pour bureau d'ingénieurs-conseils, 22 à 35 ans, expérience requise. Sténo, dactylo, dictaphone.
Téléphonez pour rendez-vous:
384-6410
17-1-72

SECRÉTAIRE BILINGUE
Sténo-dactylo, expérience minimum 6 mois.
Salaire: $85.
L'Ass. des Compositeurs, Auteurs et Editeurs du Canada Ltée,
Mlle Hamelin
845-4865
17-1-72

SECRÉTAIRE
Sténo-dactylo, bilingue, poste temporaire, possibilité de permanence.
Disques Capitol,
9245 Côte de Liesse,
Dorval.
Pour rendez-vous 631-6723
M. Richard Bélec
15-1-72

INFIRMIÈRE LICENCIÉE
demandée pour service de dispensaire dans une école pour déficients mentaux, située à Ville St-Pierre.
Travail régulier de nuit; minuit à 8 a.m.
S'adresser:
482-2513 poste 58
17-1-72

TRAVAIL GÉNÉRAL DE BUREAU
Les Laboratoires Anglo-French recherchent une jeune fille connaissant bien la facturation au "Flexowriter", ayant de bonnes notions de comptabilité, capable d'écrire à la machine et de faire le travail général de bureau.
Salaire selon compétence.
Demandez Mme Prieur
731-3507
15-1-72

FEMME DEMANDEE

STÉNO-DACTYLO
demandée
Expérience non requise.
S'adresser à:
Case 203, Le Devoir
14-1-72

CONFORT DE LA CLIMATISATION
OPÉRATRICES, machines ordinaires et "Overlock", pour blouses et vêtements sport dames. Vacances payées - 2 semaines, 8 congés annuels, régime de santé, bon salaire, bonnes conditions de travail.
Michael London Originals
70 Molière
(2 rues nord Jean-Talon coin boul. St-Laurent).
Tél. 276-3611
19-1-72

PERSONNE NATURISTE demandée à temps plein ou partiel. Capable de prendre responsabilités dans magasin. Tél: **663-3317.** 14-1-72

ASSISTANTE DENTAIRE demandée avec expérience ou ayant suivi le cours. S'adresser: 6945 Christophe-Colomb entre 9-5 p. m. (semaine) Tél.: **276-0226.** 15-1-72

Pour travail général de bureau, bilingue, dactylo. Tél.: **845-6111.** 17-1-72

MACHINE À BORD
OPÉRATRICE expérimentée pour la machine à bord, pour blouses et vêtements sport dames. Vacances payées - 2 semaines, 8 congés annuels, régime de santé, bon salaire, bonnes conditions de travail.
Michael London Originals
70 Molière
(2 rues nord Jean-Talon coin Boul. St-Laurent).
Tél. 276-3611
20-1-72

SECRÉTAIRE BILINGUE
Nous sommes à la recherche d'une secrétaire bilingue ayant 5 années ou plus d'expérience pour notre bureau des ventes dans l'Édifice Canada Cement au Carré Phillips. Les candidates devront posséder la sténographie anglaise et pouvoir traduire la correspondance de l'anglais au français. Fonctions variées. Petit bureau.
Pour fixer un rendez-vous, veuillez téléphoner à :
Consolidated Bathurst Limitée
875-2160 poste 386
15-1-72

Xerox du Canada Limitée
XEROX
est à la recherche de
SECRÉTAIRES
possédant anglais et français, dactylographie (65 mots/minute) et expérience de dictaphone. 12ième année requise. Minimum deux ans d'expérience.
Bénéfices marginaux très intéressants.
Salaire $102.50
Veuillez communiquer avec
Mlle Giroux
935-5421 poste 289
14-1-72

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
Une importante compagnie recherche pour ses bureaux de Ville St-Laurent une secrétaire exécutive.
Parfaitement bilingue, ayant:
- 5 années d'expérience ou plus à ce poste
- sténographie française et anglaise et très bonne dactylo
- rapide, efficace et ayant le sens des responsabilités
- capable de travailler avec un minimum de supervision
- excellent classement.

À la candidate choisie, la Compagnie offre:
- un salaire basé sur l'expérience et les capacités.
- une ambiance de travail très agréable à l'intérieur d'une entreprise qui est un des chefs de file de la profession.
- des avantages sociaux et marginaux très généreux.

Les candidates sont priées de bien vouloir faire parvenir leur curriculum vitae complet à:
CASE 200 Le Devoir
14-1-72

HOMME DEMANDE

CUISINIER français pour petit restaurant aux États-Unis (Vermont). Ecrire Case 198 Le Devoir. 17-1-72

BUREAU A LOUER

275 RUE ST-JACQUES
(coin rue St-Pierre)
Édifice occupé par des compagnies d'assurance et des bureaux de professionels.
- Espace modernisé
- Loyer modique.

Veuillez téléphoner à:
M. G. Riopel
842-1701
14-1-72

HOMME DEMANDE

GARÇONS DE TABLE
Les candidats doivent avoir de l'expérience dans le service français et être bilingues.
Se présenter:
Hôtel Ritz Carlton,
M. DeCicco
entre 10 et 15 heures 17-1-72

PHARMACIE COMMIS
Bilingue, jeune, dynamique, travail général et laboratoire. Bonnes références. Bon salaire si qualifié. Secteur Anjou.
Écrire:
Case postale 193,
Succursale K,
Montréal. 14-1-72

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
Inspecteur-coordinateur
demandé par entreprise manufacturière, dynamique, située à Montréal.
Excellente occasion pour jeune homme possédant environ 3 ans d'expérience dans le domaine du textile. Connaissance du français et de l'anglais un atout. Salaire selon qualifications et expérience.
Faire parvenir curriculum vitae et salaire requis à:
CASE 202, LE DEVOIR
15-1-72

CONTREMAÎTRE
aux travaux publics
Ville de banlieue - Rive-Sud
Doit avoir expérience dans ce domaine, marié, 30 à 40 ans, bilingue de préférence, 10e année académique requise.
- Rémunération intéressante
- Bénéfices marginaux et pension

Faire parvenir curriculum vitae à:
CASE 197 Le DEVOIR
13-1-72

CHEF DE LA PRODUCTION
Une Compagnie manufacturière dans le domaine de l'alimentation, en pleine expansion, recherche un Chef pour diriger une partie des opérations de la production.
Les fonctions comprendront : la surveillance du travail des employés, la programmation de la production, le contrôle d'inventaire et l'entreposage.
Le candidat devra avoir son cours secondaire, expérience de la production dans une usine de produits alimentaires ou une industrie connexe dans des fonctions similaires. Aptitudes à travailler avec un minimum de surveillance. De préférence bilingue.
Faire parvenir résumé en indiquant; expérience, années de scolarité et salaire désiré à:
CASE 204, Le Devoir
17-1-72

COMPTABLES AGRÉÉS
Nous avons plusieurs postes vacants à l'intérieur de notre personnel de vérification pour des comptables agréés récemment gradués et des vérificateurs séniors.
Les candidats devront être capables d'assumer la responsabilité pour groupe de clients.
Salaire selon qualifications et expérience acquise.
Millman, Zidle,
Margles, Mitchell
& Co.
5757 avenue Decelles,
suite 415,
Montréal.
Tél. 735-6607
17-1-72

HOMME OU FEMME DEMANDE

REPRESENTANT (E) bilingue avec auto. Vente de publicité auprès manufacturiers et grossistes. Excellente rémunération. Tél: jour **389-1673,** soir: **331-6788.** 19-1-72

ASSURANCE-VIE: Agent avec expérience et remplissant conditions requises, aurait excellente rémunération ainsi que des possibilités d'accéder à la gérance rapidement. Pour entrevue téléphoner: **384-5200** Gérant du personnel. 14-1-72

LOGEMENT DEMANDE

Professeur cherche logement pour mai, à proximité de l'édifice Jésus-Marie (coin Bellingham-boul. Mont-Royal). Prix raisonnable. Soir et fin de semaine **739-2662.** 17-1-72

Cherchons à louer 5 ou 6 pièces, bas-duplex ou deuxième, quartier Ahuntsic. Tél: **381-1733** 14-1-72

Cherchons logement 6 ou 7 pièces, Outremont ou voisinage. Tél: **744-1455** 15-1-72

LOGEMENT A LOUER

PRES ST-DENIS- STE-CATHERINE; 6 pièces meublées, conviendrait bien pour louer 3 chambres. Tél: **525-4272.**

LUXUEUX 10 PIECES, chauffé, Ontario est, face église, style espagnol, tapis, ménage, garage. Occupation immédiate. Idéal pour professionnel. Tél: **526-9241.** 1-2-72

LOGEMENT A LOUER

MONTREAL-NORD: 4½ moderne, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse-sécheuse, spéciaux nouveaux mariés. Maison neuve. Cuisine-dinette, balcons, stationnement. Maintenant-mai $100. - $110. Tél: **331-4864, 325-1643.** 19-1-72

Logement moderne vacant à louer. Situé à 171 d'Ile de France, quartier résidentiel de Normandie à LONGUEUIL. 7 pièces dont 4 chambres, tapis mur à mur y compris dans cuisine et escalier; 2e étage avec balcon et terrain privé; garage chauffé. Avant d'acheter appelez et voyez **679-1832.** Léon G. Tremblay. 14-1-72

1210 VILLERAY, 2½-3½, libres, chauffés, non meublés, poêle-réfrigérateur fournis, ménage frais fait. Concierge 270-1387. 24-1-72

EDOUARD-MONTPETIT: 3½, chauffé, sous-location, 4 mois. Tél: **737-4159 soir.** 17-1-72

MAISON A LOUER

REPENTIGNY: 5 pièces, chauffée, sous-sol fini, libre immédiatement. Idéal pour professionnel. $235. par mois. Tél:**729-5843** 24-1-72

MAISON DEMANDEE

Cherche bungalow ou maison 4½-5½ pour 1er mai, Montréal ou banlieue. Tél.: **645-4623.** 14-1-72

MAISON A LOUER OU A VENDRE

FLORIDE: bungalow, frais peinturé, tout meublé, terrain 10,000 p.c. Prix raisonnable. Tél.: **661-9435.** 17-1-72

OCCASION D'AFFAIRES

RECHERCHONS ASSOCIÉ ACTIF
dans le domaine du divertissement. Investissement - $8,000.
Termes et conditions à discuter.
Profit immédiat.
Appeler : 849-6243
14-1-72

Bonne occasion, belle pension, personnes âgées, à vendre particulier à particulier, bonne rentabilité. Tél.: **382-3574.** 20-1-72

PENSION

FOYER nourricier, gens âgés, bonne nourriture, vie de famille. Médecin attaché à la maison. Tél: **627-4154** 24-1-72

Belle pension d'âge d'or, chambres privées, bonne nourriture, visites médecin, proximité hôpital, église, parc. Tél.: **382-3479.** 1994 Sauvé est. 20-1-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.: L. ès Lettres. Tél.: **288-2332.** J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

DES SAPINS 5460 (terrasse Maisonneuve), cottage, près hôpitaux, foyer, aquarium, patio, salle de jeux, garage, piscine chauffée. Tél.: **581-2484** ou **259-1348.** 8-2-72

VILLE ST-LAURENT: bungalow, 6 pièces plus salle de jeux finie. Près toutes commodités. $19,500. Miss Morel **488-2604** Immeubles St-Laurent, courtiers 14-1-72

A STE-THERESE, propriété commerciale à vendre, bons revenus. Information le soir **435-9165** 17-1-72

LAVAL, bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, parfaite condition, près centre d'achats St-Martin. Propriétaire **688-8402.** 21-1-72

Cottage Style Canadien dans Duvernay, Ville de Laval, près de centre d'achats, écoles, église, sous-sol fini avec foyer et bar. Pour rendez-vous **581-2565** 15-1-72

CARTIERVILLE
Bungalow impeccable, détaché, 3 ou 4 ch. 3 salles de bains, salle de jeux 20' x 20', grand jardin, site idéal près écoles et transport. Monique Bolduc 334-2687, 731-1101.
FAUST INC.
courtiers
14-1-72

À VENDRE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
OUTREMONT
Résidence de pierres située sur un des plus beaux terrains d'Outremont - Salon 19'10" x 17'5" avec foyer - Salle à diner séparée - Boudoir au rez-de-chaussée - Solarium pouvant être utilisé comme salle à déjeuner donnant sur le magnifique jardin. Bibliothèque à l'étage - Salle de jeux 24' x 20'6", foyer en pierres - Garage pour 2 voitures - Pour plus amples renseignements, téléphonez à Mme Michelle Roche 935-8541, soir : 277-1250. Co - M.L.S. 14-1-72

PROPRIETE A VENDRE

COTE-DES-NEIGES: 5746 avenue Northmount, 6½-6½, sous-sol fini, jardin et garage. Ouvert aux visiteurs, dimanche de 2 à 4 p.m. Tél.: **342-9002, 737-8403.** 17-1-72

AHUNTSIC: rue St-Firmin, triplex, détaché, construction 32' x 48', 1-7, 2-4, garage double. Propriétaire. Tél.: **389-3957.** J.N.O.

PROPRIETE COMMERCIALE A VENDRE

GRAND HANGAR de l'Armée, doit être démoli et transporté. 19,500 p.c. d'espace, 150" x 128" avec 14 poteaux électriques, sans colonne, aubaine $8,000. Tél.: **524-2817.** 14-1-72

TERRAIN A VENDRE

OCCASION, constructeur 20 terrains avec services, 5 minutes au nord du Pont Pie IX, par autoroute 25. 0.25 le pied carré. Particulier soir **526-7638.** 17-1-72

VETEMENTS A VENDRE

Robe de mariée avec manteau, velours blanc, grandeur 10 ans. $200. Tél.: **733-2974** le soir. 15-1-72

HOMME DEMANDE

FINA
PRÉPOSÉ AU CRÉDIT
Une réorganisation à l'intérieur de notre département nous oblige à rechercher les services d'un COMMIS SENIOR, préposé au crédit.
Le candidat devra être bilingue, avoir complété au moins sa 12e année et posséder un minimum de 3 ans d'expérience dans un domaine connexe.
Nous offrons d'excellentes conditions de travail, un salaire au-dessus de la moyenne et de nombreux avantages sociaux.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae aux soins du:
Gérant du Personnel,
Petrofina Canada Ltée,
1 Place Ville Marie,
Montréal 113.
14-1-72

HOMME DEMANDE

ALCAN

Analyste et Programmeur

Nous sommes à la recherche de personnes qualifiées pour remplir deux positions seniors au sein de notre Département des Systèmes Informatiques à Montréal.

Analyste principal des systèmes :

Travaillera à la conception et à la réalisation de systèmes d'information pour la Division du Transport et de la Manutention.

Le candidat devra avoir au moins 5 ans d'expérience dans les systèmes informatiques incluant au moins un an en programmation. Il possédera, de préférence, un diplôme universitaire en Sciences de l'Informatique ou en Sciences Appliquées et des connaissances de l'Industrie du Transport seront un atout valable.

Programmeur :

Travaillera à l'établissement de nouvelles installations dans le domaine des transmissions des données, dans celui des terminaux à tubes cathodiques (CRT) et dans le traitement des données de base pour l'information à la direction.

Le candidat devrait avoir deux ans d'expérience sur IBM S/360 OS et maîtriser l'assembleur S/360 et les méthodes d'accès.

Les personnes intéressées aux positions mentionnées ci-haut devront faire parvenir leur curriculum vitae donnant qualifications, expérience et objectif de salaire à :

ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE
SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 6090, MONTRÉAL 101 (QUÉBEC)
ALCAN

le carnet du gourmet

El Parador: pour ceux qui ont la nostalgie de l'Espagne

par Renée Rowan

Vous avez la nostalgie de l'Espagne? Allez prendre un repas au El Par dor de José Luis, rue Stanley, près de Maisonneuve. L'endroit est pittoresque, charmant et quelques-unes des spécialités du chef retiennent l'attention.

L'entrée est étroite et il faut faire attention aux tuiles du palier. Quand il pleut ou quand il neige, c'est très glissant.

La salle à manger est petite et le décor chargé, tout à fait dans le style espagnol. Des murs blancs, beaucoup de boiseries sombres, des grilles en fer forgé, un éclairage discret. Accrochés aux poutres, des cruchons, des pots, des assiettes en cuivre, en poterie, en verre. Sur les tables recouvertes de nappes rouges, il y a des fleurs naturelles, ce qui est particulièrement apprécié en plein hiver.

Dès l'entrée, on vous accueille de façon chaleureuse. Ferro, notre garçon de table, s'est vite rendu compte que nous n'étions pas des habitués de la maison. Avec empressement, mais sans que cela soit désagréable, il nous a fait des commentaires sur le menu, nous donnant des explications sur les spécialités de la maison.

La grande spécialité du El Parador, qui fait partie de la chaîne des restaurants José Luis (qui compte des établissements à Madrid, Tolède, Nice), est la Zarzuela de Mariscos, un savoureux mélange de poissons variés, homard, crevettes et moules baignant dans une sauce bien relevée.

Le gérant du restaurant, Emilio Lopez, estime à plus de 60% le nombre des clients qui commande la zarzuela ($4.75). Une autre spécialité du chef est la Merluza à la Vasca, des pièces de colin dans une sauce verte, servies avec des pointes d'asperges, des pois verts et des palourdes ($3.25).

Nous avons préféré nous en tenir au menu du jour et nous n'avons pas été déçus. Mon compagnon a pris la soupe de fruit de mer, une riche soupe de poisson composée d'un assortiment de poisson et de crustacés; je me suis laissée tenter par une petite tasse de gazpacho, rafraîchissante, veloutée, à la mode de Madrid. Puis ont suivi une casserole de colin à la basque, délicieuse, bien aromatisée, piquante juste ce qu'il faut. Le poulet à la riojana, enrobé dans une sauce épicée, légèrement piquante, était servi sur du riz.

Nous aurions pu commander une bouteille de vin espagnol. Nous avons préféré le carafon rouge ($2.00) qui en plus d'être convenable nous a valu le plaisir de voir servir le vin de façon amusante, en un jet versé de très haut dans le verre.

Vous vous rappelez l'expert qui au pavillon espagnol à Terre des hommes servait de cette façon plusieurs verres de Xerès à la fois, un entre chaque doigt?

Comme dessert, il y avait une tranche de gâteau roulé garni d'une costarde très délicate, pas trop sucrée, sans trop d'amidon. Le tout, café, taxe et pourboire compris, a coûté pour 2 personnes, à peine plus de $9.00.

A la table voisine, il y avait trois jeunes Espagnoles qui semblaient être là pour célébrer un événement ou peut-être tout simplement pour le plaisir d'un bon repas. Elles ont commandé, pour dessert, le café spécial El Parador aux cinq liqueurs couronné de crème fouettée ($2.50). Sans doute ne pouvaient-elles chacune s'offrir ce petit luxe. Elles buvaient, à tour de rôle, par petites gorgées, au même verre.

Le petit restaurant de la rue Stanley est fréquenté régulièrement par les pilotes de la ligne aérienne espagnole. Est-ce là une lettre de créance? On serait tenté de le croire.



1972 représente la dixième année de participation de la maison Du Pont du Canada au Carnaval de Québec en tant que commanditaire de la garde-robe des duchesses. La garde-robe de chacune de ces jeunes filles qui représentent les sept duchés du Québec comprend dix ensembles. Elle a été conçue cette année par Jacqueline Karene. Née à Paris, Mme Karene a étudié avec les grands de la haute couture: Christian Dior, Balenciaga, Maggy Rouff. Elle habite maintenant Saint-Hilaire où elle a un atelier. Sur notre photo, un ensemble trois-pièces baptisé "coureur de bois". Gilet et "pantalonette" sont en dacron vieux chêne; le chandail en fibre acrylique orlon est blanc. À l'arrière-plan, un ensemble pantalon de teinte bourgogne.

L'exposition d'artisanat francophone trouvera sa consécration à Paris

PARIS (AFP) – Mme Georges Pompidou inaugurera le 20 janvier à la Maison de la radio l'exposition de l'artisanat organisée par l'Agence de coopération des pays francophones. Cette exposition trouvera là sa conclusion et sa consécration. Conclusion car elle a été présentée depuis un an en Tunisie, dans les principales villes françaises, notamment à l'occasion des foires-expositions, au Canada, au Luxembourg et en Belgique. Consécration car, pour reconnaître sa qualité, le Musée de l'homme et celui des arts africains ont prêté une soixantaine d'objets importants qui, comparés aux 500 produits de l'artisanat africain, montreront sa richesse et sa continuité.

Les pays africains membres de l'Agence avaient demandé que celle-ci fasse un effort particulier pour la promotion de leur artisanat. La conférence générale de l'Agence en octobre dernier, à Ottawa et à Québec, a dégagé un crédit de 3 millions de francs pour mener cette action pendant deux ans. Des centres de commercialisation seront donc ouverts par l'Agence à partir de mai prochain à Montréal et à Paris. En donnant cette information, le secrétaire général de l'Agence, M. Jean-Marc Léger, a indiqué que cette campagne pour l'artisanat africain devrait aboutir à l'améliorer en quantité et en qualité.

M. Léger a souligné les efforts que l'Agence poursuit pour l'aide culturelle aux pays membres: ouverture d'une école internationale d'administration qui sera inaugurée à Bordeaux le 22 janvier par le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, et le président en exercice de la conférence de l'Agence, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat au Canada; préparation d'un centre destiné à l'enseignement télévisé; aide aux jeunes auteurs – écrivains et cinéastes – de l'Afrique francophone; collecte et conservation de la littérature orale de l'Afrique francophone; échanges de jeunes stagiaires entre l'Afrique d'une part, le Canada, la Belgique et la France de l'autre.

"Jusqu'au 13 février, a-t-il conclu, l'exposition de l'artisanat sera le rendez-vous du monde entier puisque les exposants viennent des cinq continents. Elle montrera que l'un des buts essentiels de l'Agence est un dialogue sur un pied d'absolue égalité entre les cultures originelles des pays francophones."

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

Le conseil universitaire ne veut pas changer le processus d'élection du recteur de Laval

QUEBEC (PC) – Le Conseil de l'université Laval s'est prononcé en faveur du statu quo pour le processus d'élection du prochain recteur de cette institution.

Les amendements aux statuts de l'université proposés en décembre par un comité de cinq membres, dans le but de former un collège électoral spécial pour l'élection du recteur, n'ont pas rallié la majorité des deux tiers des membres du Conseil, lors d'une séance spéciale tenue mardi.

Seulement 21 membres sur 40 se sont prononcés en faveur de ces amendements qui avaient été approuvés en principe par le Conseil le 7 décembre dernier.

En vertu de ces amendements, le collège électoral aurait été composé de 120 personnes élues à cette fin, dont 40 étudiants, 40 professeurs et 40 représentants du personnel non-enseignant, dont 20 administrateurs, 10 professionnels et 16 employés de soutien.

Cette réforme avait été proposée par un comité mis sur pied en novembre à la demande de plusieurs associations d'étudiants et de professeurs qui réclamaient un mode d'élection plus démocratique que celui prévu dans les nouveaux statuts de l'université Laval.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, le Conseil de l'université explique que le président des élections, M. L.-P. Blanchard, lui a soumis un rapport dans lequel il se disait disposé à mettre en marche la procédure d'élection, quel que soit le mode choisi, tout en soulignant que la nouvelle formule proposée pouvait amener des difficultés de procédure et d'organisation du scrutin.

Rappelons que l'élection du nouveau recteur doit avoir lieu avant le 6 mars, sinon le gouvernement provincial pourra procéder lui-même au choix du successeur de Mgr Louis-Albert Vachon.

Le Conseil a d'autre part demandé à la Commission de la réforme d'étudier à nouveau la possibilité d'un collège électoral spécifique pour l'élection d'un recteur.

La Commission devra plus particulièrement se pencher sur les problèmes soulevés par les amendements suggérés et proposer éventuellement un ensemble de procédures applicables dans les circonstances.

Suivant les statuts en vigueur, le processus d'élection débutera le jeudi 13 janvier, pour se terminer au plus tard le 29 février par le choix du recteur.

Le collège électoral qui choisira le nouveau recteur est composé de 103 personnes, soit 27 administrateurs, 4 professeurs, 19 étudiants, 5 membres du personnel non-enseignant et 6 membres de l'extérieur.

Laval deviendra ainsi la première université canadienne à choisir son recteur par mode électoral.

Jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle charte, en septembre 1971, le recteur était désigné par l'archevêque de Québec, qui était aussi chancelier de l'université.

La reine remanie son secrétariat

LONDRES (AFP) – Pour la première fois, la reine Elizabeth a choisi un professionnel pour diriger le service de presse du Palais de Buckingham, apprend-on de source officielle. Il s'agit de M. Robin Ludlow, 40 ans, actuellement chef de la publicité de l'hebdomadaire londonien "Economist."

Cette nomination a pour origine un remaniement du secrétariat de la souveraine, rendu nécessaire par le départ de son secrétaire privé, Sir Michael Aneane, qui prendra sa retraite en avril prochain, à l'âge de 61 ans.

Pour effacé qu'il soit, le rôle du secrétaire privé est très important: il est l'une des rares personnes que la reine ait constitutionnellement le droit de consulter dans l'exercice de sa fonction royale.

Sir Michael, qui remplissait ce poste depuis 1954, sera remplacé par son adjoint actuel, Sir Martin Charteris. La reine a créé en outre un nouveau poste, celui de secrétaire privé adjoint, qui sera rempli par M. Philip Moore (50 ans), également membre de son secrétaire actuel.

Les fonctions exercées par M. Philip Moore seront dévolues à l'Australien William Heseltine, qui avait été nommé chef du service de presse il y a quatre ans.

Les traitements des membres du secrétariat de la reine ne sont jamais rendus publics. Ils font partie des frais qui sont couverts par la liste civile de la souveraineté.

Déjà les déclarations d'impôt

QUEBEC (PC) – Le ministère du revenu du Québec expédiera, au cours du mois de janvier, des formules de déclaration d'impôt provincial sur le revenu à quelque 2.4 millions de contribuables québécois qui devront les lui retourner, dûment remplies, avant le 30 avril prochain.

Tous les contribuables québécois qui ont déjà produit une déclaration de revenu au ministère québécois recevront par la poste une formule personnelle portant leur nom et leur adresse ainsi que d'autres renseignements nécessaires.

Le ministre du revenu, M. Gérald Harvey, précise que les modalités de la déclaration de revenu pour l'année 1971 ne varient guère, dans l'ensemble, de celles de l'année précédente, et les exemptions personnelles sont les mêmes.

La hausse des exemptions annoncée récemment par le ministre des finances, M. Raymond Garneau, ne s'appliquera que pour l'année 1972.

La tombe de Xénophon

ATHENES (AFP) – La tombe de l'historien, philosophe et général athénien Xénophon (430-355 avant J.C.) qui fut l'élève de Socrate aurait été découverte dans un cimetière mis au jour par les archéologues grecs dans l'ouest du Péloponnèse près de la localité de Traho Plai.

Initiatives locales: nouvelles subventions

Les octrois suivants en vertu du programme des Initiatives locales ont été annoncés par Albert Béchard, député de Bonaventure – Iles-de-la-Madeleine, au nom de M. Otto Lang, ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration du Canada.

Un montant de $20.826 au Centre récréatif de Port Daniel, comté de Bonaventure, en vue d'encourager les loisirs et sports à Port Daniel est et ouest. Ce projet procurera 22 nouveaux emplois.

Un montant de $36,336 au comité anti-pollution de Havre-Aubert et Bassin aux Iles-de-la-Madeleine. Ce projet procurera 17 nouveaux emplois.

Un montant de $12,434 a l'OTJ de Maria, comté de Bonaventure, pour l'organisation des loisirs des citoyens par un groupe de chômeurs. Ce projet procurera 8 nouveaux emplois.

En vertu du programme des Initiatives locales, une organisation à but non lucratif, un groupement de citoyens, une municipalité ou un gouvernement provincial ou territorial, peut bénéficier d'un appui financier sous forme de contributions n'excédant pas $50,000 dans le but de réaliser des projets susceptibles de créer de nouveaux emplois.

Ce programme est administré par le ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration dans le cadre du plan spécial de stimulation de l'emploi mis au point par le gouvernement fédéral pour créer de nouveaux emplois jusqu'en mai 1971.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Élizabeth de mes rêves...

LONDRES (AFP) – Tout Britannique auquel la reine Elizabeth n'est pas apparue en songe au moins une fois dans sa vie constitue une exception. Telle est en tout cas la thèse de l'universitaire britannique Brian Masters qui travaille actuellement à une anthologie des rêves des sujets de Sa Majesté.

Aussi Masters fait-il publier dans les journaux les plus divers de petites annonces demandant à tous ceux qui se souviennent d'avoir rêvé de la souveraine ou de quelque membre de la famille royale de se mettre en rapport avec lui.

"Plus de 80 personnes ont déjà répondu. La plupart ont rêvé qu'elles prenaient le thé avec la reine, soit au Palais de Buckingham, soit à leur propre domicile. Il y a des variantes mais dans tous les songes, la souveraine consomme une quantité impressionnante de tasses de thé", précise-t-il.

Projet d'échange d'étudiants

Le directeur d'un programme d'échange d'étudiants a fait savoir que le gouvernement québécois avait donné son approbation à un projet d'échange de jeunes étudiants anglophones et francophones.

M. Robert Beale, qui administre le Programme Intra-Exchange d'étudiants québécois, a expliqué que l'approbation provinciale ouvrait la porte aux subventions fédérales promises par Ottawa, si le gouvernement provincial acceptait la suggestion.

Ce programme s'adresse aux jeunes de 10 à 13 ans, dont les parents acceptent d'accueillir chez eux un jeune d'une autre langue pendant deux semaines.

Selon M. Beale, il faudra environ $255.250 en dons des gouvernements, des industries et de particuliers pour mettre le programme en marche dès l'été prochain. Il prévoit qu'environ 5,000 jeunes élèves seront intéressés à participer à ces échanges.

Ces derniers n'auront qu'à remplir une formule au dos d'une revue de bandes illustrées, qui sera distribuée à 500,000 exemplaires dans les commissions scolaires de la province.

Castel du Roy
CUISINE BOURGEOISE
Cartes de crédit acceptées
OUVERT le dimanche en soirée
2070, rue Drummond 842-8106

Le Rendez-vous des Gourmets
AU
Restaurant
CHEZ MAURICE
404 ST. SULPICE ST.
coin St-Paul
288-7770
JE SUIS ALLÉ CHEZ MAURICE JE SUIS ALLÉ AILLEURS
SPECIALITEES FRANCAISES
Diners d'hommes d'affaires
Le Soir :
Le Vieux Rafiot
Un coin intime où l'on s'amuse pleinement
Salles de réceptions disponibles

Pavillon
HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
Île Ste-Hélène
CUISINE FRANÇAISE
135 vins exclusifs de 12 pays
Ouvert toute l'année - service 12h. a.m. à 14h. et de 18h. à 21h. 30
Stationnement gratuit ou métro = 4
RESERVATIONS 872-2373
DINERS - CARTE BLANCHE - AMEX - CHARGEX

RESTAURANT 866-4984 LA MER
DÎNER D'HOMMES D'AFFAIRES SERVIS tous les jours.
VOUS CONNAISSEZ?...
Alors pourquoi ne pas nous confier vos réceptions du temps des fêtes, Que ce soit pour votre famille ou votre bureau, nos facilités sont à votre disposition.
Et notre salon privé.
Vous y avez pensé ?
1220 Crescent Réservations : 866-4984-5

Pour Réservations : 844-8920
Pourquoi pas quelque chose de différent ?
Venez prendre votre repas du midi dans une ambiance sud-américaine !
Menu français (de $1.40 à $2.75 le midi)
Le soir, 40 spécialités latino-américaines, des vins du Chili et de l'Argentine à des prix imbattables.
Ouvert dès 11:00 a.m.
le seul restaurant authentiquement latino-américain de Montréal
El Barrio Latino
2077, rue St-Denis (sud de Sherbrooke)
Banquets et Réceptions - Vaste stationnement

Un délicieux souper dans l'ambiance du vieux Montréal
PARRAIN et MARRAINE
Cuisine française
TABLE D'HOTE $4.25
Spécialités à la carte
Tous les soirs de 5 h. 30 à 10 h. 30 (samedi jusqu'à minuit)
479, rue ST-ALEXIS
(coin ouest Notre-Dame)
Réservations : 849-1580

LE CAVEAU
"LA PETITE BOITE FRANÇAISE OU L'ON MANGE BIEN"
Avant ou après le spectacle venez diner à la chandelle
MENUS COMPLETS
à partir de
$1.95, $3.50 et $4.75
Spécialité de la maison
FILET MIGNON EN CHEVREUIL
Licence complète
Facilités de banquet
Cartes de crédit acceptées
LE CAVEAU
2063, RUE VICTORIA
(arrière Eaton)
RÉSERVATIONS
844-1624

Auberge de La Lanterne et Motel
Notre tarif spécial du samedi soir pour deux personnes
Souper et petit déjeuner
taxe et service inclus
Auberge $18.00 Motel $25.00
MAGOG-ORFORD
819-843-6511
Recommandé par le "Holiday Magazine" 1971

LA MAISON DU BIFTECK
GEORGES STEAK HOUSE
Licence complète
DÉLICIEUX SCAMPIS
DÎNERS D'HOMMES D'AFFAIRES
PIANO BAR
tous les soirs
10,715, boul. Pie-IX 322-2020

Thomcliffe
Reseméré, P.Q. Route II
Un véritable restaurant de grande classe.
Seulement à 15 minutes de Montréal par :
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord : Sortie 9
Vers le sud : Sortie 13
Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00
Pour réservations Appelez 625-2434.

CHIANTI
Votre restaurant italien
5016 boul. Décarie (Au sud de Queen Mary) Stationnement intérieur gratuit
RÉSERVATIONS: 486-7805

PRÉSENTE SA TABLE D'HÔTE DE LA SEMAINE
Samedi inclus
Choix de soupe aux pois canadienne, consommé, potage du jour, vichyssoise, jus assortis, pâté maison, melon, pâté de foie de poulet, coupe de fruits.
Timbale de fruits de mer au Vermouth
$3.95
Escalopes de Veau Metternick
$3.95
Médaillons de boeuf Rossini
$4.50
Légumes et pommes de terre du jour, desserts du petit chariot, café
Stationnement à l'intérieur après 6 h p.m.
cartes de crédit acceptées
fermé le dimanche
LA VIEILLE PORTE
RESTAURANT BAR DE DISTINCTION
ÉDIFICE DE LA BOURSE — PLACE VICTORIA
866-3057

RESTAURANT AMPHITRYON
Charles Tonneau, le Patron au fourneau
346 est, rue Notre-Dame, Vieux Montréal
Tél.: 861-0876 Rés.:655-4239
Air climatisé
Cuisine chaude jusqu'à minuit
Fermé dimanche et lundi

l'actualité économique

La France et le Canada sont de piètres partenaires commerciaux

par Denis Giroux

La vente de douze bâtons de hockey, d'une tondeuse à gazon, de deux pneus pour autobus, d'une douzaine de pantalons pour hommes et garçons etc... tel est, selon Statistique Canada et un président directeur général influent à Paris, le bilan tangible pour 1971 des missions commerciales canadiennes en France.

Bilan caricatural? Peut-être, Mais c'est tout de même sur cette note qu'une personne aussi bien renseignée que M. Alexandre de Takacsy, p.d.g. de la Banque Royale à Paris, a cru bon de conclure son exposé du "bilan et des perspectives des relations économiques entre la France et le Canada."

Prenant la parole devant les membres de la Chambre de commerce française au Canada M. Takacsy a tracé un bilan pour le moins réaliste des relations commerciales France-Canada.

"Aujourd'hui, nous (France et Canada) pouvons nous vanter d'être parmi les dix premiers partenaires commerciaux; mais il n'en est pas moins vrai que les chiffres (de nos échanges, soit $150 millions environ) ne représentent qu'un peu plus de 1% du total des échanges commerciaux de chacun de nos pays."

"L'Europe de demain ne peut pas ne pas avoir une influence profonde sur l'avenir du Canada", a déclaré M. Takacsy, mais jusqu'ici, et en ce qui concerne la France, le bilan est relativement décevant.

Ainsi, de 1962 à 1969, la France a effectué près de deux milliards... de francs de nouveaux investissements directs et de prêts. Mais ces deux milliards reviennent à une moyenne annuelle de soixante millions de dollars environ. En revanche, en 1970, "Seulement en provenance de l'Allemagne plus de $250 millions ont été placés dans l'immobilier canadien." L'apport français apparaît donc très limité.

Pourtant, croit M. Takacsy, une amélioration des échanges est souhaitable et possible.

D'abord parce que M. Takacsy se dit en mesure "de confirmer que les entreprises européennes qui se sont installées au Canada jusqu'à présent ne sont probablement que des avant-coureurs de celles beaucoup plus nombreuses qui feront leur apparition dans un avenir prévisible; ceci évidemment, dans la mesure où les lois fiscales et les décisions du gouvernement en ce qui concerne les investissements étrangers au Canada n'auront pas une incidence décourageante pour les intéressés européens."

"Car, selon le représentant de la Royal Bank à Paris, un certain nombre de projets d'investissements déjà formulés sont retardés, en attendant de pouvoir apprécier avec plus d'exactitude l'impact que les nouvelles lois pourraient avoir."

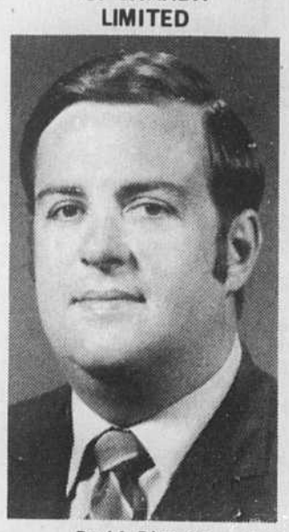
Les échanges avec la France pourraient aussi connaître une nouvelle poussée parce que, "selon des futurologues et des pronostiqueurs dignes de confiance, la France apparaît comme le pays le mieux placé pour enregistrer, d'ici 1985, le taux de croissance économique le plus élevé en Europe." Il est donc logique et probable qu'en termes absolus du moins, les échanges franco-canadiens évoluent de la même façon.

Selon M. Takacsy, les matières premières canadiennes et le domaine technologique sont les deux secteurs où les investissements européens et français en particulier, pourraient s'accroître sensiblement.

M. Takacsy croit que les firmes européennes sont prêtes à accepter l'approche japonaise dans leur investissement dans les matières premières: financer le développement minier et signer un contrat d'achat à long terme sans prendre de participation majoritaire dans la compagnie qui exploite le gisement de matière première.

Précédant sa causerie, M. Takacsy, qui est aussi président de la Chambre de commerce France-Canada a annoncé que cette Chambre et la Chambre de commerce française au Canada avaient signé un protocole d'entente visant à resserrer les liens qui les unissaient et à accentuer le travail de promotion et d'information de chacun de ces organismes en France et au Canada.

PHILCO-FORD OF CANADA LIMITED



Paul A. Diemert

M. Frederick L. E. Jones, vice-président, marketing, annonce la nomination de M. Paul A. Diemert au poste de directeur de la division de l'Ontario. M. Diemert a étudié la vente et l'administration à l'université de l'Alberta. Il est entré au service de la compagnie Philco-Ford en 1962 comme représentant commercial, région de l'ouest. Par la suite, il a été nommé directeur de district dont le bureau est à Winnipeg. M. Diemert apporte à son nouveau poste une expérience précieuse dans le domaine de l'administration et de la vente de téléviseurs, radios et stéréos.

Contrat de $5 millions pour Dom. Engineering

Un contrat de $5 millions, pour la construction de trois turbines hydrauliques de type Francis et de pièces d'équipement connexe pour un important projet hydroélectrique du Brésil, a été accordé à la compagnie dominion Engineering Works Limited, de Lachine, au Québec.

Cet équipement a été commandé par la Centrais Electricas de Goias S. A. (CELG) pour le projet hydroélectrique de Cachoeira Douraba, situé sur la rivière Rio Paranaiba dans le secteur sud de l'état de Goias. Ce projet fournira l'électricité à Brasilia, la capitale fédérale du Brésil.

Chaque turbine possède une puissance nominale de 85,000 KW à une vitesse de 81.8 RPM sous une hauteur de chute nette de 32 mètres. Elles comptent parmi les grosses turbines en dimensions, fabriquées par la Dominion.

Les éléments de ces turbines seront fabriqués à l'usine de la D.E.W. de Lachine et livrés au cours de 1973 et 1974. On s'attend à ce que ce programme soit financé par la Corporation fédérale de Développement de l'Exportation au moyen d'un prêt à long terme présentement négocié avec la C.E.L.G.

Certains éléments importants seront fabriqués au Brésil par la Générale Electrique S.A. La G.E.S.A. est une filiale de la compagnie Générale Electrique.

les obligations

Gouv. du Canada				
4¼	Sept. 1	1972	100	100½
5	Oct. 1	1973	100¼	101
5	Avril 1	1974	100½	101½
3¼	Juin 1	1974-76	92	93
6½	Avril 1	1975	103¼	104¼
5¾	Juin 1	1976	102	103
7	Sept. 1	1977	106	107
3¾	Jan. 15	1978	89¾	90¾
6½	Juin 1	1979	102¾	103¾
3¼	Oct. 1	1979	83¾	85¾
4¼	Avril 1	1980	101¾	102¾
4½	Sept. 1	1983	85¾	86¾
6¾	Fev. 15	1989	100	101
6½	Oct. 9	1995	97½	99
3¾	Mars 15	1998	60	63
	Perpetueille	1996	42¾	44¾
CN4	Fev. 1	1981	83¾	85¼
CN5¾	Jan. 1	1985	91¾	93¾
CN5	Oct. 1	1987	83	85
INDUSTRIELLES				
Abitibi 7¼		1987	90	91
Alb. Gas 7½		1990	129½	131½
BK. N.S. Oct.15		1987	92½	94½
GMAC 8¼		1974	101	102
GMAC 7 Sept. 30		1986	89½	90½
Gulf Oil 8½ Dec. 1		1989	105	106
Impl. Oil 8½ Août 15		1989	105	106
Noranda 9¼ Oct. 15		1990	107	108
Royal Bank 7 Avril 15		1991	100¼	100¾
Roymor 7½ Nov. 1		1973	100	101
Roymor 7¾ Nov. 1		1978	100	101
Simpsons 9½ Dec. 15		1989	107	108
PROVINCIALES				
Alb 6¼ Mars 1		1989-91	91	93
Man. Hyd. 8½ Sept. 15		1991	104	106
N.B. 7¾ Mars 7		1994-96	97½	99½
Nfld. 9¾ Nov. 15		1990	107½	109½
N.S. 7¼ Mars 1		1989-91	94	96
Ont. Hyd. 8¼ Juil. 1		1996	104½	106½
P.E.I. 9¼ Nov. 1		1990	107½	110½
Que. Hyd. 8¾ Juil. 8		1996	104	106
MUNICIPALES				
C. Mtl. 9½ Dec. 7		1990-95	107½	110½
Met. Tor. 8¾ Oct. 1		1990	108½	111½
CONVERTIBLES				
TC Pipe Line 5		1989	98	100
Westcoast 5½ Avril 1		1998	90	92
Weston Geo. 6¾		1987	89	91
SERVICES PUBLICS				
Alta Gas 9¼		1990	107	109
Bell Tel. 9¾ Aug. 14		1990	109	111
Mari. T&T 9¼ Jan. 1		1990	104	106
N & C 9⅜ Jan. 15		1991	106½	107½
TC P Line 9¾ Juin 20		1990	109	111

Nomination à CP Hôtels



E.-P. Jolicoeur

Le vice-président de l'exploitation de CP Hôtels, région du Québec, M. Victor Gheriani, annonce la nomination de M. E.-P. Jolicoeur au poste de directeur général du Château Montebello, à Montebello, Qué. M. Jolicoeur était jusqu'à récemment directeur en résidence du Château Frontenac, à Québec. M. Paul Bernadet, anciennement directeur de l'hôtellerie Le Baron, à Sherbrooke, Qué., a été nommé directeur du Château Montebello.

Plus qu'hier moins que demain !

Le projet de loi sur la concurrence oppose gouvernement et entreprise privée

par Gérard McNeil de la PC

OTTAWA – Une lutte serrée se prépare entre le gouvernement du premier ministre Trudeau et la haute finance, au sujet de l'avenir d'un projet de loi sur la libre concurrence. Cette question pourrait jouer un rôle important aux prochaines élections.

Le ministre des Affaires des consommateurs, M. Ron Basford, a averti ceux qui veulent s'y opposer que le projet de loi, qui aurait pour résultat de rendre plus strictes les règles de base de la finance, est déjà appuyé largement par la population en général. Il serait mal avisé, a-t-il dit, de la part de la haute finance de s'opposer à un électorat qui exige des changements.

Basford a déposé le projet de loi en juin dernier, et il a fait des efforts considérables depuis pour recueillir des commentaires de la part de ceux qui pourraient être touchés par ce projet de loi. Plus de 300 avocats de sociétés se sont rendus à Ottawa pour en discuter les détails avec les responsables, et ces derniers à leur tour ont formé des équipes dans le but de l'expliquer à la population du pays tout entier.

Le projet de loi est en ce moment à l'étude, et il doit être déposé de nouveau pendant la nouvelle session parlementaire. Celle-ci doit débuter en février.

Réactions

M. J.H. Hemens, l'un des vice-présidents de Du Pont of Canada Ltd., a dit à l'Association des producteurs chimiques que M. Basford n'avait aucunement l'intention de modifier le projet de loi de façon substantielle.

L'Association des manufacturiers canadiens, pour sa part, veut que le projet de loi soit retiré et soumis à un remaniement considérable. La Chambre de Commerce du Canada déclare qu'on devrait demander à un certain nombre d'hommes d'affaires d'être présents à la rédaction du bill.

L'Association d'Immeuble du Canada menace de recueillir la somme de $100,000 pour lutter contre le projet de loi. Le vice-président de l'association, M. Albert Fish, déclare que ce bill est "la législation la plus onéreuse, la plus odieuse et la plus dangereuse qui soit, en ce qui concerne l'immeuble organisé".

Enfin l'Association des propriétaires de journaux du Canada déclare que la proposition faite par le projet de loi, selon laquelle on interdirait les amalgation de sociétés et on dissoudrait celles qui existent déjà, est "une interférence inacceptable dans la liberté de presse".

De façon générale, la haute finance traite le projet de loi de manoeuvre socialiste, et déclare qu'il a été rédigé par des technocrates qui ont perdu contact avec le "monde réel".

M. Basford, de son côté, réplique que la haute finance elle-même a peut-être perdu contact, et de façon dangereuse. Il souligne les tendances du vote aux élections de ces derniers temps, et les 80,000 plaintes reçues par son ministère, concernant certaines pratiques commerciales.

Certains experts financiers déclarent que le projet de loi pourrait modifier radicalement les règles qui régissent actuellement le monde des affaires. Le Times de Londres, après avoir examiné une première fois le bill, a déclaré qu'il était "probablement l'ensemble le plus strict de règlements qu'on puisse rencontrer dans le monde libre".

Dans un discours prononcé à Montréal le 12 décembre, M. Trudeau a déclaré que le gouvernement se doit de faire des lois "pour le bien du pays", et non pas pour celui des fermiers, des ouvriers ou des patrons. L'objectif à atteindre, c'est un pays "libre, prospère où règne la justice sociale".

Les clauses très dures du bill sur la libre concurrence, selon lesquelles ceux qui violeraient les lois des sociétés seraient passibles d'amendes pouvant atteindre $1 million et emprisonnés pendant deux ans pour premier délit, remplaceraient la Loi sur l'investigation des cartels.

Inefficace

La loi des cartels s'est révélée inefficace dans le contrôle des monopoles et des amalgamations. La nouvelle loi établirait un tribunal chargé de juger les pratiques de concurrence, face au code civil.

Les marchés boursiers

Avance générale à Montréal mais recul à N.Y. et Toronto

La tendance à la hausse des prix a continué mercredi à la Bourse de Montréal où il y a eu des échanges de moyenne grandeur.

Les hausses de prix ont dépassé en nombre les baisses par 168 contre 78 et 74 titres sont demeurés inchangés.

Le volume des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne était à la fermeture de 1,771,000 actions à comparer aux 1,447,000 actions à la fermeture mardi.

Parmi les hausses intervenues à la Bourse de Montréal on a relevé Falconbridge Nickel qui a augmenté de 3 à $94, Logistec Corporation de 2 1-2 à 1-4, Moore Corp. de 1 1-2 à $41 1-2, Texaco Corp. de 1 1-2 à $41 1-2, Texaco Canada de 1 1-2 à $37 1-2, Westcoast Transmission de 1 1-4 à $27 3-8 et Noranda de 1 1-8 à $35 3-4.

Parmi les baisses Dome Petroleum a perdu 2 3-8 à $33 5-8, Bell Canada de 5-8 à $46 3-4, le Trust Général du Canada de 1-2 à $25 et Southam de 1-2 à $16.

A la Bourse Canadienne, Great Eastern Ressources Canada a augmenté de deux cents passant à 37 cents.

Cette société a entrepris d'assurer le financement du travail d'exploration et de l'acquisition de 61 pour cent des intérêts de Pacific Region Oil d'Australie.

Toronto

Les titres des industrielles ont continué d'enregistrer de forts gains alors que les prix de la plupart des secteurs y avaient gagné à la fermeture de la Bourse de Toronto mercredi. Il y a eu des échanges nombreux.

C'était la neuvième session consécutive de hausse pour la Bourse de Toronto.

Le volume des échanges a été de 4.05 millions d'actions représentant une valeur de $38.2 millions à comparer au volume de 3.77 millions d'actions, représentant $33.94 millions pour la journée de mardi.

Un analyste financier a dit que les titres des pétroles de l'ouest ont continué de subir la prise de profit, en particulier en ce qui touche les titres fortement échangés.

Imperial Oil a gagné 3-8 passant à $33 3-4 en dépit d'une annonce de la compagnie que ses opérations de forage dans la région du Delta du Mackenzie étaient quelques semaines en retard en raison de mauvaises conditions atmosphériques.

Les gains ont dépassé les pertes dans la proportion de plus de 2 à 1, soit 425 contre 180 alors que 218 titres sont demeurés inchangés.

Les titres des banques, des produits chimiques, des boissons des mines industrielles, des pétroles raffinés et de pipeline ont été forts alors que 13 des 17 tires du sous-groupe de l'indice des industrielles ont enregistré des gains.

Les titres des aliments, des valeurs immobilières, des métaux ferreux et des services publics ont perdu quelque peu.

Robinson Little a gagné 4 3-4 PASSANT 2 $46, Alberta Gas Trunk 2 1-8 à $55, Falconbridge 1 1-2 à $92 1-2, McIntyre 4 à $86 et Texas Gulf Sulphur 1 1-4 à $16 3-4.

Dome Pete a perdu 2 1-8 passant à $33 3-4, Dome Mines 2 3-4 à $58, Bell Canada 5-8 à $46 3-4, CP Ltd., 1-8 à $14 3-4, Northern and Central Gas 1-8 à $14 7-8.

New York

La tendance a été irrégulière à Wall Street hier.

Les cours ont progressé modérément en début de séance dans une atmosphère active, mais des prises de bénéfices ont pesé sur le marché par la suite et la cote a perdu progressivement son avance initiale.

En clôture, les pertes l'emportaient légèrement en nombre sur les hausses et les mouvements ont généralement été de faible ampleur.

Les aérospatiales, parmi lesquelles General Dynamics a gagné un dollar, ont été soutenues de même que les papiers, les chemins de fer et les sidérurgiques. Les mécaniques se sont améliorées par endroits mais en revanche, les matériaux de construction, les transports aériens, les pharmaceutiques et les pétroles se sont effrités.

Les chimiques et les automobiles se sont repliées, bien que Dupont de Nemours ait gagné deux dollars et que General Motors ait clôturé en progrès.

Les pertes l'ont emporté parmi les électroniques et les cuprifères. Les ordinateurs, les grands magasins, les pneumatiques, les alimentaires et les télévisions ont évolué irrégulièrement.

Le volume des transactions a été de 10.97 millions d'actions, à comparer à 17.97 millions pour la journée de mardi.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	+2.46	+0.33	+1.27	+0.42	+1.92
Clôture	201.38	163.66	245.26	85.29	199.03
Sem. der.	189.46	157.49	230.80	82.47	187.98
Mois der.	178.62	151.56	230.30	73.11	179.09
1972 haut	189.45	161.53	236.06	95.75	188.51
1972 bas	161.96	149.84	172.04	65.92	163.22

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+2.01	−5.53	+0.91	−3.63
Clôture	185.39	156.51	85.36	228.30
Sem. der.	184.30	149.72	80.51	219.74
Mois der.	175.43	147.92	73.93	209.60
1972 Haut	192.14	202.66	103.01	242.60
1972 Bas	158.33	132.40	67.86	180.30

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	914.58	922.03	906.01	910.82	−1.28
Transport	248.36	251.37	246.69	249.08	+1.61
Ser. publ.	120.88	122.16	120.21	121.13	+0.28
Ensemble	317.69	320.79	315.17	317.40	+0.53

Activités des banques en 1971

21.7 millions de comptes de dépôt d'une valeur de $ 30 milliards

Chaque jour ouvrable, les banques à charte canadiennes compensent près de 4,000,000 instruments divers de paiement tels les chèques, mandats, papiers de grain, et cetera, ce qui représente un total annuel de 1,300,000,000 unités.

Selon l'Association des banquiers canadiens, dans sa publication "Activités des banques à charte - 1971" qui vient de paraître, ce flot de documents démontre que la moyenne annuelle de chèques tirés par chaque personne est passée de 22 en 1950 à 52 aujourd'hui.

Au cours de la dernière décennie, les Canadiens ont ouvert près de 8,000,000 nouveaux comptes de dépôts dans les banques à charte et le total du passif-dépôt a plus que doublé durant cette même préiode. Au 30 avril 1971, la valeur totale des 20,656,872 comptes de dépôts s'élevait à $29,902 millions, à comparer à $12,863 millions pour 13,281,370 comptes en 1961.

De ce total, les comptes de dépôts d'épargne, avec ou sans privilège de chèques, représentent 58 pour cent et les comptes courants y figurent pour 24 pour cent.

Le reste se compose de dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des dépôts provenant principalement de banques étrangères, lesquels sont débités des tirages de ces dernières sur notre pays.

Activités..." révèle également que l'encours des prêts bancaires en dollars canadiens atteignait, au 30 juin 1971, le chiffre sans précédent de $20,340 millions, à comparer à $7,095 millions au 31 décembre 1961, ce qui représente une augmentation de 186.7 pour cent.

Le total des prêts consentis aux particuliers ont plus que quadruplé au cours de cette même période, passant de $1,431 millions à $6,395.6 millions (les banques sont maintenant les institutions les plus importantes dans le domaine du crédit à la consommation); les prêts aux entreprises ont également augmenté, passant de $3,523 millions à $9,610 millions, aussi bien que les prêts aux agriculteurs, qui sont passés de $485 millions à $1,235 millions.

Les statistiques provenant de l'A.B.C. font ressortir l'augmentation du pourcentage du personnel féminin dans les banques. En 1960, elles ne représentaient que 55.3 pour cent du total des 67,140 employés bancaires, tandis qu'au 30 avril 1971, il y avait 63,720 femmes – soit 68.2 pour cent du total – des 93,499 membres du personnel des banques à charte.

Depuis la publication de ce numéro "Activités...", les statistiques suivantes sont devenues disponibles:

Au 30 septembre 1971, le total des dépôts atteignait $32,353 millions; le total des prêts en dollars canadiens se chiffrait de par $21,051 millions – soit $6,781 millions en prêts personneis (aux particuliers), $10,205 millions en prêts aux entreprises, et $1,325 millions en prêts aux agriculteurs – et le nombre total d'employés atteint les 93,738.

"Activités..." contient de nombreuses statistiques qui ne sont pas normalement disponibles en condensé. Il est possible d'en obtenir une copie gratuitement, en français, en s'adressant à l'Association des banquiers canadiens, Suite 3920, Place Victoria, Montréal 115.

Nouvelle émission — Datée du 15 janvier 1972

La Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa
(Mont-Laurier - Comté de Labelle)

$925,000 d'obligations

dont $293,000 à 7% échéant le 15 janvier de 1973 à 1982
et 632,000 à 7½% échéant le 15 janvier 1982
Garantie en vertu du bill 64

Prix : 100 et l'intérêt couru

RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en Valeurs Mobilières
500, Place d'Armes, ch. 1140
Montréal, tél. : 842-2715

tassé & associés, ltée

sont heureux d'annoncer qu'ils ont retenu les services de

M. GEORGE V. MUELLER, PH. D.,

à titre de conseiller extérieur pour l'Industrie minière et pétrolière

dans son Service de Recherche pour les Institutions.

Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

360 rue St-Jacques, Montréal 126, Qué.

Carrières de Représentants

Afin d'étendre nos opérations à notre siège social à Montréal et à notre succursale de Toronto, nous sommes à la recherche de représentants expérimentés dans la vente d'actions et d'obligations au détail.

Nous sommes en mesure d'offrir des participations croissantes dans des émissions canadiennes et disposons d'un excellent service d'analyse financière; de plus, nous participons activement aux opérations du marché monétaire et des marchés d'actions et d'obligations.

Nous recherchons des représentants dont le revenu minimum annuel est actuellement de $15,000.

Veuillez communiquer avec:
P. N. Quinlan,
Greenshields Incorporated,
4 Place Ville-Marie,
Montréal 113, P.Q.
514-861-3831

ou

W. I. K. Drynan,
Greenshields Incorporated,
Toronto-Dominion Centre,
Toronto 111, Ont.
Tel.: 416-366-8311

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Greenshields
Incorporated

Nominations chez Rolland



Hugh M. Craig



Jean L. Chollet

Lucien G. Rolland, Président Directeur général, Compagnie de Papier Rolland Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de deux vice-présidents exécutifs. Hugh M. Craig, Ph. D., devient Vice-Président Exécutif, Division des papiers couchés, avec siège à Scarborough, Ontario. Dr. Craig, qui compte plus de vingt années d'expérience dans l'industrie des pâtes et papier, est au service de la compagnie depuis six ans. Il assumait le rôle de Vice-Président, Ventes. Jean R. Chollet, Ing. actuellement Vice-Président, Fabrication, devient Vice-Président Exécutif, division des papiers fins et d'édition, au siège social de Montréal. Un diplômé de l'Université Laval en génie chimique, il s'est joint à Rolland en 1964, après plusieurs années dans l'industrie au Canada et en Europe. Les deux nominations prennent effet immédiatement.

■ au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne

Titre	Volume	Haut	Bas
Anthony Gas	1000	1.45	1.45
Augdome	1000	.20	.20
Auscan	2000	.70	.60
Autoski	100	1.00	1.00
Bald Mtn	10000	.04	.04
Bantam Mng	2000	.40	.40
Bear Creek	1100	.35	.33
Beauport	5600	.41	.19
Belair Mng	5000	.92	.92
Bordun Mng	1000	.30	.30
Cat Lake	500	2.45	2.45
Chibex	6500	.41	.40
Clearwater	1000	.12	.12
Cumex	16500	.46	.46
Cuvier	3000	.13	.13
Dairy Barns	1400	3.875	3.50
Eastgate	35000	.80	.80
Fonds F I C Pr	800	7.00	.00
Fundy Chem	500	8.00	8.00
Goldcrest	1000	4.125	4.00
Hartland	2000	.50	.50
Int Kenville	2000	.15	.13
Int Systcoms	1500	.63	.60
Leamoor	100	1.00	1.00
Preval	100	8.50	8.50
Les Prevoyants	200	9.25	8.50
Lon Lfe 2. oopv	150	70.00	69.00
Lynx Yellow	500	.05	.05
Mandarin	6000	.24	.24
Marigot	1200	.30	.30
Mayfield	4000	.19	.19
Medipak	200	1.50	1.50
Morono Copper	2000	.19	.15
Nemrod Mng	10000	.18	.17
New Miller Pip	3000	.085	.085
New Pascalis	500	.21	.21
Nordex	500	.30	.30
Polcon	400	3.25	2.90
Polly Pump	1000	3.15	3.15
Revenue Prop	2000	.75	.71
Russell	1800	1.10	1.05
Santa Maria Mn	500	.34	.34
Somex Ltee	1000	.90	.80
Spar Aero	2100	2.25	2.15
Stanfields A	100	7.75	7.75
Systems Dim	1000	9.00	9.00
Terrassol	2900	3.75	2.50
Wellington Bk	500	.65	.65
Xoma	2100	2.50	2.25
Zahavy	500	2.75	2.75
Zodiac A	300	2.25	2.35

PHILCO-FORD OF CANADA LTD.



Frederick L. E. Jones

M. F. M. Pistilli, président de Philco-Ford Canada Ltd., annonce la nomination de M. Frederick L. E. Jones au poste de vice-président, marketing. Diplômé de l'université d'Oxford, M. Jones est entré chez Philco-Ford en Grande-Bretagne, en 1953. Il a exercé avec succès, plusieurs fonctions dans le domaine de la vente d'exportation et du marketing, et il a occupé le poste de directeur administratif de Philco-Ford International Ltd. à Londres. M. Jones assumera immédiatement ses nouvelles fonctions au Canada, chez Philco-Ford of Canada Ltd. dont le siège social se trouve à Don Mills, Ontario.

■ montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	5645	$7⅞	7⅜	7¾	
Alta Gas T	325	$53¼	53	53¼	+2
Alcan	8970	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ⅜
Alcan pr	200	$26¾	26¾	26¾	
Algoma St	335	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
Aquitaine	4655	$26⅜	26½	26⅜	— ⅛
Asbestos	456	$29	29	29	
Atl Sugar	700	$7⅜	7¼	7⅜	
Bank Mtl	10052	$20⅜	20⅛	20¼	+ ⅛
Bank NS	2730	$34¼	33½	34¼	+ ¾
Banq CN	6543	$16	15½	15½	
Bq Deprg	2400	$16¼	16⅛	16¼	
Bq Pv Can	3290	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Bell Canad	5503	$47⅛	46¾	46¾	— ⅜
Bell A pr	25	$53	53	53	+ ¼
Bell B pr	160	$55½	55⅜	55⅜	— ½
Bombrder	952	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Border C	3575	$11	10½	10¾	— ¼
BP Oil Gas	4720	625	615	620	+5
BP Can	15050	$14¼	14	14	+ ¼
Brascan	7167	$19⅝	19¼	19½	+ ⅜
Brinco	1607	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
CAE Ind	1976	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Campeau	475	400	400	400	+5
Can Cem L	94	$49	49	49	+1½
CC Laf pr	125	$20	20	20	+ ¼
C Packrs	800	$19	19	19	
Can Perm	600	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
CSL pr	300	$5½	5½	5½	+ ⅜
C Arena	225	$13½	13½	13½	— ¼
Cdn Brew	2455	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
C Brew A p	100	$31½	31½	31½	+1½
Cdn Cable	1830	$16¼	16	16¼	+ ¼
C Hydro	500	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
C Im	3452	$26½	26¼	26¼	— ⅛
CIL	3400	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜
C Int Pw	500	$24⅜	24⅜	24¾	+ ⅜
C Interurb	100	200	200	200	—130
C Marconi	2700	285	270	275	—30
CPI pr	616	$26⅜	26⅛	26¼	+ ⅛
CP Inve w	3050	400	390	395	+5
Cdn Tire A	725	$38½	38¼	38¼	— ¼
Canron	1135	$20⅞	20¾	20¾	
CPLtd	18245	$14⅞	14¾	14⅞	
CP A p	10000	$11¼	11¼	11¼	
Celan	6050	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Cent Dyn	2000	100	90	100	+15
CHUM B	650	$8⅜	8	8⅜	+ ⅜
Columbia	800	330	320	330	+5
Cominco	3890	$24¾	24¼	24¾	+ ⅜
Con Bath	2450	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Cons Gas	3325	$20⅜	20¾	20⅜	
Coplnd	8225	$5¼	460	5¼	+ ⅜
Corpex	500	300	300	300	+75
Crain RL	150	$13½	13½	13½	+ ½
Cr Cork	20	$153	153	153	+3
Cr Zell A	669	$19½	19½	19½	+ ⅜
Crush Int	2050	$20	19½	20	+1
Denison	150	$26¾	26¼	26¾	+ ¼
Distl Seag	9775	$34	33	34	+1
Dome Pete	1000	$34¼	33⅜	33⅜	—2⅜
D Bridge	300	$23½	23	23½	+ ½
Dofasco	1672	$25½	25	25⅛	+ ⅛
Dom Glass	384	$13	13	13	+ ¼
D Lime w	1700	135	115	135	+10
Dom Store	1747	$16	15¾	16	+ ¼
D Textle	6230	$22½	22¼	22¼	+ ¼
Domtar	1700	$13¼	13	13	
nohue	800	400	400	400	—25
Donohue Pr	300	$16	16	16	+1
Du Pont	5725	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Dupuis A	350	$6	5⅞	6	+ ⅛
Ea Svgs	100	$12¾	12¾	12¾	
Elec Knt	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Fal Nck	315	$94	91½	94	+3
Fin Coll	1465	$19	18¾	18¾	— ⅛
Fleetwd	200	$10½	10½	10½	+1
Francana	2900	500	490	500	+15
Fulcr 6p	200	$8	8	8	
Gaz Metr	76020	$6⅜	6	6⅛	— ⅛
Genstar L	3245	$14½	14¼	14¼	— ¼
GB Cln	3152	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
GL Paper	1450	$19½	18⅞	19½	+1
Grey Cmp	4500	185	180	185	+5
Grissol FT	1700	$8⅞	8¾	8¾	
Gulf Can	6785	$29	28¾	28¾	
Hawker S	575	285	285	285	—5
Hollinger	2110	$39	38¾	39	
Home A	2255	$35¼	35	35⅛	+ ⅛
Huds Bay	1965	$22¾	22	22¼	+ ½
H Bay Co	16280	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
HB Oil Gas	1500	$44¾	44½	44¾	+ ⅜
Husky Oil	33325	$17¾	17½	17⅝	— ⅛
IAC	3800	$22	21⅝	21¾	+ ¼
In Acc wt	9240	$10⅛	10	10	+ ¾
Imp Oil	6540	$33⅜	33⅛	33⅛	+ ¼
Imasco Ltd	1950	$20½	20⅜	20½	+ ⅜
Int Nickel	12713	$34½	34	34⅜	+ ½
Int Util	3525	$44¼	44⅛	44¼	
Intpr Pipe	2109	$32⅛	31⅞	32⅛	+ ⅜
Inv Grp A	5200	$9	8¾	9	+ ¼
Island Tel	500	$11½	11½	11½	+ ½
Ivaco	200	$14½	14½	14½	— ⅛
Labatt	1370	$24	23½	23½	— ⅜
Labatt pr	795	$25	25	25	+ ¼
Lau Fin	1435	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
Lob Co A	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Lob Co B	200	$6¼	6¼	6¼	
Loeb M	1550	410	400	405	+5
Logistec C	400	$11½	10	11½	+2½
Maclarn A	300	$17⅜	17	17⅜	+1⅜
M H Cable	300	$9⅞	9⅞	9⅞	
MB Ltd	12820	$26	25¾	26	
Magnason	110	$9¾	9¾	9¾	
Maritime	685	$24	23¾	23¾	— ⅛
Markboro	4000	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Mass Fer	19534	$12⅜	12⅛	12¼	+ ⅛
Melchers	200	$10¼	10	10	
Micrsyst	406	$6	6	6	
Miron A	200	475	475	475	
Mitch A	500	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Molson A	9515	$21¾	21	21½	+ ¾
Molson B	1545	$21¾	21	21½	+ ⅜
Moore	6650	$41½	40	41½	+1½
N Sea Pr	575	$9½	9½	9½	+ ¼
Nat Trust	1750	$34	34	34	+1
NB Tel	1503	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Nfld LP	2935	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Noranda	7095	$35¾	34¾	35¼	+1⅛
Nor Ctl G	10420	$15	15	15	+ ⅛
NS LP	800	$13	13	13	— ¼
Oshawa A	16475	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Pac Pete	1850	$32	31½	31½	— ⅜
Pancan	2275	$16⅞	16	16	— ½
PC Jl A	100	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Peopl St	1100	$11⅜	11¼	11⅜	— ⅛
Petrofina	100	$22½	22½	22½	+ ¼
Pow Corp	8045	$6½	6⅛	6⅜	+ ¼
Pow C 5 pr	1500	$9¼	9¼	9¼	
Prem Cb	800	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Price Com	1800	$7⅜	7¼	7⅜	
Que Tel	600	$15½	15¼	15¼	— ¼
QueT 620	100	$15	15	15	+ ¼
Rapid D	10800	$6	5½	6	+ ½
R Dat Pr	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¾
Readers D	100	$9	9	9	
Reitman A	4650	$20¼	20⅛	20¼	— ⅛
Rio Algom	218	$16¾	16½	16¾	+ ½
Rothman	250	$21⅜	17½	17½	+ ½
Rothm B p	600	$21⅜	21⅜	21⅜	+1⅜
Royal Bank	4665	$30⅛	29¾	30	+ ⅛
Royal Trst	608	$39½	38⅜	39½	+ ⅜
Russell	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+1⅜
St L Cem A	200	$37½	37½	37½	+ ½
Sandwell	250	$6	6	6	
Scot Lasal	1100	$8⅞	8¼	8⅞	+ ⅛
Seco p A	500	$10⅝	10⅝	10⅝	
Shell Can	1428	$37⅞	37¾	37⅞	
Shell Inv p	100	$37¾	37¾	37¾	+ ⅛
Sh I w	600	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Simpsons	525	$24½	24½	24½	+ ⅜
Southam	300	$19	18½	19	— ½
Steel Can	2300	$27	26¾	26¾	— ⅛
Steinbg A	1401	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅜
Sup Elec	1600	210	200	200	—5
Texaco	1400	$37½	36¾	37½	+1½
Tor Dm Bk	350	$31¾	31¾	31¾	— ⅛
Tor Star B	100	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
Tot Pet A	1290	765	760	765	+25
Traders A	200	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Tr Can PL	2991	$40	39½	39½	
Tr Can A pr	200	$74⅛	73⅜	73⅜	— ⅜
Trans C Pl	300	$41½	41½	41½	— ⅜
Trans Mt	1560	$22½	21⅜	22½	+ ⅛
Trizec Crp	10902	$17	17	17	
Tr G C	461	$v.	25	25	— ½
Un Carbid	165	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Velcro	975	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅜
Walax	400	$15½	15½	15½	— ¼
Walk GW	2630	$45¼	45	45¼	+ ¼
Webb Knp	1000	44	44	44	
Westcst	8660	$27¾	26⅜	27⅜	+1¼
Wcoat wt	560	890	860	890	+30
Wcoat rt	18744	44	24	44	+24
Weston	320	$18¾	18½	18½	
Zellers	305	$16¾	16¾	16¾	

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUEBEC



Frank Donaldson CLU



Guy Massé AVA

Lors de l'assemblée générale annuelle ont été élus, Frank Donaldson CLU de Montréal, président et Guy Massé AVA de Montréal, président du Conseil. Les autres officiers: vice-président du Conseil, Léandre Lachance AVA Sherbrooke — président désigné, Joseph Paré AVA Richelieu-Longueuil — vice-président, Norbert Cormier Saguenay — Lac St-Jean — Trésorier, Raymond Darveau AVA Montréal — secrétaire, Rosaire Bertrand AVA Québec.

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Ahed Music	600	450	450	450	+235
Aquabl	204	365	365	365	+25
Beld Cort	200	$10½	10½	10½	+ ¼
Belg Stand	2240	$16⅜	16	16⅜	— ⅛
Berncam	1800	$6⅞	6⅜	6⅞	— ⅛
C Secur A	300	140	140	140	+10
Com Hold	700	170	170	170	—5
Comodor	471	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Crawfd Al	2000	215	200	210	+20
Cross W.B.	100	350	350	350	+25
Delta Bn	200	195	195	195	+30
Deltan	7700	$7¼	6⅜	7¼	+ ¾
Delt Pan	1000	180	180	180	+20
Drum Die	4100	15	13	15	
Fiscal Inv	1600	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Grnach	100	360	360	360	+5
Hubb Dyr	100	$55	55	55	+5
Isec	13000	20	20	20	
MR Rice	300	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
N Nursng	1300	195	190	195	+5
Prefac	100	160	160	160	+15
Proflex	1700	200	200	200	
Reprox	1800	160	145	145	—5
SXL Div	1200	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Spart Air	500	50	50	50	
Unican Sec	4475	375	350	375	+20
Val Mr A	500	220	210	210	+5
Whiterk	1100	$14⅜	14	14	—1
Mines and Oils					
Abcourt	1080	27	27	27	
Abitib Asb	1950	150	125	135	—15
Abit Cop	11000	15	13	14	+3
Acroll Ltd	10750	70	68	68	—3
AIS	3200	625	600	625	
Ajax Min	7500	25	23	25	+1
Alld Min	2100	360	355	360	+40
Americ	2000	20	20	20	+2
Amigo	2000	8	8	8	+2
Atl Tung	5500	15½	15	15	
Avilla	10500	30	29	30	
Basic Res	700	325	300	325	
Baker Tic	1000	47	47	47	+2
Bateman	12500	5	5	5	
Bluewtr	500	80	80	80	—10
Buffalo Gas	1300	250	241	247	—8
Cadillac Ex	5900	165	160	160	
Candex	2000	19½	19½	19½	+ ½
Can Keeley	3000	5½	5½	5½	+1½
Canuc M	1000	30	30	30	
Castle Oil	100	160	160	160	—15
Cedarv	14000	35	34	35	— ½
Chib Cop	13000	24½	23	24	—1
Con Quest	7000	46	45	46	+2
Con Dev	3000	108	107	108	—3
C Dolsan	3000	12	12	12	+1
CoNor Ex	1000	40	40	40	+5
Con Prop	1000	7	7	7	
Cop Man	1000	6	6	6	— ½
Corge	6000	18	17	17	—3
Dasson	1000	16	16	16	
Devils El	4500	5½	4	4	—1½
Dumgmi	1000	20	20	20	
Dumont	24800	44	33	40½	+8½
Dynco	2000	30	30	30	+3
Eagle Min	1500	315	300	300	—20
Fal Cop	300	995	995	995	+991
Fall Min	1400	126	126	126	—2
Flint Rk	2600	195	190	194	+4
Gaspe Q	29500	67	63	65	+1
Gold Hk	18750	17	16	17	—1
Gras L	1500	17	17	17	—2
G E Res	387500	38	36	37	+2
Gr Coast	700	490	485	485	+5
Hanson	2500	22	20	20	—1
James B	14500	19	17½	17½	—1½
Jamex	1000	25	25	25	+2
Kallio	700	425	400	425	
Kal Res	2500	65	64	65	—3
Keltic	6000	3	3	3	
Kiena	1000	80	80	80	—10
Kontiki	2000	3	3	3	+ ½
Labrador	500	$37	37	37	+1½
Ladubor	1000	90	90	90	—1
Lederic	600	20	20	20	
MacLan	7500	79	77	79	+1
Mal Hygd	230	205	205	205	
Mrshl Bn	2500	35	35	35	+5
Maybrun	1000	13	13	13	
Menorah	9000	14	13	14	+1
Mija Mines	6500	12½	12	12	—1½
Min Ore	3000	4	4	4	
Mistango	12000	15	14	14	—2
Mt eagle	2000	44½	44	44	
Mt Laur U	7700	90	90	90	—2
Mt Jamie	8000	15	14	15	
M Pleas	3500	30	29	30	—2
Muscoch	2000	19½	19	19	—1
Nw Hosco	3750	80	72	80	+10
N Insco	500	38	38	38	+ ½
NW Unisp	2000	37½	37	37½	— ½
NA Rare	6000	24	23	24	
Norse	64450	83	80	83	
Nrthn QE	4000	15	15	15	
NQN Min	2500	20	18½	18½	+ ½
Pac Ni M	21500	37	34	36	+ ½
Phoenix	367	825	815	825	+15
Pr Potash	500	3	3	3	
Probe Mn	1000	25	25	25	—1
Puma P	2500	85	81	85	+4
Que Expl	2500	16	15	15	—1½
Q Antim	500	24	24	24	
Que Uran	500	22	22	22	—1
Rawhide	1000	9	9	9	—1
Roy Agas	4500	35	33	35	+2
StL Col	1500	147	145	147	+2
Scimnx	500	52	52	52	
Sil Shield	500	310	310	310	
Sil Stack	500	19	19	19	
Slocan	7000	80	80	80	
Subeo	30500	26	17½	18	—5
Sullivan	1100	345	335	340	+70
Tagami	1000	10	10	10	+1
Tache	3000	5	5	5	
Talismn	1000	10	10	10	
Terrex	2000	12	12	12	
Timrod	500	18	18	18	—2
Toronado	14000	32	27	32	+4
Tower Res	1000	23	23	23	—4
Transtere	53500	24	22	24	+1
Triton E	12000	60	55	60	+1
W Q Mn	17000	9	9	9	+1
Wilm Crk	22000	51	47	50	—1
Wiscon	11000	12	11	11	—1
Zinat	78000	16	12½	16	+4

■ cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.3258
Allemagne	Deutsche Mark	.3108
Angleterre	Livre	2.5667
Argentine	Peso	.1255
Australie	Dollar	1.2015
Autriche	Schilling	.0424
Belgique	Franc	.0226
Brésil	Cruzeiro Novo	.1818
Danemark	Couronne	.1423
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc étranger	.1936
France	Franc financier	.1934
Hollande	Florin	.3112
Italie	Lire	.001695
Japon	Yen	.003194
Mexique	Peso	.0804
Etats-Unis	Dollar	1.00 5/8
Norvège	Couronne	.1497
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1962
Suède	Couronne	.2070
Suisse	Franc	.2569

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

■ toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	8495	$7⅞	7⅜	7¾	+ ⅛
Abitbi 7½p	25	$50	50	50	
Acklands	1000	$8⅞	8⅜	8⅜	
Acklnd 2p	250	$12½	12½	12½	+ ¼
Acres Ltd	3201	$13¼	12¾	13	+ ⅜
Acres A pr	371	$42	41⅜	41⅜	
Acres wt	6405	300	280	295	+20
A.G.F.M	1740	$7½	7	7	
Agra Ind	2750	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
Alta Gas T	2670	$55	53	55	+2⅛
Alta Gas p	1630	$78½	76½	78½	+ 3
Alta G D p	153	$150	148	150	+1½
Alcan	15865	$20⅛	19⅜	20⅛	+ ⅜
Alcan pr	300	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Algo Cent	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Algma	13580	$14	13¾	13¾	— ¼
Allarco Dv	1650	$5½	5½	5½	— ⅛
Alliance B	100	325	325	325	
Almin 2p	25	$36	36	36	
Anglo-cn	1100	$5⅛	5	5⅛	+22
Anglo-c pr	170	$14½	14½	14½	
Aquitaine	2515	$26⅜	26½	26⅜	— ⅛
Args 260 p	100	$34	34	34	
Argus B pr	75	$36½	36½	36½	
Argus C pr	4050	$10¼	9¾	9¾	— ½
Asbestos	131	$28¾	28¼	28¾	— ¼
Ashland I	500	$26	26	26	+5⅜
Atco Ind	20575	$10	9½	9½	— ¼
Atl Sugar	2800	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Atl Sug A	600	$16½	16⅜	16½	+ ½
Atl Sug w	700	185	175	185	+10
Auto El	2400	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅜
Auto Hard	4000	$8	7¾	8	+ ¼
Bahama	5500	20	18	20	+ 2
Bk Mtl	24075	$20½	20⅛	20⅜	+ ⅛
Bank N S	7508	$34⅜	33½	34¼	+ ⅜
B Cdn Nat	785	$16	15½	15½	+ ⅛
Barbr-Ell	z20	$13½	13½	13½	
Bartaco	525	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Bathrst p	400	$8½	8½	8½	+ ½
Baton B	4610	$16	15⅜	16	
Bay Mills	700	160	150	150	
Beavr Eng	400	$7¼	7⅛	7¼	
Beaver L	805	$21	20⅜	21	+ ⅜
Belding L	1000	$10½	10⅛	10½	+ ⅛
Beldng w	200	280	280	280	— 5
Bell Can	12841	$47¼	46¾	46¾	— ⅜
Bell A pr	1187	$53	52¾	53	
Bell B pr	1001	$55⅜	54⅞	54⅞	— 1
Bell Knit	z80	150	150	150	
Black P	6650	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Block B	25925	350	345	350	— 5
Bombrder	885	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Bovis Cor	2903	210	205	210	+ 5
Bow Valy	6265	$31⅛	30½	30½	— ½
Bowes	1500	$12½	12½	12½	
BP Can	80110	$14¼	14	14	+ ¼
Bramalea	4293	430	420	420	
Bramal w	1400	260	260	260	+10
Brscn	24630	$19⅜	19¼	19½	+ ¼
Brdg Tank	100	450	450	450	+15
Bright	330	$16½	16½	16½	
Brinco	2365	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
BC Forest	z10	$22⅞	22⅞	22⅞	
BC Sugar	1060	$19⅜	19	19½	+ ⅜
BC Sugar p	170	$16	16	16	— ½
BC Phone	335	67	67	67	+ ½
BCPh 6 pr	25	$87	87	87	+ 2
BCPh 4¾ p	z10	67	67	67	
BCPh 1956	135	$68	68	68	+ 2
BCPh 4.84	265	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Bruck A	z35	$15¾	15¾	15¾	
Budd Auto	2395	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Budd A w	315	275	275	275	
Burns Fds	4200	$14	13½	14	+ ¼
Burrard	400	$8¼	8¼	8¼	
Bushnell	560	$8	8	8	
Cad Dev	1225	$8⅞	8¾	8¾	
Cad Dev b p	z40	$20½	20½	20½	
CAE Ind	900	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Calgary P	854	$28½	28	28½	+ ½

LES SPORTS À LA PIGE

CLIFF FLETCHER, ancien adjoint du directeur général des Blues de St-Louis, a été nommé hier directeur général de la concession d'Atlanta de la nouvelle association Mondiale de hockey. Selon certains, Scotty Bowman, instructeur du Canadien de Montréal, pourrait devenir le pilote de l'équipe. On sait que les deux hommes sont très liés, soit depuis leur association à St-Louis alors que Fletcher était l'assistance de Bowman avec les Blues.

* * *

DON LOCK, un ancien voltigeur des Red Sox de Boston, a été nommé hier gérant des Red Sox de Pawtucket de la ligue Eastern. Il remplace Billy Gardner, également un ex-Red Sox.

* * *

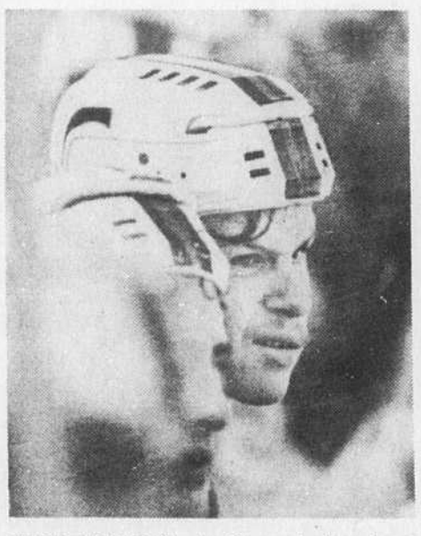
PHIL BENGTSON, qui a remplacé le regretté Vince Lombardi comme instructeur et directeur général des Packers de Green Bay, sera désormais à l'emploi des Chargers de San Diego. Il aura comme principale tâche de noter les faits et gestes des joueurs de la ligue Nationale de football.

* * *

Les PHILLIES de PHILADELPHIE ont obtenu les signatures de cinq joueurs dont l'excellent arrêt-court Larry Bowa. Les autres Phillies ayant signé leur contrat pour la prochaine saison sont Don Money, Roger Freed, et les recrues Greg Luzinski et Tommy Hutton.

* * *

ARNOLD PALMER, fort déçu de sa tenue dans l'omnium Glen Campbell à Los Angeles, a déclaré qu'il allait disputer moins de tournois cette année et qu'il allait se concentrer davantage sur les tournois majeurs. Il a indiqué qu'il ne participerait à aucun tournoi avant l'omnium Hawaii dans trois semaines. Il a de plus ajouté qu'il envisagerait sérieusement la possibilité de ne disputer que 16 ou 18 tournois cette saison. Palmer a insisté en disant qu'il voulait remporter au moins un des quatre grands tournois majeurs car sa dernière victoire d'importance remontait à 1964 quand il avait triomphé dans le tournoi des Maîtres.



MARK HOWE, fils de 16 ans de l'ancienne vedette et maintenant vice-président des Red Wings de Détroit, vient de se joindre à l'équipe nationale des États-Unis et s'entraine avec elle. Le cadet de Gordie a en effet reçu la permission de son école secondaire de Détroit pour s'absenter durant trois semaines afin de participer aux Olympiques d'hiver, au Japon. (Téléphoto AP)

JACK NICKLAUS, qui a terminé la dernière saison de golf au 1er rang des boursiers de la PGA, entamera quant à lui sa saison 1972 ce matin, à Pebble Beach, dans l'omnium Bing Crosby, doté d'une bourse de $140,000. Billy Casper et Lee Trevino seront également présents et tenteront de faire oublier leur piteuse performance de Los Angeles.

* * *

LE CHAMPIONNAT provincial de l'Association féminine de curling du Québec sera présenté du 23 au 26 janvier au club Greystone, à Montréal, dans le cadre de ce championnat, des éliminatoires ont été disputées au cours de la semaine entre les huit zones représentées. Voici les résultats: zone un: Rosemère gagne; zone deux: égalité entre Laval, Royal Montréal et le Club Caledonia; zone trois: égalité entre Pointe-Claire et Glenmore; zone quatre: Belair gagne; zone cinq: Baie Comeau gagne; zone six: le match Québec vs New Richmond sera disputé aujourd'hui; zone sept: Chibougamau gagne; zone huit: Shawinigan gagne.

L'espagnol Manuel Orantes a refusé un contrat de $180,000 qui lui était proposé par l'organisateur Lamar Hunt pour passer professionnel, a annoncé hier le quotidien sportif Catalan Dicen. Orantes demeurera donc le numéro un du tennis amateur espagnol et l'un des membres de l'équipe d'Espagne de coupe Davis. Cette dernière sera d'ailleurs renforcée par la présence d'Andres Gimeno, qui a résillié le contrat qui l'attachait à la troupe de Hunt depuis dix ans.

Retour de Savard

Serge Savard, le brillant jeune défenseur du Canadien qui est au repos forcé depuis près d'un an à la suite d'une seconde fracture consécutive de la jambe gauche, vient de recevoir le feu vert du médecin de l'équipe.

En effet, Savard, qui a subi sa 2ème fracture le 31 janvier dernier lors d'un match contre les Maple Leafs de Toronto, au Forum même, a subi un nouvel examen hier par le Dr Ted Percy, qui lui a alors permis de recommencer à pratiquer sérieusement avec son équipe.

Le gagnant du trophée Conn Smythe il y a trois ans comme joueur le plus remarquable des éliminatoires de la coupe Stanley serait à l'oeuvre dès demain matin, lors d'un exercice régulier du Canadien, et devrait normalement participer à son premier match depuis un an, peut-être contre les Black Hawks de Chicago, au Forum le 10 février prochain.

PHIL GOYETTE, vétéran de 16 ans dans la ligue Nationale, a apparemment joué sa dernière partie. Goyette est chez-lui à Lachine depuis quelques jours déjà. Il avait obtenu cette permission de son instructeur Punch Imlach avant que ce dernier ne tombe malade vendredi dernier. Les Sabres de Buffalo seront au Forum samedi mais il serait surprenant de voir Goyette reprendre la route avec eux après la partie. Ce n'est pas la première fois que le vétéran de 38 ans laisse entendre qu'il veut se retirer.

* * *

BOB GRIESE, quart des Dauphins de Miami, a gagné sa première bataille sur Roger Staubach, des Cowboys de Dallas, en étant nommé quart-arrière de l'équipe d'As de la Presse Associée. Griese a reçu 25 votes contre 21 pour Staubach. Quatre joueurs choisis en 1970, ont répété cette année. Il s'agit de l'ailier rapproché Charley Sanders, Détroit, et des trois défenseurs Carl Eller et Alan Page des Vikings et Jimmy Johnson, SF. Cinq des nouvelles figures sont des Dauphins, champions de la section américaine. A part Griese, ils sont le demi Larry Csonka, l'ailier éloigné Paul Warfield, le garde Larry Little et le botteur Garo Yepremian. Les Cowboys qui affronteront Miami pour le championnat, au Super Bowl VI le 16 janvier prochain, ont placé trois joueurs sur l'équipe: le plaqueur Rayfield Wright, le garde John Niland et le bloqueur défensif Bob Lilly. Willie Lanier, KC, a battu Dick Butkus, Chicago par 23-14 au poste de secondeur de centre. L'équipe offensive comprend également John Brockington, du Green Bay comme demi, Otis Taylor, KC, comme ailier éloigné, Ron Yary, Minnesota, comme bloqueur et Forrest Blue, SF, comme joueur de centre. L'équipe défensive est complétée par Bubba Smith, Baltimore, comme ailier, son coéquipier Ted Hendricks et Dave Wilcox, SF, comme secondeurs extérieurs, Bill Bradley, Philadelphie, Rick Volk, Baltimore et Willie Brown, Oakland, comme demis. Jack Scott, ancien du Vancouver, a rejoint ses coéquipiers sur l'équipe de la section Américaine, comme demi.

* * *

GUENTEN ZOELLER, champion de patinage artistique de l'Allemagne de l'Est, a profité des championnats européens qui ont lieu présentement en Suède pour quitter son pays et passer en Allemagne de l'Ouest. Il a abandonné son équipe et a déclaré aux journalistes qu'il a l'intention de se fixer où il est présentement et se trouver un emploi d'entraîneur. Il avait terminé au 3ème rang au championnat du monde en 1970 en Yougoslavie.

* * *

LOU BROCK et DAL MAXVILL ont signé leur contrat avec les Cardinaux de St-Louis hier. Agé de 32 ans, Brock a conservé une moyenne de .313 avec 126 points et 61 points produits en 1971. Il a de plus frappé en lieu sûr dans 26 parties consécutives, la plus longue série des majeures. Il a également dominé les deux ligues avec 64 buts volés. A Chicago, les Cubs ont annoncé la signature des contrats de Juan Pizarro, lanceur gaucher, des intérieurs Terry Hughes et Matt Alexander et du voltigeur Jose Ortiz. Les Indiens de Cleveland ont renouvelé le contrat du lanceur Vince Colbert.

* * *

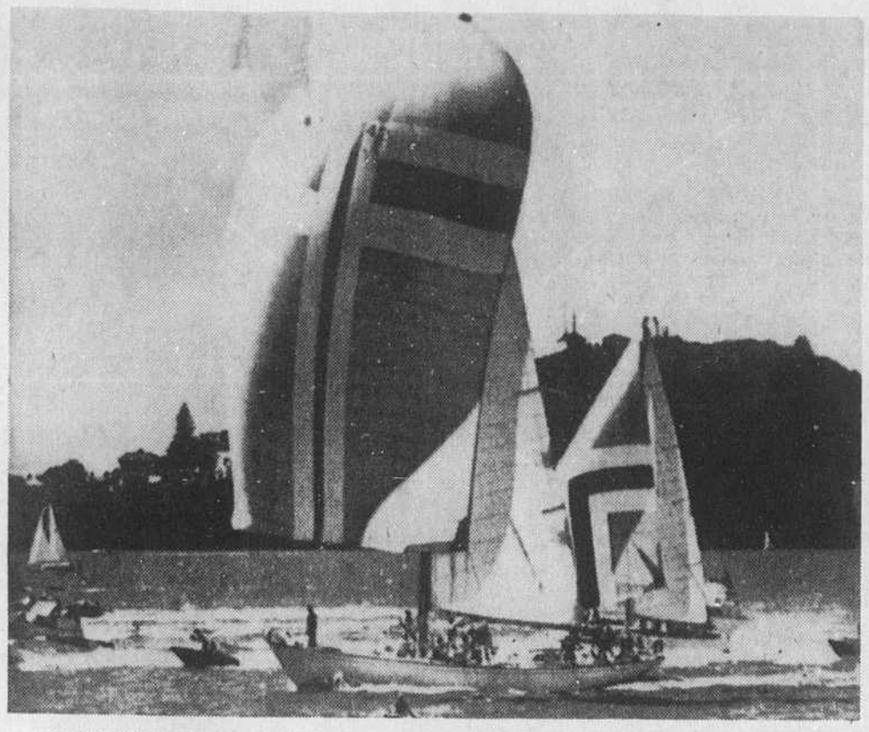
FRANK HALAS, âgé de 89 ans et qui fut secrétaire de route des Bears de Chicago durant 50 ans, est décédé hier à Chicago. Il était le frère du propriétaire des Bears, George Halas.

* * *

Les CHAMPIONNATS du monde de curling auront lieu à Regina en mars 1973. Ce sera la 4ème fois que le Canada les présentera. En 1968, ils avaient eu lieu à Pointe-Claire. Commandité par Air Canada, ce championnat a été remporté 11 fois par notre pays au cours des 12 dernières années. Regina a été préférée à Calgary et Saskatoon de même qu'aux ville américaines de Duluth, Chicago et Colorado Springs.



NOUVELLES TECHNIQUES ! Michel Millaire (à g.), directeur de la nouvelle école de golf intérieur au centre récréatif d'Outremont, explique le fonctionnement d'une machine électronique qui analyse chaque coup. Trois confrères l'écoutent attentivement: André Maltais, de Laval-sur-le Lac, Jean-Marc Bougie, de Valleyfield, et Jacc Bisseger, le nouveau président de l'Association des golfeurs professionnels du Québec.



TOUTES VOILES AU VENT, le bateau américain Kialoa II traverse la ligne d'arrivée bon premier, hier à Auckland, en Nouvelle-Zélande, à la suite d'une course de 1,570 milles qui a pris son départ la semaine dernière à Hobart, en Tasmanie. (Téléphoto AP par câble)

Historique du rallye de Monte-Carlo

PARIS (AFP) – Dans un peu plus d'une semaine (le vendredi 21 janvier), près de 300 équipages prendront des neuf têtes d'itinéraires – Athènes, Lisbonne, Alméria, Reims, Francfort, Glasgow, Monte-Carlo, Varsovie et Oslo – le départ du 41ème ralliement automobile de Monte-Carlo, l'un des plus prestigieux du calendrier international.

Créé en 1911, cet événement ressemblait plus au début à un "rallye promenade" qu'à une véritable compétition. Il était loin, certes, de ce qu'il est devenu: un véritable banc d'essais pour les firmes automobiles du monde entier. Pour mémoire, disons que le premier vainqueur fut H. Rougier sur une Turcat-Méry et que J. Beutler, sur Berliet, l'emporta en 1912.

Après avoir connu sa "belle époque", l'épreuve monégasque, en raison du premier conflit mondial, dut être interrompue durant 11 ans et ne reprit qu'en 1924. Déjà, les grandes firmes automobiles s'y intéressaient mais c'est surtout en 1949, après une nouvelle interruption de neuf ans due à la Seconde guerre mondiale, le rallye de Monte-Carlo devint le rassemblement des plus grands pilotes et l'un des grands buts annuels des principales marques automobiles.

De par sa longueur, ses difficultés de parcours, des conditions atmosphériques le plus souvent rigoureuses, avec des routes verglacées, la neige et le brouillard, le rallye de Monte-Carlo exige maintenant des conducteurs non seulement de grandes qualités de pilotage mais aussi une grande résistance physique, tout en mettant à rude épreuve le matériel. C'est pourquoi, les grands constructeurs, désirant mettre tous les atouts de leur côté, engagent des équipes officielles formées de pilotes chevronnés. Il est vrai aussi, en raison de l'indispensable assistance technique, que les véritables amateurs sont défavorisés et ne peuvent prétendre battre les équipages d'usines.

Victoire convoitée

Par contre, la présence des meilleurs rallyemen du monde rend l'épreuve encore plus difficile, la victoire dans le Monte-Carlo étant la plus convoitée.

Le recordman des victoires est le Français Jean Trévoux qui l'emporta quatre fois: en 1934 avec Gas, en 1939 avec Lésurque sur Hotchkiss, et en 1951 avec Crovetto sur Delahaye.

Dans le passé, Français et Britanniques furent le plus souvent à l'honneur, et il fallut attendre 1955 pour enregistrer le premier succès nordique grâce aux Norvégiens Malling-Fadum sur Sunbeam, alors que le géant Eric Carlsson et son équipier Gunnar Haggbom furent les premiers Suédois à figurer au palmarès, en 1963.

Depuis cette date d'ailleurs, on constate que la grande épreuve monégasque est devenue le terrain de prédilection des Nordiques, seuls les Britanniques Vic Elford et David Stone, qui apportèrent également la première victoire à Porsche, parvenant à triompher en 1968, et avant eux, en 1964, Paddy Hopkirk et Henry Liddon sur Morris-Cooper S. Quant aux Suédois et Finlandais, ils se partagent les autres victoires: Eric Carlsson (pour la seconde fois) – Gunnar Palm (Saab) en 1963, Timo Makinen – Paul Easter (BMC-Cooper) en 1965, Pauli Toivonen-E. Mikander (Citroen) en 1966, Rauno Aaltonen-H. Liddon (BMC-Cooper) en 1967, Bjorn Waldegaard – Lars Helmer (Porsche) en 1969 et 1970 et Ove Andersson – David Stone (Alpine-Renault) en 1971.

Quant à la dernière victoire d'un équipage français, elle remonte à 1961, grâce à M. Martin - R. Bateau sur Panhard.

Enfin l'an passé, la firme française Alpine-Renault inscrivait pour la première fois son nom au palmarès en réalisant un sensationnel tiercé avec Andersson-Stone, Jean-Luc Therier-Marcel Callewaert et Jean-Claude Andruet-Guy Vial, ces derniers devant néanmoins partager la 3ème place avec les Suédois Bjorn Waldegaard-Hans Thorszelius.

Les Expos repêchent un "monstre"

Les Expos ont causé tout un émoi hier en réclamant les services d'un athlète de six pieds et 10 pouces et pesant 227 livres, lors de la séance annuelle de repêchage hivernal des joueurs collégiaux et agents libres. Il s'agit de Wayne Piper, d'Omaha, un lanceur droitier.

Piper a été repêché au 6ème rang, après que cinq autres équipes des deux ligues majeures ayant eu des fiches inférieures à celles des Expos en 1971 eurent fait leur choix. Si ce colosse de 19 ans vient à signer un contrat professionnel, il deviendra un des joueurs les plus grands dans l'histoire du baseball.

"C'est un monstre", s'est exclamé Floyd "Pat" Patterson, le dépisteur qui l'a recommandé aux Expos. "Il a des mains de géant et la longueur de ses bras est de 37 pouces.

Un rapide coup d'oeil au registre ne révèle aucun joueur, passé ou présent, qui aurait mesuré 6'10". John "Whiz" Gee, un gaucher avec les Pirates de Pittsburgh et les Géants de New York, de 1939 à 1946, mesurait 6'9" et pesait 225 livres.

Piper est diplômé du North High School d'Omaha depuis 1969. Il a ensuite fréquenté l'université d'état de l'Arizona durant un semestre. "Il était un excellent lanceur pour l'équipe de son école et aurait sûrement été repêché en 1969 s'il n'avait démontré sa préférence pour des études universitaires", a ajouté Patterson.

Les Expos, par la voix de Mel Didier, leur directeur du développement des joueurs, ont aussi choisi cinq autres joueurs au repêchage régulier, puis cinq autres, dont le prometteur intérieur-voltigeur James Cox, lors de la phase secondaire, réservée aux joueurs ayant déjà été repêchés mais ayant refusé de signer un contrat.

Cox, déjà repêché par les Indiens de Cleveland, avait préféré s'aligner pour l'équipe d'un collège dans l'Illinois.

Incidemment, les Indiens avaient droit au 1er choix hier, et ils ont réclamé le lanceur droitier Eric Raich, de l'université Southern California, un colosse de 6'4" et 240 livres.

●

Les SOVIETIQUES Irina Rodnira et Aleksar Ulanov ont conservé hier leur titre de champions d'Europe de patinage artistique par couples, en triomphant au Palais des Sports de Goteborg, en Suède, devant 4,000 spectateurs. Ils précèdent, comme l'an dernier, leurs compatriotes Lumila Smirnova et Andrj Suraikine.

●

La PLUS LONGUE saison de toute l'histoire des courses à Montréal commence demain soir à Blue Bonnets. Il y aura en effet, au cours de l'année 1972, 275 jours de courses, soit deux de plus que l'an dernier, ce qui constitue un record. Trotteurs et ambleurs seront à l'oeuvre jusqu'au 7 mai inclusivement, puis cinq jours plus tard, les pursang prendront la vedette jusqu'au 17 juillet.

●

LEW ALCINDOR, qui a changé son nom en celui de Kareem Abdul-Jabbar, fait la pluie et le beau temps dans l'Association Nationale de ballon-panier. Le géant de 7'2" des Bucks de Milwaukee, champions la saison dernière, a jusqu'ici conservé une moyenne de 33.9 points par match, à comparer à 27.2 pour Bob Love, des Bulls de Chicago, son plus proche adversaire. Jabbar domine de plus la ligue pour la précision de ses lancers avec une moyenne remarquable de .585.

●

Les MAIRES Bernard Benoît, de Pointe-aux-Trembles, et Stuart Finlayson, d'Hampstead, ont accepté d'être présidents conjoints des Jeux d'hiver du Québec, qui seront présentés à la fin de février dans toute l'île de Montréal, grâce à la collaboration des 17 municipalités impliquées. Le comité d'organisation comprend, outre un représentant de chaque ville, six autres membres de la Corporation des Jeux.

●

Le SPORT UNIVERSITAIRE québécois fera l'objet d'une première réunion demain, grâce à l'apport du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Jean-Pierre Boulé, de l'Université de Sherbrooke, est le coordonateur du projet. Le comité des directeurs de sports universitaires, formé de MM. Gaston Marcotte, Jean-François Grenier, Ed Enos, Théo Lavigne et Jean Emond (ce dernier secrétaire général de l'Association sportive universitaire du Québec), se penchera sur l'orientation de la recherche ainsi que la répartition des tâches.

●

L'ASUQ, incidemment, a organisé une course de ski alpin à l'affiche pour samedi matin, sur les pentes du mont Sainte-Anne, à Québec. On verra peut-être alors les résultats d'un stage pour skieurs et entraîneurs, présenté récemment sous la direction de Bernard Reppelin, directeur technique du ski alpin pour le département d'Isère, en France.



LES JOIES DE L'HIVER ! La ville de Montréal-Nord s'apprête à fêter l'hiver à l'occasion d'un grand carnaval, qui aura lieu du 4 au 12 février prochain. Deux des responsables de l'événement, Daniel Lessard (à g.) et Marc-André Malette, ont l'appui total de leur Bonhomme Carnaval. (Photo Le Devoir par Donati)

Grâce à Proell et Drexel...

Beau triomphe du clan autrichien à Bad Gastein

BAD GASTEIN, Autriche (AFP) – L'Autrichienne Anne-Marie Proell a remporté sa 3ème victoire de la saison en descente en enlevant celle de la "cruche d'argent", hier à Bad Gastein en 1.30.59, devant sa compatriote Wiltrud Drexel, 2ème par 2.06 secondes, et la Française Isabelle Mir, 3ème avec 2.4 secondes de retard.

Cette descente, comptant pour la Coupe du Monde, était longue de 2,500 mètres pour une dénivellation de 522 M dépourvue de difficultés techniques. Elle convenait parfaitement aux skieuses lourdes dont Proell et Drexel, qui prirent d'ailleurs les deux premières places. Le temps était doux et ensoleillé et la neige légèrement molle en surface.

Au poste intermédiaire de chronométrage, Proell passait en 56.79, précédant Mir de 88/100 Drexel de 1.06, Les Françaises Michèle Jacot et Françoise Macchi repectivement de 1.10 et 1.56.

Après le seul virage de la piste, sur le "boulevard" précédant l'arrivée, le poids fut un facteur déterminant. A l'arrivée, Proell battait Drexel de 2.06, Mir de 2.40, Jacot de 3.0, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, dont la fin de course fut excellente, de 3.04, et Macchi de 3.05.

Cette dernière conserve cependant la tête du classement individuel avec 156 points devant Proell, qui s'est rapprochée à 138 points. Par équipes, l'Autriche marque 52 points en coupe des Nations contre 32 à la France, qui conserve toutefois la première place avec une grande avance sur l'Autriche, 485 contre 343.

Les Canadiennes

Les skieuses canadiennes ont moins bien "marché" dans la descente du Graukogel hier que dans celles disputées en décembre dernier.

Betsy Clifford, 18 ans, de Hull, s'était classée 7ème à Sestrières et 8ème à Saint-Moritz. Elle a terminé 12eme à Bad Gastein, battue par une jeune Allemande, Evi Mittermaier, la soeur de Rosi. A l'arrivée, la championne du monde de slalom géant avait un retard de 3.72 secondes sur Anne Marie Proell, la gagnante. Au poste intermédiaire, son retard ne comportait que 2.31 mais Betsy a voulu trop couper le "s". "J'ai été déportée dans le virage, devant freiner", a-t-elle expliqué. "Hier pourtant, j'avais bien pris ce passage dans la descente d'exercice.

Sa compatriote Judy Crawford, 20 ans, de Toronto, 13ème à Val d'Isère, a terminé 15ème à 4.18 de Proell. Au poste intermédiaire, elle était créditée de 59.36 secondes. "Cette descente ne me convenait pas du tout. J'ai fait une mauvaise course", déclara-t-elle débitée à l'arrivée.

Carolyne Oughton et Laurie Kreiner, également plus rapide à l'entraînement, terminèrent respectivement 16ème et 18ème.

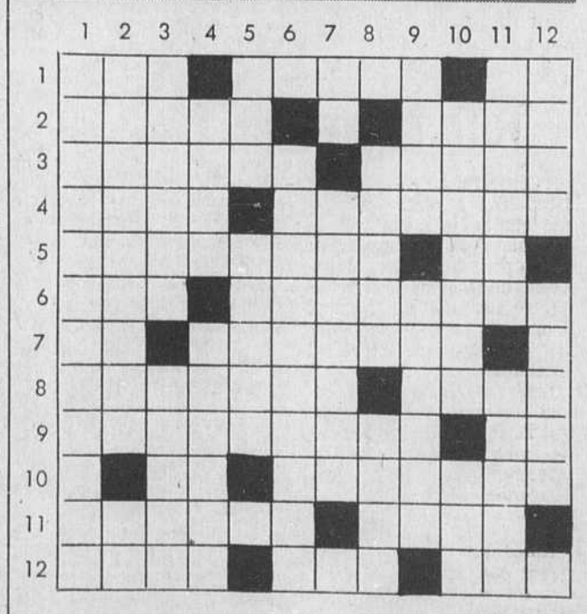
Enfin, Kathy Kreiner a pris la 25ème place en 1.36 et Diane Pratte la 51ème en 1.38 .16.

Le Canada est toujours 7ème au classement des nations avec 38 points.



VICTOIRE D'EQUIPE ! Anne-Marie Proell (à dr.) et sa coéquipière Wiltrud Drexel, respectivement première et deuxième lors de la descente d'hier à Bad Gastein, célèbrent la belle victoire de l'équipe autrichienne. (Téléphoto AP par câble)

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Argile rouge ou jaune. – Se battre à coups de poing d'après les règles de la boxe. – Molybdène.
2 – Glucide hydrolysable. – Loi, ordonnance.
3 – Composé dérivé de l'urée. – Lieu, dans un théâtre, où jouent les acteurs.
4 – Clairsemé. – Rendre creux.
5 – Plante aquatique. – Etain.
6 – Interjection espagnole. – Inflammation du foie.
7 – Deux. – Muselière pour les agneaux.
8 – Trier, partager. – Gaz rare.
9 – Conversation suvie. – Du verbe pouvoir.
10 – Métal précieux. – Sucerai le lait de la mamelle.
11 – Introduit. – Grand lac salé de l'U.R.S.S.
12 – Arme ancienne. – Dénué d'esprit. – Nom scientifique du saint pierre.

Verticalement

1 – Dissimulation hypocrite.
2 – De l'Etat d'Israël. – Neptunium.
3 – Nervure de pierre. – Descente, chute des organes.
4 – Etre éternel. – Qui a une forme quadrangulaire (fém.).
5 – Lit (ang). – Puissant projecteur de lumière placé à l'avant d'un véhicule.
6 – Longueur fixe de fil dévidé sur le moulin d'un dévidoir, et dont les deux extrémités sont liées ensemble (plur).
7 – Xénon. – Atelier où l'on râpe les betteraves destinées à la fabrication du sucre.
8 – Fromage blanc des Alpes. – Manière d'être.
9 – Quittance. – Faire du bruit, en parlant du tonnerre.
10 – Exécute un dessin. – Passage étroit communiquant avec deux mers.
11 – Posent des mines. – Pierre fine.
12 – Enlever. – Lassitude morale.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	■	P	O	U	R	B	O	I	R	E
2	R	O	V	E	■	T	I	E	R	S	■	D
3	R	U	E	L	L	E	■	E	T	O	L	E
4	E	V	I	T	E	R	A	■	E	L	A	N
5	V	E	N	E	Z	U	E	L	I	E	N	■
6	E	A	U	■	S	R	■	L	■	C	D	■
7	R	U	R	A	L	■	E	T	■	T	E	R
8	S	■	E	P	I	E	R	R	E	U	S	E
9	I	F	■	L	■	T	■	O	V	E	■	S
10	B	L	O	C	■	A	N	I	E	R	E	S
11	L	O	S	A	N	G	E	S	■	I	L	E
12	E	T	A	L	I	E	Z	■	P	E	U	R

Dans la formation des équipes d'As de la LNH...

Comment éliminer une contradiction

par FRANÇOIS LEMENU

La partie des Etoiles de la ligue Nationale de hockey approche à grands pas (25 janvier) et pour ne pas briser la tradition, nous en parlerons. Il ne s'agira cependant pas ici de choisir les joueurs susceptibles d'être nommés au sein des équipes d'As. Non, nous allons plutôt suggérer un changement dans le mode de sélection des joueurs lors du scrutin final.

Depuis des années, les chroniqueurs sportifs et les instructeurs élisent les meilleurs joueurs à chacune des positions, i.e. un ailier gauche, un centre, un ailier droit, deux défenseurs et un gardien de but. Les joueurs n'étant pas choisis sur la 1ère équipe sont relégués à la 2ème et à la 3ème formation, cette dernière étant plus ou moins officielle.

Or, cette façon de procéder semble désuète et dépassée. A la lumière des matches disputés au cours des dernières années, il serait plus juste d'élire les trois meilleurs avants sans tenir compte de leur position.

Ainsi cette année, Phil Esposito, du Boston, et Jean Ratelle, du New York, connaissent une saison exceptionnelle. Or, ces deux brillants joueurs ont un point en commun: ils évoluent tous deux au centre. A la fin du calendrier, l'un d'eux sera inévitablement écarté du première club d'As alors qu'ils sont, cette saison et jusqu'ici du moins, les deux meilleurs avants du circuit.

Campbell s'oppose à cette idée

Rejoint au téléphone, Clarence Campbell, président de la LNH, s'est dit en complet désaccord avec cette idée.

"Je ne favorise pas un tel changement," a dit M. Campbell. "Avec notre système, chaque joueur doit répondre à certaines exigences intimement liées à sa position. Un joueur peut briller à un poste parce que c'est justement celui qui lui convient. Ailleurs, il ne serait qu'un joueur ordinaire.

De plus, chaque avant a une tâche très spécifique qu'il doit accomplir s'il veut que la ligne dont il fait partie fonctionne."

Les raisons de M. Campbell pour conserver le processus actuel paraissent à première vue fort pertinentes. Néanmoins elles comportent certaines failles. Il existe en effet une sérieuse contradiction dans le choix des équipes d'As.

Ainsi, pour quelles raisons les gouverneurs de la ligue voient-ils une différence entre un ailier gauche et un ailier droit, et non pas entre un défenseur gauche et un défenseur droit? Bobby Orr et Jean-Claude Tremblay n'ont-ils pas été choisis sur la première équipe d'Etoiles en 1970-71 bien que les deux évoluent à droite?

Si une différence doit exister entre les ailiers, il devrait également en avoir une entre les défenseurs si l'on veut une logique un tant soit peu rigoureuse.

Deux possibilités s'offrent donc à nous pour éliminer cette contradiction. Ne plus différencier les avants d'une part, ou désormais considérer les défenseurs comme ayant une position propre et définie d'autre part.

Un concept révolu

La première solution semble la meilleure car plusieurs raisons militent en sa faveur.

Depuis des années, on charrie d'une façon incessante l'idée que le centre soit presque exclusivement un fabricant de jeux alors que les ailiers ont pour tâche, entre autres, de compléter la stratégie de "l'homme du milieu". Or cette idée est révolue depuis les exploits de Jean Béliveau (47 buts en 1955-56), de Phil Esposito (76 filets l'an passé) et maintenant de Ratelle (28 buts à la mi-saison). Ces joueurs mettent effectivement en branle plusieurs attaques, mais ils les terminent également très souvent comme leur fiche l'indique, notamment celles d'Esposito et de Ratelle. Bref, le rôle du centre, à cause de certains individus, aurait été modifié, lui enlevant ainsi ses caractéristiques d'antan.

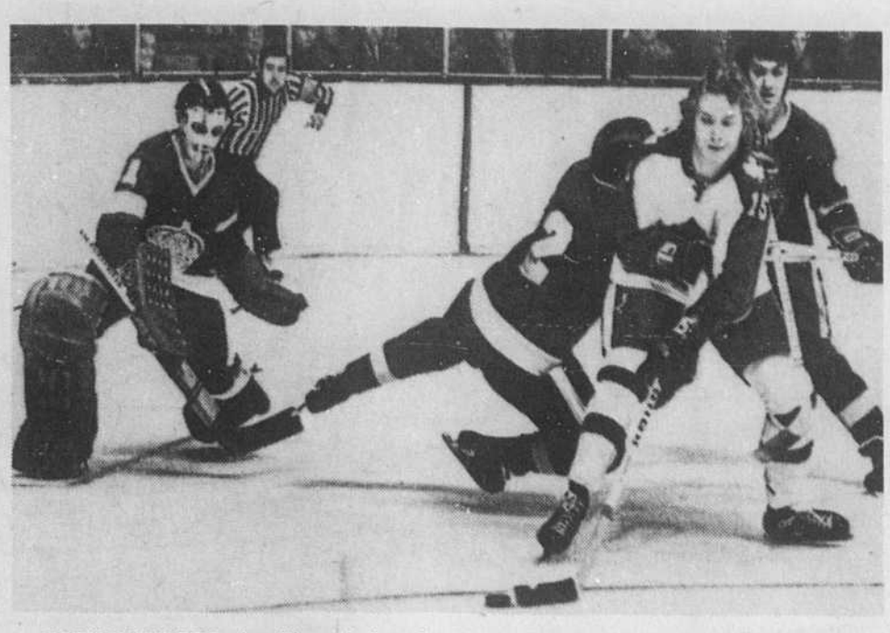
Plusieurs diront, à l'instar de M. Campbell, que chaque avant joue un rôle particulier à sa position. Mais quel joueur n'en joue pas? Ainsi chaque duo de défenseurs possède un arrière plus offensif que l'autre. Bobby Orr et Dallas Smith, des Bruins, et Pat Stapleton et Bill White, des Black Hawks de Chicago, en sont les meilleurs exemples. Or, est-ce une raison pour différencier les défenseurs jouant à droite ou à gauche? Non, et cette remarque s'applique aussi bien aux avants qui sont pourtant catalogués.

Comme au baseball

En adoptant le système proposé, les gouverneurs de la ligue ne feraient qu'imiter le baseball qui choisit volontiers deux voltigeurs de droite (Hank Aaron et Roberto Clemente, par exemple) et un autre joueur de champ extérieur pour compléter le trio. On différencie évidemment les six autres positions, comme ce serait le cas pour les avants, les défenseurs et le gardien de but.

Enfin, il est quelquefois difficile de déterminer combien de buts a compté un joueur ou combien de passes un autre a récolté à telle position. En effet, les nombreux changements de position et les attaques à cinq contribuent à mêler l'amateur sous ce chapitre. Dans la seule équipe du Canadien cette saison, pas moins de huit joueurs ont joué à deux positions. Pete Mahovlich, Marc Tardif, Réjean Houle, Jacques Lamaire, Guy Lafleur, Guy Lapointe et Jim Roberts ont tour à tour évolué à plus d'un poste. En ce qui concerne les jeux de puissance, le cas de Fred Stanfield, du Boston, semble le plus typique. Présentement parmi les 10 meilleurs pointeurs, Stanfield pourrait être choisi comme 3ème centre de la ligue. Mais le numéro 17 des Bruins est-il vraiment un centre? Oui mais il agit également comme 4ème attaquant (à la pointe) lors des offensives à cinq de son équipe. Faudrait-il alors soustraire ses points accumulés en de telles circonstances sous prétexte qu'il joue au centre et qu'il pourrait être nommé à ce poste? Evidemment non, mais ces points obtenus ne le sont pas en tant que centre, mais bien en tant que 4ème avant. La définition du centre perd donc ici de sa signification.

Un tel changement ne sera sûrement fait par la LNH que dans la semaine des trois jeudis. . . et nous continuerons donc d'avoir, comme à chaque année, un joueur méritant qui se verra offrir les honneurs d'un comédien de soutien.



GARY EDWARDS, des Kings de Los Angeles, a presque à lui seul permis à son équipe d'arracher un match nul de 1-1 contre les Maple Leafs de Toronto qui ont dirigé 42 rondelles vers lui. Ici, il est aidé des défenseurs Paul Curtis (6) et Bill Mikkelson (2) qui mettent Brian Spencer en échec. (Téléphoto PC)

Match nul pour Boston

PITTSBURGH (PA) – Les deux premiers buts de Ken Schinkel en un mois ont suffi pour que les Pingouins de Pittsburgh obtiennent un match nul de 2-2 avec les Bruins de Boston dans une partie rude et fort serrée.

Le match nul est survenu quelque deux semaines après que les deux équipes eurent disputé un match similaire à Boston qui s'est terminé par le même pointage.

Le petit gardien Jim Rutherford, des Pingouins, a permis aux siens de demeurer dans la lutte alors que les Bruins pressèrent le pas au cours des deux dernières périodes. Rutherford a bloqué 26 rondelles dont plusieurs de façon spectaculaire.

John Bucyk a ouvert le pointage pour les Bruins au début du 1er vingt alors qu'un Pingouin purgeait une punition. Schinkel nivela le compte 10 minutes plus tard. Il donna l'avance à Pittsburgh en 2ème période mais 10 minutes plus tard, Eddie Westfall enregistrait le dernier but de la rencontre.

SOMMAIRE

1ère période

1 – Boston: Bucyk (18)
Esposito, Orr 2:37
2 – Pittsburgh: Schinkel (9)
Stewart, Apps 12:22
Pun.: Burrows P, McKenzie B, Hextall P inconduite de match, punition au P servie par McDonough 1:16, Sanderson B 8:19, McKenzie B 15:02, 19:18.

2ème période

3 – Pittsburgh: Schinkel (10)
Stewart, Schock 1:54
4 – Boston: Westfall (9)
Bucyk, Esposito 11:56
Pun.: Apps P 9:23, Walton B 13:35.

3ème période

Aucun but.
Pun.: McKenzie B 0:26, Watson P 4:43.

Lancers par

Boston	9	12	7	–	28
Pittsburgh	13	10	4	–	27

Gardiens: Cheevers (B), Rutherford (P).
Assistance: 8,449.

Centre Esso

Vente spéciale etiquette rouge

Économisez avec notre inspection de mi-hiver

REMISE À NEUF DES FREINS
EN 14 POINTS

Voyez ce que cette vérification comprend:
- Pose de garnitures de première qualité aux quatre roues
- Vérification de tous les cylindres
- Vérification de toutes les canalisations
- Vérification et mesure des tambours de freins
- Nettoyage et lubrification des plaques d'appui
- Vérification des ressorts de rappel des sabots de freins
- Nettoyage et lubrification des mécanismes de réglage
- Nettoyage et regarnissage des roulements de roues avant
- Vérification des points d'étanchéité des roues avant
- Vérification des points d'étanchéité des roues arrière
- Purge et réglage de tous les freins; remplacement du liquide
- Vérification du cylindre principal
- Vérification des feux de freinage
- Essai sur route

26.88
Supplément pour freins à disque et voitures importées.

PARALLÉLISME DES ROUES AVANT

Ce réglage comprend:
- Ajustement de l'angle de chasse et de la cambrure
- Ajustement de l'angle de convergence
- Vérification des ressorts, jumelles de ressorts, amortisseurs, joints à rotules
- Vérification des extrémités des barres d'accouplement, du mécanisme de direction
- Ajustement des roulements

6.88

Mises au point à prix spéciaux

- Démarrages difficiles? Ralenti irrégulier? Moteur qui cale? Consommation exagérée? Mettez fin à tout cela.
- Assurez-vous de la performance que vous voulez avoir de votre voiture pendant l'hiver, grâce à une mise au point professionnelle.
- Faites-le avant que l'hiver n'immobilise votre voiture.

Voici ce que comprend cette mise au point:
- une vérification initiale
- on vérifie et nettoie la batterie, les câbles et les raccords
- on examine les bougies (on les remplace au besoin)
- on vérifie les vis platinées et le condensateur (on les remplace au besoin)
- on vérifie le filage HT, le chapeau du distributeur, la bobine, le circuit primaire
- on vérifie la compression
- on vérifie le rotor
- on vérifie et règle l'allumage
- on vérifie la soupape de V.F.C.
- on vérifie et lubrifie la soupape du manchon vertical du réchauffeur de carburateur
- on vérifie et ajuste le carburateur
- on vérifie la pompe et le filtre à essence
- on vérifie le filtre à air
- on fait une dernière vérification générale

90 JOURS OU 4000 MILLES • SELON LE CAS • Garantie Esso

8.88 4 CYL.
11.88 6 CYL.
13.88 8 CYL.

PIÈCES EN SUS

395 Avenue Dorval, Dorval • 10290 St-Laurent, Montréal • 5998 Avenue Verdun, Verdun
10433 Pie IX, Montréal-Nord • 3340 Chemin des Sources, Dollard des Ormeaux
2010 Rue Papineau et Ontario, Montréal • 6270 Montée St-Léonard, Ville d'Anjou
11300 Lacordaire, Montréal • 3440 St-Laurent, Montréal • Avenue Berlioz, Ile des Soeurs
3400, 1ère Avenue (angle Des Lilas), Québec • 2974 Boul. Ste-Anne, Giffard

Esso

Korab prive NY d'une victoire

CHICAGO (PA) - Un lancer de 70 pieds de la recrue Jerry Korab a trouvé le fond du filet, permettant aux Black Hawks de Chicago de revenir de l'arrière et obtenir un match nul de 5-5 avec les Rangers de New York dans une partie très excitante disputée hier à Chicago.

Bobby Hull, Hubert Martin et Dennis Hull, avec deux, ont marqué pour Chicago. Jean Ratelle et Walt Tkaczuk, avec deux filets, et Rodrigue Gilbert, avec un, ont obtenu ceux des Rangers.

Le match nul a permis aux Rangers de conserver leur priorité d'un point sur les Bruins de Boston au sommet de la section Est de la ligue Nationale.

Le lancer de Korab, juste à l'extérieur de la ligne bleue newyorkaise, a pris le gardien Ed Giacomin par surprise, couronnant ainsi une 3ème période époustouflante.

Au début du dernier tiers, Bobby et Dennis Hull ont marqué à trois minutes d'intervalle pour niveler le compte à 4-4. Mais le 28ème but de Gilbert devait redonner aux Rangers une avance d'un filet.

Ratelle, le meilleur pointeur du circuit, a réussi ses 27ème et 28ème buts de la saison.

New York a eu l'avantage du jeu tout au cours de la rencontre alors que Gary Smith, des Hawks, a dû affronter 42 rondelles. Giacomin a pour sa part reçu 29 tirs. Ce dernier a par ailleurs tiré profit des lancer erratiques de ses adversaires. Le défenseur Pat Stapleton a raté un filet désert avec un lancer 15 pieds tout comme Cliff Koroll.

Par contre, Giacomin a été brillant devant Jim Pappin et Dennis Hull en 3ème période.

1ère période

1 – New York: Ratelle (27)
Gilbert, Hadfield 0:20
2 – Chicago: D. Hull (13)
Stapleton Mikita 14:22
Pun.: Tkaczuk NY 17:50.

2ème période

3 – New York: Tkaczuk (13)
. . . . . 3:25
4 – New York: Ratelle (28)
Seiling, Neilson 4:54
5 – Chicago: Martin (17)
Maggs, Magnuson 7:45
6 – New York: Tkaczuk (14)
Fairbairn 12:30
Pun.: Aucune

3ème période

7 – Chicago: R. Hull (29)
Maki 1:39
8 – Chicago: D. Hull (14)
Pappin, Mikita 2:17
9 – New York: Gilbert (28)
Rousseau, Ratelle 5:49
10 – Chicago: Korab (2)
Magnuson 17:14
Pun.: Hadfield NY 2:03, Koroll C 5:03.

Lancers par

New York	11	17		14 – 42	
Chicago	9	10		10 – 29	

Gardiens: Giacomin (NY), Smith (C).
A – 16,666.

Toronto annule avec LA

TORONTO (PC) – Paul Henderson a réussi son 23ème but de la saison vers la fin du dernier engagement pour permettre aux Maple Leafs de Toronto d'arracher un verdict nul de 1-1 aux Kings de Los Angeles, hier soir à Toronto devant 16,362 spectateurs.

Les Kings, bien qu'accusant un retard de 42-20 dans les lancers, n'ont nullement ressemblé à une équipe de dernière place qui venait d'accorder 24 buts en trois parties.

Après que les deux équipes eurent été blanchies au cours du 1er vingt, le défenseur Harry Howell a "brisé" la glace en déjouant Bernard Parent avec un lancer de 60 pieds à 16:52 de la période médiane. Parent n'a eu aucune chance sur le jeu car le tir de Howell a touché au défenseur Brian Glennie avant de pénétrer dans la cage.

Edwards a perdu son blanchissage lorsque son coéquipier Ralph Backstrom a logé le disque accidentellement dans son filet en tentant de dégager son territoire.

1ère période

Aucun but
Pun: Ley T 0:23, Berry LA 2:00, Barrie LA 5:28, Spencer T 14:17.

2ème période

1-Los Angeles: Howell (1). . . . 16:52
Pun: Selwood T 3:55, Howell LA 11:56, Lemieux LA 18:34, Monahan T, Lonsberry LA 19:31.

3ème période

2-Toronto: Henderson (23) Trottier, Ullman. 14:37
Pun: Barrie LA 13:29, Toronto, trop de joueurs sur la glace servie par Ellis 19:40.

Lancers par:

Los Angeles	9	7	4	–	20
Toronto	11	13	18	–	42

Gardiens: Edwards (LA), Parent (T).
A – 16,362.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	j	g	p	n	bp	bc	pts
New York	40	27	6	7	183	91	61
Boston	40	27	7	6	159	89	60
Montréal	40	23	10	7	153	109	53
Toronto	42	19	13	10	121	111	48
Détroit	42	17	18	7	131	132	41
Buffalo	42	8	24	10	113	163	26
Vancouver	39	10	24	5	94	138	25
Ouest							
Chicago	41	28	8	5	139	76	61
Minnesota	40	22	12	6	106	82	50
Californie	42	12	22	9	128	174	33
St-Louis	42	13	22	7	102	149	33
Philadelphie	40	12	21	7	96	128	31
Pittsburgh	42	11	23	8	103	131	30
Los Angeles	43	11	30	2	93	170	24

Avant-hier
St-Louis 7, Montréal 3
Détroit 5, Philadelphie 0
Vancouver 2, Minnesota 2
Hier soir
Boston 2, Pittsburgh 2
Toronto 1, Los Angeles 1
New York 5, Chicago 5
Minnesota à Californie
Ce soir
Pittsburgh à Montréal
New York à Buffalo
Los Angeles à Boston
Demain soir
Vancouver à Californie

Les meneurs

	b	a	pts
Ratelle, New York	28	46	74
Esposito, Boston	34	38	72
Hadfield, New York	28	33	71
Orr, Boston	19	42	61
Gilbert, New York	28	32	60
R. Hull, Chicago	29	25	54
R. Martin, Buffalo	29	20	49
Perreault, Buffalo	19	30	49
Stanfield, Boston	10	36	46
F. Mahovlich, Montreal	21	24	45
H. Martin, Chicago	17	27	44
Ullman, Toronto	16	28	44

Avant-hier soir-nuit

STARS 2, CANUCKS 2

1ère période

1 – Vancouver: Kearns (2)
Balon, Boudrias 19:52
Pun: Schella V 2:34, Tallon, O'Brien M mineures, majeures 15:21.

2ème période

2 – Minnesota: Oliver (17)
Prentice, Goldsworthy 6:51
3 – Vancouver: Tallon (11)
Kearns, Guèvremont 18:22
Pun: Goldsworthy M 4:38, Nanne M 7:01, Schella V 10:54, Reid M 17:13.

3ème période

4 – Minnesota: Goldsworthy (18) 13:24
Pun.: Schella V 2:59, O'Brien M 9:34.
Lancers par

Minnesota	7	7	9 – 23
Vancouver	8	14	9 – 31

Gardiens: Maniago (M), Wilson (V).
A-15,570.

LIGUE AMERICAINE

Est	j	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	41	25	9	7	145	100	57
N. Ecosse	42	20	13	9	155	119	49
Springfield	37	15	13	9	129	112	38
Providence	41	12	20	9	133	159	33
Rochester	39	12	22	5	107	165	29
Ouest							
Hershey	37	20	11	6	145	111	47
Baltimore	39	19	15	5	122	120	43
Richmond	39	17	16	6	122	107	40
Cleveland	39	17	16	6	144	137	40
Cincinnati	41	14	18	9	145	169	37
Tidewater	39	9	26	4	103	152	22

Avant-hier
Boston 5, Springfield 2
Nouvelle-Ecosse 3, Rochester 2
Providence 5, Tidewater 3
Hier soir
N. Ecosse 5, Rochester 2
Richmond 7, Providence 2
Cleveland 3, Hershey 1
Ce soir
Cleveland à Tidewater

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

FOURRURES DE JANVIER 1972



Place aux fourrures mode proposées à bas prix exceptionnels

Janvier...le mois des fourrures. Morgan fait place aux fourrures mode. Et les met à la portée de toutes les élégantes. En les proposant à bas prix tentants. Profitez-en pour acheter le manteau tant convoité. En vison, raton laveur, rat musqué, lynx, renard ou phoque. Tous aimés. Tous beau. Tous proposés à des bas prix qu'on ne laisse pas passer. Venez dès le début. Le choix est plus grand. Et vous pourrez exhiber votre fourrure plus longtemps. Pensez-y sérieusement madame!



A Raton laveur - modèle à capuchon. Également, teint ambre. **$499**

B Rat musqué - garnitures en renard bleu. **$389**

C Broadtail Borego - (mouton teint) beige ou caramel - garnitures en renard bleu ou en lynx. **$449**

D Zibeline de montagne - (bassarisk) - garnitures en raton laveur ou en lynx. **$589**

Pour être élégante à bon compte, choisissez une fourrure Morgan pendant la grande vente de fourrures de janvier.

S.V.P. pas de commandes par téléphone. Fourrures Morgan, rayon 152, au deuxième, centre-ville. Choix de fourrures haute mode proposées à bas prix à Dorval, Rockland et Boulevard.

NOTRE VENTE À L'ENTREPÔT...

va bon train et continue ce soir jusqu'à 9h.

Faites des économies sur meubles, accessoires de toutes sortes, téléviseurs et autres appareils musicaux.

S.V.P. pas de commandes par téléphone

L'entrepôt Morgan, 23e Avenue, Lachine.

CINÉMA POUR ENFANTS

Chaque heure, des films français, anglais et muets, pour enfants de tous âges, seront présentés au rayon des jouets, du quatrième étage. À l'affiche : des dessins animés et des histoires enlevantes de toutes les parties du monde. Des pays tels que le Japon, la Russie, la Tchécoslovaquie et la France leur ont décerné des prix.

Projection - 45 minutes, entracte - 15 minutes
Les jeudi et vendred, 12 et 13 janvier, de 5h. à 9h. p.m.
Le samedi, 15 janvier, de 9h. à 5h. p.m.

Jouets, rayon 762, au quatrième, centre-ville seulement.

FAITES VOS ACHATS CHEZ MORGAN AVEC UN COMPTE-TOUT-ACHAT

- **Jusqu'à 24 mois pour payer**
- **Jusqu'à 36 mois pour achats importants**
- **Pas de versement comptant**

Passez au bureau de crédit à n'importe lequel des cinq magasins Morgan.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi 9h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h30 à 9h.
Samedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE,
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL,
au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND,
au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD,
au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON,
5343 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

MAGASIN À L'ENTREPÔT
2105—23e Avenue, Lachine
636-9633

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
842-6261

Lundi à mercredi 8h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 8h30 à 9h.
Samedi 8h30 à 5h.